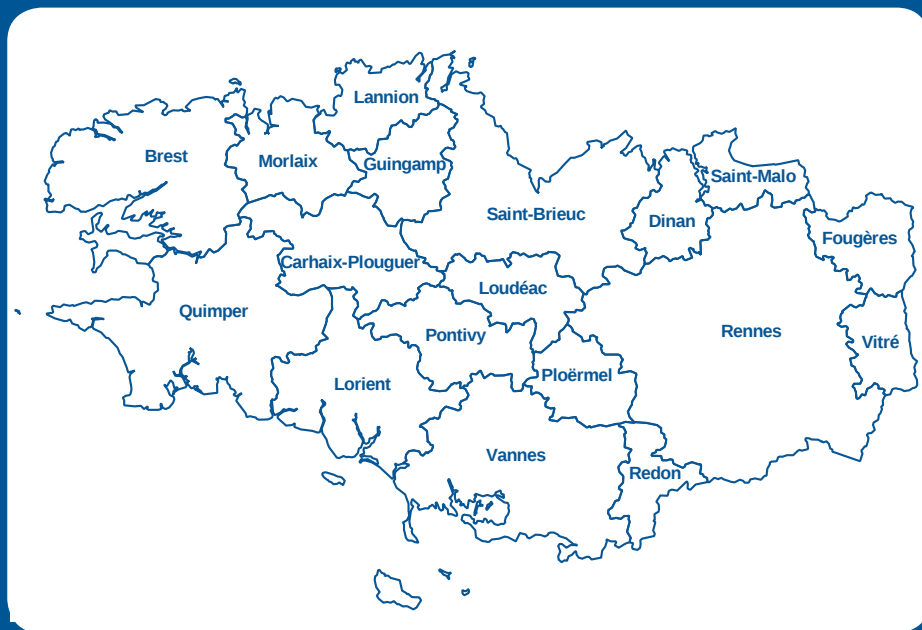


Octobre 2012

Diagnostic Santé-Travail en Bretagne

Approche par **zones d'emploi - régime général**



Étude réalisée avec le soutien financier de la Direction régionale
des entreprises, de la concurrence, de la consommation,
du travail et de l'emploi (DIRECCTE)

**DIRECCTE
BRETAGNE**

Nous tenons à adresser nos plus vifs remerciements aux services de la CARSAT Bretagne et notamment à Monsieur Balannec pour son engagement dans le processus partenarial régional ainsi que Monsieur Sorel et Madame Marqué pour leur efficacité et leur disponibilité vis-à-vis des échanges nécessaires à la réalisation du document.

Nos remerciements s'adressent aussi à la Direccte de Bretagne pour son soutien à la production de cette étude, et plus particulièrement à Madame Soiteur, au Docteur Marescaux ainsi qu'à Madame Quéré pour leur relecture attentive du document.

Étude réalisée sous la direction de :
Philippe CLAPPIER, Directeur adjoint de l'ORS Bretagne

Rédaction : Léna PENNOGNON, Chargée d'étude, ORS Bretagne

Conception graphique : Élisabeth QUÉGUINER, assistante d'étude
Observatoire Régional de Santé de Bretagne
8D rue Franz Heller - CS 70625 - 35 706 RENNES CEDEX 7
Tél - 02 99 14 24 24 • Fax - 02 99 14 25 21
<http://www.orsbretagne.fr>

Avec la participation de :
Françoise SOITEUR, Directeur adjoint Pôle travail, Laurence MARESCAUX, Médecin inspecteur régional du travail, DIRECCTE de Bretagne
Étude financée par la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Bretagne (DIRECCTE)

ISBN : 978-2-905796-80-6

Sommaire

	Pages
Editorial	5
Sources, définitions et éléments méthodologiques	6
Partie 1 : Eléments de cadrage	9
Le contexte socio-économique tous régimes confondus : comparaison Bretagne/France	10
L'emploi salarié du régime général en Bretagne	12
La sinistralité et les maladies professionnelles - régime général : comparaison Bretagne/France	14
Les accidents du travail avec arrêt (AT)	14
Les accidents de trajet (TJ)	16
Les maladies professionnelles (MP)	18
Partie 2 : Les zones d'emploi en Bretagne : approche comparative	21
Le contexte sociodémographique et économique (données Insee)	23
La densité	23
Le chômage	23
L'activité économique	24
Les salariés du régime général en 2010	26
L'emploi salarié du régime général selon les secteurs d'activité	27
Les accidents du travail avec arrêt	33
Les accidents de trajet	39
Les maladies professionnelles	45
Partie 3 : Les zones d'emploi en Bretagne : portraits	51
Zone d'emploi de Dinan	53
Zone d'emploi de Guingamp	57
Zone d'emploi de Lannion	61
Zone d'emploi de Loudéac	65
Zone d'emploi de Saint-Brieuc	69
Zone d'emploi de Brest	73
Zone d'emploi de Carhaix-Plouguer	77
Zone d'emploi de Morlaix	81
Zone d'emploi de Quimper	85
Zone d'emploi de Fougères	89
Zone d'emploi de Redon	93
Zone d'emploi de Rennes	97
Zone d'emploi de Saint-Malo	101

	Pages
Zone d'emploi de Vitré	105
Zone d'emploi de Lorient	109
Zone d'emploi de Ploërmel	113
Zone d'emploi de Pontivy	117
Zone d'emploi de Vannes	121
Partie 4 : Focus thématique sur les intérimaires du régime général	125
L'emploi salarié intérimaire du régime général	126
Les accidents du travail avec arrêt chez les salariés intérimaires du régime général	129
En Bretagne	129
Selon les zones d'emploi	130
Les accidents de trajet chez les salariés intérimaires du régime général	133
En Bretagne	133
Selon les zones d'emploi	134
Les maladies professionnelles chez les salariés intérimaires du régime général	137
En Bretagne	137
Selon les zones d'emploi	138
Annexes	141
Annexe 1 : Nomenclatures des activités économiques	143
Annexe 2 : Liste des tableaux des maladies professionnelles du régime général prévus à l'article R.461-3 du code de la sécurité sociale	145
Annexe 3 : Zones de compétence géographique des services de santé au travail en Bretagne	147

Editorial

Dans le cadre du Plan régional santé au travail en Bretagne 2010-2014, la Direccte de Bretagne et ses partenaires œuvrent à la mise en place d'une politique régionale visant à la protection de la santé des populations au travail.

L'axe 1 du plan régional : « améliorer la connaissance en santé au travail » préconise de développer les outils de connaissance et de suivi, en cohérence avec le diagnostic régional santé travail et avec les recommandations du Comité régional de prévention des risques professionnels.

C'est pourquoi, la Direccte a confié à l'Observatoire régional de santé de Bretagne la réalisation d'un document permettant des approches infra-régionales, ciblées sur les zones d'emploi, qui constituent un territoire opérationnel en matière de diagnostic et de mise en œuvre de politiques et d'actions de prévention.

Ce document porte actuellement sur la population affiliée au régime général de la sécurité sociale. Tout en s'insérant dans un ensemble de connaissances relatif aux réalités de santé auxquelles sont confrontées les populations bretonnes, il constitue la première étape d'une démarche plus ambitieuse au sein de laquelle, en concertation avec ses partenaires et selon les besoins repérés, la Direccte pourra envisager par la suite des études complémentaires, que celles-ci concernent l'intégration de salariés affiliés à d'autres régimes ou des approches thématiques ou populationnelles spécifiques. Celles-ci pourront être mises en œuvre en s'appuyant sur les systèmes d'informations existants ou sur la mise en place d'enquêtes ad hoc selon les sujets abordés.

Par ailleurs, le suivi dans le temps des différents indicateurs témoignant de l'état de santé de la population devra être réalisé de façon à pouvoir objectiver son évolution ainsi que l'impact des actions entreprises dans le cadre de la prévention de la sinistralité en Bretagne.

Ce document se veut être un outil diagnostic de concertation et d'aide à la décision au service des territoires concernés et des partenaires régionaux, notamment les services de santé au travail et les préventeurs. Il permettra à chacun de mieux cibler et d'améliorer ainsi les réponses apportées aux problèmes rencontrés et aux besoins identifiés.

C'est au final un outil dont la vocation est de favoriser le débat et les échanges en participant au renforcement de la dynamique partenariale régionale.

Il est tout particulièrement adapté aux discussions qui s'amorcent sur l'ensemble de la Bretagne entre la Direccte, la Carsat et les services interentreprises de santé au travail, voire l'OPPBTP, pour la construction des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens.

Il s'inscrit dans une démarche d'ensemble au bénéfice de la population bretonne qui signe l'engagement de l'État en faveur du bien-être et de l'amélioration des conditions de vie et de santé des habitants.

Enfin, remercions la Carsat et l'ORS Bretagne pour leur collaboration qui a permis à ces diagnostics territoriaux de voir le jour et ainsi d'ouvrir la voie à d'autres développements futurs.

Hervé de Gaillande

Directeur régional adjoint de la Direccte de Bretagne
Responsable du Pôle Travail



Sources, définitions et éléments méthodologiques

SOURCES DE DONNÉES

Les données de population générale

Les données de population sont issues de l'exploitation des données sociodémographiques de l'Insee qui proviennent de plusieurs systèmes d'enregistrement différents : recensement de la population, estimation de population, taux de chômage localisés,...

Les données du régime général sur la sinistralité et les maladies professionnelles

Les statistiques de sinistralité proviennent de la Carsat Bretagne. Les données utilisées se rapportent aux entreprises domiciliées en Bretagne et sont extraites du système SGE-TAPR qui par définition est un système dynamique et évolutif au cours du temps.

■ Comptabilisation des effectifs de salariés par la Carsat

Le décompte des effectifs de salariés par la Carsat tient compte de la durée mensuelle du temps de travail qui peut être de deux types : soit légale, soit conventionnelle. Chaque mois, les salariés d'une entreprise sont comptabilisés au prorata du rapport entre leur durée de travail effective et de la durée légale de travail dans l'entreprise. L'effectif annuel de salariés est le résultat de la somme des effectifs mensuels divisé par douze, il s'agit donc d'un effectif moyen en équivalent temps plein.

■ Modification réglementaire affectant le dénombrement des maladies professionnelles pour le régime général

En 2007, chez les salariés du régime général, une modification réglementaire a été introduite dans le traitement des dossiers de maladies professionnelles concernant plusieurs affections (dénommées syndromes) et figurant sur un même tableau.

« En effet, jusqu'alors, lorsqu'une déclaration de maladie professionnelle concernait plusieurs syndromes relevant d'un même tableau, les instructions prévoyaient de gérer une seule maladie. A partir de 2007, le code « multi-syndromes » est abandonné, les MP sont alors traitées syndrome par syndrome¹. »

L'impact de cette modification dans la comptabilisation des MP a trouvé son plein effet en 2008 au niveau national tandis qu'en Bretagne, les conséquences de ce changement ont impacté véritablement les statistiques à partir de l'année 2009. Ainsi, un quart de la hausse du nombre des MP en Bretagne entre 2008 et 2009 s'explique par la nouvelle comptabilisation². Toutefois, les instances, au niveau national comme au niveau régional, en dehors de cette modification réglementaire, s'accordent sur le constat préoccupant posé par l'augmentation importante des MP affectant les salariés du régime général.

¹ Rapport de gestion de l'assurance maladie – 2009, Données nationales AT/MP issues des bases annuelles SGE TAPR sur les 9 comités techniques nationaux y compris bureaux et sièges sociaux, catégories professionnelles particulières et compte spécial.

² Carsat Bretagne - Dossier de presse « Accidents du travail et maladies professionnelles en Bretagne – Présentation des statistiques 2009 et de la réforme de la tarification – Rennes, 3/11/2010.

DEFINITIONS

■ Les événements

Les accidents du travail (AT) :

« Est considéré comme accident du travail, quelle qu'en soit la cause, l'accident survenu par le fait ou à l'occasion du travail à toute personne salariée ou travaillant, à quelque titre ou en quelque lieu que ce soit, pour un ou plusieurs employeurs ou chefs d'entreprise. »

Extrait Article L411-1 du Code de la Sécurité Sociale.

Les accidents de trajet (TJ) :

« est également considéré comme accidents du travail, [...] l'accident survenu à un travailleur, [...], pendant le trajet d'aller et de retour entre :

- La résidence principale, une résidence secondaire présentant un caractère de stabilité ou tout autre lieu où le travailleur se rend de façon habituelle pour des motifs d'ordre familial et le lieu du travail. Ce trajet peut ne pas être le plus direct lorsque le détour effectué est rendu nécessaire dans le cadre d'un co-voiturage régulier ;
- Le lieu du travail et le restaurant, la cantine ou, d'une manière plus générale, le lieu où le travailleur prend habituellement ses repas, et dans la mesure où le parcours n'a pas été interrompu ou détourné pour un motif dicté par l'intérêt personnel et étranger aux nécessités essentielles de la vie courante ou indépendant de l'emploi. »

Extrait Article L411-2 du code de la sécurité sociale.

Les maladies professionnelles (MP) :

« Une maladie est dite « professionnelle » si elle est la conséquence directe de l'exposition d'un travailleur à un risque physique, chimique ou biologique, ou résulte des conditions dans lesquelles il exerce son activité professionnelle. » Selon l'article L461-1 du Code de la Sécurité Sociale, « Est présumée d'origine professionnelle toute maladie désignée dans un tableau de maladies professionnelles et contractée dans les conditions mentionnées à ce tableau. Si une ou plusieurs conditions tenant au délai de prise en charge, à la durée d'exposition ou à la liste limitative des travaux ne sont pas remplies, la maladie telle qu'elle est désignée dans un tableau de maladies professionnelles peut être reconnue d'origine professionnelle lorsqu'il est établi qu'elle est directement causée par le travail habituel de la victime. Peut être également reconnue d'origine professionnelle une maladie caractérisée non désignée dans un tableau de maladies professionnelles lorsqu'il est établi qu'elle est essentiellement et directement causée par le travail habituel de la victime et qu'elle entraîne le décès de celle-ci ou une incapacité permanente [...] »

Les tableaux de référence des MP sont au nombre de 112 pour le régime général. Ces tableaux sont remis à jour et évoluent régulièrement au fur et à mesure de l'avancée des connaissances (cf. annexe 1).

DEFINITIONS

■ Les indicateurs utilisés

- **L'indice de fréquence** représente le nombre d'événements (AT, TJ, MP) pour 1 000 salariés.
- **Le taux de fréquence** représente le nombre d'événements par millions d'heures travaillées.
- **Le taux de gravité** représente le nombre d'indemnités journalières pour 1 000 heures travaillées.

ÉLÉMENTS MÉTHODOLOGIQUES

Les nomenclatures utilisées

Les regroupements par **Comité Technique National** (CTN) permettent d'effectuer des comparaisons selon les branches d'activité entre les statistiques régionales et les statistiques nationales. Cette classification organisée par CTN est utilisée afin d'aider les conseils d'administration dans la gestion des accidents du travail, des accidents de trajet et des maladies professionnelles. **Cette catégorisation de l'activité est utilisée dans la partie 1** pour étudier les salariés du régime général et comparer la sinistralité et les maladies professionnelles en Bretagne et en France.

La **Nomenclature des Activités Françaises** (NAF) est une classification utilisée par l'Insee pour codifier les entreprises selon leur activité principale. Cette nomenclature a été révisée une seconde fois en 2008 et a succédé à la NAF révisée de 2003. Le premier niveau de la NAF comporte 21 sections qui elles-mêmes peuvent être regroupées selon 5 grands secteurs d'activité (cf. annexe 2).

Dans la partie 2, les résultats portant sur les salariés du régime général ainsi que la sinistralité et les maladies professionnelles sont présentés selon la NAF en 5 grands secteurs (hors agriculture).

Dans la partie 3, les portraits des zones d'emploi s'appuient sur la NAF en 21 sections.

Les zones d'emploi

Les cartographies réalisées dans le tableau de bord sont réalisées selon le découpage géographique des zones d'emploi en Bretagne redéfini en 2010.

Ce découpage géographique est basé sur le critère d'attraction maximale entre communes de résidence et communes de travail. Les 18 zones ainsi constituées expriment d'une certaine façon les espaces de vie et de circulation de la population et constituent une partition du territoire adaptée aux études locales sur l'emploi et son environnement.

La cartographie des indicateurs

Les cartes présentées dans le tableau de bord utilisent deux méthodologies de découpage en classes afin de s'abstraire d'un jugement arbitraire. Les deux méthodes suivantes ont été retenues, la première pour la représentation des nombres absolus et la seconde pour celle des indicateurs relatifs à la sinistralité et aux maladies professionnelles.

1-Discrétisation en quantiles pour les effectifs

Cette méthode consiste en un partitionnement en 4 classes contenant chacune la même proportion de zones d'emploi.

2-Discrétisation selon les moyennes emboîtées

Cette méthode consiste en des partitionnements successifs des zones d'emploi selon la moyenne arithmétique. Ainsi, l'ensemble des zones d'emploi est divisé selon deux sous-ensembles répartis autour de la moyenne. L'opération est ensuite répétée sur les deux sous-ensembles en calculant leurs moyennes respectives permettant au final d'obtenir 4 classes. L'avantage de cette méthode repose sur le fait qu'elle fournit un découpage cohérent quelle que soit la distribution statistique de la variable.

Pour en savoir plus

L'Insee vient de faire paraître au 1^{er} octobre 2012, **L'atlas des zones d'emploi 2010**, qui illustre 30 indicateurs relatifs aux caractéristiques démographiques, de revenus, d'emploi et d'activité³. Par ailleurs, pour chaque zone d'emploi, l'Insee propose l'accès à des dossiers complets réactualisés au mois de juin 2012, à l'image des précédents tableaux de bord des zones d'emploi de Bretagne, permettant de disposer de données de référence les plus récentes sur plusieurs thèmes : chiffres-clés, évolution et structure de la population, emploi salarié, chômage et marché du travail, appareil productif et démographie des entreprises⁴.

³ Cette publication est disponible en ligne sur le site de l'Insee à l'adresse suivante : http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?reg_id=0&ref_id=atlas-zone-emploi-2010

⁴ Ces dossiers sont accessibles en ligne à l'adresse suivante en sélectionnant le niveau « zone d'emploi » puis en indiquant le nom du territoire recherché : <http://www.insee.fr/fr/bases-de-donnees/default.asp?page=statistiques-locales/chiffres-cles.htm>

1 Éléments de cadrage

Au-delà de l'objectif principal de l'étude qui concerne l'approche infra régionale de la santé des salariés du régime général dans les zones d'emploi en Bretagne, il paraissait intéressant d'introduire le document par des éléments de cadrage socioéconomique, démographique et de sinistralité afin de resituer la Bretagne dans le contexte national.

Si l'étude des zones d'emploi s'est appuyée sur la répartition des salariés selon leur appartenance à la nomenclature des activités françaises (NAF), cette première partie contextuelle a dû prendre appui sur les regroupements par comités techniques nationaux (CTN) dans le cadre de la comparaison Bretagne/France. La répartition des éléments de sinistralité selon la NAF n'étant pas disponible au niveau national.

- 1.1 Le contexte socioéconomique tous régimes confondus : comparaison Bretagne/France**
- 1.2 L'emploi salarié du régime général en Bretagne**
- 1.3 La sinistralité et les maladies professionnelles - régime général : comparaison Bretagne/France**
 - 1.3.1 Les accidents du travail avec arrêt**
 - 1.3.2 Les accidents de trajet**
 - 1.3.3 Les maladies professionnelles**

La Bretagne : 7^e région de France la plus peuplée

Au 1^{er} janvier 2010, la Bretagne est la 7^e région française la plus peuplée avec 3,2 millions d'habitants, soit 5 % de la population totale en France. En 2009, la densité régionale est de 117 habitants au km² contre 115 en France métropolitaine. Avec une répartition inégale sur le territoire breton, la population bretonne comme les emplois se concentrent principalement le long du littoral et sur le bassin rennais.

Une activité en faible progression, deux fois moins importante qu'au niveau national

Au 1^{er} janvier 2009, la Bretagne compte plus de 1,43 million d'actifs (actifs occupés et chômeurs) âgés de 15 ans à 64 ans. Leur taux d'activité atteint 71,3% en progression de +0,3% depuis 2006.

L'activité féminine reste inférieure à celle des hommes

En Bretagne comme en France, le taux d'activité des femmes reste toujours en deçà du taux masculin. En 2009, il atteint 68,3% chez les bretonnes (68,1% en France), pour un taux masculin de 74,4% (75,7% en France). Parallèlement, l'activité des jeunes de 15 à 24 ans et celle des seniors de 55 à 64 ans est plus faible dans la région qu'en moyenne française, la différence étant plus nettement marquée chez les seniors.

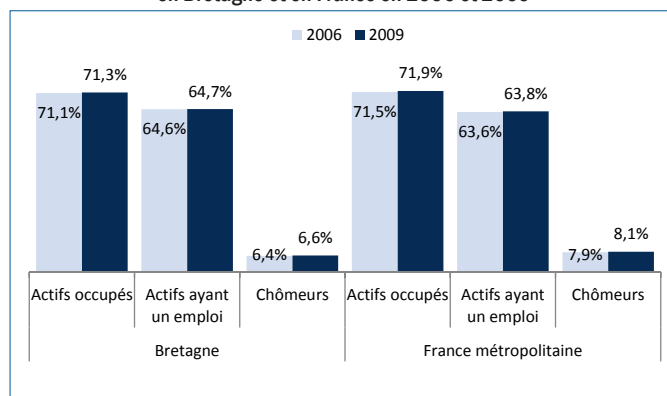
Un taux d'emploi supérieur à la moyenne nationale, principalement du fait des femmes

En 2009, la Bretagne affiche un taux d'emploi supérieur à celui observé en France qui s'explique notamment par la plus grande activité des femmes bretonnes (61,3% contre 59,9% en France). Par ailleurs, on peut aussi observer qu'en Bretagne, si le taux d'emploi des 25-54 ans est supérieur au taux français, la situation s'inverse pour les seniors (55-64 ans). Celui des 15-24 ans étant proche de la moyenne nationale.

Un taux de chômage plus faible en Bretagne qu'en France

Depuis 1999, la région Bretagne est dans une position plus favorable qu'en France avec un taux de chômage inférieur à la moyenne nationale. La Bretagne est au second rang des régions de France les moins touchées par le chômage juste après les Pays de la Loire.

Répartition de la population active de 15 à 64 ans en Bretagne et en France en 2006 et 2009



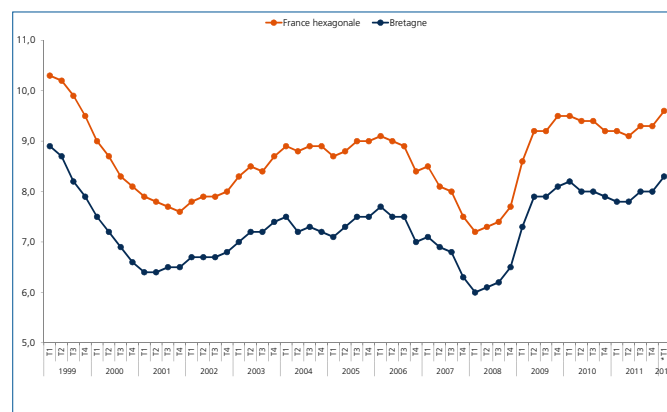
Source : Insee - Recensements de la population 2006 et 2009

Taux d'activité et taux d'emploi de la population de 15 à 64 ans par sexe et âge en Bretagne et en France en 2009

	Taux d'activité		Taux d'emploi	
	Bretagne	France métro.	Bretagne	France métro.
Sexe				
Hommes	74,4%	75,7%	68,1%	67,9%
Femmes	68,3%	68,1%	61,3%	59,9%
Age				
15-24 ans	42,2%	43,6%	33,8%	33,3%
25-54 ans	91,4%	89,9%	84,1%	81,1%
55-64 ans	37,2%	42,0%	34,6%	38,5%
Ensemble	71,3%	71,9%	64,7%	63,8%

Source : Insee - Recensement de la population 2009

Evolution trimestrielle du taux de chômage (en %) depuis 1999*



Source : Insee - Taux de chômage localisés, exploitation ORS Bretagne

*Estimations provisoires au 1^{er} trimestre 2012, données corrigées des variations saisonnières

DEFINITIONS

Le taux d'activité est le rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante.

Le taux d'emploi d'une classe d'individus est calculé en rapportant le nombre d'individus de la classe ayant un emploi au nombre total d'individus dans la classe. Il peut être calculé sur l'ensemble de la population d'un pays, mais on se limite le plus souvent à la population en âge de travailler (généralement définie, en comparaison internationale, comme les personnes âgées de 15 à 64 ans).

Source : <http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/liste-definitions.htm>

Le secteur tertiaire regroupe près de 3 emplois sur 4 en Bretagne

En 2009, 72,4% des emplois appartiennent au secteur tertiaire en Bretagne contre 76,3% en France métropolitaine. Ces emplois regroupent principalement des emplois salariés (91% soit 848 669 emplois). Par ailleurs, l'agriculture, les industries agroalimentaires et la pêche sont proportionnellement plus présentes dans la région qu'en France métropolitaine (5,2% contre 2,9%). Les secteurs de l'Industrie et de la construction sont aussi sensiblement plus représentés en Bretagne, contrairement au secteur des commerces, transports et services divers sous-représenté dans la région (40,4% contre 45,6% en France).

Répartition des emplois selon le secteur d'activité en Bretagne et en France en 2009

Secteur d'activité	Bretagne			France métro.	
	Salariés	Non salariés	Ensemble	%	%
Agriculture	24 742	42 920	67 662	5,2%	2,9%
Industrie	181 292	11 437	192 729	14,9%	13,9%
Construction	77 153	20 717	97 870	7,6%	6,9%
Commerce, transports et services divers	455 290	67 073	522 363	40,4%	45,6%
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	393 279	20 239	413 518	32,0%	30,7%
Ensemble	1 131 756	162 385	1 294 142	100%	100%

Source : Insee – Recensement de la population 2009

Plus d'ouvriers et d'agriculteurs qu'en moyenne nationale

Au 1^{er} janvier 2009, la Bretagne compte 25,3% d'ouvriers et 3,3% d'agriculteurs, proportions supérieures à celles observées au niveau national (respectivement 22,4% et 1,8%). A l'inverse, les cadres et professions intellectuelles supérieures ainsi que les professions intermédiaires sont un peu moins représentées dans la région qu'en France.

Répartition de la population active ayant un emploi selon les catégories socioprofessionnelles en Bretagne et en France en 2009

Catégories socioprofessionnelles	Bretagne		France métropolitaine	
	Effectifs	%	Effectifs	%
Agriculteurs exploitants	43 330	3,3%	473 772	1,8%
Artisans, commerçants, chefs entreprise	82 432	6,4%	1 530 661	5,9%
Cadres, professions intellectuelles sup.	169 206	13,0%	4 219 377	16,3%
Professions intermédiaires	314 245	24,2%	6 496 501	25,1%
Employés	360 829	27,8%	7 330 006	28,4%
Ouvriers	328 003	25,3%	5 802 978	22,4%
Ensemble	1 298 042	100%	25 853 297	100%

Source : Insee – Recensement de la population 2009

■ L'EMPLOI INTÉrimAIRE EN BRETAGNE

Au 2^{ème} trimestre 2012, la Bretagne compte près de 30 400 emplois intérimaires (en ETP), ce qui représente une baisse de -7,2% par rapport au même trimestre de l'année précédente (soit une perte de plus de 2 300 emplois en équivalent temps plein). Le recul de l'activité intérimaire affecte toutes les catégories socioprofessionnelles et tous les secteurs d'activité. Les baisses les plus importantes sont observées chez les ouvriers qualifiés et dans l'industrie (hors industrie agroalimentaire).

L'activité intérimaire se caractérise par une forte prédominance masculine (71,5%) et concerne pour près de la moitié (46,3%) des personnes âgées de moins de 30 ans. L'industrie représente plus de la moitié du volume de travail temporaire, notamment en raison de l'importance des industries agroalimentaires qui constituent le premier secteur intérimaire en Bretagne avec plus du quart des emplois concernés.

Source : Direccte Bretagne, L'intérim en Bretagne au 2^{ème} trimestre 2012, Données brutes, Septembre 2012.

Une croissance de l'emploi salarié du régime général équivalente en Bretagne et au niveau national

En 2010, la Bretagne regroupe 4,5% des emplois salariés nationaux du régime général (proportion relativement stable depuis 2008). Cette proportion, proche en 2010 de celle du poids régional des heures travaillées, témoigne d'une croissance régionale annuelle 2009-2010 des emplois d'environ + 1,2% équivalente à celle observée en France (+ 1,1%).

Emploi dans le régime général en Bretagne - Nombre de salariés et d'heures travaillées

	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 2009/2010
Nombre de salariés	792 906	822 930	827 431	824 823	834 592	+1,2%
Part dans le national	3,9%	4,0%	4,4%	4,5%	4,5%	-
Nombre d'heures travaillées en millions	1 216	1 262	1 283	1 270	1 292	+1,7%
Part dans le national	4,5%	4,5%	4,5%	4,6%	4,6%	-

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Une dynamique variable selon les CTN

Entre 2009 et 2010, en Bretagne comme au niveau national, les secteurs d'activité les plus dynamiques (à l'exception du CTN Z) sont les activités de service I (banques, assurances, administration,...) et les activités de services II (santé, nettoyage,...) et travail temporaire. La région affiche une progression plus importante qu'au niveau national pour les activités de service II et travail temporaire (+5% contre +3% au niveau national) et moindre pour les activités de service I (+2,8% contre +4,2%). Par ailleurs, le secteur de l'alimentation croît dans des proportions quasiment équivalentes en Bretagne et au niveau national (respectivement +1,3% et +1,5%).

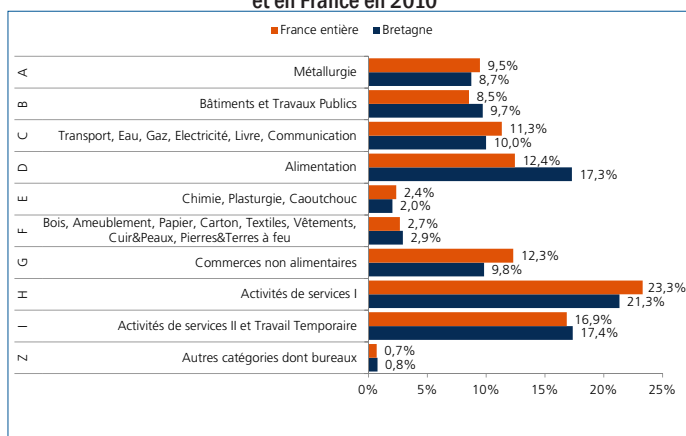
L'emploi du régime général en Bretagne selon les Comités Techniques Nationaux (CTN) - Nombre de salariés

CTN	Libellé CTN	Bretagne					Evolution 2009/2010 en %	
		2006	2007	2008	2009	2010	Bretagne	France
A	Métallurgie	4 790	4 939	4 487	75 506	72 968	-3,4	-3,7
B	Bâtiments et Travaux Publics	154 683	152 474	147 211	82 415	81 050	-1,7	-0,6
C	Transport, Eau, Gaz, Electricité, Livre, Communication	132 934	148 877	157 555	83 067	83 473	+0,5	+0,6
D	Alimentation	80 206	83 829	84 064	142 528	144 374	+1,3	+1,5
E	Chimie, Plasturgie, Caoutchouc	27 092	26 918	26 499	17 107	16 999	-0,6	-2,7
F	Bois, Ameublement, Papier, Carton, Textiles, Vêtements, Cuir&Peaux, Pierres&Terres à feu	18 171	17 969	17 934	25 191	24 407	-3,1	-4,4
G	Commerces non alimentaires	139 148	142 613	142 547	82 414	81 961	-0,5	-0,4
H	Activités de services I	77 705	81 672	83 481	173 248	178 096	+2,8	+4,2
I	Activités de services II et Travail Temporaire	79 200	84 147	85 078	138 005	144 904	+5,0	+3,0
Z	Autres catégories dont bureaux	78 977	79 492	78 575	5 342	6 360	+19,1	+9,7
Total	Ensemble des CTN	792 906	822 930	827 431	824 823	834 592	+1,2	+1,1

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

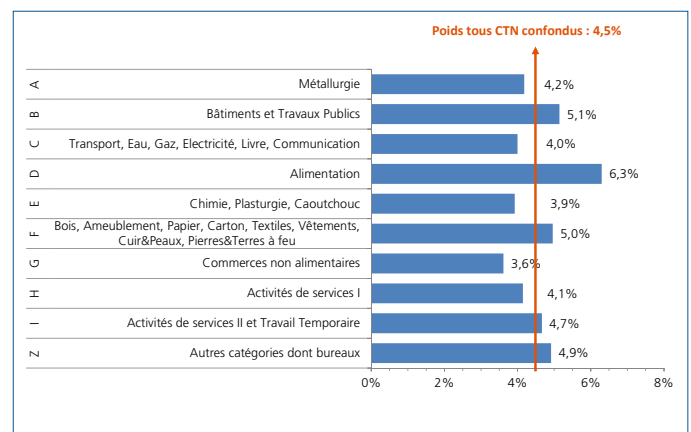
La répartition des effectifs de salariés du régime général selon les CTN est relativement proche en Bretagne et au niveau national. Toutefois, la région se distingue par une surreprésentation dans le secteur de l'alimentation et dans une moindre mesure dans celui du BTP et des activités de services II et travail temporaire. Ces particularités régionales sont aussi observables via le poids de l'emploi régional dans le national selon le CTN.

Répartition en % de l'emploi salarié selon les CTN en Bretagne et en France en 2010



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Poids de l'emploi régional dans le national selon les CTN en 2010



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

■ DÉFINITIONS

■ Les événements

Les accidents du travail (AT) :

« Est considéré comme accident du travail, quelle qu'en soit la cause, l'accident survenu par le fait ou à l'occasion du travail à toute personne salariée ou travaillant, à quelque titre ou en quelque lieu que ce soit, pour un ou plusieurs employeurs ou chefs d'entreprise. »

Extrait Article L411-1 du Code de la Sécurité Sociale.

Les accidents de trajet (TJ) :

« est également considéré comme accident du travail, [...] l'accident survenu à un travailleur, [...], pendant le trajet d'aller et de retour entre :

- La résidence principale, une résidence secondaire présentant un caractère de stabilité ou tout autre lieu où le travailleur se rend de façon habituelle pour des motifs d'ordre familial et le lieu du travail. Ce trajet peut ne pas être le plus direct lorsque le détour effectué est rendu nécessaire dans le cadre d'un covoiturage régulier ;
- Le lieu du travail et le restaurant, la cantine ou, d'une manière plus générale, le lieu où le travailleur prend habituellement ses repas, et dans la mesure où le parcours n'a pas été interrompu ou détourné pour un motif dicté par l'intérêt personnel et étranger aux nécessités essentielles de la vie courante ou indépendant de l'emploi. »

Extrait Article L411-2 du code de la sécurité sociale.

Les maladies professionnelles (MP) :

« Une maladie est dite « professionnelle » si elle est la conséquence directe de l'exposition d'un travailleur à un risque physique, chimique ou biologique, ou résulte des conditions dans lesquelles il exerce son activité professionnelle. » Selon l'Article L461-1 du Code de la Sécurité Sociale, « Est présumée d'origine professionnelle toute maladie désignée dans un tableau de maladies professionnelles et contractée dans les conditions mentionnées à ce tableau. Si une ou plusieurs conditions tenant au délai de prise en charge, à la durée d'exposition ou à la liste limitative des travaux ne sont pas remplies, la maladie telle qu'elle est désignée dans un tableau de maladies professionnelles peut être reconnue d'origine professionnelle lorsqu'il est établi qu'elle est directement causée par le travail habituel de la victime. Peut être également reconnue d'origine professionnelle une maladie caractérisée non désignée dans un tableau de maladies professionnelles lorsqu'il est établi qu'elle est essentiellement et directement causée par le travail habituel de la victime et qu'elle entraîne le décès de celle-ci ou une incapacité permanente [...]. »

Les tableaux de référence des MP sont au nombre de 112 pour le régime général. Ces tableaux sont remis à jour et évoluent régulièrement au fur et à mesure de l'avancée des connaissances (cf. annexe 1).

■ Les indicateurs utilisés

- L'indice de fréquence représente le nombre d'événements (AT, TJ, MP) pour 1 000 salariés.
- Le taux de fréquence représente le nombre d'événements par millions d'heures travaillées.
- Le taux de gravité représente le nombre d'indemnités journalières pour 1 000 heures travaillées.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL AVEC ARRÊT (AT)

Plus de 36 000 accidents du travail dans la région...

En 2010, 36 050 accidents du travail avec arrêt ont été recensés en Bretagne dont 641 (soit 2%) ont entraîné une incapacité permanente, ces derniers étant en augmentation de près de 6% vis-à-vis de l'année précédente.

...Soit une plus grande fréquence des accidents du travail en Bretagne qu'en France

En 2010, la Bretagne affiche un indice de fréquence supérieur de près de 20% à la moyenne nationale. Cette situation régionale défavorable et continue dans le temps malgré une baisse de 10% sur la période 2006-2010 (comparable à la baisse française).

...Mais des évolutions contrastées selon les CTN

En 2010, au regard des effectifs des salariés et malgré une baisse régionale du nombre d'événements entre 2009 et 2010 dans ces secteurs, les accidents du travail avec arrêt sont fortement surreprésentés dans les secteurs du BTP et de l'alimentation et dans une moindre mesure dans les activités de service II et travail temporaire ainsi que dans le transport.

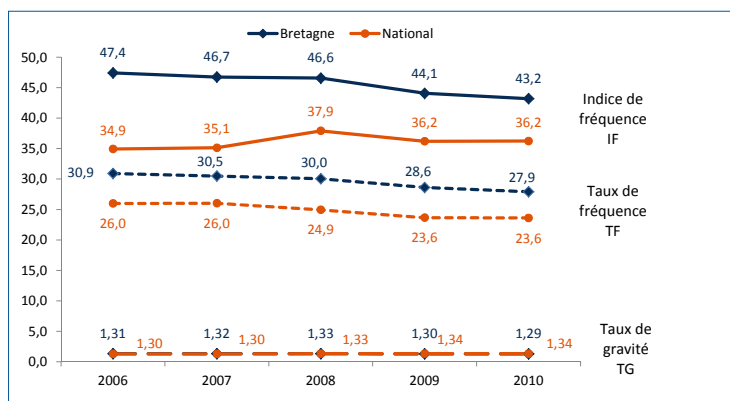
Nombre d'accidents du travail avec arrêt en Bretagne

Accidents du travail avec arrêt (AT)	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 2009/2010
Nombre d'AT	37 593	38 463	38 533	36 356	36 050	-0,8%
dont AT avec IPP>10%	775	662	627	606	641	+5,8%
dont AT mortels	31	21	26	43	41	-4,7%
Nombre d'U*	1 596	1 662	1 705	1 653	1 666	+0,8%

Source : Carsat Bretagne, exploitation Bretagne

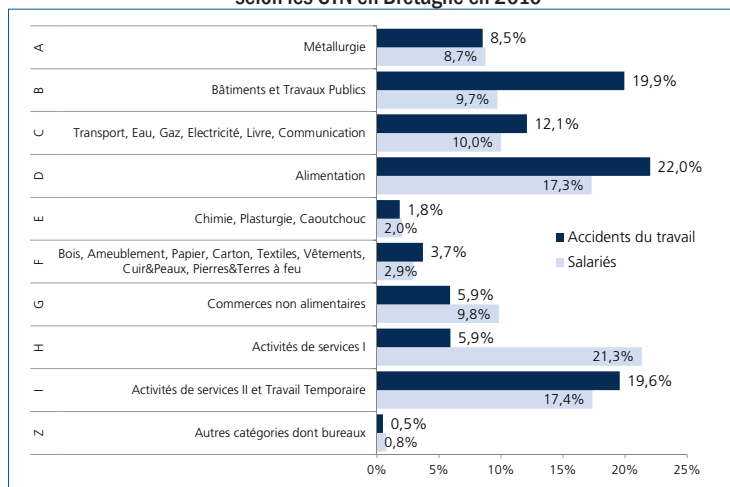
* U : indemnités journalières

Évolution des indicateurs relatifs aux accidents du travail avec arrêt en Bretagne et en France



Source : Carsat Bretagne, exploitation Bretagne

Répartition des accidents du travail et des effectifs de salariés selon les CTN en Bretagne en 2010



Source : Carsat Bretagne, exploitation Bretagne

Nombre d'accidents du travail avec arrêt selon les CTN en Bretagne

CTN	Libellé CTN	Bretagne					Evolution 2009/2010 en %	
		2006	2007	2008	2009	2010	Bretagne	France
A	Métallurgie	3 425	3 459	3 573	3 284	3 072	-6,5	-3,4
B	Bâtiments et Travaux Publics	7 412	7 905	8 126	7 627	7 189	-5,7	-4,1
C	Transport, Eau, Gaz, Electricité, Livre, Communication	4 231	4 271	4 266	4 206	4 356	+3,6	+3,4
D	Alimentation	8 435	8 445	8 339	8 132	7 939	-2,4	+0,5
E	Chimie, Plasturgie, Caoutchouc	769	744	710	599	663	+10,7	+1,1
F	Bois, Ameublement, Papier, Carton, Textiles, Vêtements, Cuir&Peaux, Pierres&Terres à feu	1 655	1 708	1 629	1 443	1 339	-7,2	-1,5
G	Commerces non alimentaires	2 327	2 204	2 195	2 179	2 125	-2,5	+0,3
H	Activités de services I	1 864	1 920	1 817	2 068	2 136	+3,3	+6,4
I	Activités de services II et Travail Temporaire	7 382	7 712	7 778	6 676	7 055	+5,7	+6,6
Z	Autres catégories dont bureaux	93	95	100	142	176	+23,9	+9,6
Ensemble des CTN		37 593	38 463	38 533	36 356	36 050	-0,8	+1,2

Source : Carsat Bretagne, exploitation Bretagne

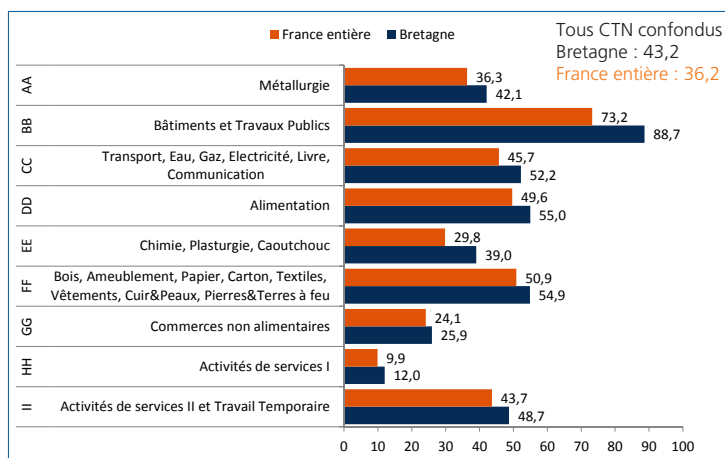
LES ACCIDENTS DU TRAVAIL AVEC ARRÊT (AT)

La Bretagne : une fréquence des accidents du travail plus élevée dans toutes les branches d'activité

Quel que soit le CTN, la Bretagne présente en 2010 des indices de fréquence des accidents du travail supérieurs à ceux observés au niveau national. Les trois secteurs qui affichent les écarts les plus importants avec la moyenne nationale sont :

- Le secteur de la chimie, plasturgie, caoutchouc avec une fréquence supérieure de +31%,
- Le secteur du BTP : +21%,
- Le secteur des activités de services : +21%.

Indice de fréquence des accidents du travail avec arrêt selon les CTN en 2010
(hors CTN Z) en Bretagne et en France

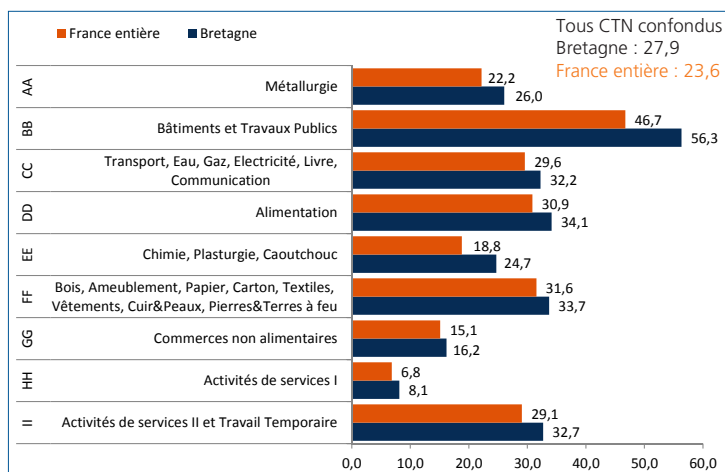


Source : Carsat Bretagne, exploitation Bretagne

Le BTP : le secteur d'activité proportionnellement le plus touché par les accidents du travail en Bretagne comme en France

En 2010, le risque d'accidents du travail avec arrêt varie fortement selon les branches d'activité. Le BTP apparaît au 1^{er} rang des secteurs les plus accidentogènes avec un indice de fréquence plus de 7 fois supérieur à celui du secteur I qui se distingue par la fréquence la plus faible.

Taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt selon les CTN en 2010
(hors CTN Z) en Bretagne et en France

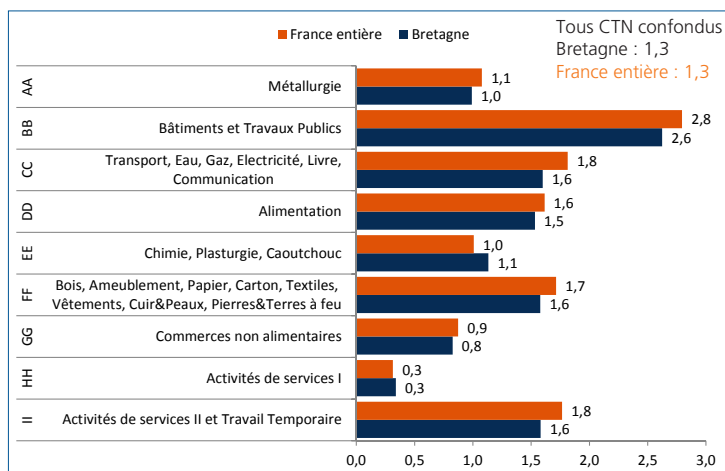


Source : Carsat Bretagne, exploitation Bretagne

Avec cependant une gravité des accidents du travail moindre ou comparable à la moyenne nationale

Si les accidents du travail sont proportionnellement plus fréquents dans la région et dans tous les CTN, leur gravité apparaît, en revanche, moindre ou comparable à celle observée en moyenne française.

Taux de gravité des accidents du travail avec arrêt selon les CTN en 2010
(hors CTN Z) en Bretagne et en France



Source : Carsat Bretagne, exploitation Bretagne

LES ACCIDENTS DE TRAJET (TJ)

En 2010, près de 4 000 accidents de trajet en Bretagne...

En 2010, 3 983 accidents de trajet ont été dénombrés en Bretagne dont 87 (soit 2%) ayant provoqué une incapacité permanente. Ce chiffre est en forte progression par rapport à 2009 (+8,4%) et la croissance apparaît deux fois plus importante dans la région qu'au niveau national.

...Soit une moindre fréquence des accidents de trajet en Bretagne qu'en France

En 2010, la Bretagne affiche un indice de fréquence inférieur de près de 10% à la moyenne nationale malgré une hausse de 26% sur la période 2006-2010 en région (légèrement inférieure à la hausse de 29% observée au niveau national). Cette situation régionale favorable et continue dans le temps s'observe quel que soit l'indicateur pris en compte.

Des évolutions variables selon les CTN

En 2010, au regard des effectifs de salariés et conjointement à une hausse régionale du nombre d'événements dans ces secteurs, les accidents de trajet sont fortement surreprésentés dans les secteurs de l'alimentation et des activités de service II et travail temporaire.

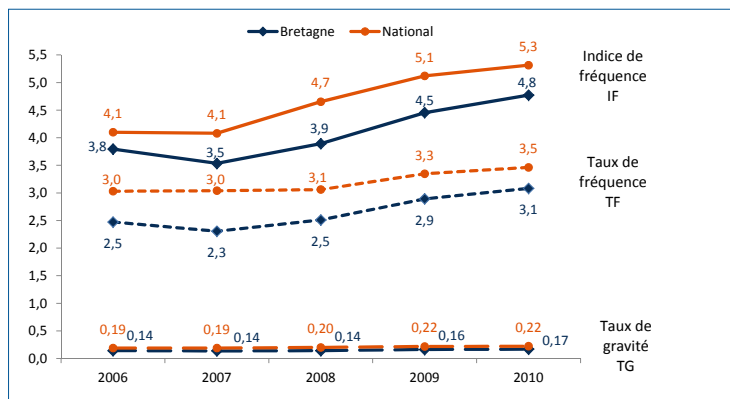
Nombre d'accidents de trajet avec arrêt en Bretagne

Accidents de trajet (TJ)	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 2009/2010
Nombre de TJ	3 008	2 909	3 220	3 674	3 983	+8,4%
dont TJ avec IPP>10%	112	89	86	87	87	-
dont TJ mortels	22	22	16	21	16	-23,8%
Nombre de TJ*	173	173	184	206	217	+5,5%

Source : Carsat Bretagne, exploitation Bretagne

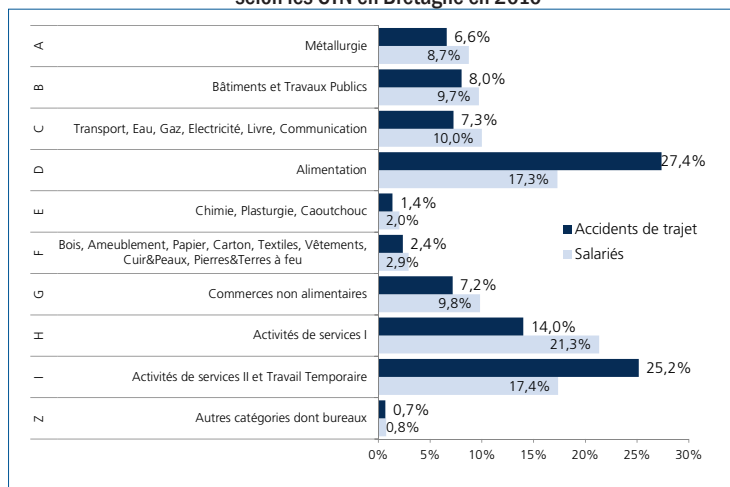
* U : indemnités journalières

Évolution des indicateurs relatifs aux accidents de trajet avec arrêt en Bretagne et en France



Source : Carsat Bretagne, exploitation Bretagne

Répartition des accidents de trajet et des effectifs de salariés selon les CTN en Bretagne en 2010



Source : Carsat Bretagne, exploitation Bretagne

Nombre d'accidents de trajet avec arrêt selon les CTN en Bretagne

CTN	Libellé CTN	Bretagne					Evolution 2009/2010 en %	
		2006	2007	2008	2009	2010	Bretagne	France
AA	Métallurgie	232	231	261	286	263	-8,0	-2,9
BB	Bâtiments et Travaux Publics	236	301	361	345	320	-7,2	-2,2
CC	Transport, Eau, Gaz, Electricité, Livre, Communication	249	230	242	258	289	+12,0	+3,6
DD	Alimentation	684	692	763	917	1 090	+18,9	+4,9
EE	Chimie, Plasturgie, Caoutchouc	46	55	52	62	54	-12,9	+0,4
FF	Bois, Ameublement, Papier, Carton, Textiles, Vêtements, Cuir&Peaux, Pierres&Terres à feu	85	88	83	102	94	-7,8	-5,2
GG	Commerces non alimentaires	273	204	278	305	286	-6,2	+2,8
HH	Activités de services I	393	344	341	495	558	+12,7	+7,2
II	Activités de services II et Travail Temporaire	800	756	834	893	1 002	+12,2	+10,8
ZZ	Autres catégories dont bureaux	10	8	5	11	27	+145,5	+12,3
Ensemble des CTN		3 008	2 909	3 220	3 674	3 983	+8,4	+4,9

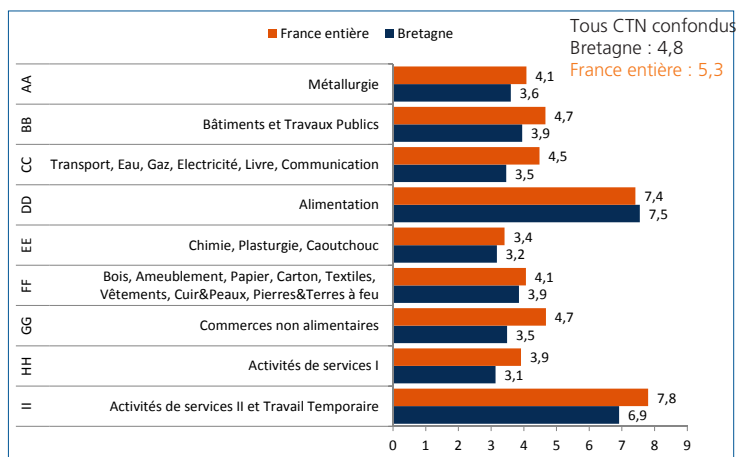
Source : Carsat Bretagne, exploitation Bretagne

LES ACCIDENTS DE TRAJET (TJ)

L'alimentation : le secteur d'activité proportionnellement le plus touché par les accidents de trajet en Bretagne

En 2010, l'amplitude des fréquences des accidents de trajet selon le CTN apparaît plus homogène que pour les accidents de travail. En Bretagne comme au niveau national, deux secteurs d'activité se démarquent avec une fréquence des accidents de trajet relativement proche et nettement supérieure comparativement aux autres secteurs. Il s'agit du secteur de l'alimentation et du secteur des activités de services II et travail temporaire dont les fréquences sont environ deux fois supérieures à celle des activités de service I qui se distingue par la fréquence la plus faible.

Indice de fréquence des accidents de trajet selon les CTN en 2010
(hors CTN Z) en Bretagne et en France

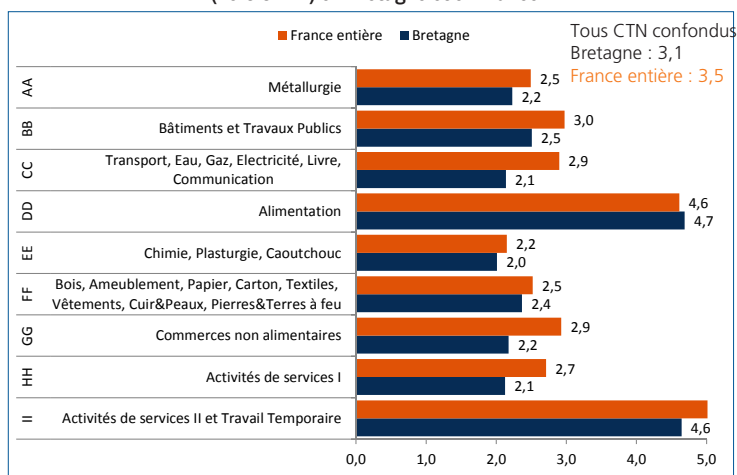


Source : Carsat Bretagne, exploitation Bretagne

La Bretagne : une moindre fréquence des accidents de trajet dans la plupart des secteurs

A l'exception des secteurs de l'alimentation, les autres secteurs affichent tous en Bretagne en 2010 des fréquences d'accidents de trajet comparables ou moindres vis-à-vis de la moyenne française. Les secteurs des commerces non alimentaires, du transport et des activités de services I sont notamment en situation plus favorables avec des indices inférieurs de 20 à 25% à ce qui peut s'observer au niveau national.

Taux de fréquence des accidents de trajet selon les CTN en 2010
(hors CTN Z) en Bretagne et en France

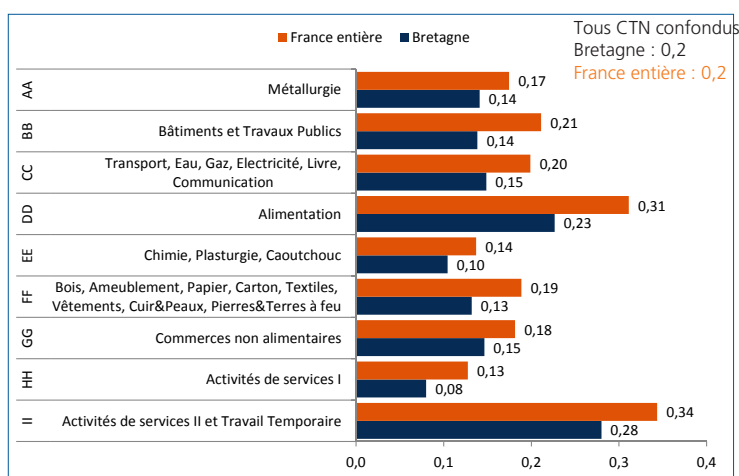


Source : Carsat Bretagne, exploitation Bretagne

Une gravité elle aussi moindre ou peu différente de celle relevée au niveau national

En 2010, pour l'ensemble des secteurs d'activité, la région présente des taux de gravité des accidents de trajet systématiquement inférieurs à ceux observés au niveau national. Toutefois, ce constat est à relativiser compte-tenu de la faiblesse des taux.

Taux de gravité des accidents de trajet selon les CTN en 2010
(hors CTN Z) en Bretagne et en France



Source : Carsat Bretagne, exploitation Bretagne

LES MALADIES PROFESSIONNELLES (MP)

Plus de 4 500 maladies professionnelles en Bretagne...

En 2010, 4 579 maladies professionnelles ont été dénombrées en Bretagne dont 536 (12%) ont entraîné une incapacité permanente, ces dernières étant en forte croissance (+ 15%) vis-à-vis de l'année précédente.

...Une problématique 2 fois plus fréquente en Bretagne qu'en France

En 2010, la Bretagne affiche un indice de fréquence plus de deux fois supérieur à la moyenne nationale après des périodes successives de baisse et de hausse entre 2006 et 2010.

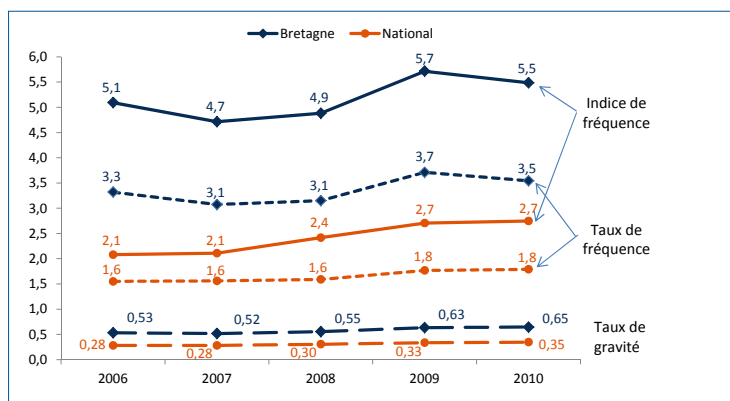
Nombre de maladies professionnelles en Bretagne

Maladies professionnelles (MP)	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 2009/2010
Nombre de MP	4 038	3 880	4 040	4 714	4 579	-2,9%
dont MP avec IPP>10%	563	417	417	467	536	+14,8%
dont décès	4	4	5	12	6	-50,0%
Nombre d'U*	645	652	709	804	833	+3,7%

Source : Carsat Bretagne, exploitation Bretagne

* U : indemnités journalières

Évolution des indicateurs relatifs aux maladies professionnelles en Bretagne et en France

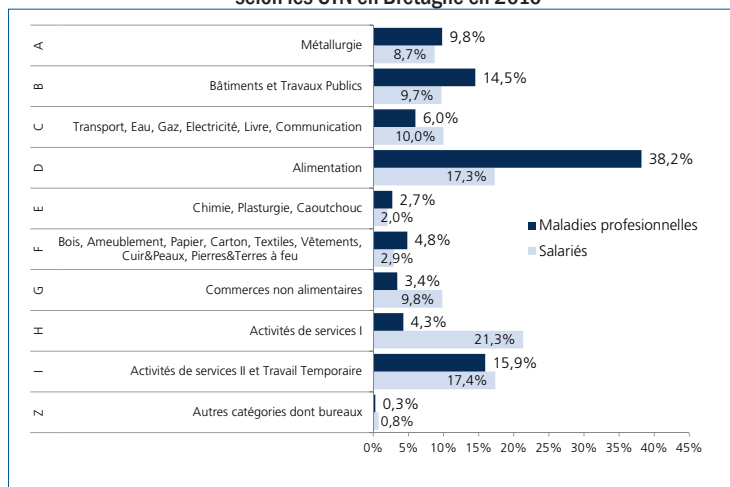


Source : Carsat Bretagne, exploitation Bretagne

Des évolutions variables selon les CTN

En 2010, au regard des effectifs de salariés et malgré une baisse régionale du nombre d'événements entre 2009 et 2010 dans ces secteurs (contrairement à la tendance observée au niveau national), les maladies professionnelles sont fortement surreprésentées dans les secteurs de l'alimentation et du BTP.

Répartition des maladies professionnelles et des effectifs de salariés selon les CTN en Bretagne en 2010



Source : Carsat Bretagne, exploitation Bretagne

Nombre de maladies professionnelles selon les CTN en Bretagne

CTN	Libellé CTN	Bretagne					Evolution 2009/2010 en %	
		2006	2007	2008	2009	2010	Bretagne	France
AA	Métallurgie	434	411	381	452	449	-0,7	+3,4
BB	Bâtiments et Travaux Publics	599	617	556	694	665	-4,2	+2,6
CC	Transport, Eau, Gaz, Electricité, Livre, Communication	228	198	218	284	275	-3,2	+10,7
DD	Alimentation	1 461	1 371	1 621	1 812	1 749	-3,5	+4,6
EE	Chimie, Plasturgie, Caoutchouc	113	92	100	134	124	-7,5	-1,0
FF	Bois, Ameublement, Papier, Carton, Textiles, Vêtements, Cuir&Peaux, Pierres&Terres à feu	239	213	188	224	222	-0,9	+8,5
GG	Commerces non alimentaires	160	148	158	172	156	-9,3	+5,3
HH	Activités de services I	202	178	168	205	196	-4,4	+4,3
II	Activités de services II et Travail Temporaire	597	645	641	733	730	-0,4	+6,1
ZZ	Autres catégories dont bureaux	5	7	9	4	13	+225,0	-7,0
Ensemble des CTN		4 038	3 880	4 040	4 714	4 579	-2,9	+2,7

Source : Carsat Bretagne, exploitation Bretagne

LES MALADIES PROFESSIONNELLES (MP)

La Bretagne : une fréquence des maladies professionnelles plus élevée dans tous les secteurs, particulièrement dans l'alimentation

Quel que soit le secteur considéré, la Bretagne affiche des fréquences de maladies professionnelles indemnisées supérieures à celles relevées au niveau national. La différence entre la région et la moyenne française est particulièrement marquée dans 5 secteurs où la fréquence des maladies professionnelles est plus de 2 fois supérieure à celle observée en moyenne française :

- l'alimentation avec une fréquence supérieure de +168% (soit près de trois fois supérieure),
- les activités de services : +160%,
- le transport, eau, gaz, électricité, livre et communication : +150%
- les activités de services II et travail temporaire : +124%
- Le secteur du BTP : +115%.

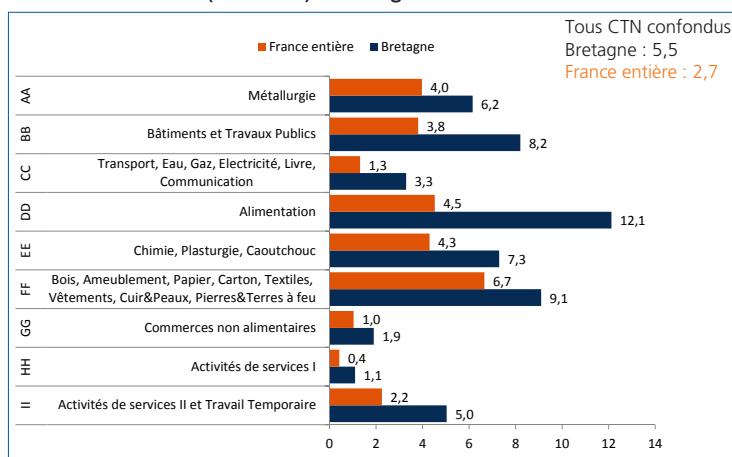
L'alimentation : le secteur d'activité proportionnellement le plus touché par les maladies professionnelles en Bretagne

En 2010, la fréquence des maladies professionnelles indemnisées varie fortement selon les secteurs d'activité. Au 1^{er} rang des secteurs les plus touchés, celui de l'alimentation qui affiche un indice de fréquence 11 fois supérieur à celui des activités de service I qui se distingue par la fréquence la plus faible.

Une gravité elle aussi plus élevée dans tous les secteurs et notamment dans l'alimentation

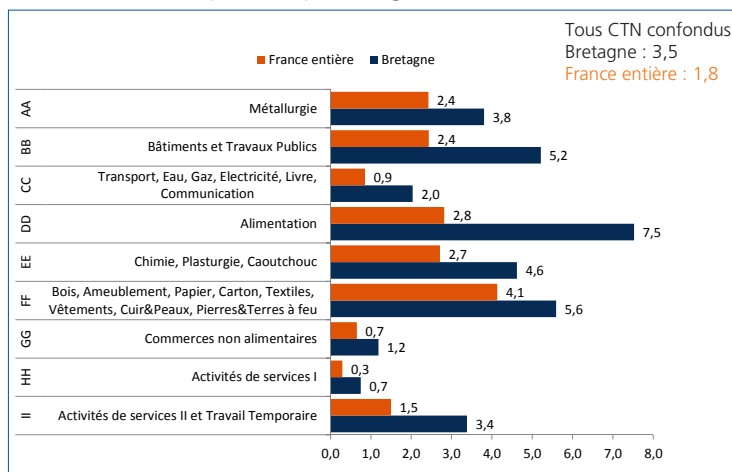
À la fréquence régionale plus élevée des maladies professionnelles une gravité elle même plus importante, et ce quel que soit le secteur considéré. Ce constat vient renforcer la situation particulièrement défavorable de la Bretagne par rapport à la moyenne nationale s'agissant des maladies professionnelles.

Indice de fréquence des maladies professionnelles selon les CTN en 2010 (hors CTN Z) en Bretagne et en France



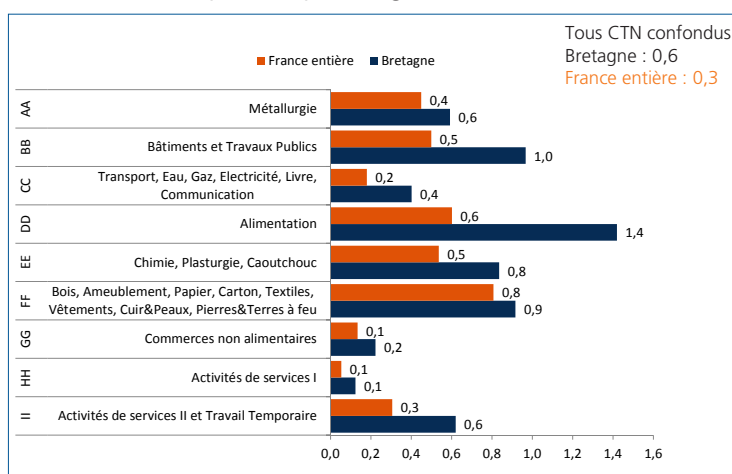
Source : Carsat Bretagne, exploitation Bretagne

Taux de fréquence des maladies professionnelles selon les CTN en 2010 (hors CTN Z) en Bretagne et en France



Source : Carsat Bretagne, exploitation Bretagne

Taux de gravité des maladies professionnelles selon les CTN en 2010 (hors CTN Z) en Bretagne et en France



Source : Carsat Bretagne, exploitation Bretagne

2 Les zones d'emploi en Bretagne : approche comparative

L'étude des zones d'emploi pour les salariés du régime général en Bretagne est organisée en deux grandes parties répondant chacune à un objectif spécifique : une approche comparative (partie 2) suivie d'une approche de type «portraits» (partie 3).

La présente partie qui cible plus spécifiquement l'approche comparative s'appuie, tant pour la caractérisation de l'emploi salarié que pour la sinistralité ou les maladies professionnelles sur la catégorisation NAF de premier niveau, c'est-à-dire regroupée en cinq grands secteurs (hors agriculture).

La partie suivante (portraits) qui présente des analyses plus fines s'appuie pour sa part sur la catégorisation NAF du second niveau comportant 21 sections détaillées.

Les statistiques présentées dans cette partie concernent, à l'exception du chapitre relatif au contexte sociodémographique, uniquement les emplois salariés du régime général.

2.1 Le contexte sociodémographique et économique

2.1.1 La densité

2.1.2 Le chômage

2.1.3 L'activité économique

2.2 Les salariés du régime général en 2010

2.2.1 L'emploi salarié du régime général selon les secteurs d'activité

2.2.2 Les accidents de travail avec arrêt

2.2.3 Les accidents de trajet

2.2.4 Les maladies professionnelles

■ RAPPEL

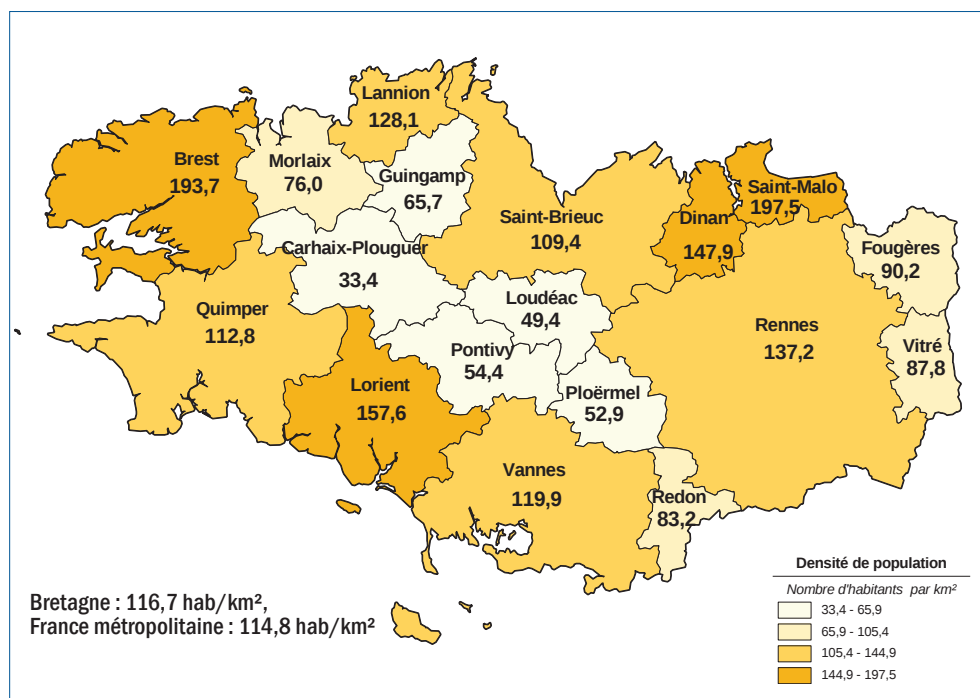
Les zones d'emploi :

Les cartographies présentées dans le tableau de bord sont réalisées selon le découpage géographique des zones d'emploi en Bretagne redéfini en 2010.

Ce découpage géographique est basé sur le critère d'attraction maximale entre communes de résidence et communes de travail. Les 18 zones ainsi constituées expriment d'une certaine façon les espaces de vie et de circulation de la population et constituent une partition du territoire adaptée aux études locales sur l'emploi et son environnement.

LA DENSITÉ

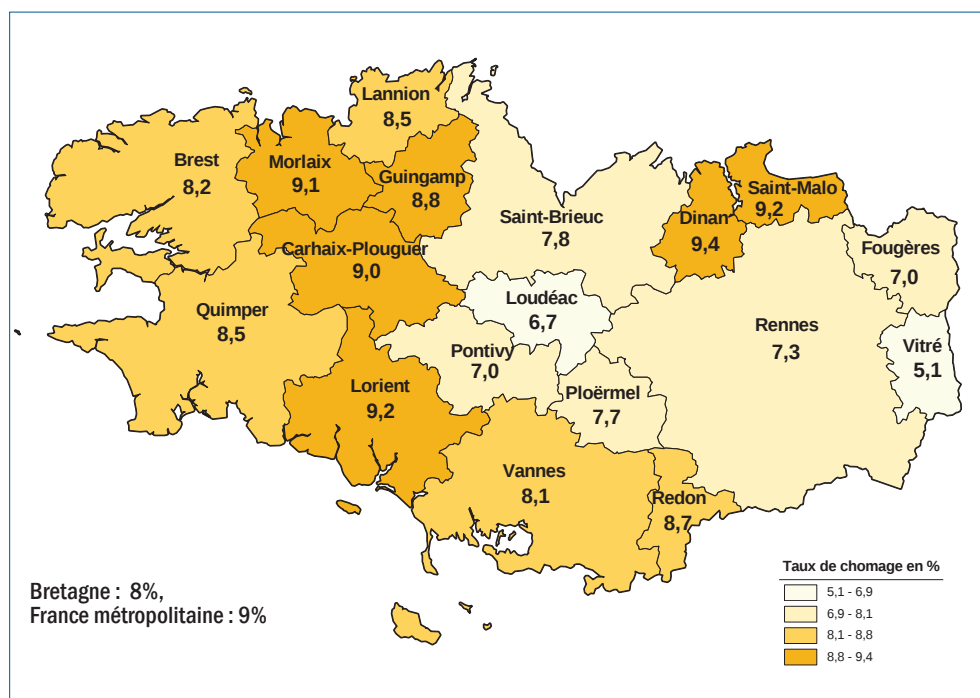
En 2009, avec 117 habitants par km², la Bretagne affiche une densité de population relativement proche de celle de la France métropolitaine (115 hab/km²). Cependant, cette moyenne masque de fortes disparités selon les zones d'emploi. La densité de la population bretonne varie dans une fourchette de 33,4 à 197,5 habitants au kilomètre carré, soit un rapport voisin de un à six. Les zones d'emploi du centre Bretagne présentent les densités les plus faibles. A l'inverse les zones d'emploi du littoral (sauf celle de Morlaix) et le bassin rennais sont parmi les plus densément peuplées. Ce constat est en cohérence avec les dynamiques et les déséquilibres géographiques de peuplement qui ont structuré l'espace breton au fil du temps.

Densité de population au 1^{er} janvier 2009 (hab/km²)

Source : Insee - RP 2009

LE CHÔMAGE

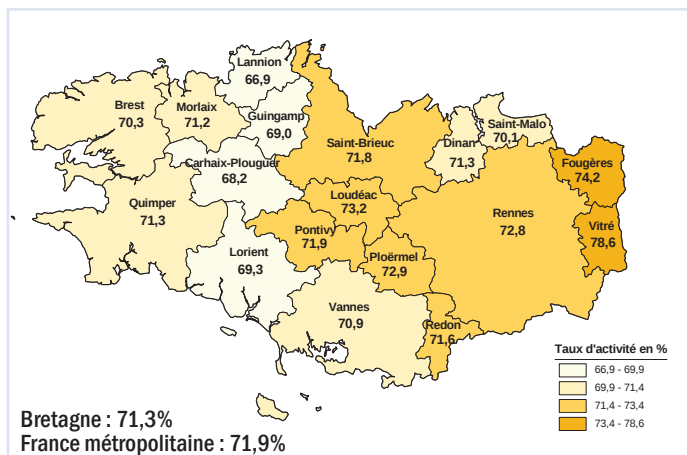
A la fin de l'année 2011, la Bretagne affiche un taux de chômage inférieur à la moyenne française (8% contre 9,3% au niveau national). Bien que le taux de chômage accuse des variations importantes selon les zones d'emploi, il est systématiquement inférieur au taux français dans toutes les zones d'emploi bretonnes. Les écarts les plus importants avec le taux français s'observent dans les zones d'emploi de Vitré et de Loudéac où le taux est inférieur de -4,3 et de -2,7 points à celui de la France.

Taux de chômage au 4^e trimestre 2011 (en %)

Source : Insee - Taux de chômage localisés

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE : LE TAUX D'ACTIVITÉ

■ Taux d'activité général (15-64 ans) en 2009 (en%)

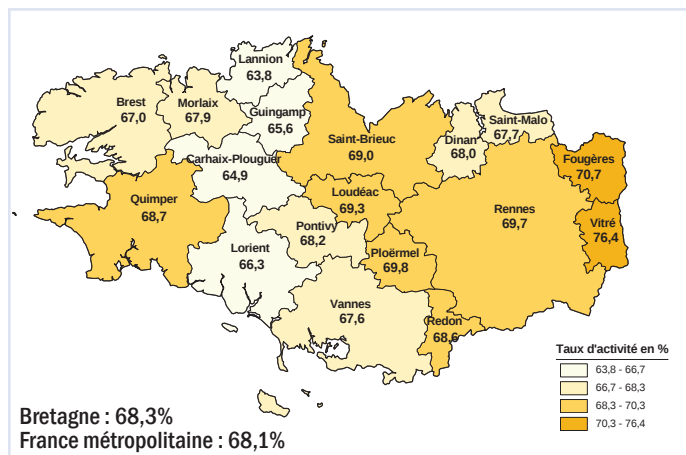


En 2009, 71,3% des bretons âgés de 15 à 64 ans sont dans la vie active. Ce taux est légèrement inférieur à la moyenne française (71,9%). Globalement, la variation du taux d'activité selon les zones d'emploi fait apparaître une ligne de partage de l'activité est/ouest. L'ensemble des zones d'emploi de la façade atlantique et du quart nord-ouest auxquelles viennent s'ajouter les 2 zones d'emploi de la côte d'Émeraude (Dinard et Saint-Malo) affichent des taux d'activité inférieurs ou égaux à la moyenne bretonne. À l'inverse, l'activité est plus développée dans les zones d'emploi de l'ouest breton, les zones d'emploi de Fougères et de Vitré présentant les taux d'activité les plus élevés de la région.

DÉFINITION

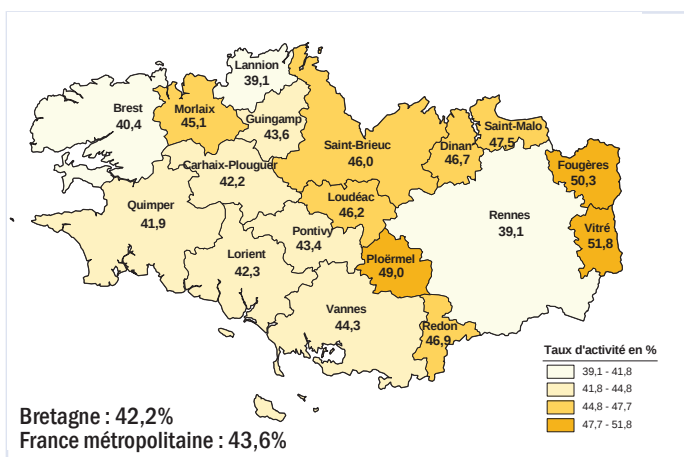
Le taux d'activité est le rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante ⁽¹⁾.

■ Taux d'activité des femmes (15-64 ans) en 2009 (en %)



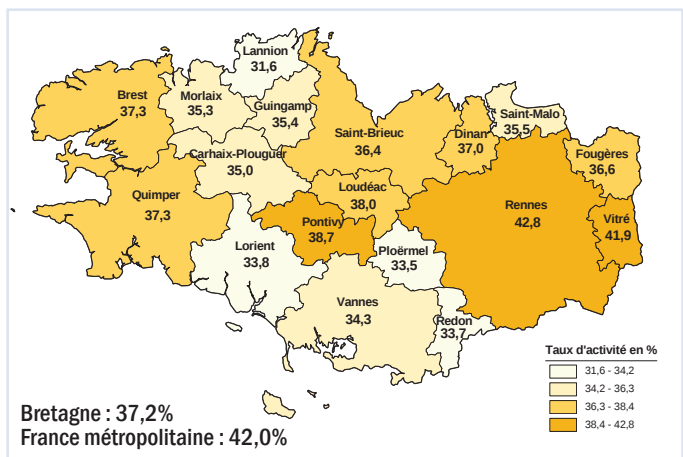
En 2009, en Bretagne comme en France, plus des 2/3 des femmes sont dans la vie active (68,3% contre 68,1% en France). Globalement, la répartition de l'activité féminine suit celle de l'activité globale et le taux d'activité des femmes varie de 63,8% dans la zone d'emploi de Lannion à 76,4% dans celle de Vitré.

■ Taux d'activité des jeunes (15-24 ans) en 2009 (en %)



En 2009, les jeunes bretons de 15-24 ans sont proportionnellement moins souvent dans la vie active que les jeunes français du même âge (42,2% contre 43,6% en France). Ce taux cache de fortes disparités selon les zones d'emploi. Il varie en effet de 39,1% à 51,8%, les zones de plus faible activité correspondant aux zones d'emploi qui concentrent une offre de formation importante. On retrouve ainsi traditionnellement les zones de Brest et de Rennes qui, grâce à leurs lycées et universités, attirent les plus fortes proportions de lycéens et surtout d'étudiants. À l'inverse, les zones d'emploi de Fougères et de Vitré se distinguent avec plus d'un jeune de 15-24 ans sur 2 déjà dans la vie active.

■ Taux d'activité des seniors (55-64 ans) en 2009 (en %)

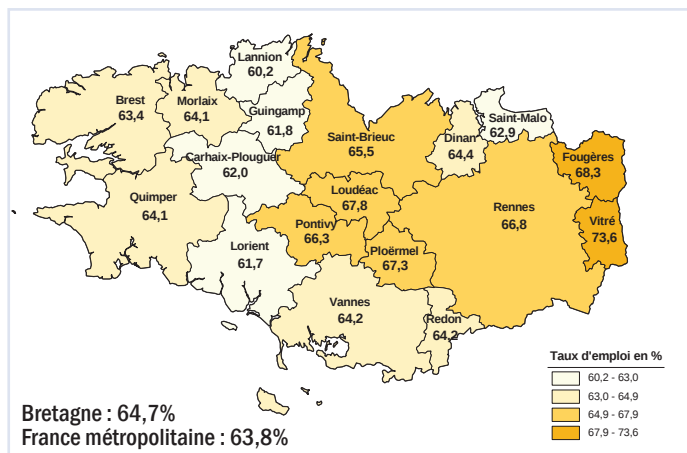


En 2009, les bretons âgés de 55 à 64 ans sont moins fréquemment dans la vie active que les français du même âge (37,2% contre 42% en France). Là encore, il existe des variations importantes selon les zones d'emploi puisque le taux varie d'un minimum de 31,6% dans la zone de Lannion à un maximum de 42,8% dans la zone de Rennes.

⁽¹⁾ Source : <http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/liste-definitions.htm>

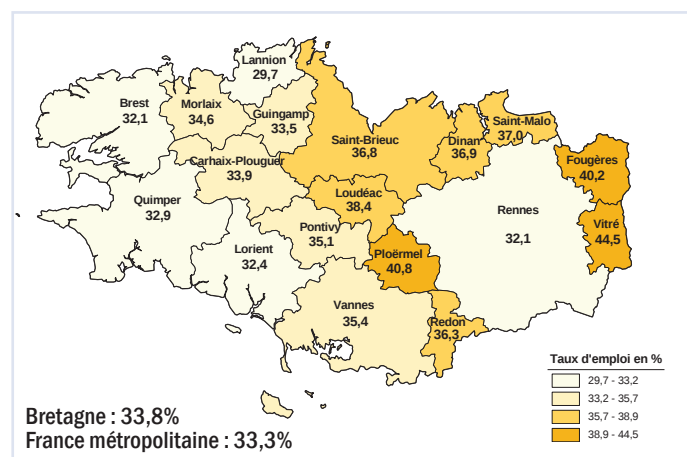
L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE : LE TAUX D'EMPLOI

■ Taux d'emploi général (15-64 ans) en 2009 (en %)



En 2009, avec près de 1,3 millions d'actifs en emploi, la Bretagne affiche un taux d'emploi général de 64,7% supérieur à la moyenne française (63,8%). Cependant, cette proportion présente des variations selon les zones d'emploi. À l'exception des zones d'emploi de Dinan et de Saint-Malo, le quart nord-est de la région affiche les taux d'emploi les plus élevés, tous supérieurs à la moyenne bretonne. Les valeurs les plus élevées s'observent dans les zones d'emploi de Fougères et de Vitré.

■ Taux d'emploi des jeunes (15-24 ans) en 2009 (en %)

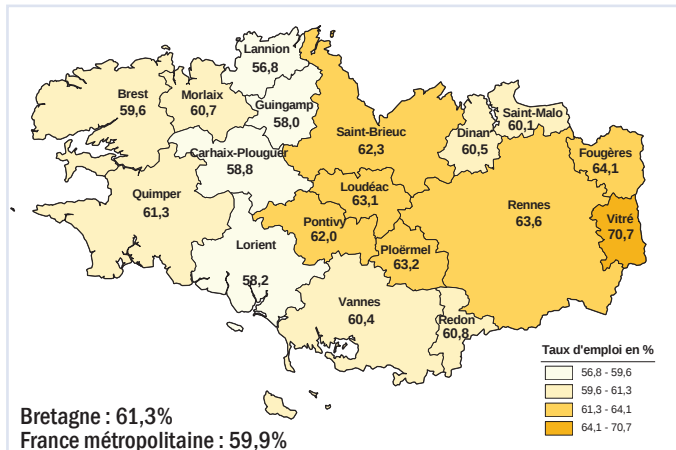


En 2009, le taux d'emploi des 15-24 ans est relativement proche en Bretagne et en France, le tiers des jeunes de 15 à 24 ans occupe un emploi. Cependant, cette proportion varie fortement selon les zones d'emploi d'un minimum de 29,7% dans la zone de Lannion à un maximum de 44,5% dans la zone de Vitré.

▼ DÉFINITION

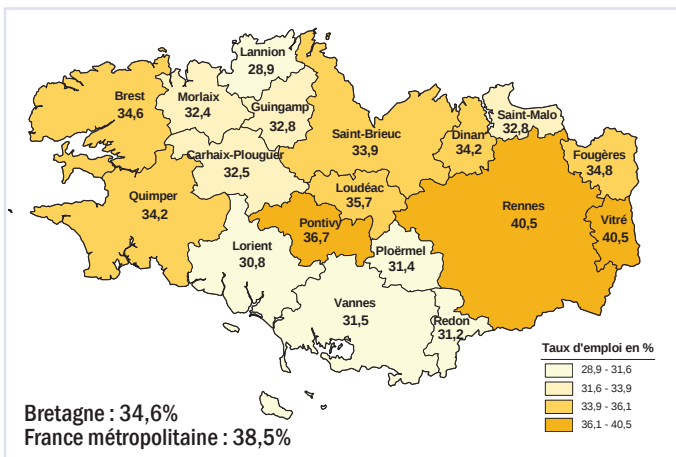
Le taux d'emploi d'une classe d'individus est calculé en rapportant le nombre d'individus de la classe ayant un emploi au nombre total d'individus dans la classe. Il peut être calculé sur l'ensemble de la population d'un pays, mais on se limite le plus souvent à la population en âge de travailler (généralement définie, en comparaison internationale, comme les personnes âgées de 15 à 64 ans), ou à une sous-catégorie de la population en âge de travailler (femmes de 25 à 29 ans par exemple) ⁽¹⁾.

■ Taux d'emploi des femmes (15-64 ans) en 2009 (en %)



En 2009, le taux d'emploi des femmes bretonnes est supérieur à celui des femmes françaises du même âge (61,3% contre 59,9% en France). Globalement, la géographie de l'emploi féminin selon les zones d'emploi varie de la même façon que l'emploi global. On retrouve ainsi les zones d'emploi de Vitré et de Fougères comme étant celles où l'emploi féminin est le plus développé. À l'inverse, l'ouest de la région, la façade atlantique et les zones de Dinan et de Saint-Malo présentent les zones où les femmes sont proportionnellement le moins souvent en emploi.

■ Taux d'emploi des seniors (55-64 ans) en 2009 (en %)



En 2009, le taux d'emploi des seniors bretons âgés de 55-64 ans est nettement inférieur à celui des français du même âge (34,6% contre 38,5% en France). Cette moyenne régionale masque des situations différenciées selon les zones d'emploi. Le taux d'emploi des seniors de 55-64 ans varie en effet d'un minimum de 28,9% dans la zone d'emploi de Lannion à un maximum de 40,5% dans les zones de Rennes et de Vitré.

⁽¹⁾ Source : <http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/liste-definitions.htm>

REMARQUE MÉTHODOLOGIQUE

■ L'approche statistique concernant les secteurs d'activité des salariés du régime général est réalisée selon la Nomenclature des Activités Françaises (NAF). Celle-ci est utilisée par l'Insee pour décrire les secteurs d'activité. Cette nomenclature a été réalisée dans un souci de comparaison européenne et internationale. Son premier niveau comporte 21 sections qui peuvent être agrégées au maximum en 5 grands secteurs d'activité. C'est ce dernier regroupement qui a été utilisé pour l'approche comparative afin : d'illustrer l'emploi salarié, la sinistralité et les maladies professionnelles du régime général en Bretagne ; comparer les zones d'emploi entre elles ; les positionner par rapport à la moyenne régionale.

■ Les statistiques présentées ne concernant que les salariés du régime général, le secteur d'activité de l'agriculture est de fait sous-représenté. Les indicateurs de la sinistralité et des maladies professionnelles ne seront donc pas détaillés par la suite pour ce secteur d'activité.

Le secteur tertiaire non marchand : 1^{er} employeur du régime général en Bretagne

En 2010, que ce soit en nombre ou en volume horaire, les statistiques du régime général attestent que plus d'un emploi sur deux (54%) se concentrent dans le secteur tertiaire non marchand (services). Viennent ensuite dans des proportions relativement proches le secteur de l'industrie (19%) puis celui du commerce (16%). Le secteur de la construction représente quant à lui près d'un emploi sur 10.

Le secteur tertiaire non marchand : le plus dynamique en termes d'emplois en Bretagne

A l'exception du secteur de l'agriculture (non représentatif) et des emplois pour lesquels il n'est pas possible d'identifier un secteur NAF précis, le secteur tertiaire non marchand est le seul qui présente une croissance des effectifs et du nombre d'heures travaillées entre 2009 et 2010. A l'inverse, tous les autres secteurs affichent une évolution négative.

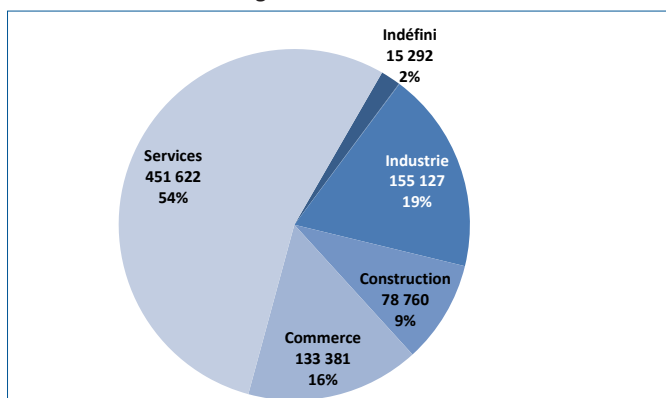
Si le secteur de l'industrie et celui de la construction affichent une perte similaire de -1,8% en termes d'effectifs de salariés, le recul du volume horaire est par contre un peu plus marqué dans la construction que dans l'industrie (-1,7% contre -2,3%).

Effectifs de salariés du régime général selon les secteurs d'activité en Bretagne

Secteur d'activité	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 2009/2010 en %
Indéfini	23 984	17 778	14 517	13 070	15 292	+17,0
Agriculture	424	442	422	423	410	-3,1
Industrie	161 694	163 618	162 750	158 030	155 127	-1,8
Construction	75 226	80 958	82 514	80 224	78 760	-1,8
Commerce	129 466	133 592	135 215	133 506	133 381	-0,1
Services	402 112	426 542	432 013	439 570	451 622	+2,7
Tous secteurs confondus	792 906	822 930	827 431	824 823	834 592	+1,2

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Répartition des salariés du régime général selon les secteurs d'activité en Bretagne en 2010 – Effectifs et %



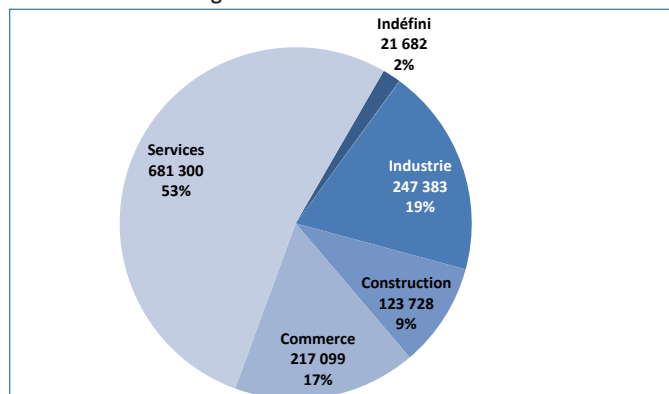
Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Nombre d'heures travaillées en milliers selon les secteurs d'activité en Bretagne

Secteur d'activité	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 2009/2010 en %
Indéfini	33 116	25 328	20 659	18 555	21 682	+16,9
Agriculture	631	657	637	647	636	-1,7
Industrie	263 112	264 121	262 587	251 758	247 383	-1,7
Construction	120 037	128 230	131 152	126 618	123 728	-2,3
Commerce	213 111	220 029	222 810	218 481	217 099	-0,6
Services	586 418	623 814	644 808	654 286	681 300	+4,1
Tous secteurs confondus	1 216 425	1 262 179	1 282 654	1 270 344	1 291 828	+1,7

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Répartition des heures travaillées selon les secteurs d'activité en Bretagne en 2010 – Nombre en milliers et %



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

L'EMPLOI SALARIÉ DU RÉGIME GÉNÉRAL SELON LES SECTEURS D'ACTIVITÉ

► TOUS SECTEURS D'ACTIVITÉ CONFONDUS

En 2010 en Bretagne, l'emploi salarié du régime général concerne près de 835 000 personnes et représente près de 1 292 millions d'heures travaillées.

A elles seules, les zones d'emploi de Rennes et de Brest concentrent 43% des effectifs de salariés et la même proportion d'heures travaillées. Viennent ensuite 4 zones d'emploi totalisant un nombre de salariés représentant chacune entre 8% et 9% de l'ensemble des salariés bretons ou de l'ensemble des heures travaillées (Vannes, Quimper, Saint-Brieuc et Lorient). A elles seules, ces 6 zones d'emploi rassemblent près de 8 emplois salariés du régime général sur 10 en Bretagne.

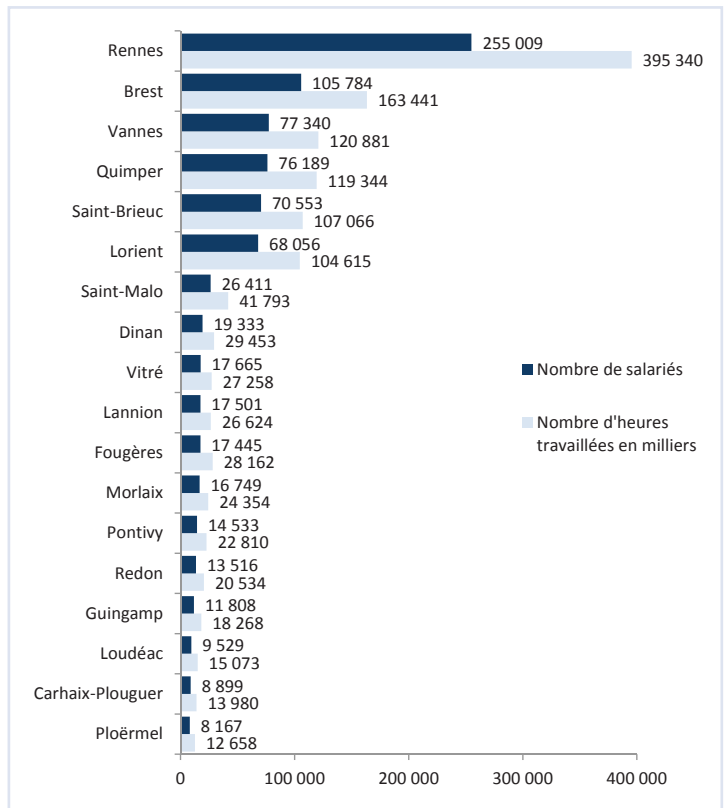
Au niveau régional, l'emploi salarié a augmenté de +1,2% en effectifs et de +1,7% en heures travaillées entre 2009 et 2010.

L'évolution selon les zones d'emploi est contrastée.

Cinq zones d'emploi affichent une hausse de l'emploi salarié plus forte que la moyenne régionale (Morlaix (+7%), Rennes et Lorient (+2%), Saint-Malo (+1,7%) et Brest (+1,5%). A l'exception de la zone d'emploi de Morlaix, cette dynamique se vérifie également avec l'augmentation du nombre d'heures travaillées.

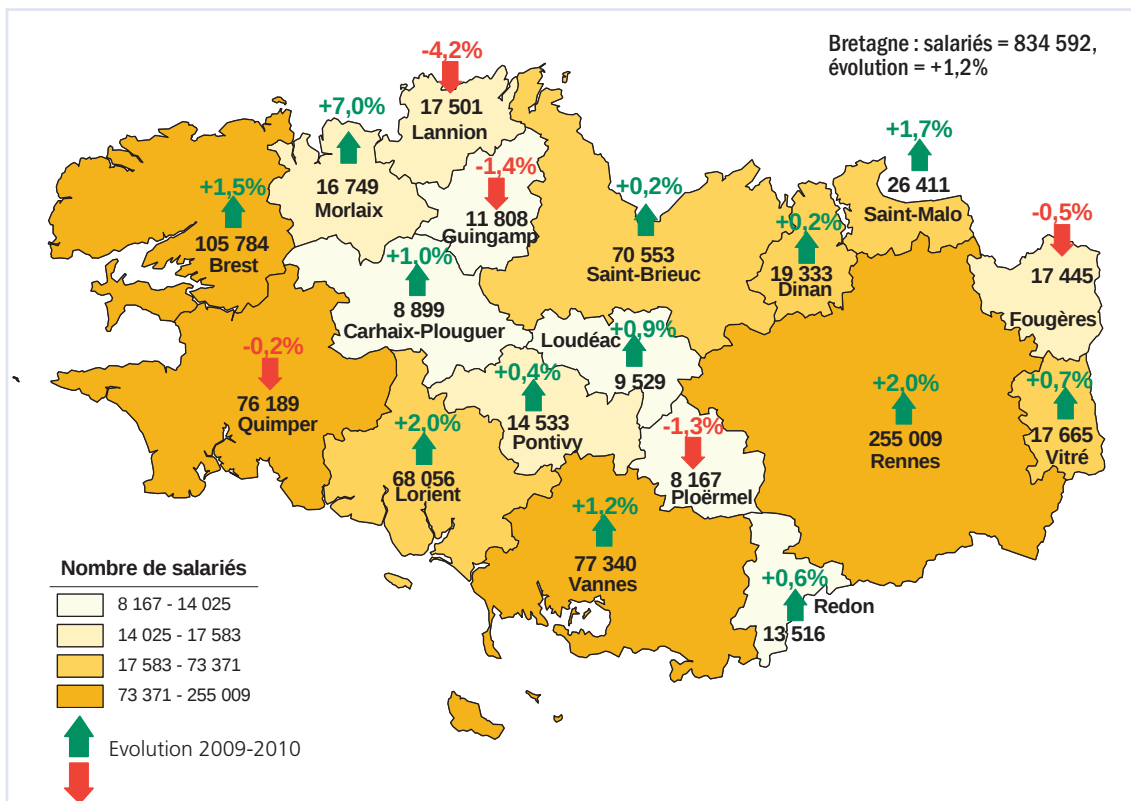
A l'inverse, l'emploi a diminué dans certaines zones en 2010. La baisse est particulièrement marquée dans la zone d'emploi de Lannion (-4,2% en effectifs et -0,8% en heures travaillées) et dans celle de Guingamp. Si les zones d'emploi de Ploërmel, de Fougères et de Quimper affichent aussi une baisse des effectifs salariés, celle-ci ne se traduit cependant pas par une diminution du nombre d'heures travaillées.

Effectifs de salariés du régime général et nombre d'heures travaillées selon les zones d'emploi en 2010



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Effectifs de salariés du régime général en 2010 et évolution en % entre 2009 et 2010



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

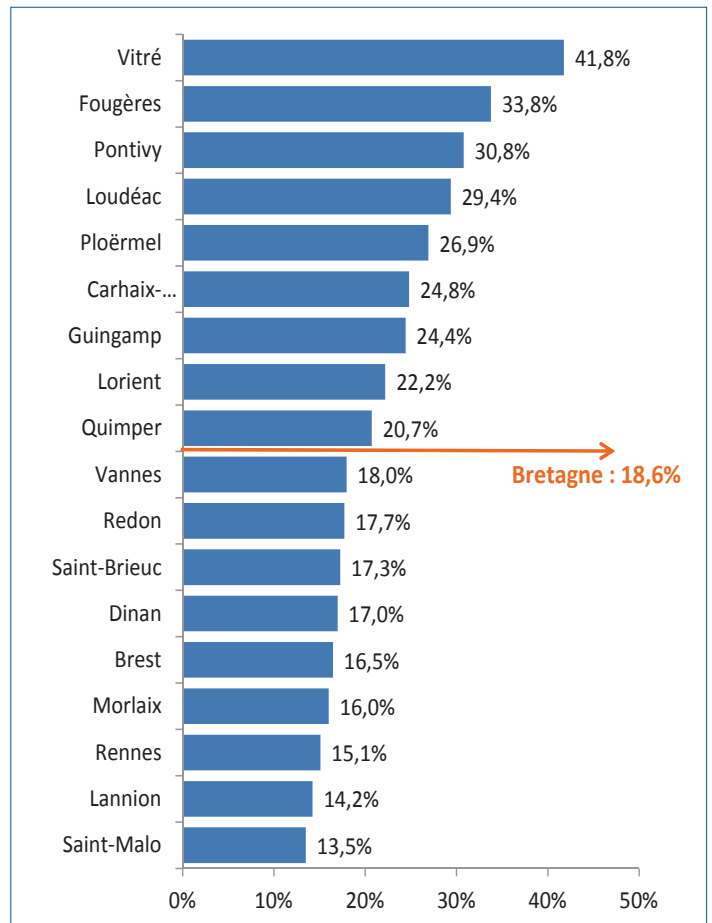
L'EMPLOI SALARIÉ DU RÉGIME GÉNÉRAL SELON LES SECTEURS D'ACTIVITÉ

►► INDUSTRIE

En 2010 en Bretagne, le secteur de l'industrie représente plus de 155 000 personnes, soit 18,6% de l'ensemble des emplois salariés dans la région. Cependant, cette moyenne masque de fortes disparités selon les zones d'emploi, variant d'un minimum de 13,5% dans la zone d'emploi de Saint-Malo à un maximum de 41,8% dans la zone d'emploi de Vitré. Soit dans un rapport voisin de 1 à 3. Au total, la moitié des zones d'emploi affiche une proportion d'emplois industriels supérieure à celle de la région.

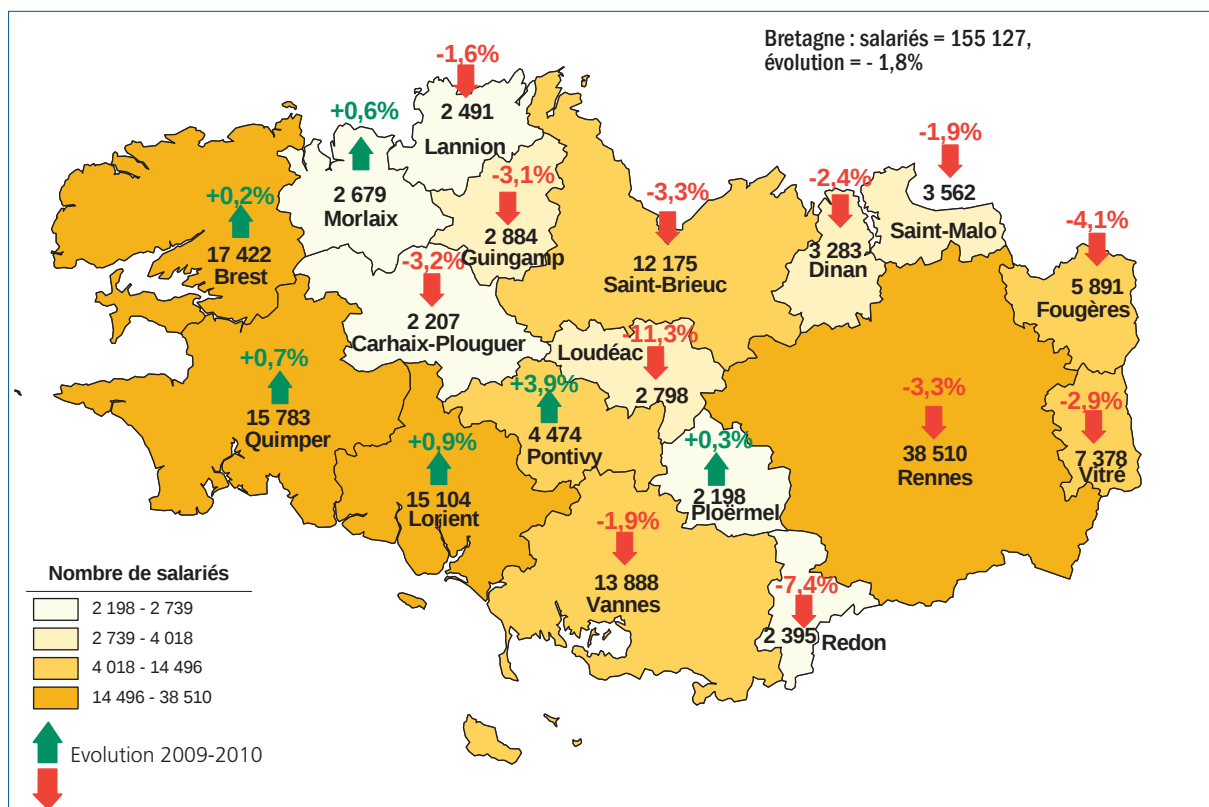
En 2010, les effectifs de salariés dans l'industrie varient de 2 198 dans la zone d'emploi de Ploërmel à 38 510 dans la zone d'emploi de Rennes. Entre 2009 et 2010, la majorité des zones d'emploi a enregistré une baisse des effectifs de salariés, la plus forte diminution étant observée dans la zone d'emploi de Loudéac (-11,3%). A l'inverse, la plus forte progression est relevée dans la zone d'emploi de Pontivy (+3,9%).

Classement des zones d'emploi selon le poids de l'industrie en 2010



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Effectifs de salariés du régime général du secteur de l'industrie en 2010 et évolution en % entre 2009 et 2010



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

L'EMPLOI SALARIÉ DU RÉGIME GÉNÉRAL SELON LES SECTEURS D'ACTIVITÉ

► CONSTRUCTION

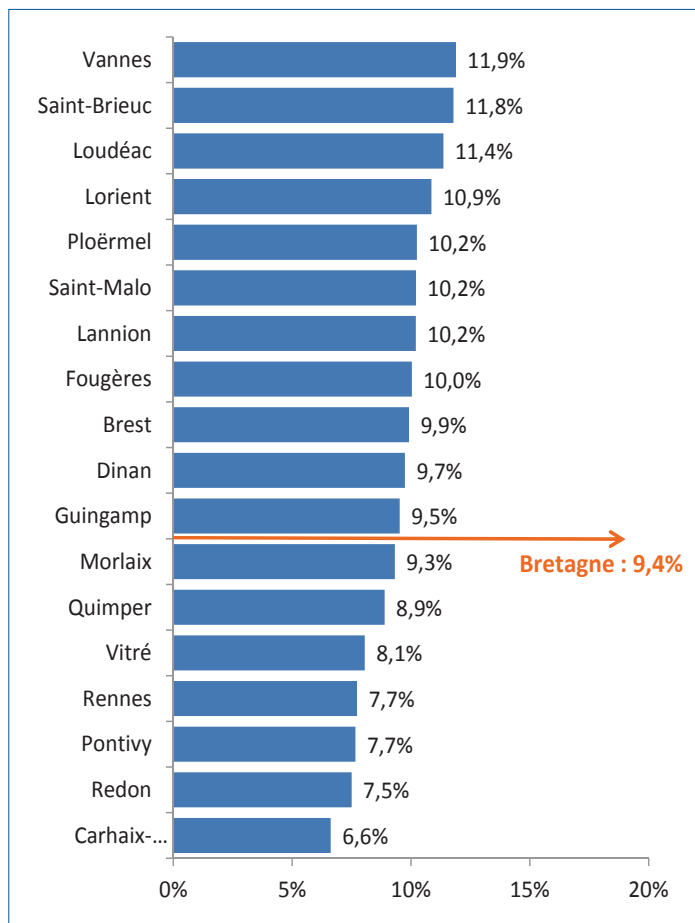
En 2010 en Bretagne, le secteur de la construction représente près de 79 000 personnes, soit 9,4% de l'ensemble des emplois salariés dans la région.

Le poids de la construction varie peu selon les zones d'emploi variant d'un minimum de 6,6% dans la zone d'emploi de Carhaix-Plouguerv à un maximum de 11,9% dans la zone d'emploi de Vannes (suivie de très près par celle de Saint-Brieuc).

En 2010, les effectifs de salariés dans la construction varient de 589 dans la zone d'emploi de Carhaix-Plouguerv à 19 708 dans la zone d'emploi de Rennes.

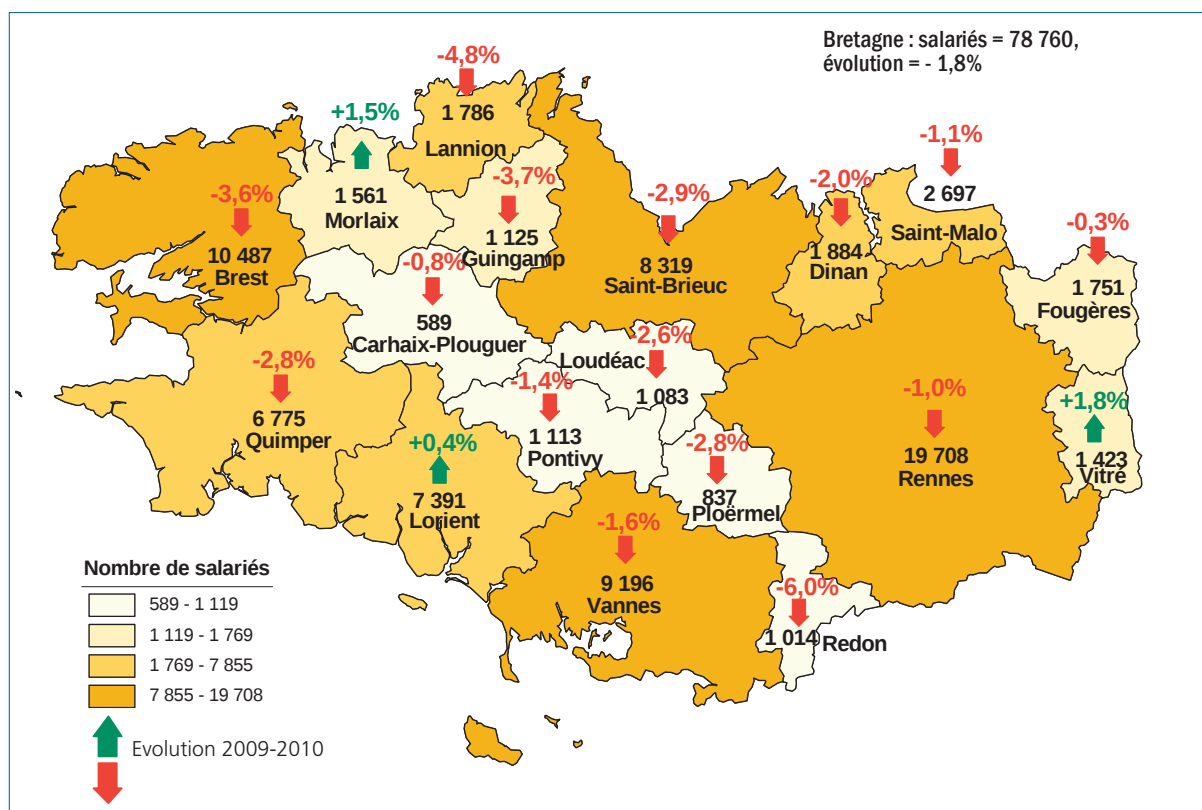
Entre 2009 et 2010, la majorité des zones d'emploi a enregistré une baisse des effectifs de salariés, la plus forte diminution étant observée dans la zone d'emploi de Redon (-6%). A l'inverse, la plus forte progression est relevée dans la zone d'emploi de Vitré (+1,8%).

Classement des zones d'emploi selon le poids de la construction en 2010



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Effectifs de salariés du régime général du secteur de la construction en 2010 et évolution en % entre 2009 et 2010



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

L'EMPLOI SALARIÉ DU RÉGIME GÉNÉRAL SELON LES SECTEURS D'ACTIVITÉ

►► COMMERCE

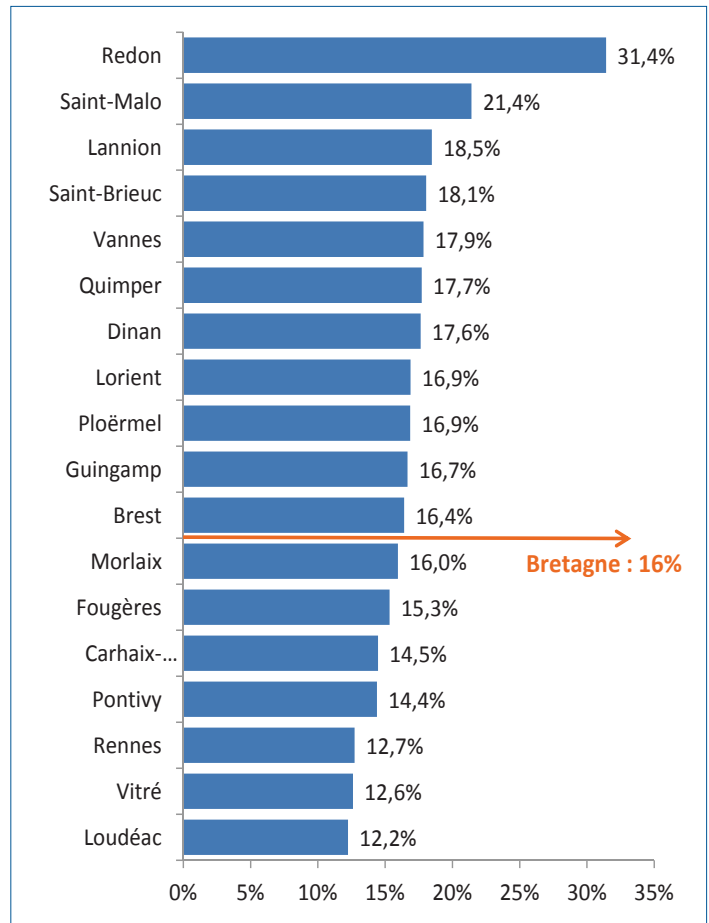
En 2010 en Bretagne, le secteur du commerce représente plus de 133 000 personnes, soit 16% de l'ensemble des emplois salariés dans la région.

Le poids du commerce varie fortement selon les zones d'emploi dans une fourchette allant d'un minimum de 12,2% dans la zone d'emploi de Loudéac à un maximum de 31,4% dans la zone d'emploi de Redon (soit un rapport d'environ 1 à 3). Au total, les 3 zones d'emploi où les activités marchandes sont les moins développées sont : Loudéac, Vitré et Rennes. A l'inverse, les zones d'emploi de Redon et Saint-Malo se distinguent avec les proportions d'emplois marchands les plus élevées.

En 2010, les effectifs de salariés dans le commerce varient de 1 166 dans la zone d'emploi de Loudéac à 32 468 dans la zone d'emploi de Rennes.

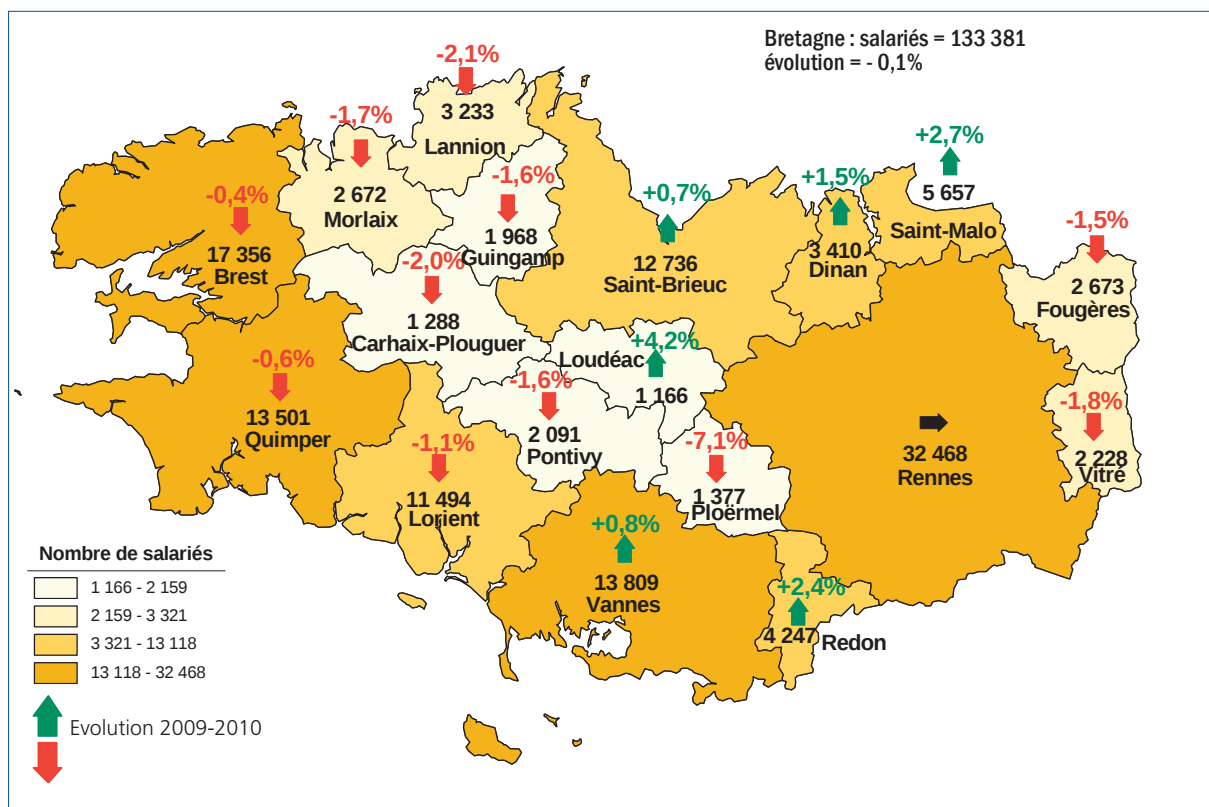
Entre 2009 et 2010, la majorité des zones d'emploi a enregistré une baisse des effectifs de salariés, la plus forte diminution étant observée dans la zone d'emploi de Ploërmel (-7,1%). A l'inverse, la plus forte progression est relevée dans la zone d'emploi de Loudéac (+4,2%).

Classement des zones d'emploi selon le poids du commerce en 2010



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Effectifs de salariés du régime général du secteur du commerce en 2010 et évolution en % entre 2009 et 2010



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

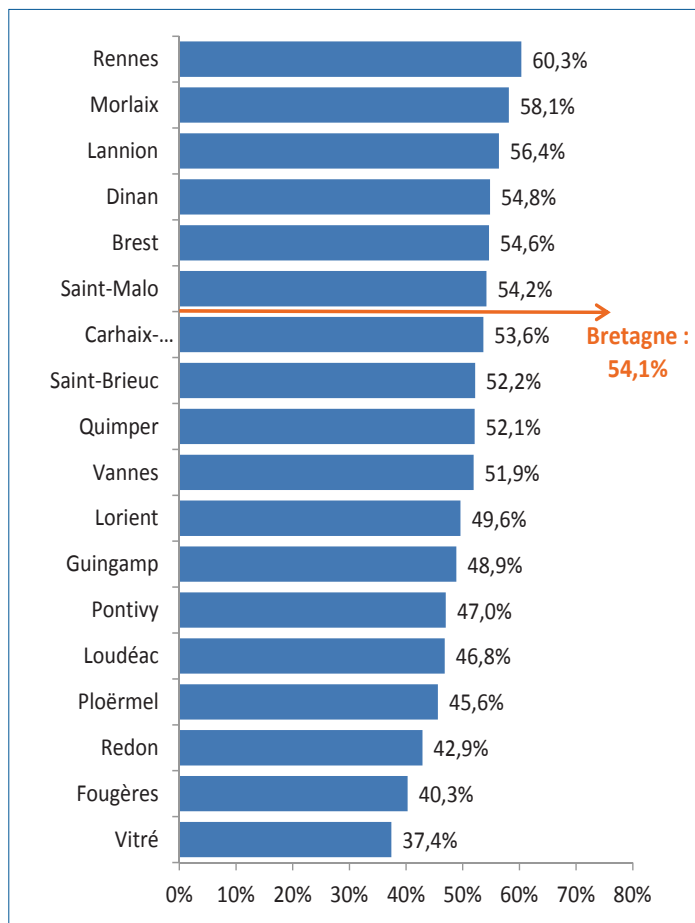
L'EMPLOI SALARIÉ DU RÉGIME GÉNÉRAL SELON LES SECTEURS D'ACTIVITÉ

► SERVICES

En 2010 en Bretagne, le secteur des services représente plus de 450 000 personnes, soit 54,1% de l'ensemble des emplois salariés dans la région.

Le poids du secteur des services varie selon les zones d'emploi dans une fourchette allant d'un minimum de 37,4% dans la zone de Vitré à un maximum de 60,3% dans la zone de Rennes (soit un rapport d'environ 1 à 2). Au total, dans la majorité des zones d'emploi, le secteur des services représente plus d'un emploi sur deux.

Classement des zones d'emploi selon le poids des services en 2010

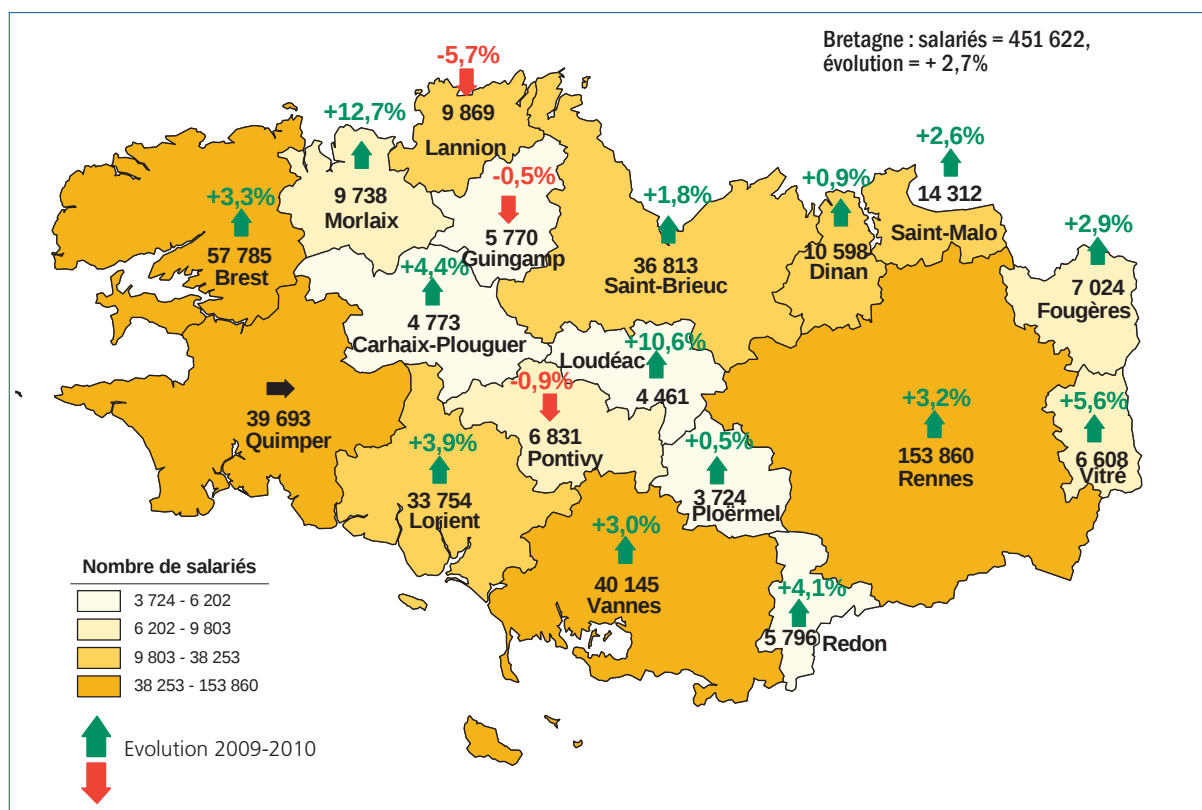


Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

En 2010, les effectifs de salariés dans les services varient de 3 724 dans la zone d'emploi de Ploërmel à 153 860 dans la zone d'emploi de Rennes.

Entre 2009 et 2010, une forte majorité des zones d'emploi a enregistré une hausse des effectifs de salariés, la plus forte augmentation étant observée dans la zone d'emploi de Morlaix (+12,7%). A l'inverse, la plus forte diminution est relevée dans la zone d'emploi de Lannion (-5,7%).

Effectifs de salariés du régime général des services en 2010 et évolution en % entre 2009 et 2010



■ RAPPEL

Les statistiques présentées dans ce chapitre concernent uniquement les emplois salariés du régime général.

Les indicateurs utilisés :

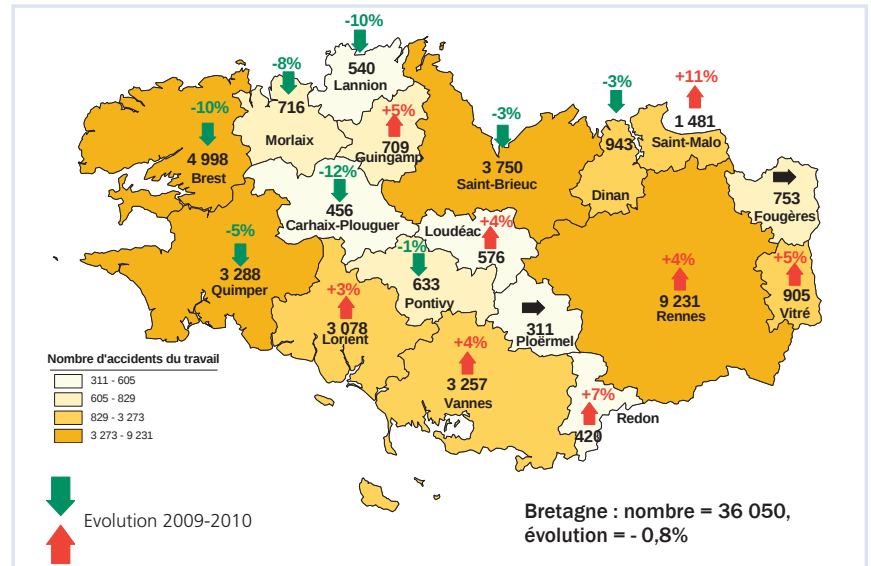
- **L'indice de fréquence** représente le nombre d'évènements (AT, TJ, MP) pour 1 000 salariés.
- **Le taux de fréquence** représente le nombre d'évènements par millions d'heures travaillées.
- **Le taux de gravité** représente le nombre d'indemnités journalières pour 1 000 heures travaillées.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL AVEC ARRÊT

TOUS SECTEURS D'ACTIVITÉ CONFONDUS

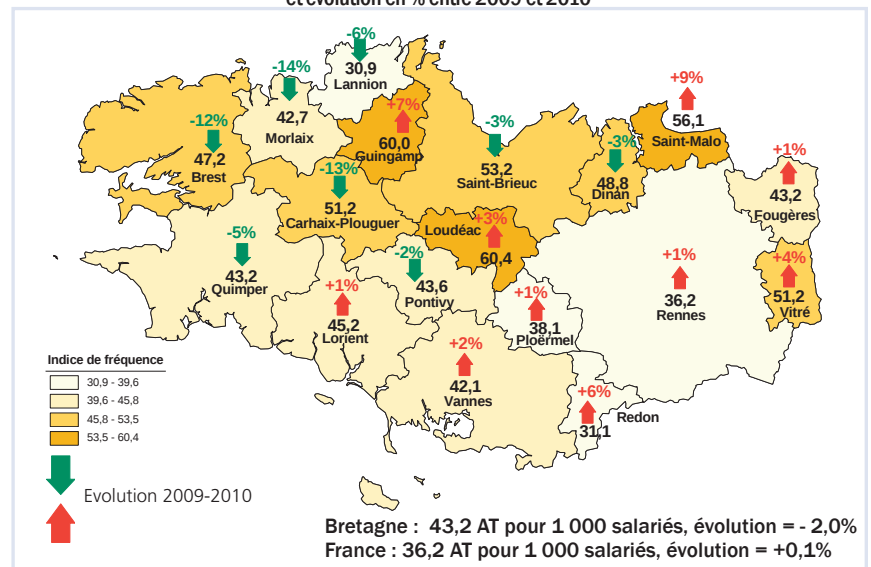
En 2010, le nombre d'accidents du travail avec arrêt varie de 311 dans la zone d'emploi de Ploërmel à 9 231 dans la zone d'emploi de Rennes. Entre 2009 et 2010, la moitié des zones d'emploi a enregistré une hausse du nombre d'accidents du travail, la plus forte augmentation étant observée dans la zone d'emploi de Saint-Malo (+11%). A l'inverse, les zones d'emploi de Carhaix-Plouguer, de Brest et de Lannion affichent les baisses les plus importantes.

Nombre d'accidents du travail avec arrêt du régime général en 2010 et évolution en % entre 2009 et 2010



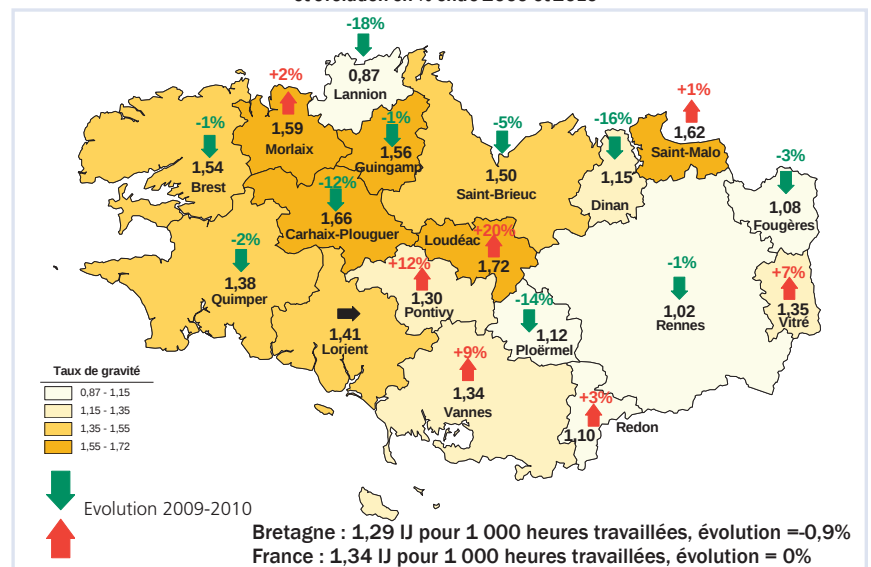
Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Indice de fréquence des accidents du travail avec arrêt du régime général en 2010 et évolution en % entre 2009 et 2010



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Taux de gravité des accidents du travail avec arrêt du régime général en 2010 et évolution en % entre 2009 et 2010



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

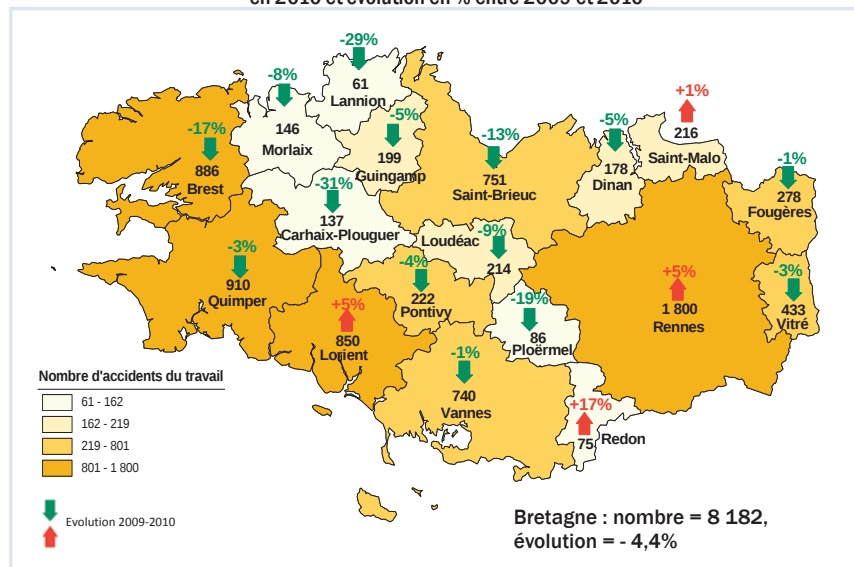
En 2010, avec 0,87 indemnité journalière versée pour 1 000 heures travaillées, la zone d'emploi de Lannion présente le taux de gravité le plus faible de la région. A l'opposé, la zone d'emploi de Loudéac affiche le taux le plus élevé avec 1,72 indemnités journalières versées pour 1 000 heures travaillées. Entre 2009 et 2010, si le taux de gravité diminue faiblement en Bretagne, cette évolution au niveau régional masque des situations contrastées selon les zones d'emploi. La majorité des zones d'emploi affichent en effet une baisse de la gravité des accidents du travail, les diminutions les plus remarquables étant constatées dans les zones d'emploi de Lannion (-18%) et de Dinan (-16%). A l'opposé, les zones de Loudéac, de Pontivy et de Vannes présentent les augmentations les plus importantes.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL AVEC ARRÊT

INDUSTRIE

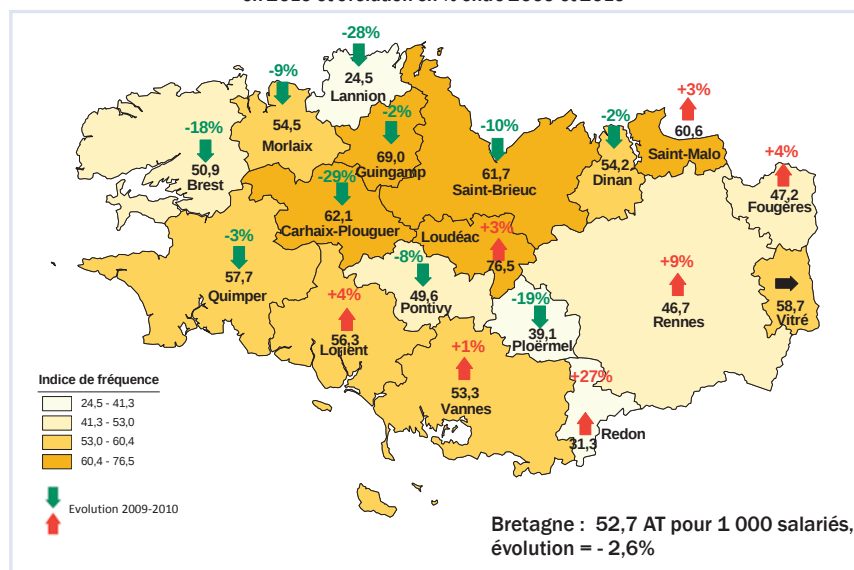
En 2010, le nombre d'accidents du travail avec arrêt varie de 61 dans la zone d'emploi de Lannion à 1 800 dans la zone d'emploi de Rennes. Entre 2009 et 2010, la majorité des zones d'emploi a enregistré une baisse du nombre d'accidents du travail, la plus forte diminution étant observée dans la zone d'emploi de Carhaix-Plouguer (-31%). A l'inverse, la zone d'emploi de Redon affiche la progression la plus forte (+17%).

Nombre d'accidents du travail avec arrêt du régime général dans le secteur de l'industrie en 2010 et évolution en % entre 2009 et 2010



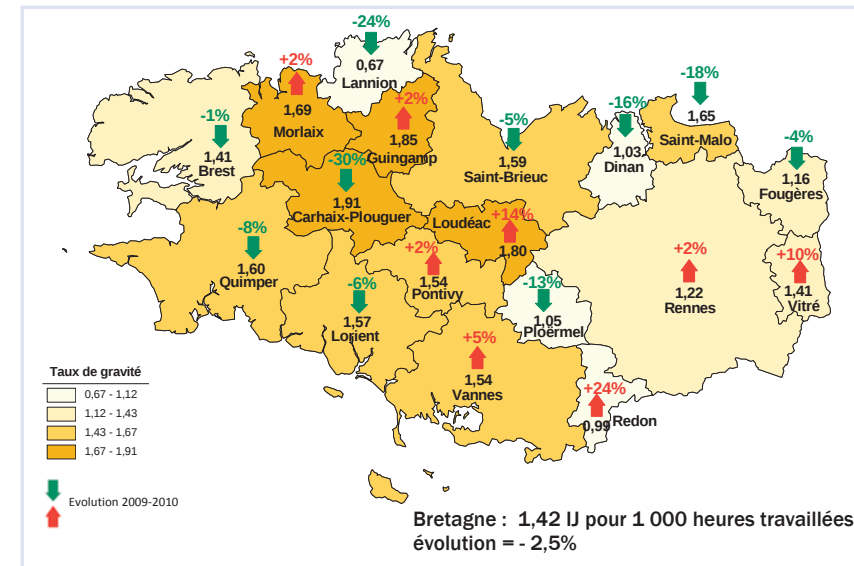
Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Indice de fréquence des accidents du travail avec arrêt du régime général dans le secteur de l'industrie en 2010 et évolution en % entre 2009 et 2010



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Taux de gravité des accidents du travail avec arrêt du régime général dans le secteur de l'industrie en 2010 et évolution en % entre 2009 et 2010



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

L'indice de fréquence des accidents du travail varie dans une fourchette de 24,5 accidents pour 1 000 salariés dans la zone d'emploi de Lannion à 76,5 accidents pour 1 000 salariés dans la zone d'emploi de Loudéac. Proportionnellement les salariés de l'industrie de la zone de Loudéac sont près de 3 fois plus souvent victimes d'un accident du travail que les salariés de Loudéac. Parallèlement à l'évolution du nombre d'accidents du travail, la majorité des zones d'emploi présente une baisse de la fréquence des accidents. Les diminutions les plus remarquables sont observées dans les zones d'emploi de Carhaix-Plouguer (-29%) et de Lannion (-28%). A l'inverse, la plus forte hausse est enregistrée dans la zone de Redon (+27%).

En 2010, avec 0,67 indemnité journalière versée pour 1 000 heures travaillées, la zone d'emploi de Lannion présente le taux de gravité le plus faible de la région. A l'opposé, la zone d'emploi de Carhaix-Plouguer affiche le taux le plus élevé avec 1,91 indemnités journalières versées pour 1 000 heures travaillées.

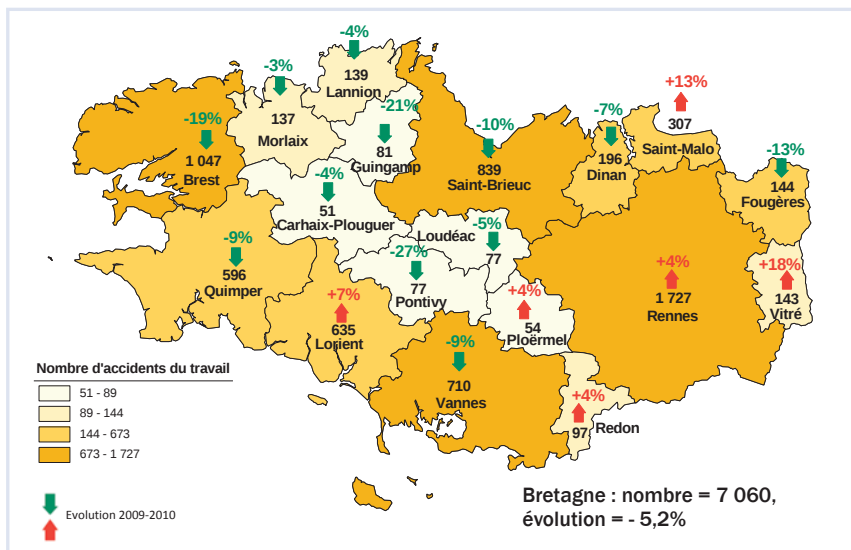
Entre 2009 et 2010, la majorité des zones d'emploi a enregistré une baisse du taux de gravité des accidents de travail, la diminution la plus remarquable étant observée dans la zone d'emploi de Carhaix-Plouguer (-30%). A l'inverse, l'augmentation la plus conséquente est relevée dans la zone d'emploi de Redon (+24%).

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL AVEC ARRÊT

► CONSTRUCTION

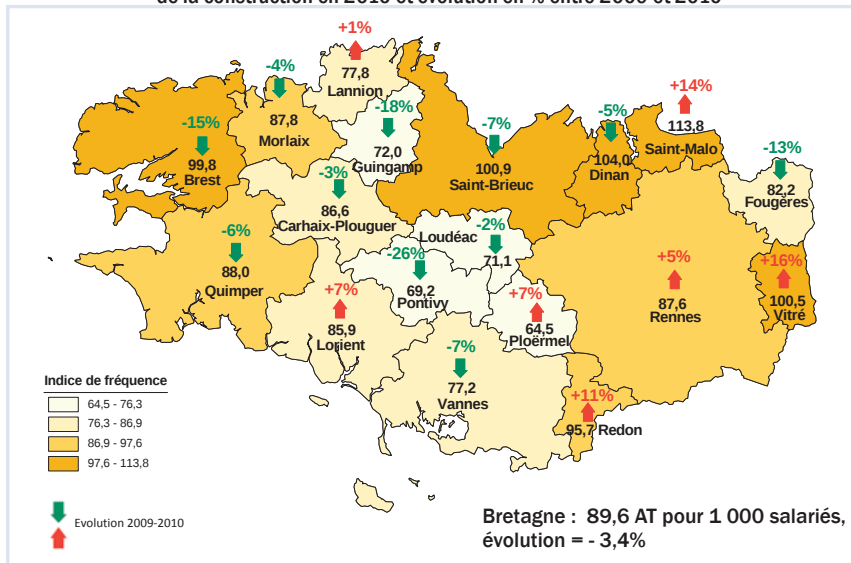
En 2010, le nombre d'accidents du travail avec arrêt varie de 51 dans la zone d'emploi de Carhaix-Plouguer à 1 727 dans la zone d'emploi de Rennes. Entre 2009 et 2010, la majorité des zones d'emploi a enregistré une baisse du nombre d'accidents du travail, la plus forte diminution étant observée dans la zone d'emploi de Pontivy (-27%). A l'inverse, la zone d'emploi de Vitré affiche la progression la plus forte (+18%).

Nombre d'accidents du travail avec arrêt du régime général dans le secteur de la construction en 2010 et évolution en % entre 2009 et 2010



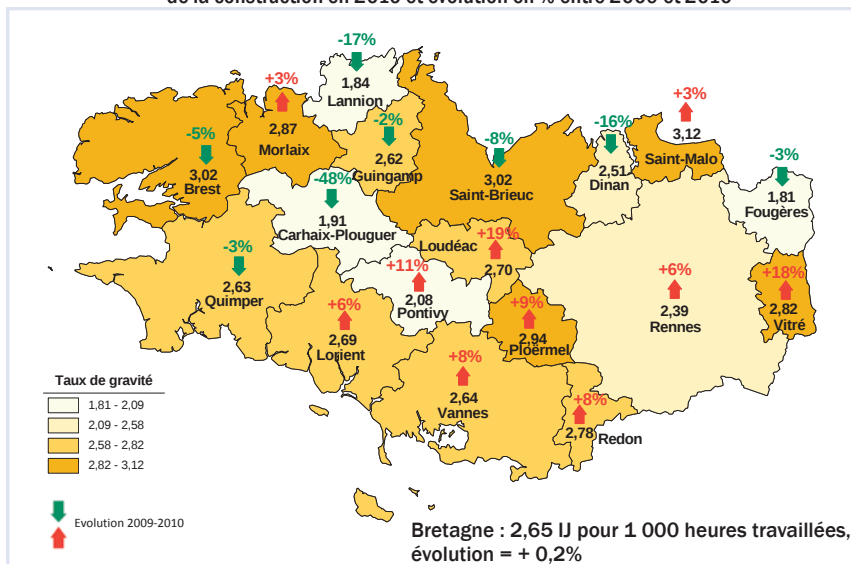
Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Indice de fréquence des accidents du travail avec arrêt du régime général dans le secteur de la construction en 2010 et évolution en % entre 2009 et 2010



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Taux de gravité des accidents du travail avec arrêt du régime général dans le secteur de la construction en 2010 et évolution en % entre 2009 et 2010



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

En 2010, avec 1,81 indemnités journalières versées pour 1 000 heures travaillées, la zone d'emploi de Fougères présente le taux le plus faible de la région. A l'opposé, la zone d'emploi de Saint-Malo affiche le taux le plus élevé avec 3,12 indemnités journalières versées pour 1 000 heures travaillées.

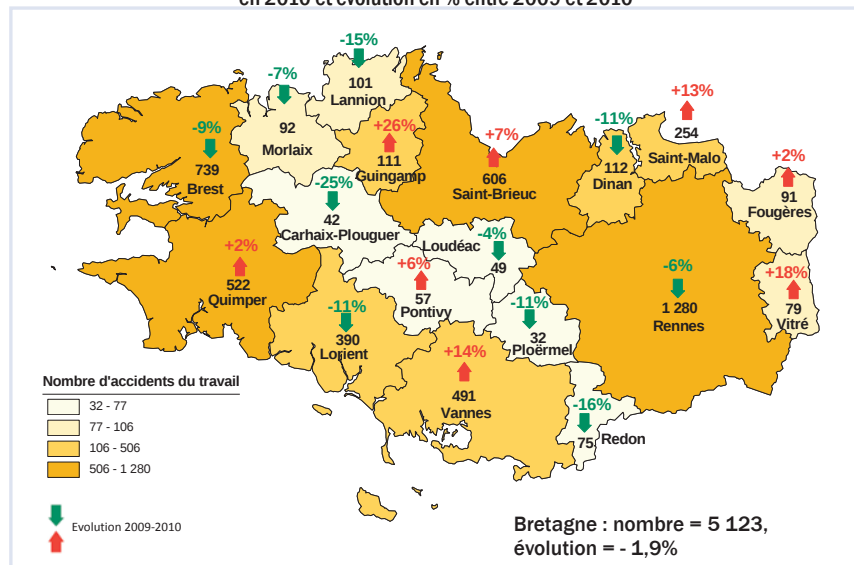
Entre 2009 et 2010, la majorité des zones d'emploi a enregistré une hausse du taux de gravité des accidents de travail, l'accroissement le plus remarquable étant observé dans la zone d'emploi de Loudéac (+19%). A l'inverse, la diminution la plus importante est relevée dans la zone d'emploi de Carhaix-Plouguer (-48%).

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL AVEC ARRÊT

COMMERCE

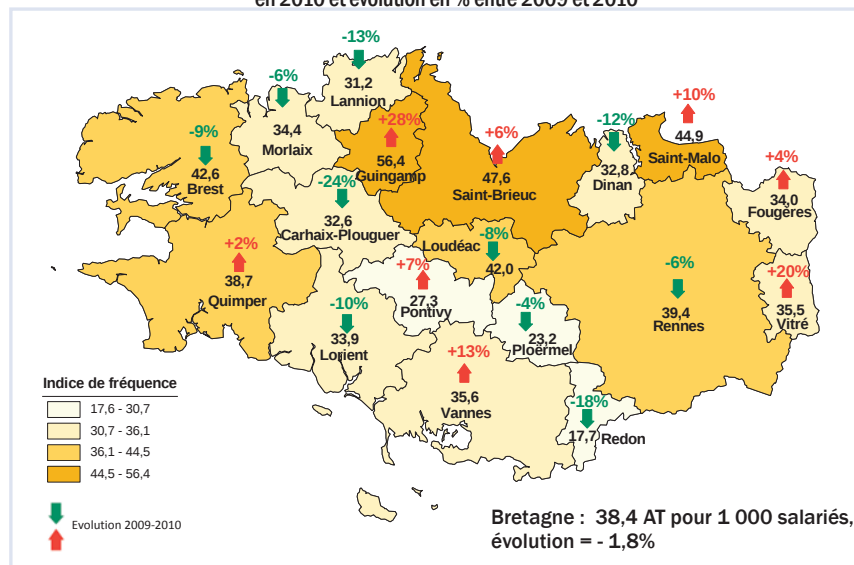
En 2010, le nombre d'accidents du travail avec arrêt varie de 32 dans la zone d'emploi de Ploërmel à 1 280 dans la zone d'emploi de Rennes. Entre 2009 et 2010, la majorité des zones d'emploi a enregistré une baisse du nombre d'accidents du travail, la plus forte diminution étant observée dans la zone d'emploi de Carhaix-Plouguer (-25%). A l'inverse, la zone d'emploi de Guingamp affiche la progression la plus forte (+26%).

Nombre d'accidents du travail avec arrêt du régime général dans le secteur du commerce en 2010 et évolution en % entre 2009 et 2010



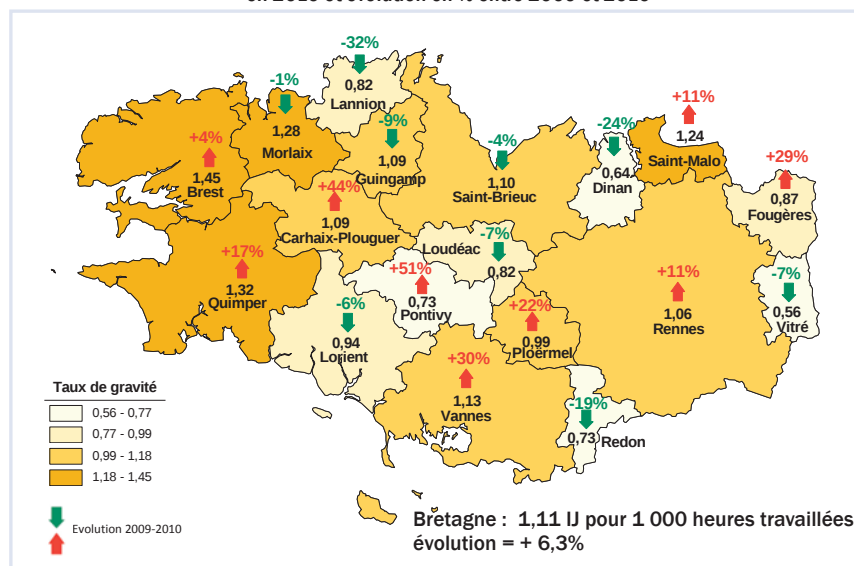
Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Indice de fréquence des accidents du travail avec arrêt du régime général dans le secteur du commerce en 2010 et évolution en % entre 2009 et 2010



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Taux de gravité des accidents du travail avec arrêt du régime général dans le secteur du commerce en 2010 et évolution en % entre 2009 et 2010



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

L'indice de fréquence des accidents du travail varie en 2010 dans une fourchette de 17,7 accidents pour 1 000 salariés dans la zone d'emploi de Redon à 56,4 accidents pour 1 000 salariés dans la zone d'emploi de Guingamp. Proportionnellement les salariés du commerce de la zone de Guingamp sont près de 3 fois plus souvent victimes d'un accident du travail que les salariés de Redon.

Parallèlement à l'évolution du nombre d'accidents du travail, la majorité des zones d'emploi présentent une baisse de la fréquence des accidents. La diminution la plus importante est observée dans la zone d'emploi de Carhaix-Plouguer (-24%). A l'inverse, la plus forte progression est enregistrée dans la zone de Guingamp (+28%).

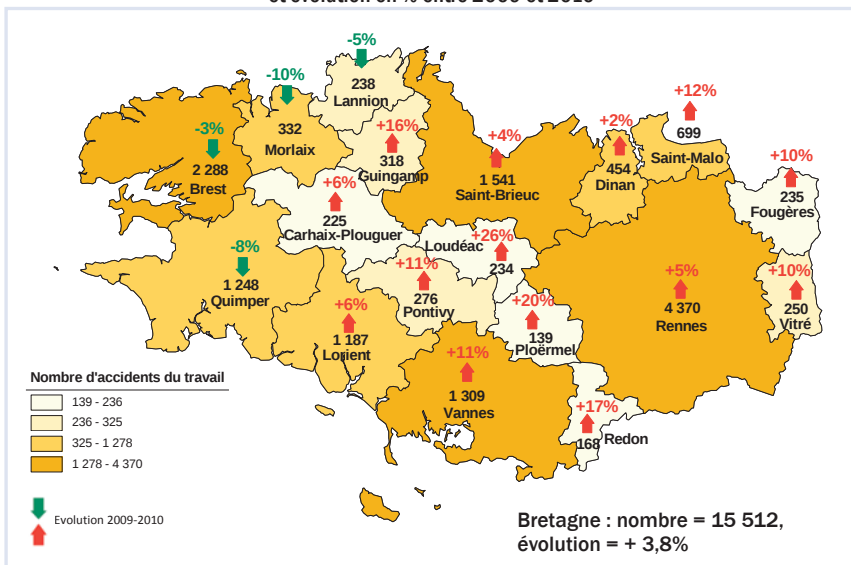
En 2010, avec 0,56 indemnité journalière versée pour 1 000 heures travaillées, la zone d'emploi de Vitré présente le taux le plus faible de la région. A l'opposé la zone d'emploi de Brest affiche le taux le plus élevé avec 1,45 indemnités journalières versées pour 1 000 heures travaillées. Entre 2009 et 2010, la moitié des zones d'emploi a enregistré une baisse du taux de gravité des accidents du travail. La diminution la plus remarquable est observée dans la zone d'emploi de Lannion (-32%). A l'inverse, l'augmentation la plus conséquente est enregistrée dans la zone d'emploi de Pontivy (+51%).

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL AVEC ARRÊT

SERVICES

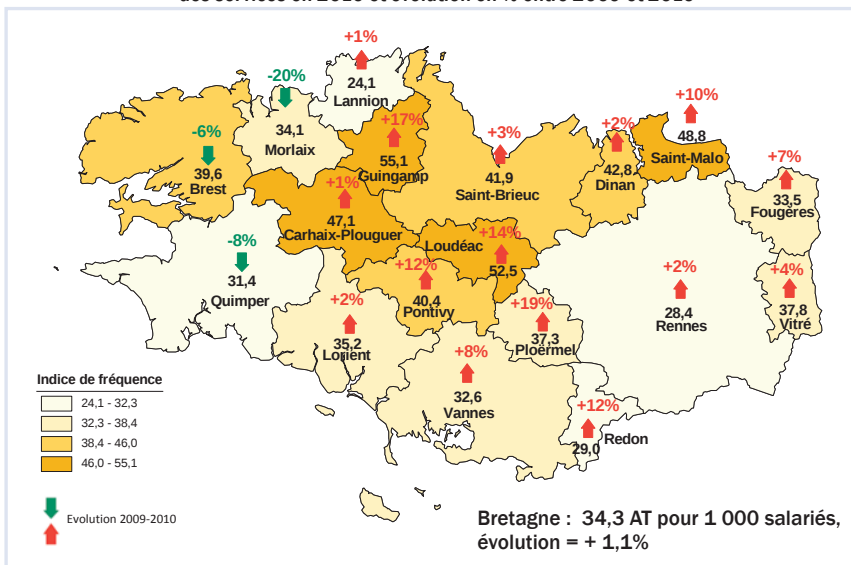
En 2010, le nombre d'accidents du travail avec arrêt varie de 139 dans la zone d'emploi de Ploërmel à 4 370 dans la zone d'emploi de Rennes. Entre 2009 et 2010, la majorité des zones d'emploi a enregistré une augmentation du nombre d'accidents du travail, la plus forte hausse étant observée dans la zone d'emploi de Loudéac (+27%). A l'inverse, la zone d'emploi de Morlaix affiche la diminution la plus forte (-10%).

Nombre d'accidents du travail du régime général avec arrêt dans le secteur des services en 2010 et évolution en % entre 2009 et 2010



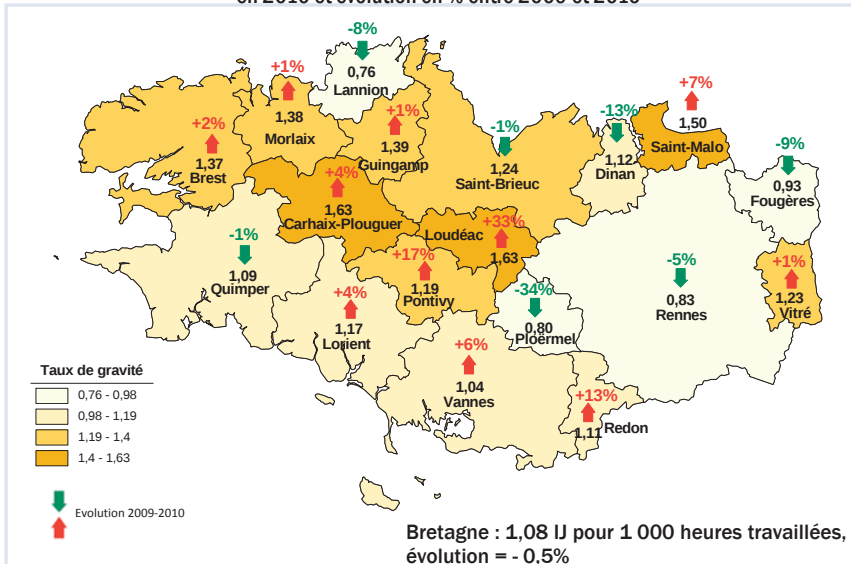
Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Indice de fréquence des accidents du travail avec arrêt du régime général dans le secteur des services en 2010 et évolution en % entre 2009 et 2010



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Taux de gravité des accidents du travail avec arrêt du régime général dans le secteur des services en 2010 et évolution en % entre 2009 et 2010



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

En 2010, avec 0,76 indemnité journalière versée pour 1 000 heures travaillées, la zone d'emploi de Lannion présente le taux de gravité le plus faible de la région. A l'opposé les zones d'emploi de Carhaix-Plouguer et de Loudéac affichent le taux le plus élevé avec 1,63 indemnités journalières versées pour 1 000 heures travaillées. Entre 2009 et 2010, la majorité des zones d'emploi a enregistré une augmentation du taux de gravité des accidents de travail. La diminution la plus remarquable est observée dans la zone d'emploi de Ploërmel (-34%). A l'inverse, l'augmentation la plus conséquente est enregistrée dans la zone d'emploi de Loudéac (+33%).

■ AVERTISSEMENT

- Sont présentées à l'identique du chapitre précédent sur les accidents du travail, les cartes représentant l'ensemble des zones d'emploi de Bretagne selon les mêmes indicateurs. Dans un souci d'homogénéité et surtout pour faciliter la lecture de ce chapitre, nous avons pris l'option de présenter les résultats et de les organiser de la même manière dans ce chapitre que le précédent.
- Les évolutions temporelles concernant les accidents de trajet sont à interpréter avec prudence au regard des effectifs sur lesquels portent les calculs, celles-ci étant données pour illustrer une tendance, soit divergente soit convergente avec celle observée en moyenne régionale et non pas traduire précisément son importance numérique.

■ RAPPEL

Les statistiques présentées dans ce chapitre concernent uniquement les emplois salariés du régime général.

Les indicateurs utilisés :

- L'indice de fréquence représente le nombre d'évènements (AT, TJ, MP) pour 1 000 salariés.
- Le taux de fréquence représente le nombre d'évènements par millions d'heures travaillées.
- Le taux de gravité représente le nombre d'indemnités journalières pour 1 000 heures travaillées.

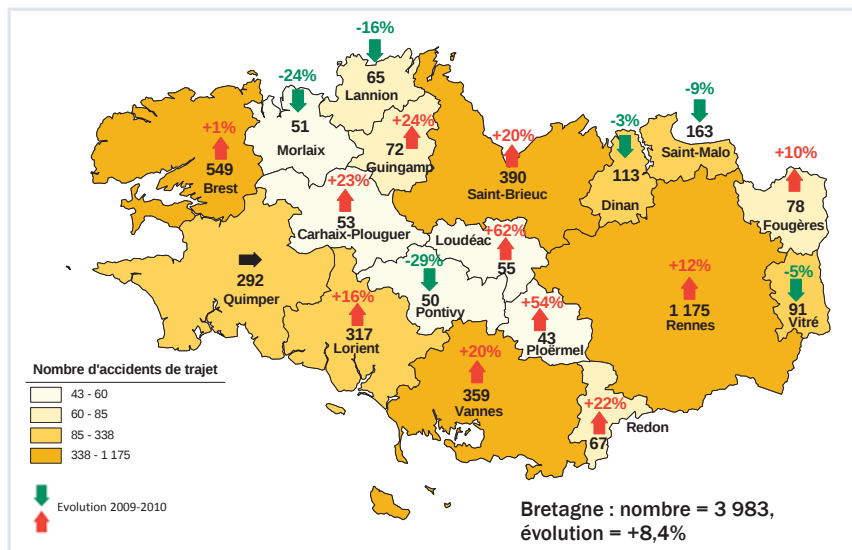
LES ACCIDENTS DE TRAJET

TOUS SECTEURS D'ACTIVITÉ CONFONDUS

En 2010, le nombre d'accidents de trajet varie de 43 dans la zone d'emploi de Ploërmel à 1 175 dans la zone d'emploi de Rennes.

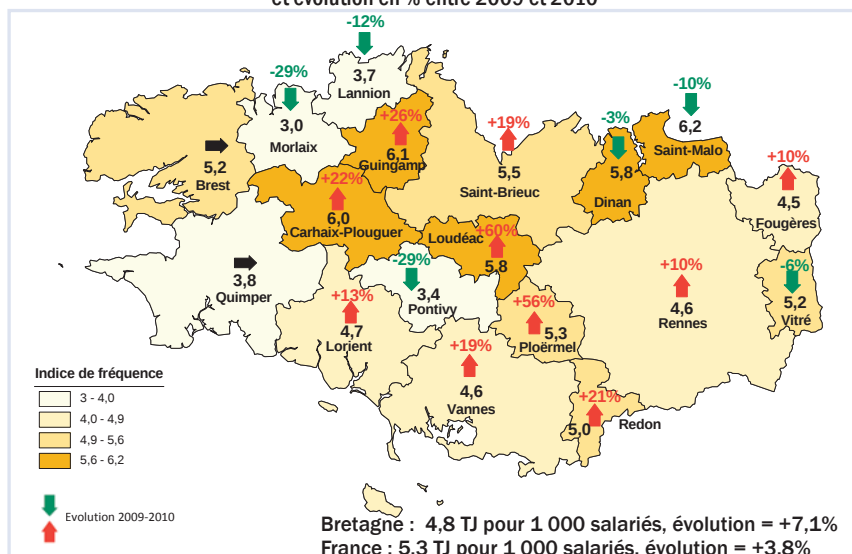
Entre 2009 et 2010, la majorité des zones d'emploi a enregistré une hausse du nombre d'accidents de trajet, les augmentations les plus notables étant observées dans les zones d'emploi de Ploërmel et de Loudéac (+54% et +62%). A l'inverse, les baisses les plus importantes sont observées dans les zones d'emploi de Pontivy et de Morlaix, (-29% et -24%).

Nombre d'accidents de trajet du régime général en 2010 et évolution en % entre 2009 et 2010



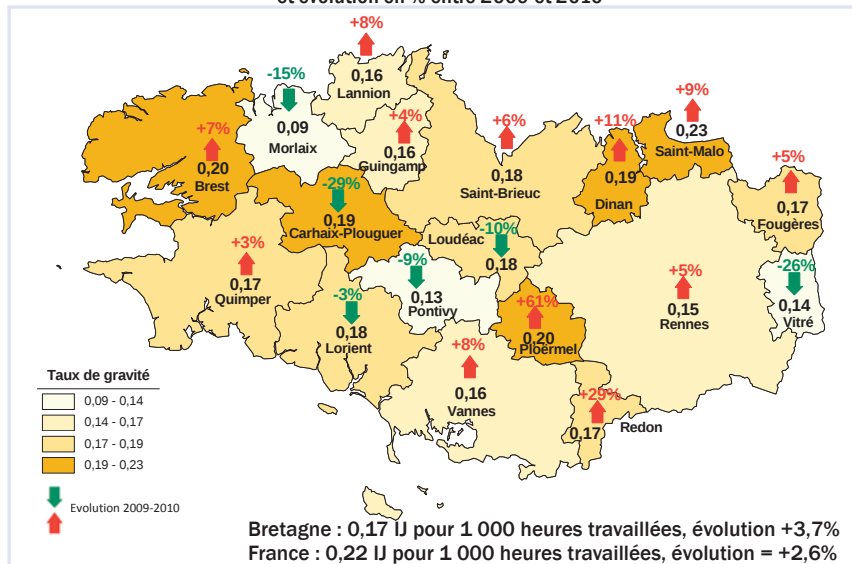
Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Indice de fréquence des accidents de trajet du régime général en 2010 et évolution en % entre 2009 et 2010



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Taux de gravité des accidents de trajet du régime général en 2010 et évolution en % entre 2009 et 2010



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

En 2010, avec 0,09 indemnité journalière versée pour 1 000 heures travaillées, la zone d'emploi de Morlaix présente le taux de gravité le plus faible de la région. A l'opposé, la zone d'emploi de Saint-Malo affiche le taux le plus élevé avec 0,23 indemnité journalière versée pour 1 000 heures travaillées.

Entre 2009 et 2010, la majorité des zones d'emploi a enregistré une hausse du taux de gravité des accidents de trajet, l'augmentation la plus remarquable étant observée dans la zone d'emploi de Ploërmel (+61%). A l'inverse, deux zones se distinguent enregistrant les baisses les plus importantes. Il s'agit de la zone d'emploi de Carhaix-Plouguer et de celle de Vitré (-29% et -26%).

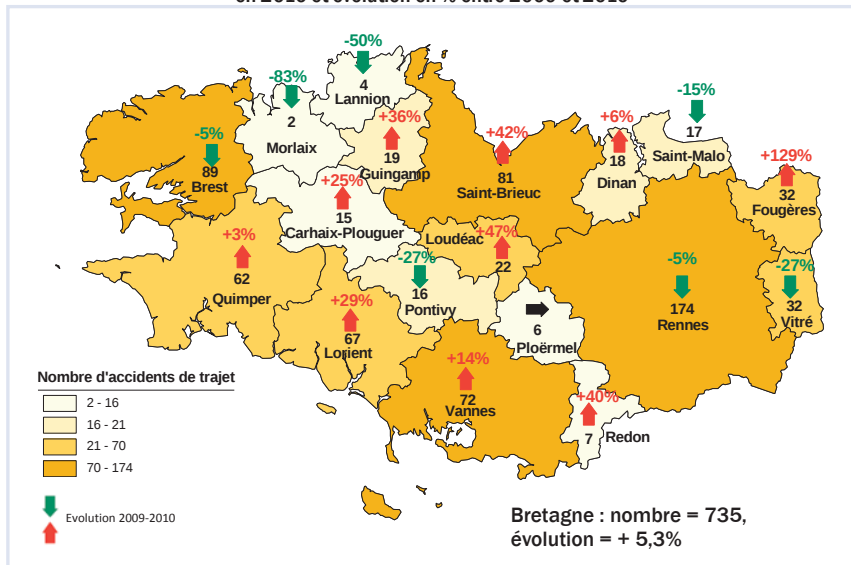
LES ACCIDENTS DE TRAJET

INDUSTRIE

En 2010, le nombre d'accidents de trajet varie de 2 dans la zone d'emploi de Morlaix à 174 dans la zone d'emploi de Rennes.

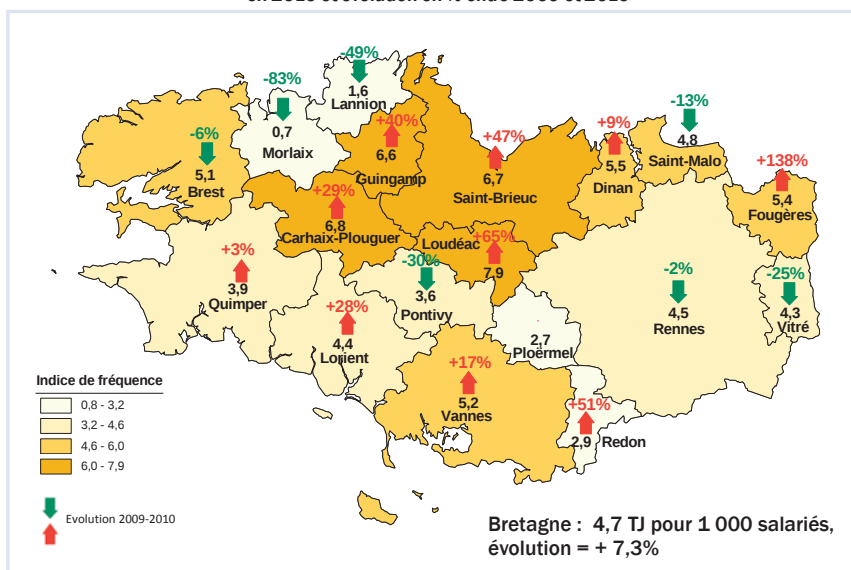
Entre 2009 et 2010, la majorité des zones d'emploi a enregistré une hausse du nombre d'accidents de trajet, l'augmentation la plus notable étant observée dans la zone d'emploi de Fougères (+129%). A l'inverse, la baisse la plus importante est constatée dans la zone d'emploi de Morlaix (-83%).

Nombre d'accidents de trajet du régime général dans le secteur de l'industrie en 2010 et évolution en % entre 2009 et 2010



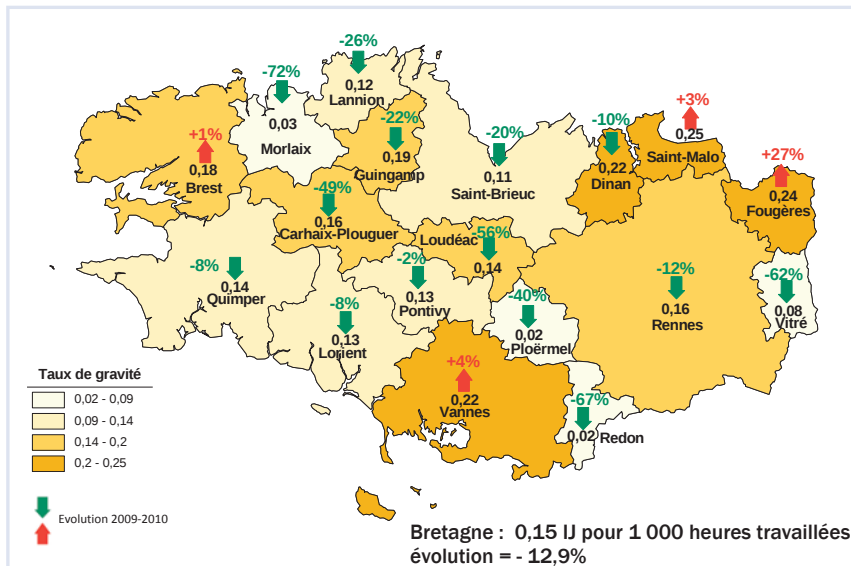
Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Indice de fréquence des accidents de trajet du régime général dans le secteur de l'industrie en 2010 et évolution en % entre 2009 et 2010



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Taux de gravité des accidents de trajet du régime général dans le secteur de l'industrie en 2010 et évolution en % entre 2009 et 2010



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

En 2010 avec 0,02 indemnité journalière versée pour 1 000 heures travaillées, la zone d'emploi de Redon et celle de Ploërmel présentent le taux de gravité le plus faible de la région. À l'opposé, la zone d'emploi de Saint-Malo affiche le taux le plus élevé avec 0,25 indemnité journalière versée pour 1 000 heures travaillées.

Entre 2009 et 2010, contrairement à l'évolution du nombre et de la fréquence des accidents de trajet, la majorité des zones d'emploi a enregistré une baisse du taux de gravité, la diminution la plus notable étant observée dans la zone d'emploi de Morlaix (-72%). A l'inverse, la zone de Fougères se démarque enregistrant la hausse la plus conséquente (+27%).

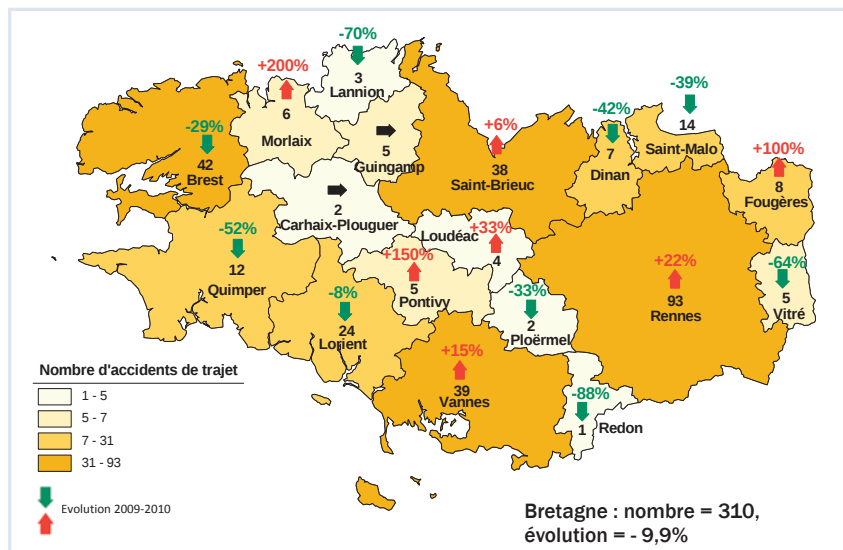
LES ACCIDENTS DE TRAJET

► CONSTRUCTION

En 2010, le nombre d'accidents de trajet varie de 1 dans la zone d'emploi de Redon à 93 dans la zone d'emploi de Rennes.

Entre 2009 et 2010, la moitié des zones d'emploi a enregistré une baisse du nombre d'accidents de trajet, la diminution la plus remarquable étant observée dans la zone d'emploi de Redon (-88%). A l'inverse, les augmentations les plus importantes sont constatées dans les zones d'emploi de Morlaix, de Pontivy et de Fougères.

Nombre d'accidents de trajet du régime général dans le secteur de la construction en 2010 et évolution en % entre 2009 et 2010

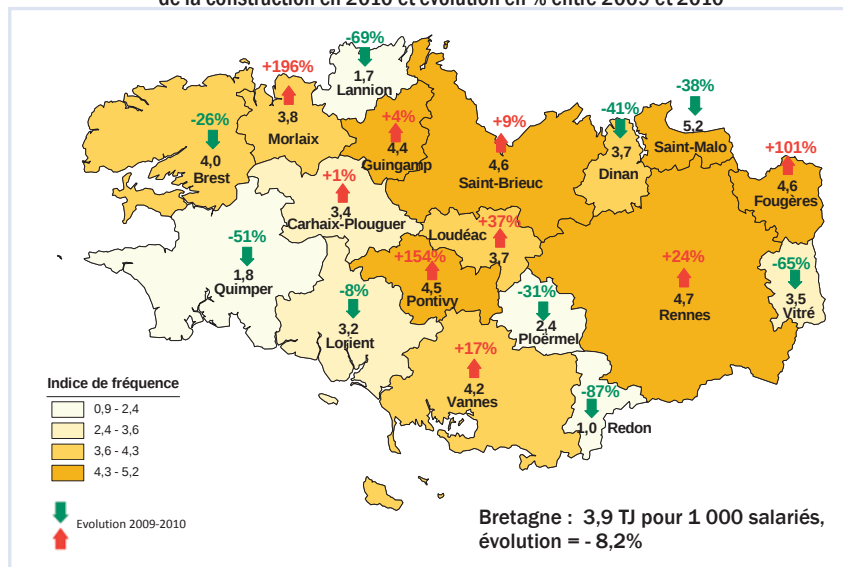


Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

L'indice de fréquence des accidents de trajet varie en 2010 dans une fourchette de 1 accident de trajet pour 1 000 salariés dans la zone d'emploi de Redon à 5,2 accidents de trajet pour 1 000 salariés dans la zone d'emploi de Saint-Malo. Proportionnellement, les salariés de la construction de la zone d'emploi de Saint-Malo sont cinq fois plus souvent victimes d'un accident de trajet que les salariés de la zone d'emploi de Redon.

Entre 2009 et 2010, la moitié des zones d'emploi affiche soit une baisse, soit une hausse de la fréquence des accidents de trajet. Parallèlement à l'évolution des effectifs, on retrouve les zones d'emploi de Morlaix, de Pontivy et de Fougères comme étant celles où l'augmentation est la plus forte (respectivement +196%, +154% et +101%). A l'inverse, la zone de Redon affiche le recul le plus net.

Indice de fréquence des accidents de trajet du régime général dans le secteur de la construction en 2010 et évolution en % entre 2009 et 2010

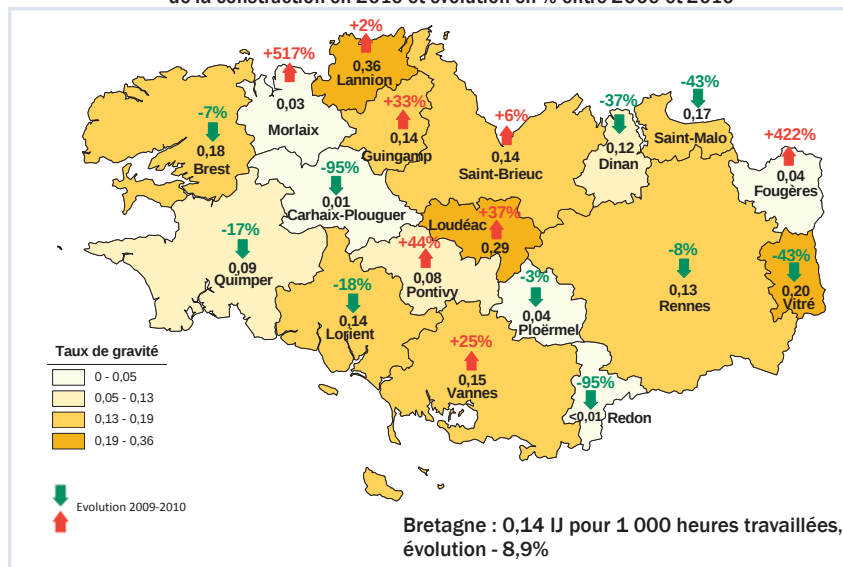


Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

En 2010 avec moins de 0,01 indemnité journalière versée pour 1 000 heures travaillées, la zone d'emploi de Redon présente le taux de gravité le plus faible de la région. À l'opposé la zone d'emploi de Lannion affiche le taux le plus élevé avec 0,36 indemnité journalière versée pour 1 000 heures travaillées.

Entre 2009 et 2010, la majorité des zones d'emploi a enregistré une baisse du taux de gravité des accidents de trajet, les diminutions les plus remarquables étant observées dans la zone d'emploi de Carhaix-Plouguer et dans celle de Redon (-95%). A l'inverse, deux zones se distinguent enregistrant les augmentations les plus remarquables. Il s'agit de la zone d'emploi de Morlaix et de celle de Fougères.

Taux de gravité des accidents de trajet du régime général dans le secteur de la construction en 2010 et évolution en % entre 2009 et 2010



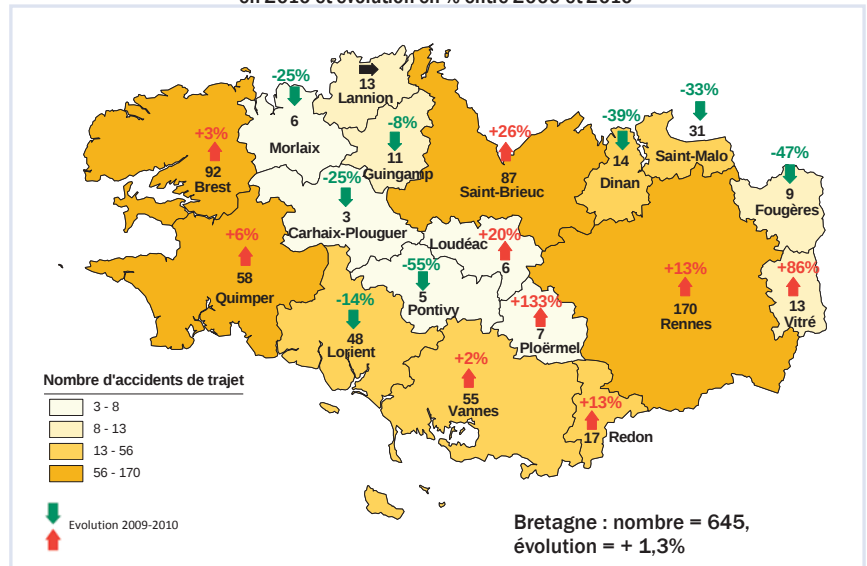
Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

LES ACCIDENTS DE TRAJET

COMMERCE

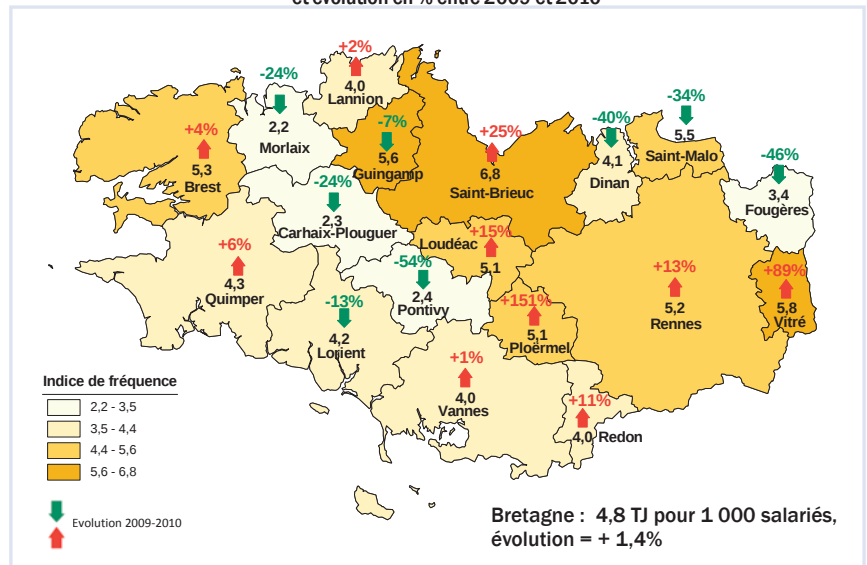
En 2010, le nombre d'accidents de trajet varie de 3 dans la zone d'emploi de Carhaix-Plouguer à 170 dans la zone d'emploi de Rennes. Entre 2009 et 2010, la moitié des zones d'emploi a enregistré une hausse du nombre d'accidents de trajet, les augmentations les plus notables étant observées dans les zones d'emploi de Ploërmel et de Vitré (+133% et +86%). A l'inverse, les baisses les plus importantes sont constatées dans les zones d'emploi de Pontivy et de Fougères (-55% et -47%).

Nombre d'accidents de trajet du régime général dans le secteur du commerce en 2010 et évolution en % entre 2009 et 2010



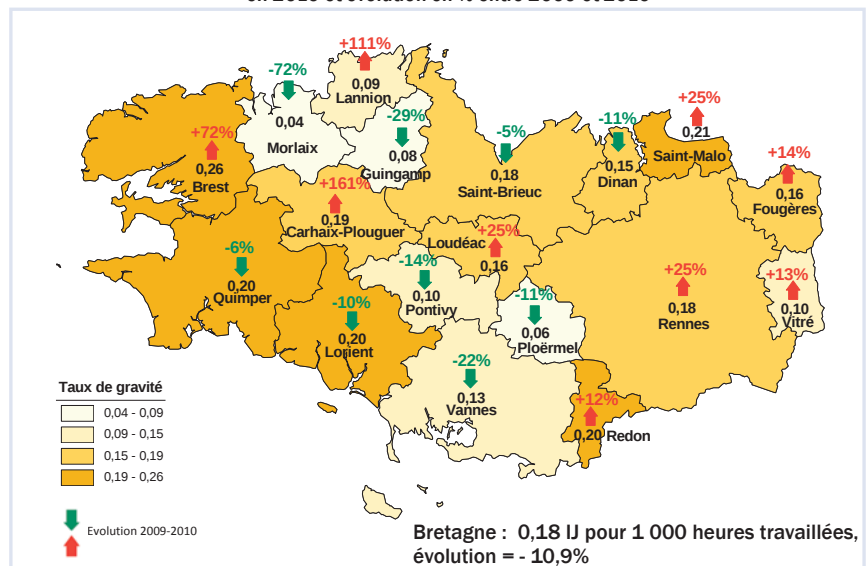
Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Indice de fréquence des accidents de trajet du régime général dans le secteur du commerce en 2010 et évolution en % entre 2009 et 2010



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Taux de gravité des accidents de trajet du régime général dans le secteur du commerce en 2010 et évolution en % entre 2009 et 2010



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

En 2010 avec 0,04 indemnité journalière versée pour 1 000 heures travaillées, la zone d'emploi de Morlaix présente le taux de gravité le plus faible de la région. À l'opposé la zone d'emploi de Brest affiche le taux le plus élevé avec 0,26 indemnité journalière versée pour 1 000 heures travaillées. Entre 2009 et 2010, la moitié des zones d'emploi a enregistré une hausse du taux de gravité des accidents de trajet, l'augmentation la plus remarquable étant observée dans la zone d'emploi de Carhaix-Plouguer (+161%). A l'inverse, la baisse la plus importante est observée dans la zone d'emploi de Morlaix (-72%).

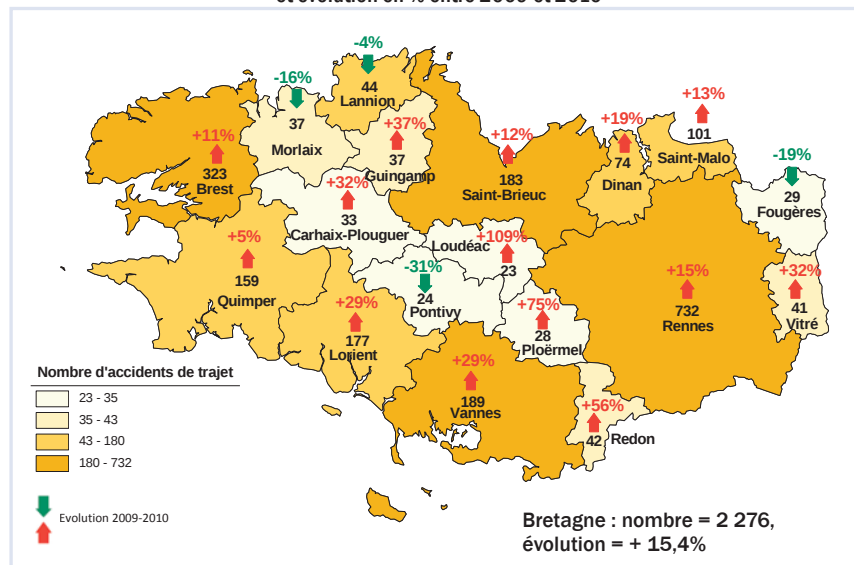
LES ACCIDENTS DE TRAJET

► SERVICES

En 2010, le nombre d'accidents de trajet varie de 23 dans la zone d'emploi de Loudéac à 732 dans la zone d'emploi de Rennes.

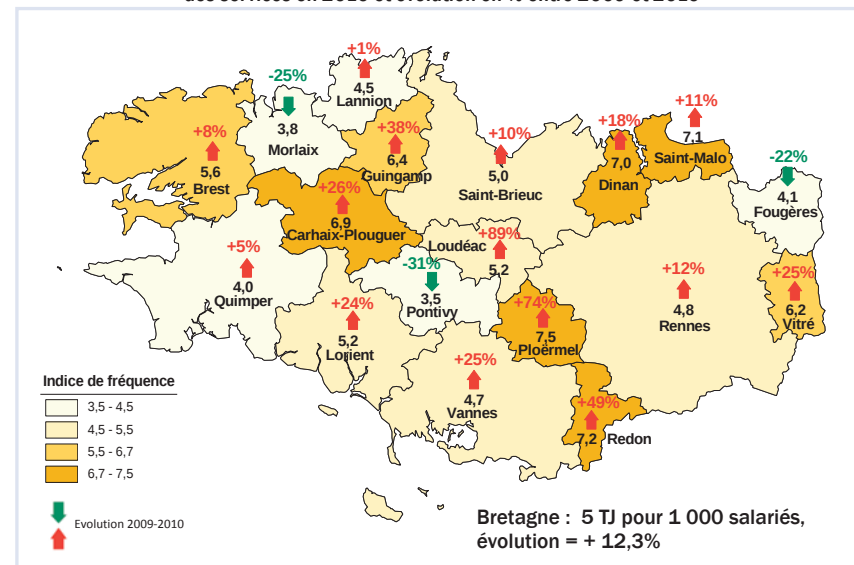
Entre 2009 et 2010, la majorité des zones d'emploi a enregistré une hausse du nombre d'accidents de trajet, les augmentations les plus notables étant observées dans les zones d'emploi de Ploërmel et de Loudéac (+75% et +109%). A l'inverse, la diminution la plus importante est relevée dans la zone d'emploi de Pontivy (-31%).

Nombre d'accidents de trajet du régime général dans le secteur des services en 2010 et évolution en % entre 2009 et 2010



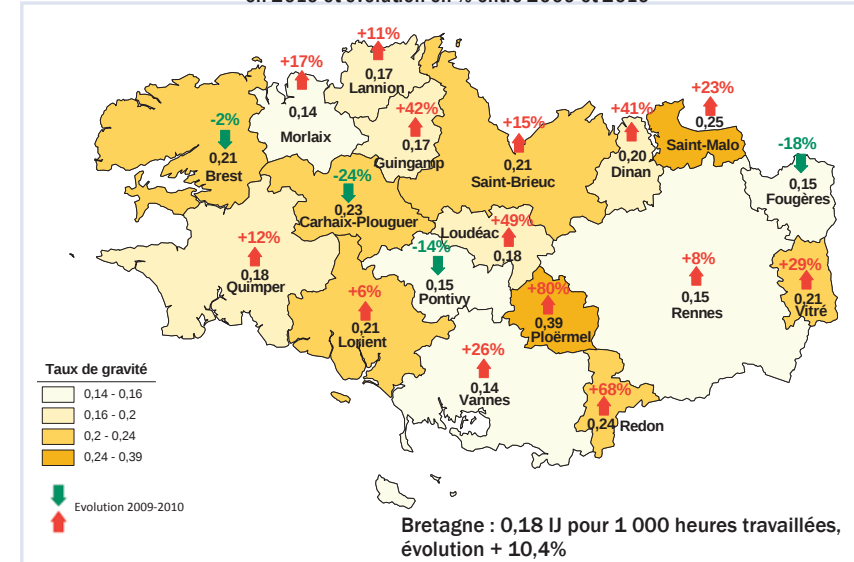
Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Indice de fréquence des accidents de trajet du régime général dans le secteur des services en 2010 et évolution en % entre 2009 et 2010



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Taux de gravité des accidents de trajet du régime général dans le secteur des services en 2010 et évolution en % entre 2009 et 2010



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

En 2010 avec 0,14 indemnité journalière versée pour 1 000 heures travaillées, les zones d'emploi de Morlaix et de Vannes présentent le taux de gravité le plus faible de la région. À l'opposé la zone d'emploi de Ploërmel affiche le taux le plus élevé (0,39 indemnité journalière versée pour 1 000 heures travaillées).

Entre 2009 et 2010, la majorité des zones d'emploi a enregistré une hausse du taux de gravité des accidents de trajet, l'augmentation la plus remarquable étant observée dans la zone d'emploi de Ploërmel (+80%). A l'inverse, la zone d'emploi de Carhaix-Plouguer affiche la baisse la plus importante (-24%).

■ AVERTISSEMENT

- Sont présentées à l'identique du chapitre précédent sur les accidents de trajet, les cartes représentant l'ensemble des zones d'emploi de Bretagne selon les mêmes indicateurs. Dans un souci d'homogénéité et surtout pour faciliter la lecture de ce chapitre, nous avons pris l'option de présenter les résultats et de les organiser de la même manière dans ce chapitre que le précédent.
- Les évolutions temporelles concernant les maladies professionnelles sont à interpréter avec prudence au regard des effectifs sur lesquels portent les calculs, celles-ci étant données pour illustrer une tendance, soit divergente soit convergente avec celle observée en moyenne régionale et non pas traduire précisément son importance numérique.

■ RAPPEL

Les statistiques présentées dans ce chapitre concernent uniquement les emplois salariés du régime général.

Les indicateurs utilisés :

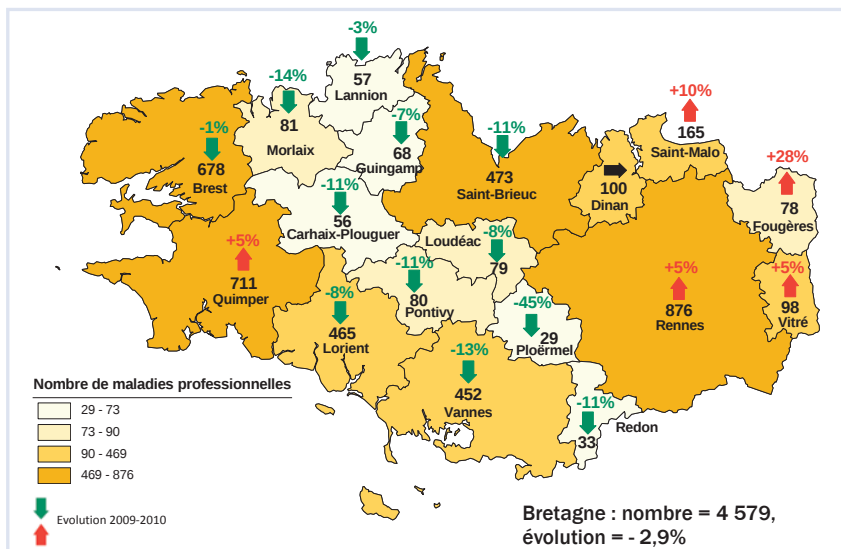
- L'indice de fréquence représente le nombre d'évènements (AT, TJ, MP) pour 1 000 salariés.
- Le taux de fréquence représente le nombre d'évènements par millions d'heures travaillées.
- Le taux de gravité représente le nombre d'indemnités journalières pour 1 000 heures travaillées.

LES MALADIES PROFESSIONNELLES

► TOUS SECTEURS D'ACTIVITÉ CONFONDUS

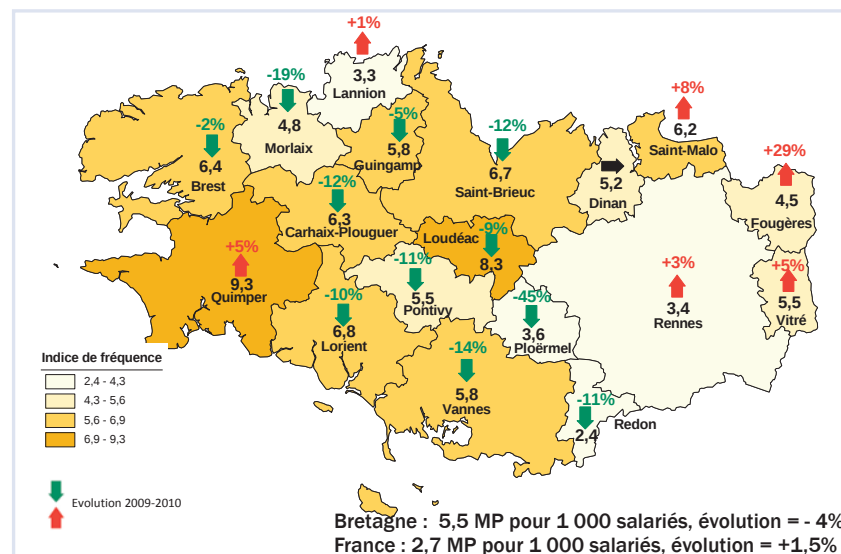
En 2010, le nombre de maladies professionnelles varie de 29 dans la zone d'emploi de Ploërmel à 876 dans la zone d'emploi de Rennes. Entre 2009 et 2010, la majorité des zones d'emploi a enregistré une baisse du nombre de maladies professionnelles, la diminution la plus remarquable étant enregistrée dans la zone d'emploi de Ploërmel (-45%). A l'opposé, l'augmentation la plus forte est observée dans la zone d'emploi de Fougères (+28%).

Nombre de maladies professionnelles du régime général en 2010 et évolution en % entre 2009 et 2010



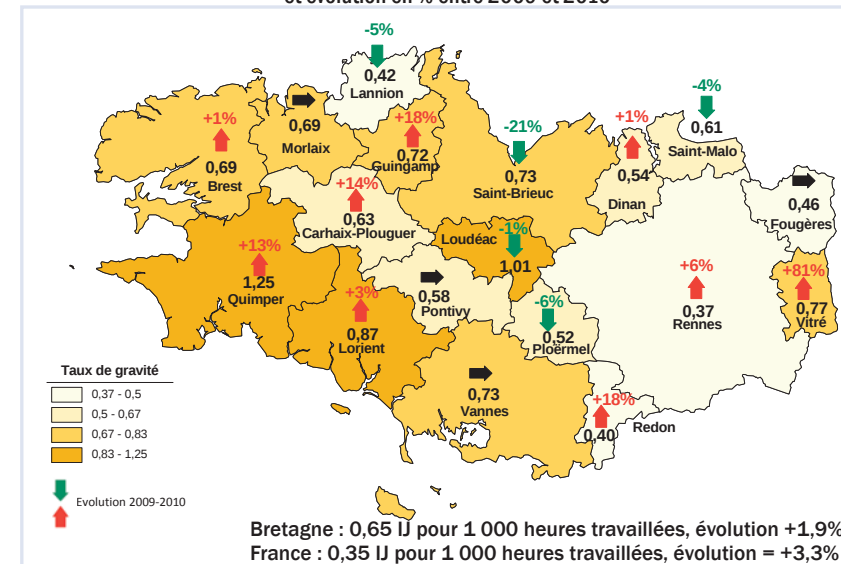
Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Indice de fréquence des maladies professionnelles du régime général en 2010 et évolution en % entre 2009 et 2010



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Taux de gravité des maladies professionnelles du régime général en 2010 et évolution en % entre 2009 et 2010



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

L'indice de fréquence des maladies professionnelles varie dans une fourchette de 2,4 maladies professionnelles pour 1 000 salariés du régime général dans la zone d'emploi de Redon à 9,3 maladies professionnelles pour 1 000 salariés dans la zone d'emploi de Quimper. Proportionnellement, les maladies professionnelles sont 4 fois plus fréquentes chez les salariés de la zone d'emploi de Quimper par rapport à ceux de la zone d'emploi de Redon. Les constats évolutifs relevés pour les nombres de maladies professionnelles se retrouvent s'agissant de l'évolution de l'indice de fréquence. En effet, il diminue dans la majorité des zones d'emploi et c'est aussi la zone d'emploi de Ploërmel qui enregistre la plus forte baisse (-45%). La zone d'emploi de Fougères enregistre pour sa part la plus forte hausse (+29%).

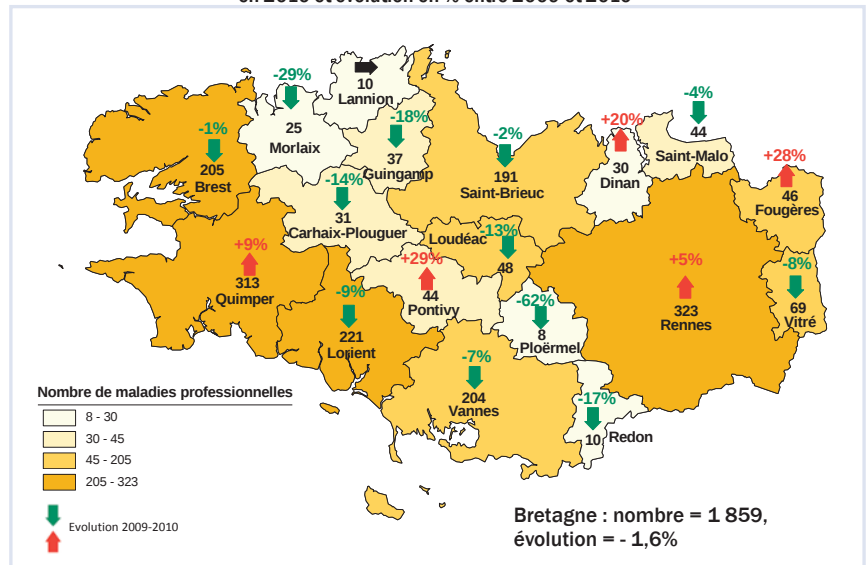
En 2010, avec 0,37 indemnité journalière versée pour 1 000 heures travaillées, la zone d'emploi de Rennes présente le taux de gravité le plus faible de la région. À l'opposé, la zone d'emploi de Quimper affiche le taux de gravité le plus élevé avec 1,25 indemnités journalières versées pour 1 000 heures travaillées. Entre 2009 et 2010, contrairement à l'évolution du nombre et de l'indice de fréquence, la majorité des zones d'emploi a enregistré une augmentation du taux de gravité. La plus forte progression étant observée dans la zone d'emploi de Vitré. À l'inverse, on observe la baisse la plus importante dans la zone d'emploi de Saint-Brieuc.

LES MALADIES PROFESSIONNELLES

►► INDUSTRIE

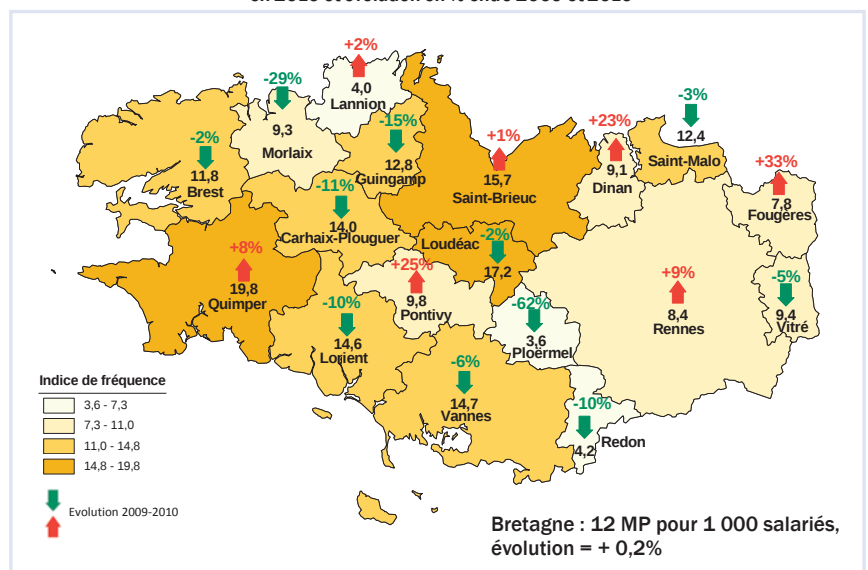
En 2010, le nombre de maladies professionnelles varie de 8 dans la zone d'emploi de Ploërmel à 323 dans la zone d'emploi de Rennes. Entre 2009 et 2010, la majorité des zones d'emploi a enregistré une baisse du nombre de maladies professionnelles, la diminution la plus remarquable étant enregistrée dans la zone d'emploi de Ploërmel (-62%). A l'opposé, l'augmentation la plus forte est observée dans les zones d'emploi de Pontivy et de Fougères.

Nombre de maladies professionnelles du régime général dans le secteur de l'industrie en 2010 et évolution en % entre 2009 et 2010



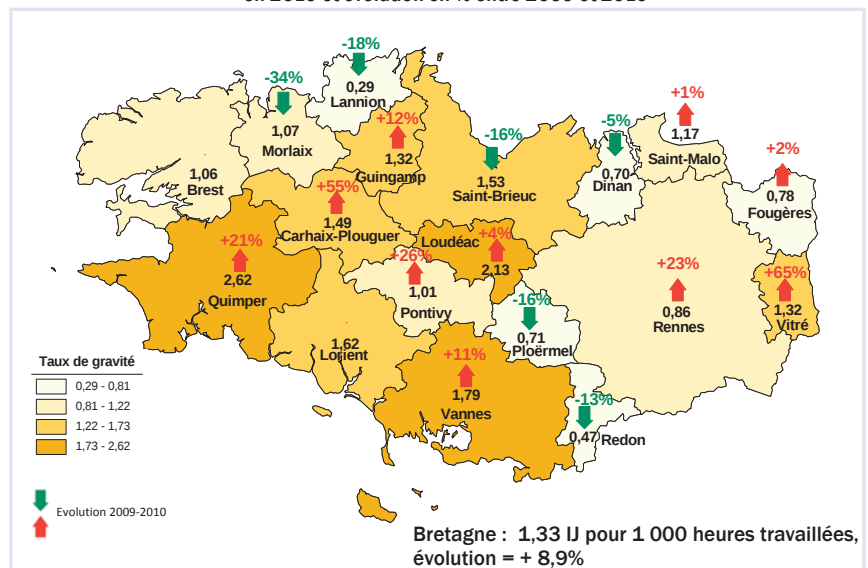
Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Indice de fréquence des maladies professionnelles du régime général dans le secteur de l'industrie en 2010 et évolution en % entre 2009 et 2010



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Taux de gravité des maladies professionnelles du régime général dans le secteur de l'industrie en 2010 et évolution en % entre 2009 et 2010



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

En 2010, avec 0,29 indemnité journalière versée pour 1 000 heures travaillées, la zone d'emploi de Lannion présente le taux de gravité le plus faible de la région. À l'opposé, la zone d'emploi de Quimper affiche le taux le plus élevé avec 2,62 indemnités journalières versées pour 1 000 heures travaillées. Entre 2009 et 2010, contrairement à l'évolution du nombre et de l'indice de fréquence, la majorité des zones d'emploi a enregistré une augmentation du taux de gravité, la plus forte progression étant observée dans la zone d'emploi de Vitré (+65%). A l'inverse, on observe la baisse la plus importante dans la zone d'emploi de Morlaix.

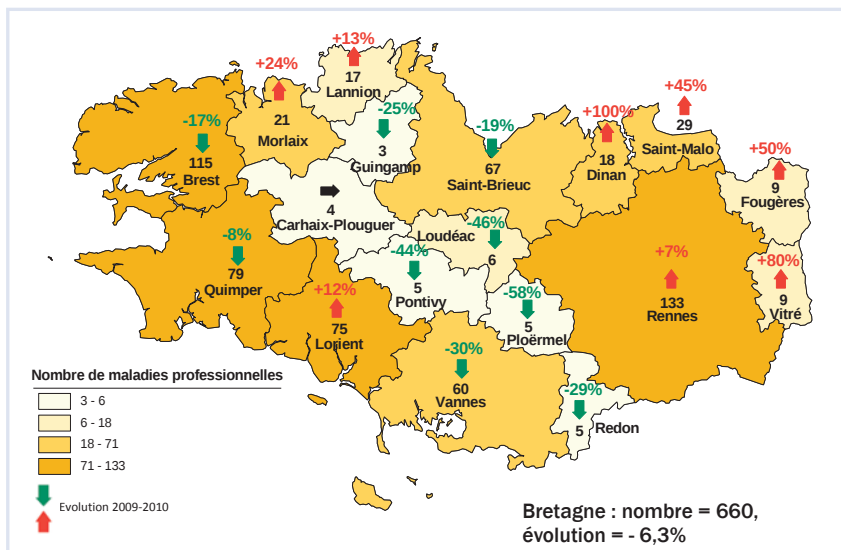
LES MALADIES PROFESSIONNELLES

►► CONSTRUCTION

En 2010, le nombre de maladies professionnelles varie de 3 dans la zone d'emploi de Guingamp à 133 dans la zone d'emploi de Rennes.

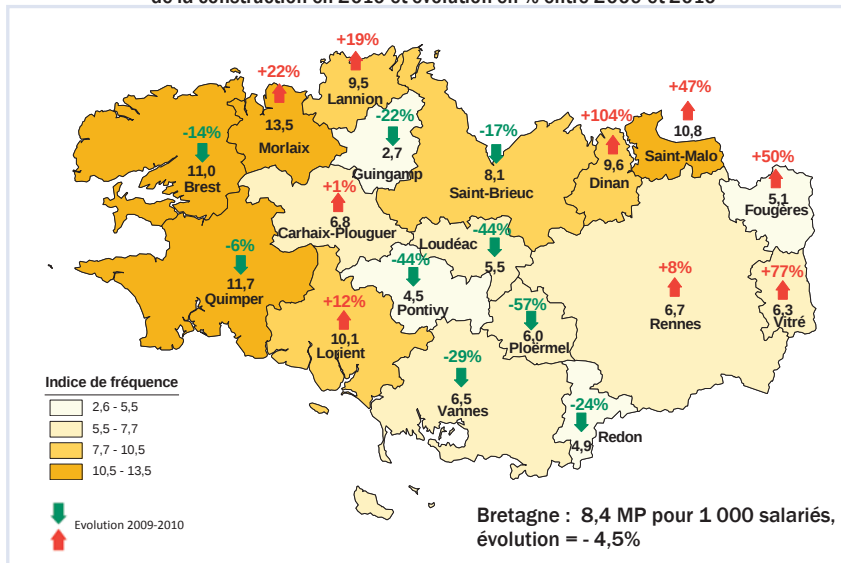
Entre 2009 et 2010, la moitié des zones d'emploi a enregistré une baisse du nombre de maladies professionnelles, la diminution la plus remarquable étant enregistrée dans la zone d'emploi de Ploërmel (-58%). A l'opposé, l'augmentation la plus forte est observée dans les zones d'emploi de Dinan (+100%) et de Vitré (+80%).

Nombre de maladies professionnelles du régime général dans le secteur de la construction en 2010 et évolution en % entre 2009 et 2010



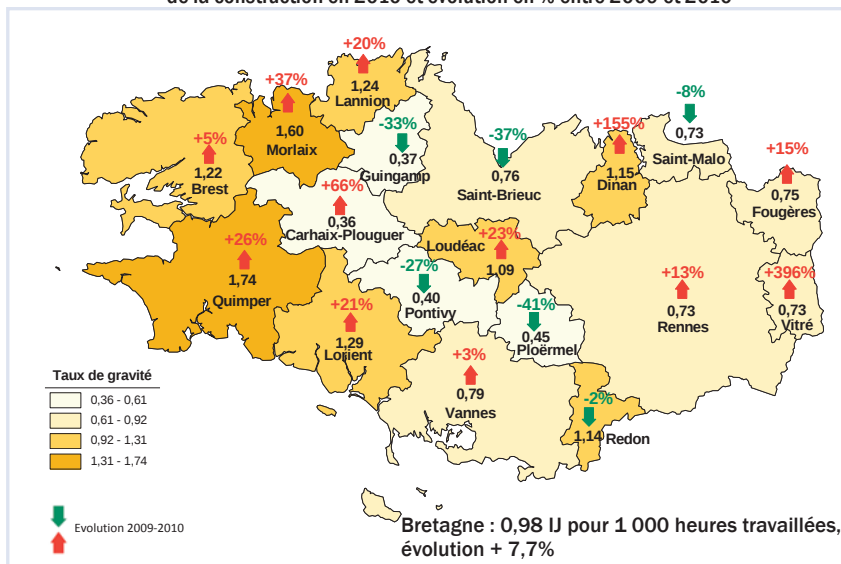
Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Indice de fréquence des maladies professionnelles du régime général dans le secteur de la construction en 2010 et évolution en % entre 2009 et 2010



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Taux de gravité des maladies professionnelles du régime général dans le secteur de la construction en 2010 et évolution en % entre 2009 et 2010



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

L'indice de fréquence des maladies professionnelles varie en 2010 dans une fourchette de 2,7 maladies professionnelles pour 1 000 salariés dans la zone d'emploi de Guingamp à 13,5 maladies professionnelles pour 1 000 salariés dans la zone d'emploi de Morlaix. Proportionnellement les maladies professionnelles sont 5 fois plus fréquentes chez les salariés de la construction de la zone d'emploi de Morlaix par rapport à ceux de la zone d'emploi de Guingamp.

Les constats évolutifs observés pour les nombres de maladies professionnelles se retrouvent également pour l'indice de fréquence. Il diminue en effet dans la moitié des zones d'emploi et c'est aussi la zone d'emploi de Ploërmel qui objective la plus forte baisse (-57%) et la zone d'emploi de Dinan la plus forte hausse (+104%).

En 2010, avec 0,36 indemnité journalière versée pour 1 000 heures travaillées, la zone d'emploi de Carhaix-Plouguer présente le taux de gravité le plus faible de la région. À l'opposé, la zone d'emploi de Quimper affiche le taux le plus élevé avec 1,74 indemnités journalières versées pour 1 000 heures travaillées.

Entre 2009 et 2010, la majorité des zones d'emploi a enregistré une augmentation du taux de gravité, la plus forte progression étant observée dans la zone d'emploi de Vitré. A l'inverse, on observe la baisse la plus importante dans la zone d'emploi de Ploërmel.

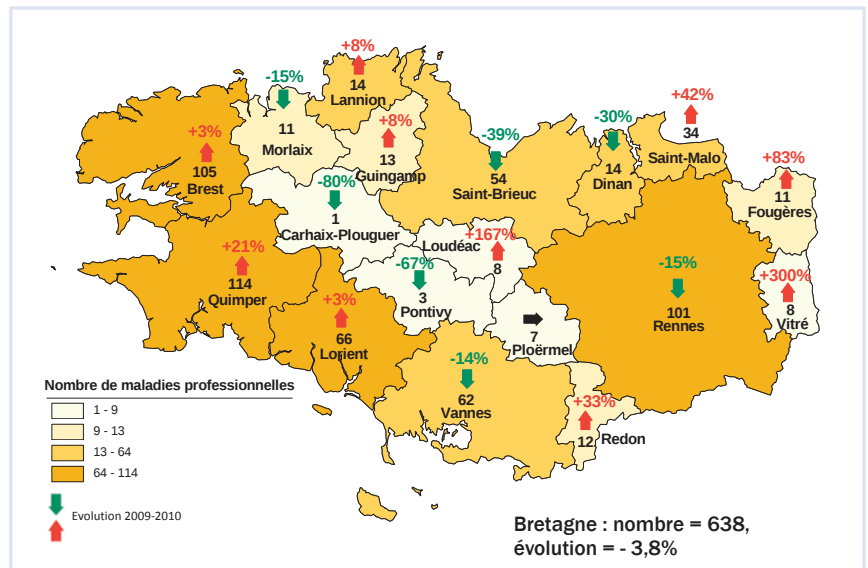
LES MALADIES PROFESSIONNELLES

► COMMERCE

En 2010, le nombre de maladies professionnelles varie de 1 dans la zone d'emploi de Guingamp à 105 dans la zone d'emploi de Brest.

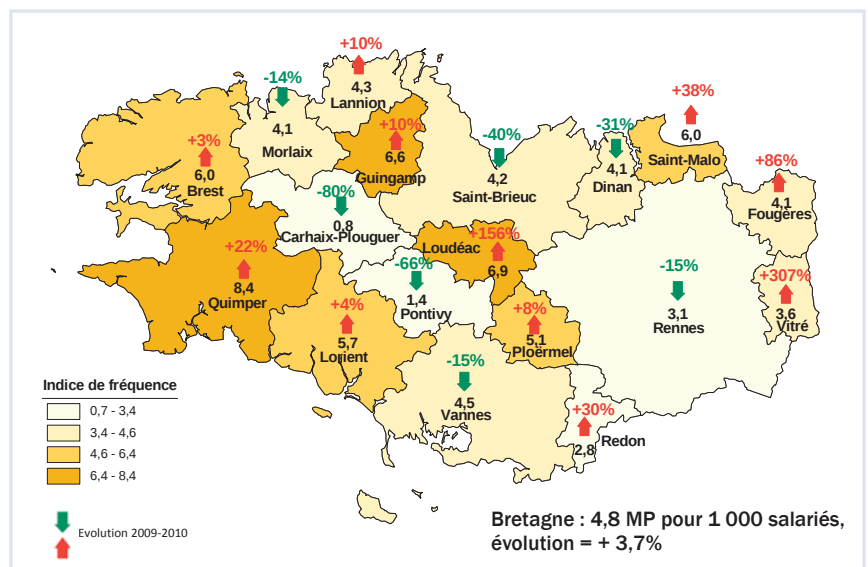
Entre 2009 et 2010, la majorité des zones d'emploi a enregistré une hausse du nombre de maladies professionnelles, l'augmentation la plus remarquable étant enregistrée dans la zone d'emploi de Vitré (+300%). A l'opposé, la diminution la plus forte est observée dans la zone d'emploi de Carhaix-Plouguer (-80%).

Nombre de maladies professionnelles du régime général dans le secteur du commerce en 2010 et évolution en % entre 2009 et 2010



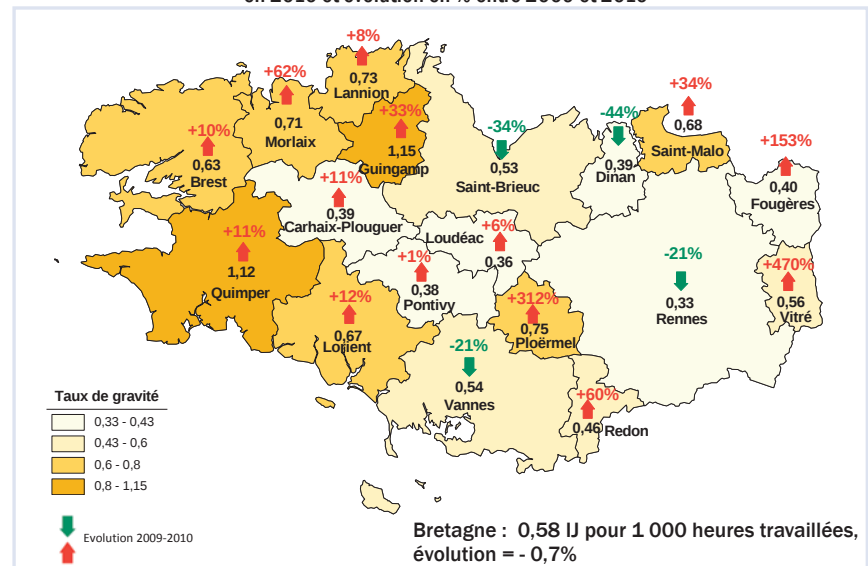
Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Indice de fréquence des maladies professionnelles du régime général dans le secteur du commerce en 2010 et évolution en % entre 2009 et 2010



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Taux de gravité des maladies professionnelles du régime général dans le secteur du commerce en 2010 et évolution en % entre 2009 et 2010



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

En 2010, avec 0,33 indemnité journalière versée pour 1 000 heures travaillées, la zone d'emploi de Rennes présente le taux de gravité le plus faible de la région. À l'opposé, la zone d'emploi de Guingamp affiche le taux le plus élevé avec 1,15 indemnités journalières versées pour 1 000 heures travaillées.

Entre 2009 et 2010, la majorité des zones d'emploi a enregistré une augmentation du taux de gravité, la plus forte progression étant observée dans la zone d'emploi de Vitré. A l'inverse, on observe la baisse la plus importante dans la zone d'emploi de Dinan.

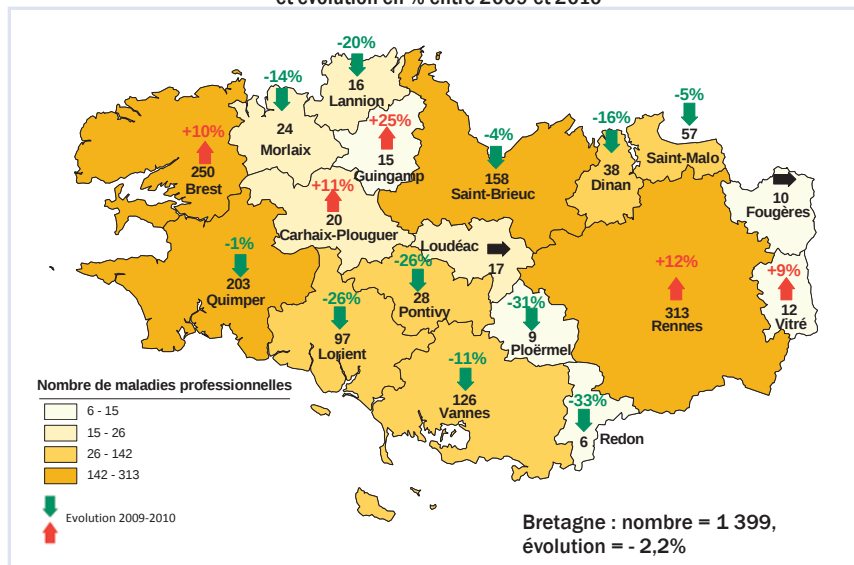
LES MALADIES PROFESSIONNELLES

► SERVICES

En 2010, le nombre de maladies professionnelles varie de 6 dans la zone d'emploi de Redon à 313 dans la zone d'emploi de Rennes.

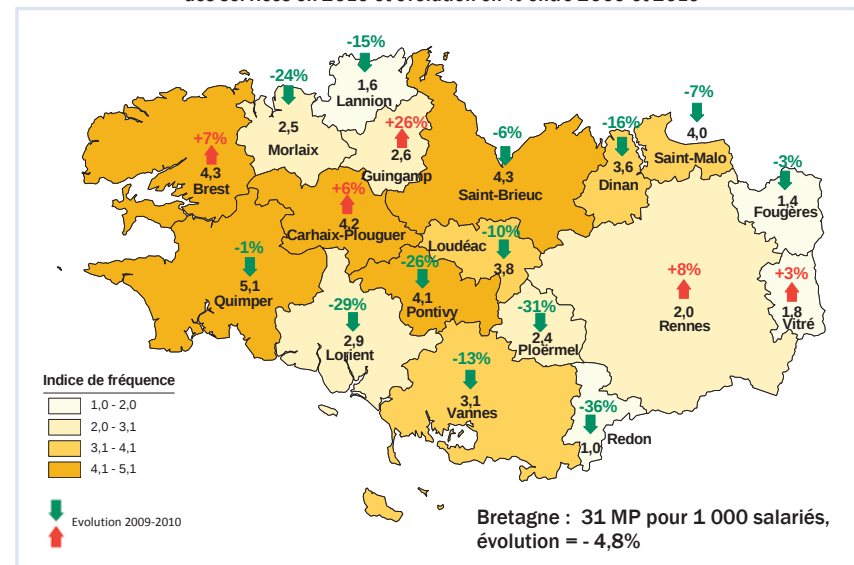
Entre 2009 et 2010, la majorité des zones d'emploi a enregistré une baisse du nombre de maladies professionnelles, la diminution la plus remarquable étant enregistrée dans la zone d'emploi de Redon (-33%). A l'opposé, la hausse la plus forte est observée dans la zone d'emploi de Guingamp (+26%).

Nombre de maladies professionnelles du régime général dans le secteur des services en 2010 et évolution en % entre 2009 et 2010



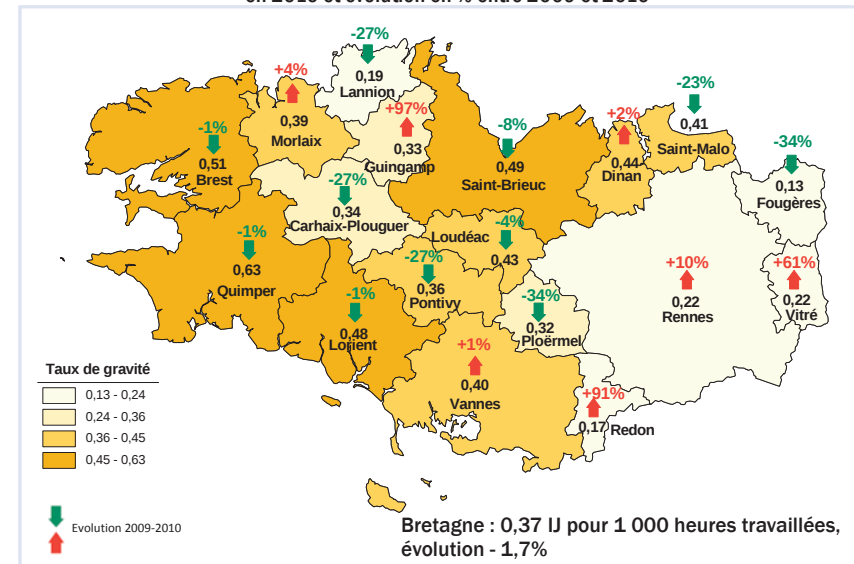
Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Indice de fréquence de maladies professionnelles du régime général dans le secteur des services en 2010 et évolution en % entre 2009 et 2010



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Taux de gravité de maladies professionnelles du régime général dans le secteur des services en 2010 et évolution en % entre 2009 et 2010



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

En 2010, avec 0,13 indemnité journalière versée pour 1 000 heures travaillées, la zone d'emploi de Fougères présente le taux de gravité le plus faible de la région. À l'opposé, la zone d'emploi de Quimper affiche le taux le plus élevé avec 0,63 indemnité journalière versée pour 1 000 heures travaillées.

Entre 2009 et 2010, la majorité des zones d'emploi a enregistré une baisse du taux de gravité, la plus forte diminution étant observée dans la zone d'emploi de Fougères. A l'inverse, on observe la hausse la plus importante dans la zone d'emploi de Guingamp.

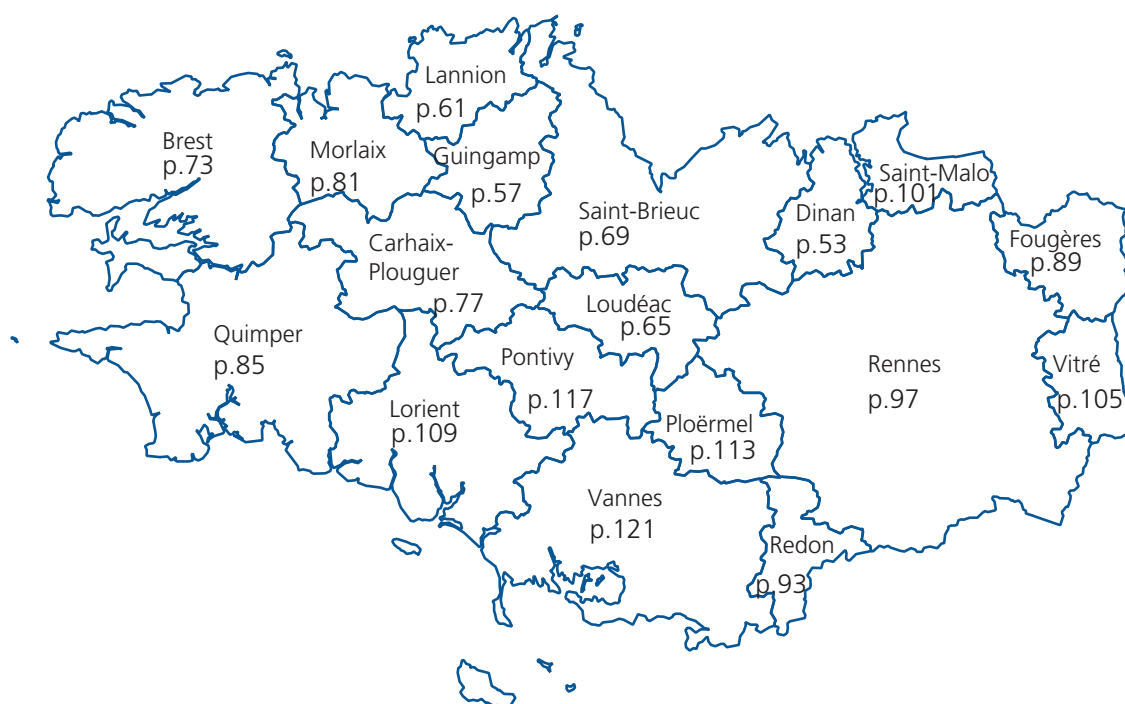
3 Les zones d'emploi en Bretagne : portraits

A la suite de la partie 2 consacrée à l'approche comparative des zones d'emploi, la présente partie est orientée vers une approche de type «portraits» permettant des analyses plus fines de chaque zone d'emploi, notamment vis-à-vis de la catégorisation NAF qui, pour cette partie, est considérée en 21 sections détaillées.

Les statistiques présentées dans cette partie concernent, à l'exception des chapitres relatifs à la démographie, uniquement les emplois salariés du régime général.

Les indicateurs utilisés

- **Indice de fréquence** : rapport du nombre d'évènements au nombre de salariés. Il s'exprime pour 1 000 salariés.
- **Taux de fréquence** : rapport du nombre d'évènements au nombre d'heures travaillées. Il s'exprime en millions d'heures travaillées.
- **Taux de gravité** : rapport du nombre d'indemnités journalières au nombre de salariés. Il s'exprime pour 1 000 salariés.



■ AVERTISSEMENT

- Pour chaque zone d'emploi, les évolutions 2009-2010 des indicateurs concernant les accidents de trajet et les maladies professionnelles sont à interpréter avec prudence au regard des effectifs sur lesquels portent les calculs, celles-ci étant données pour illustrer une tendance, soit divergente soit convergente avec celle observée en moyenne régionale et non pas traduire précisément son importance numérique.
- Pour chaque zone d'emploi et concernant la répartition des événements observés selon la NAF 21, les indices de fréquence n'ont pas été calculés dès lors que le nombre d'événement était inférieur à 5.

■ RAPPEL

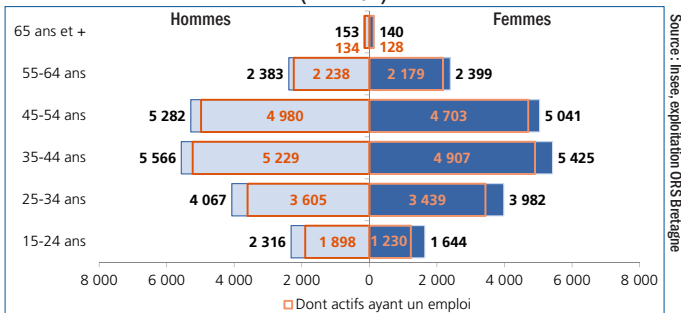
Les zones d'emploi :

Les cartographies réalisées dans le tableau de bord sont réalisées selon le découpage géographique des zones d'emploi en Bretagne redéfini en 2010.

Ce découpage géographique est basé sur le critère d'attraction maximale entre communes de résidence et communes de travail. Les 18 zones ainsi constituées expriment d'une certaine façon les espaces de vie et de circulation de la population et constituent une partition du territoire adaptée aux études locales sur l'emploi et son environnement.

DÉMOGRAPHIE - EMPLOI - POPULATION ACTIVE

Pyramide des âges de la population active (tous régimes confondus) en 2009 (ZE Dinan)



Avec plus de 88 500 habitants au 1^{er} janvier 2009, la zone d'emploi se situe au 9^e rang des zones les plus peuplées. Compte-tenu de sa superficie plutôt réduite, elle se classe par contre au 4^e rang des zones de plus forte densité.

Les indicateurs d'activité se situent dans la moyenne régionale.

La part des actifs ayant un emploi selon les secteurs d'activité témoigne d'une proportion plus importante d'emplois dans le secteur tertiaire, dans la construction et dans l'industrie vis-à-vis de la répartition régionale. En miroir, les parts de l'industrie agroalimentaire et de l'agriculture sont parmi les plus faibles observées en Bretagne.

Le taux de chômage dans la zone de Dinan est, en 2011, le plus élevé de la région.

La part de l'intérim est légèrement supérieure à celle observée en Bretagne (au 7^e rang parmi l'ensemble des zones d'emploi).

Principaux indicateurs en matière démographique et d'emploi en 2009 (ZE Dinan)

	Zone	Rang parmi les ZE	Bretagne
Population en 2009	88 533	9	3 175 064
Densité moyenne (hab/km ²)	147,9	4	116,7
Population active	38 106	8	1 432 668
dont chômeurs	3 698	9	132 770
dont actifs ayant un emploi	34 408	8	1 299 898
Taux d'activité en %	71,3	9	71,3
dont femmes	68	10	68,3
Taux d'emploi en %	64,4	8	64,7
dont femmes	60,5	11	61,3
Répartition des actifs ayant un emploi en %			
Agriculture	1,1	17	2,2
Industrie (hors IAA)	11,3	5	9,9
Industrie agroalimentaire	2,7	16	6,0
Construction	7,5	4	6,8
Commerce, transport, services divers	13,9	6	13,0
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	63,5	4	62,2
Taux de chômage en % au 4 ^e trimestre 2011 (provisoire)	9,4	1	8
Part de l'intérim en %	2,7	7	2,3

Source : Insee, exploitation ORS Bretagne

L'EMPLOI SALARIÉ DU RÉGIME GÉNÉRAL

En 2010, la zone d'emploi de Dinan comprend 19 333 salariés du régime général ce qui représente 2,3% de l'ensemble de l'emploi salarié du régime général au niveau régional (8^e rang des zones d'emploi).

Les intérimaires sont légèrement surreprésentés dans la zone d'emploi de Dinan (6,6% de l'ensemble des salariés du régime général de la zone contre 4,6% en Bretagne).

Si l'évolution du nombre de salariés du régime général a peu évolué entre 2009 et 2010 (+0,2% dans la zone), on observe par contre un recul continu du nombre d'intérimaires depuis 2006. La baisse atteignant -14% dans la zone entre 2009 et 2010 contrairement au niveau régional où les effectifs d'intérimaires se sont accrus de +8%.

Évolution du nombre de salariés du régime général (ZE Dinan)

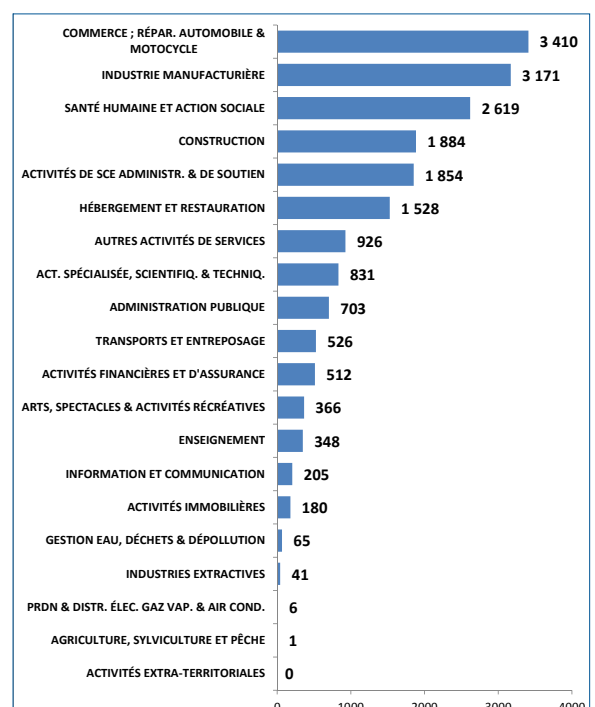
	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 2009/2010 en %	
						Zone	Région
Effectifs de salariés	19 017	19 620	19 450	19 295	19 333	+0,2	+1,2
Dont intérimaires (en nombre)	2230	2028	1819	1495	1285	-14,0	+8,0
Dont intérimaires (en %)	11,7	10,3	9,4	7,7	6,6	-14,2	+6,5
Heures travaillées en milliers	28 182	29 578	30 025	29 609	29 453	-0,5	+1,7

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

À NOTER

Le décompte des effectifs de salariés par la Carsat tient compte de la durée mensuelle du temps de travail qui peut être de deux types : soit légale, soit conventionnelle. Chaque mois, les salariés d'une entreprise sont comptabilisés au prorata du rapport entre leur durée de travail effective et de la durée légale de travail dans l'entreprise. L'effectif annuel de salariés est le résultat de la somme des effectifs mensuels divisé par douze, il s'agit donc d'un effectif moyen en équivalent temps plein.

Répartition du nombre de salariés du régime général selon la NAF en 2010 (ZE Dinan)



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL (AT)

Nombre, sexe et âge

En 2010, 943 accidents du travail avec arrêt ont été enregistrés dans la zone d'emploi de Dinan, soit 2,6% de l'ensemble des accidents du travail survenus en Bretagne (chiffre légèrement supérieur au poids des salariés de la zone dans la région : 2,3%).

Entre 2009 et 2010, le nombre d'accidents du travail dans la zone d'emploi a diminué de -2,6% alors que celui-ci est à la hausse au niveau régional (+1,2%). Cette baisse est particulièrement marquée pour les accidents avec IPP supérieure à 10%.

En 2010, deux tiers des accidents du travail ont concerné des hommes. La tranche d'âge la plus touchée est celle des 25-34 ans pour les deux sexes qui représente 28% des accidents de travail masculins et 27% des accidents féminins.

Concernant les intérimaires (12% de l'ensemble des accidents de la zone), une diminution est observée entre 2009 et 2010 contrairement à la tendance régionale.

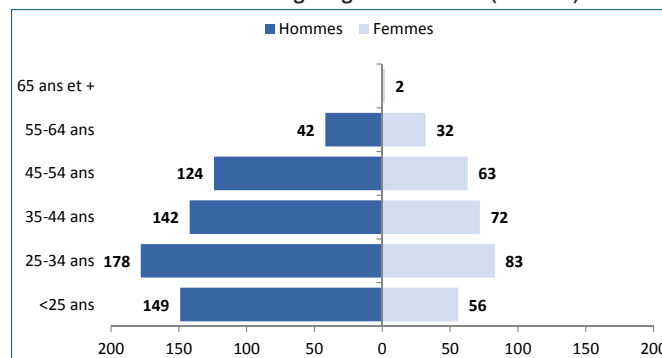
Accidents du travail avec arrêt - Nombre (ZE Dinan)

	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 2009/2010 en %	
						Zone	Région
Nombre d'AT	907	1 033	996	968	943	-2,6	+1,2
Dont Hommes	616	718	645	655	635	-3,1	-2,0
Femmes	291	315	351	313	308	-1,6	+2,1
Dont AT avec IPP>10%	14	21	14	21	11	-47,6	+5,8
AT mortels	-	1	1	-	2	-	-4,7
Dont Intérimaires	162	204	213	122	117	-4,1	+6,3
Nombre d'IJ	35 833	41 407	42 003	40 555	33 874	-16,5	+0,8

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

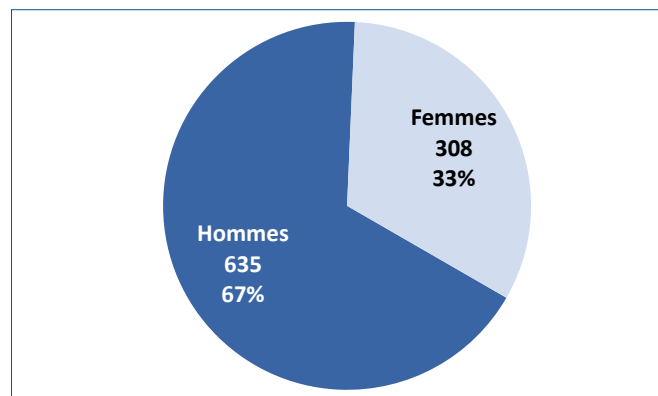
IJ : Indemnités journalières

Pyramide des âges des accidents du travail avec arrêt chez les salariés du régime général en 2010 (ZE Dinan)



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Accidents du travail avec arrêt selon le sexe en 2010 - Nombre et % (ZE Dinan)



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Les principaux indicateurs

En 2010 et depuis 2007, la fréquence des accidents du travail dans la zone d'emploi de Dinan est systématiquement supérieure à la moyenne régionale.

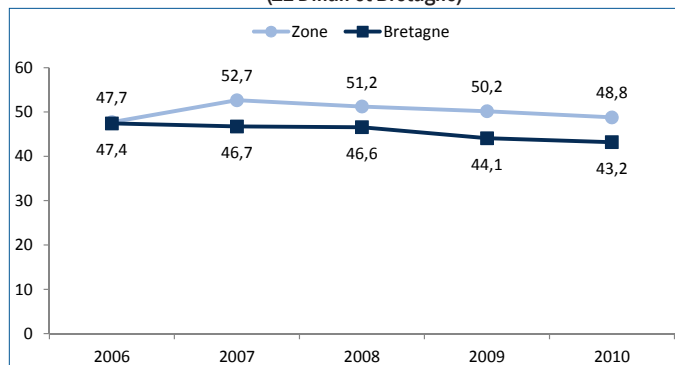
Entre 2009 et 2010, celle-ci a diminué dans la zone à un rythme légèrement plus soutenu qu'au niveau régional même si l'écart défavorable de la zone par rapport à la Bretagne se maintient dans le temps.

Principaux indicateurs des accidents du travail avec arrêt (ZE Dinan)

	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 2009/2010 en %	
						Zone	Région
Indice de fréquence	47,7	52,7	51,2	50,2	48,8	-2,8	-2,0
Taux de fréquence	32,2	34,9	33,2	32,7	32,0	-2,1	-0,9
Taux de gravité	1,27	1,40	1,40	1,37	1,15	-16,0	-2,5

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Évolution de l'indice de fréquence des accidents du travail avec arrêt (ZE Dinan et Bretagne)



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Répartition par NAF

En 2010, la fréquence des accidents du travail dans la zone d'emploi de Dinan est supérieure à la moyenne régionale dans la majorité des NAF prises en compte. Les 4 NAF les plus accidentogènes regroupent 67% de l'ensemble des accidents de la zone, celles-ci étant toutes en situation de sur accidentologie vis-à-vis des chiffres régionaux. Il s'agit des NAF :

- F « Construction »,
- C « Industrie manufacturière »,
- N « Activités des services administratifs et de soutien »,
- Q « Santé humaine et sociale ».

Les accidents du travail par ordre décroissant du nombre d'événements selon la NAF en 2010 (ZE Dinan)

NIV1	Libellé abrégé NAF en 21 sections	Part des salariés	Nombre d'AT	Indice de fréquence	
				Zone	Bretagne
F	CONSTRUCTION	10%	196	104,0	89,5
C	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	17%	169	53,3	52,8
N	ACTIVITÉS DE SCE ADMINISTR. & DE SOUTIEN	10%	142	76,6	59,5
Q	SANTÉ HUMAINE ET ACTION SOCIALE	14%	122	46,6	43,4
G	COMMERCE ; RÉPAR. AUTOMOBILE & MOTOCYCLE	18%	111	32,6	38,3
I	HÉBERGEMENT ET RESTAURATION	8%	71	46,5	44,1
H	TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	3%	43	81,7	71,8
S	AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICES	5%	25	27,0	24,3
O	ADMINISTRATION PUBLIQUE	4%	18	25,6	9,6
M	ACT. SPÉCIALISÉE, SCIENTIFIQ. & TECHNIQ.	4%	11	13,2	8,4
R	ARTS, SPECTACLES & ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES	2%	9	24,6	32,1
L	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	1%	6	33,3	17,9
E	GESTION EAU, DÉCHETS & DÉPOLLUTION	<1%	6	92,3	56,9
P	ENSEIGNEMENT	2%	3	nc	18,9
B	INDUSTRIES EXTRACTIVES	<1%	3	nc	35,2
K	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	3%	2	nc	9,1
J	INFORMATION ET COMMUNICATION	1%	1	nc	6,6
D	PRDN & DISTR. ÉLEC. GAZ VAP. & AIR COND.	-	-	-	18,5
A	AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET PÊCHE	-	-	-	73,2
U	ACTIVITÉS EXTRA-TERRITORIALES	-	-	-	-
TOTAL NAF21		100%	938	48,9	43,6

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

: Indice de fréquence de la zone supérieur à l'indice régional

nc : non calculé

LES ACCIDENTS DE TRAJET (TJ)

Nombre, sexe et âge

En 2010, 113 accidents de trajet ont été enregistrés dans la zone d'emploi de Dinan soit 2,8% de l'ensemble des accidents de trajet en Bretagne (chiffre légèrement supérieur au poids des salariés de la zone dans la région : 2,3%).

Entre 2009 et 2010, le nombre d'accidents de trajet a légèrement baissé dans la zone d'emploi de Dinan (-2,6%) alors que celui-ci a augmenté de +8,4% au niveau régional.

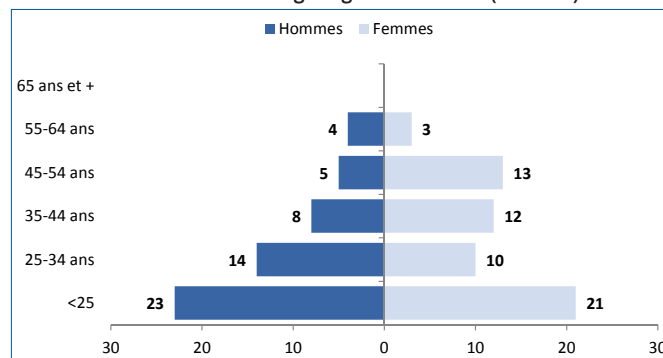
En 2010, la répartition des accidents de trajet est quasiment équivalente entre hommes et femmes. Chez les hommes comme chez les femmes, les personnes âgées de moins de 25 ans sont les plus concernées par les accidents de trajet. Globalement, ils représentent 39% de l'ensemble des accidents de trajet.

Accidents de trajet – Nombre (ZE Dinan)

	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 2009/2010 en %	
						Zone	Région
Nombre de TJ	101	86	106	116	113	-2,6	+8,4
Dont Hommes	53	50	49	52	54	+3,8	+5,2
Femmes	48	36	57	64	59	-7,8	+11,5
Dont TJ avec IPP>10%	7	3	2	4	2	-50,0	-
TJ mortels	3	-	1	3	-	-	-23,8
Dont Intérimaires	18	24	27	18	21	+16,7	+10,5
Nombre d'IJ	4 214	4 097	5 042	4 994	5 519	+10,5	+5,5

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

IJ : Indemnités journalières

Pyramide des âges des accidents de trajet
chez les salariés du régime général en 2010 (ZE Dinan)

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Les principaux indicateurs

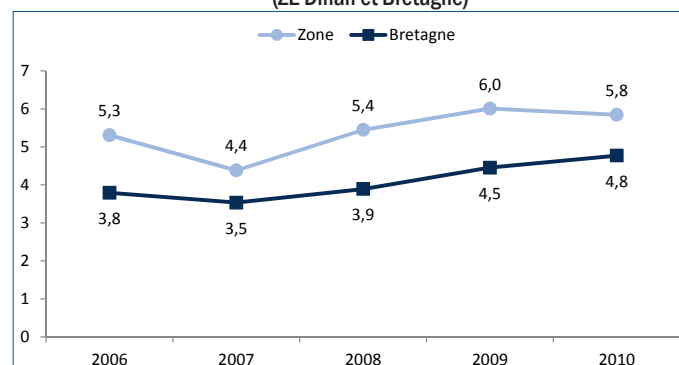
En 2010 et depuis 2006, la fréquence des accidents de trajet est systématiquement supérieure à celle observée en Bretagne.

Entre 2009 et 2010, celle-ci a diminué dans la zone d'emploi de Dinan (-2,8%) alors qu'une tendance à la hausse était observée depuis 2007. Cette évolution récente est divergente avec celle de la région permet ainsi de réduire l'écart de la zone par rapport à la Bretagne.

Principaux indicateurs des accidents de trajet (ZE Dinan)

	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 2009/2010 en %	
						Zone	Région
Indice de fréquence	5,3	4,4	5,4	6,0	5,8	-2,8	+7,1
Taux de fréquence	3,6	2,9	3,5	3,9	3,8	-2,1	+3,7
Taux de gravité	0,15	0,14	0,17	0,17	0,19	+11,1	+6,6

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Évolution de l'indice de fréquence des accidents de trajet
(ZE Dinan et Bretagne)

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Répartition par NAF

En 2010, la fréquence des accidents de trajet dans la zone d'emploi de Dinan est supérieure à la moyenne régionale dans la majorité des NAF prises en compte. Les 4 NAF les plus accidentogènes regroupent 68% de l'ensemble des accidents de trajet de la zone, celles-ci étant toutes en situation de sur accidentologie vis-à-vis des chiffres régionaux. Il s'agit des NAF :

- N « Activités des services administratifs et de soutien »,
- Q « Santé humaine et sociale »,
- C « industrie manufacturière »,
- I « Hébergement et restauration ».

Les accidents de trajet par ordre décroissant du nombre d'événements
selon la NAF en 2010 (ZE Dinan)

NIV1	Libellé abrégé NAF en 21 sections	Part des salariés	Nombre de TJ	Indice de fréquence	
				Zone	Bretagne
N	ACTIVITÉS DE SCE ADMINISTR. & DE SOUTIEN	10%	24	12,9	7,6
Q	SANTÉ HUMAINE ET ACTION SOCIALE	14%	20	7,6	6,9
C	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	17%	18	5,7	4,8
I	HÉBERGEMENT ET RESTAURATION	8%	15	9,8	9,3
G	COMMERCE ; RÉPAR. AUTOMOBILE & MOTOCYCLE	18%	14	4,1	4,8
F	CONSTRUCTION	10%	7	3,7	3,9
S	AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICES	5%	4	nc	4,6
M	ACT. SPÉCIALISÉE, SCIENTIFIQ. & TECHNIQ.	4%	4	nc	2,7
H	TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	3%	3	nc	4,2
R	ARTS, SPECTACLES & ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES	2%	2	nc	2,3
K	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	3%	1	nc	3,6
J	INFORMATION ET COMMUNICATION	1%	1	nc	2,3
O	ADMINISTRATION PUBLIQUE	4%	-	-	2,4
P	ENSEIGNEMENT	2%	-	-	3,5
L	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	1%	-	-	3,4
E	GESTION EAU, DÉCHETS & DÉPOLLUTION	<1%	-	-	4,0
B	INDUSTRIES EXTRACTIVES	<1%	-	-	2,7
D	PRDN & DISTR. ÉLEC. GAZ VAP. & AIR COND.	-	-	-	1,2
A	AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET PÊCHE	-	-	-	-
U	ACTIVITÉS EXTRA-TERRITORIALES	-	-	-	-
TOTAL NAF21		100%	113	5,9	4,8

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

nc : non calculé

■ : Indice de fréquence de la zone supérieur à l'indice régional

LES MALADIES PROFESSIONNELLES

Nombre, sexe et âge

En 2010, 100 maladies professionnelles indemnisées ont été enregistrées dans la zone d'emploi de Dinan, soit 2,2% de l'ensemble des maladies professionnelles dénombrées en Bretagne (chiffre équivalent au poids des salariés de la zone dans la région). On peut aussi noter qu'entre 2009 et 2010, les maladies ayant entraîné une incapacité permanente ont fortement augmentées dans la zone d'emploi.

En 2010, une majorité de maladies professionnelles concerne des hommes et la tranche d'âge la plus touchée est celle des 45-54 ans (30% chez les hommes et 39% chez les femmes).

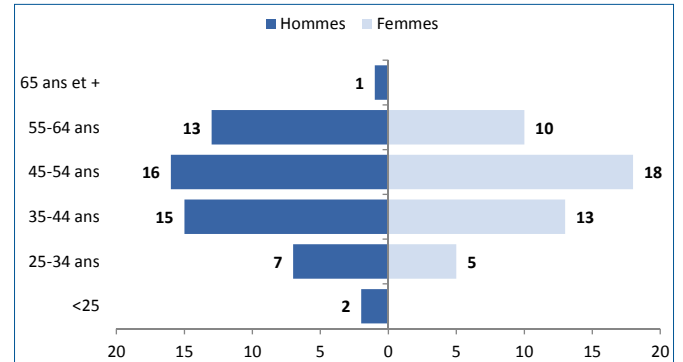
Les maladies professionnelles – Nombre (ZE Dinan)

	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 2009/2010 en %	
						Zone	Région
Nombre de MP	73	86	85	100	100	-	-2,9
Dont Hommes	41	45	42	37	54	+45,9	-4,0
Femmes	32	41	43	63	46	-27,0	-1,9
Dont MP avec IPP>10%	13	6	6	5	15	+200,0	+14,8
Décès	-	1	-	-	-	-	-50,0
Dont Intérimaires	17	14	16	14	14	-	-10,6
Nombre d'IJ	11 224	12 469	12 511	15 885	16 018	+0,8	+3,7

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

IJ : Indemnités journalières

Pyramide des âges des maladies professionnelles
chez les salariés du régime général en 2010 (ZE Dinan)



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Les principaux indicateurs

En 2010 et depuis 2006, la fréquence des maladies professionnelles est systématiquement inférieure à la moyenne régionale.

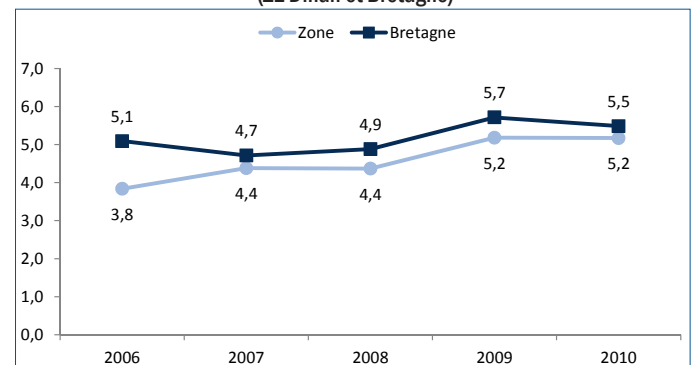
Entre 2009 et 2010, celle-ci est restée stable dans la zone d'emploi de Dinan alors qu'elle a légèrement diminué au niveau régional (-4%). Cette stabilité territoriale fait suite à l'augmentation observée en 2009 dont l'explication résulte pour partie de la modification réglementaire impactant la comptabilisation des maladies professionnelles. Cette évolution récente implique un rapprochement des indicateurs locaux et régionaux.

Principaux indicateurs des maladies professionnelles (ZE Dinan)

	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 2009/2010 en %	
						Zone	Région
Indice de fréquence	3,8	4,4	4,4	5,2	5,2	-0,2	-4,0
Taux de fréquence	2,6	2,9	2,8	3,4	3,4	+0,5	-4,5
Taux de gravité	0,40	0,42	0,42	0,54	0,54	+1,4	+1,9

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Évolution de l'indice de fréquence des maladies professionnelles
(ZE Dinan et Bretagne)



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Répartition par NAF

En 2010, la fréquence des maladies professionnelles est supérieure à la moyenne régionale dans la majorité des NAF prises en compte. 88% des maladies professionnelles se répartissent dans 5 NAF dont 3 s'avèrent en sur-incidence par rapport à la moyenne régionale.

Les maladies professionnelles par ordre décroissant du nombre d'événements
selon la NAF en 2010 (ZE Dinan)

NIV1	Libellé abrégé NAF en 21 sections	Part des salariés	Nombre de MP	Indice de fréquence	
				Zone	Bretagne
C	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	17%	29	9,1	12,3
F	CONSTRUCTION	10%	18	9,6	8,4
N	ACTIVITÉS DE SCE ADMINISTR. & DE SOUTIEN	10%	15	8,1	4,9
G	COMMERCE ; RÉPAR. AUTOMOBILE & MOTOCYCLE	18%	14	4,1	4,8
Q	SANTÉ HUMAINE ET ACTION SOCIALE	14%	12	4,6	4,5
I	HÉBERGEMENT ET RESTAURATION	8%	3	nc	4,9
O	ADMINISTRATION PUBLIQUE	4%	3	nc	0,9
M	ACT. SPÉCIALISÉE, SCIENTIFIQ. & TECHNIQ.	4%	2	nc	1,1
J	INFORMATION ET COMMUNICATION	1%	2	nc	0,5
S	AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICES	5%	1	nc	4,1
E	GESTION EAU, DÉCHETS & DÉPOLLUTION	<1%	1	nc	6,3
H	TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	3%	-	-	4,4
K	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	3%	-	-	0,9
R	ARTS, SPECTACLES & ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES	2%	-	-	0,6
P	ENSEIGNEMENT	2%	-	-	2,2
L	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	1%	-	-	1,8
B	INDUSTRIES EXTRACTIVES	<1%	-	-	6,1
D	PRDN & DISTR. ÉLEC. GAZ VAP. & AIR COND.	-	-	-	1,2
A	AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET PÊCHE	-	-	-	12,2
U	ACTIVITÉS EXTRA-TERRITORIALES	-	-	-	-
TOTAL NAF21		100%	100	5,2	5,6

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

nc : non calculé

: Indice de fréquence de la zone supérieure à l'indice régional

Détail des maladies professionnelles

En 2010, parmi les maladies professionnelles indemnisées dans la zone, 93% sont des troubles ostéo-articulaires. Il s'agit pour l'essentiel d'affections périarticulaires.

Répartition des maladies professionnelles selon le type
de pathologies en 2010 (ZE Dinan)

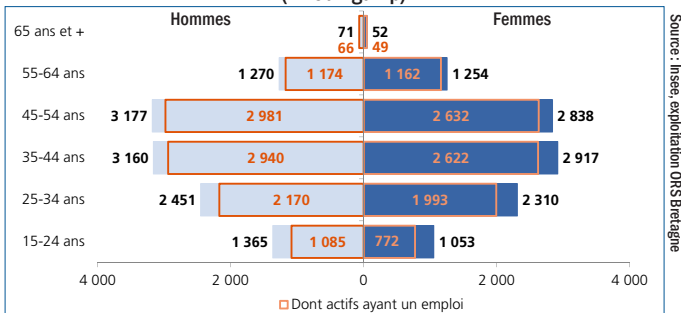
Code tableau	Libellé Tableau	Nombre	%
057A	Affections périarticulaires	84	84
098A	Lombalgies provoquées par la manutention	6	6
025A	Silicose	4	4
097A	Lombalgies provoquées par des vibrations et chocs	1	1
069A	Vibrations et chocs	1	1
079A	Lésions chroniques du ménisque	1	1
030A	Amiante	1	1
042A	Surdité	1	1
065A	Lésions eczématiformes	1	1
Sous- total	Troubles ostéo-articulaires*	93	93
Total des maladies professionnelles		100	100

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

* Somme des tableaux 57, 69, 79, 97 et 98

DÉMOGRAPHIE - EMPLOI - POPULATION ACTIVE

Pyramide des âges de la population active (tous régimes confondus) en 2009 (ZE Guingamp)



Avec plus de 51 600 habitants au 1^{er} janvier 2009, la zone d'emploi se situe parmi les zones les moins peuplées (au 13^e rang) et de faible densité (au 14^e rang de l'ensemble des zones d'emploi).

Les indicateurs d'activité se situent en dessous de la moyenne régionale et parmi les plus faibles de l'ensemble des zones d'emploi traduisant un dynamisme moindre en matière d'emploi.

La part des actifs ayant un emploi selon les secteurs d'activité témoigne d'une proportion moins importante d'emplois dans le secteur tertiaire non marchand et dans l'industrie (hors IAA) vis-à-vis de la répartition régionale. En miroir, les parts de l'industrie agroalimentaire et de l'agriculture sont plus élevées que celles observées en Bretagne. Celle des actifs du secteur de la construction est relativement proche.

Le taux de chômage dans la zone de Guingamp est, en 2011, supérieur à celui de la région (au 6^e rang de l'ensemble des zones d'emploi).

La part de l'intérim est équivalente à celle observée en Bretagne (au 12^e rang parmi l'ensemble des zones d'emploi).

Principaux indicateurs en matière démographique et d'emploi en 2009 (ZE Guingamp)

	Zone	Rang parmi les ZE	Bretagne
Population en 2009	51 630	13	3 175 064
Densité moyenne (hab/km ²)	65,7	14	116,7
Population active	21 795	14	1 432 668
dont chômeurs	2 264	12	132 770
dont actifs ayant un emploi	19 531	14	1 299 898
Taux d'activité en %	69	16	71,3
dont femmes	65,6	16	68,3
Taux d'emploi en %	61,8	16	64,7
dont femmes	58	17	61,3
Répartition des actifs ayant un emploi en %			
Agriculture	2,9	7	2,2
Industrie (hors IAA)	6,6	18	9,9
Industrie agroalimentaire	9,8	6	6,0
Construction	6,6	10	6,8
Commerce, transport, services divers	15,5	3	13,0
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	58,7	12	62,2
Taux de chômage au 4 ^e trimestre 2011 (provisoire)	8,8	6	8
Part de l'intérim	2,2	12	2,3

Source : Insee, exploitation ORS Bretagne

L'EMPLOI SALARIÉ DU RÉGIME GÉNÉRAL

En 2010, la zone d'emploi de Guingamp comprend 11 808 salariés du régime général ce qui représente 1,4% de l'ensemble de l'emploi salarié du régime général au niveau régional (au 15^e rang des zones d'emploi).

Les intérimaires sont légèrement surreprésentés dans la zone d'emploi de Guingamp (6,4% de l'ensemble des salariés du régime général de la zone contre 4,6% en Bretagne). Entre 2009 et 2010, le nombre de salariés du régime général a légèrement diminué (-1,4%) dans la zone contrairement à la tendance régionale (+1,2%). On observe par contre une hausse du nombre d'intérimaires sur la même période, cette augmentation faisant suite à une baisse continue entre 2006 et 2009. L'augmentation observée l'année suivante dans la zone qui atteint +5,1%, est moindre que celle observée au niveau régional (+8%).

Évolution du nombre de salariés du régime général (ZE Guingamp)

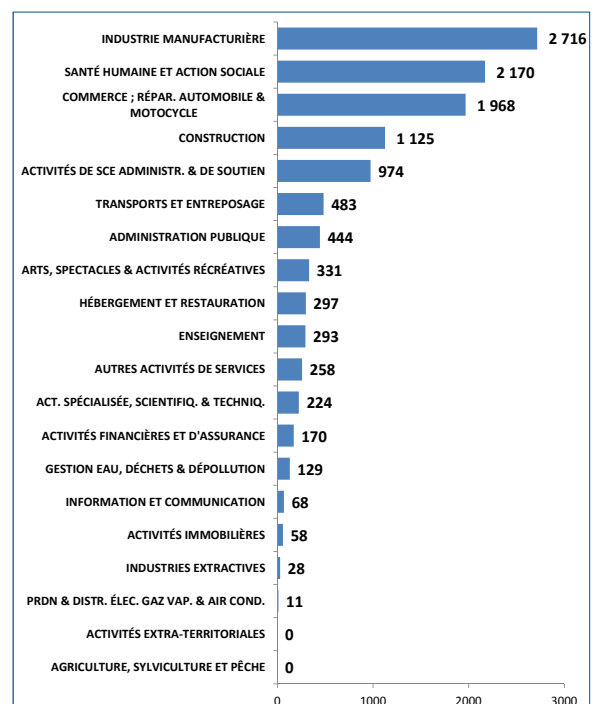
	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 2009/2010 en %	
						Zone	Région
Effectifs de salariés	12 198	12 343	12 112	11 981	11 808	-1,4	+1,2
Dont intérimaires (en nombre)	1530	1329	1187	719	756	+5,1	+8,0
Dont intérimaires (en %)	12,5	10,8	9,8	6,0	6,4	+6,7	+6,5
Heures travaillées en milliers	18 404	18 834	18 734	18 689	18 268	-2,3	+1,7

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

À NOTER

Le décompte des effectifs de salariés par la Carsat tient compte de la durée mensuelle du temps de travail qui peut être de deux types : soit légale, soit conventionnelle. Chaque mois, les salariés d'une entreprise sont comptabilisés au prorata du rapport entre leur durée de travail effective et de la durée légale de travail dans l'entreprise. L'effectif annuel de salariés est le résultat de la somme des effectifs mensuels divisé par douze, il s'agit donc d'un effectif moyen en équivalent temps plein.

Répartition du nombre de salariés du régime général selon la NAF en 2010 (ZE Guingamp)



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL (AT)

Nombre, sexe et âge

En 2010, 709 accidents du travail avec arrêt ont été enregistrés dans la zone d'emploi de Guingamp, soit 2% de l'ensemble des accidents du travail survenus en Bretagne (chiffre légèrement supérieur au poids des salariés de la zone dans la région : 1,4%).

Entre 2009 et 2010, le nombre d'accidents du travail dans la zone d'emploi a augmenté de +5,3%, soit une hausse plus soutenue qu'au niveau régional (+1,2%). Cette croissance n'a pas impacté les accidents avec IPP supérieure à 10% dont le nombre est resté relativement stable.

En 2010, 69% des accidents du travail ont concerné des hommes. La tranche d'âge la plus touchée est celle des 25-34 ans chez les hommes (30% des accidents du travail masculins) et celle des 35-44 chez les femmes (32% des accidents féminins).

Concernant les intérimaires (12% de l'ensemble des accidents de la zone), une augmentation est observée entre 2009 et 2010, celle-ci étant beaucoup plus marquée que la tendance régionale.

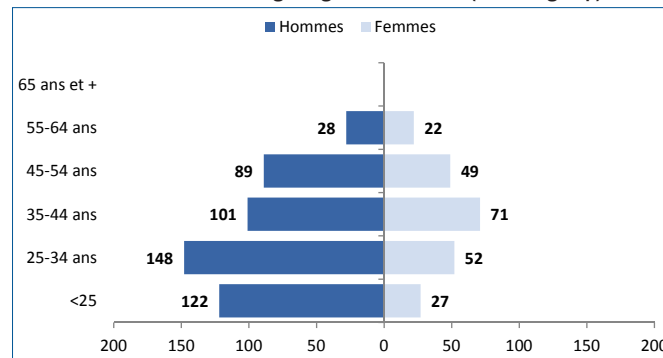
Accidents du travail avec arrêt – Nombre (ZE Guingamp)

	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 2009/2010 en %	
						Zone	Région
Nombre d'AT	659	784	724	673	709	+5,3	+1,2
Dont Hommes	478	585	527	490	488	-0,4	-2,0
Femmes	181	199	197	183	221	+20,8	+2,1
Dont AT avec IPP>10%	10	8	8	6	8	+33,3	+5,8
AT mortels	-	-	1	2	-	-	-4,7
Dont Intérimaires	75	128	84	55	84	+52,7	+6,3
Nombre d'IJ	26 353	32 485	30 252	29 647	28 546	-3,7	+0,8

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

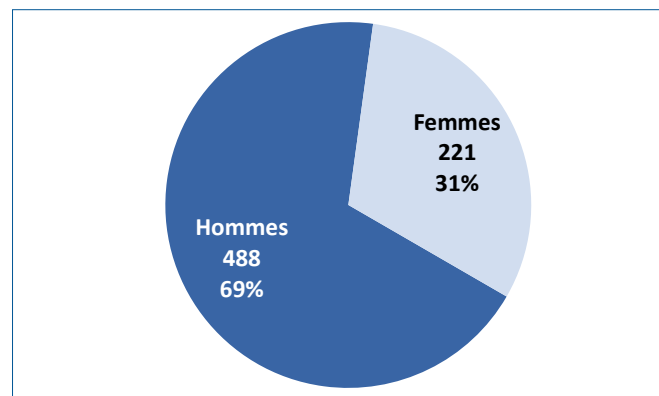
IJ : Indemnités journalières

Pyramide des âges des accidents du travail avec arrêt chez les salariés du régime général en 2010 (ZE Guingamp)



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Accidents du travail avec arrêt selon le sexe en 2010 - Nombre et % (ZE Guingamp)



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Les principaux indicateurs

En 2010 et depuis 2006, la fréquence des accidents du travail dans la zone d'emploi de Guingamp est systématiquement supérieure à la moyenne régionale.

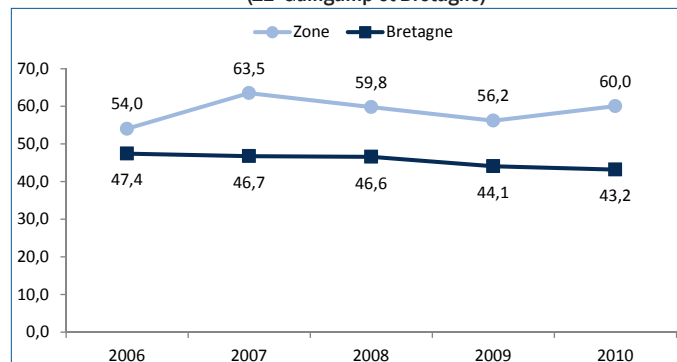
Entre 2009 et 2010, celle-ci a augmenté dans la zone (+6,9%) contrairement au niveau régional où elle a diminué (-2%). Cette évolution récente et divergente avec celle de la région contribue ainsi à creuser l'écart défavorable de la zone par rapport à la Bretagne.

Principaux indicateurs des accidents du travail avec arrêt (ZE Guingamp)

	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 2009/2010 en %	
						Zone	Région
Indice de fréquence	54,0	63,5	59,8	56,2	60,0	+6,9	-2,0
Taux de fréquence	35,8	41,6	38,6	36,0	38,8	+7,8	-0,9
Taux de gravité	1,43	1,72	1,61	1,59	1,56	-1,5	-2,5

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Évolution de l'indice de fréquence des accidents du travail avec arrêt (ZE Guingamp et Bretagne)



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Répartition par NAF

En 2010, la fréquence des accidents du travail dans la zone d'emploi de Guingamp est supérieure à la moyenne régionale dans la majorité des NAF prises en compte. Les 3 NAF les plus accidentogènes regroupent 58% de l'ensemble des accidents de la zone, celles-ci étant toutes en situation de sur accidentologie vis-à-vis des chiffres régionaux. Il s'agit des NAF :

- C « Industrie manufacturière »,
- G « Commerce et réparation automobile et de motocycle »,
- N « Activités des services administratifs et de soutien ».

Bien que leur poids soit plus modeste, on peut remarquer aussi la sur accidentologie observée dans la NAF R « Arts, spectacles et activités récréatives » dont l'indice est 5 fois supérieur à l'indice régional et celle de la NAF O « Administration publique » dont l'indice est 3 fois plus élevé.

Les accidents du travail par ordre décroissant du nombre d'événements selon la NAF en 2010 (ZE Guingamp)

NIV1	Libellé abrégé NAF en 21 sections	Part des salariés	Nombre d'AT	Indice de fréquence	
				Zone	Bretagne
C	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	23%	198	72,9	52,8
G	COMMERCE ; RÉPAR. AUTOMOBILE & MOTOCYCLE	17%	111	56,4	38,3
N	ACTIVITÉS DE SCE ADMINISTR. & DE SOUTIEN	8%	93	95,5	59,5
Q	SANTÉ HUMAINE ET ACTION SOCIALE	18%	93	42,9	43,4
F	CONSTRUCTION	10%	81	72,0	89,5
R	ARTS, SPECTACLES & ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES	3%	52	157,1	32,1
H	TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	4%	33	68,3	71,8
O	ADMINISTRATION PUBLIQUE	4%	14	31,5	9,6
I	HÉBERGEMENT ET RESTAURATION	3%	6	20,2	44,1
L	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	<1%	3	nc	17,9
P	ENSEIGNEMENT	2%	3	nc	18,9
K	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	1%	2	nc	9,1
S	AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICES	2%	2	nc	24,3
E	GESTION EAU, DÉCHETS & DÉPOLLUTION	1%	1	nc	56,9
M	ACT. SPÉCIALISÉE, SCIENTIFIQ. & TECHNIQ.	2%	1	nc	8,4
J	INFORMATION ET COMMUNICATION	1%	-	-	6,6
B	INDUSTRIES EXTRACTIVES	<1%	-	-	35,2
D	PRDN & DISTR. ÉLEC. GAZ VAP. & AIR COND.	<1%	-	-	18,5
A	AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET PÊCHE	-	-	-	73,2
U	ACTIVITÉS EXTRA-TERRITORIALES	-	-	-	-
TOTAL NAF21		100%	693	59,0	43,6

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

nc : non calculé

nc : non calculé

LES ACCIDENTS DE TRAJET (TJ)

Nombre, sexe et âge

En 2010, 72 accidents de trajet ont été enregistrés dans la zone d'emploi de Guingamp soit 1,8% de l'ensemble des accidents de trajet en Bretagne (chiffre légèrement supérieur au poids des salariés de la zone dans la région : 1,4%).

Entre 2009 et 2010, le nombre d'accidents de trajet a augmenté dans la zone d'emploi de Guingamp (+24,1%) plus fortement qu'au niveau régional où celui-ci s'est accru de +8,4%.

En 2010, la répartition des accidents de trajet est quasiment équivalente entre hommes et femmes. Chez les hommes, les personnes âgées de moins de 25 ans sont les plus concernées par les accidents de trajet alors que chez les femmes, ce sont les 35-44 ans.

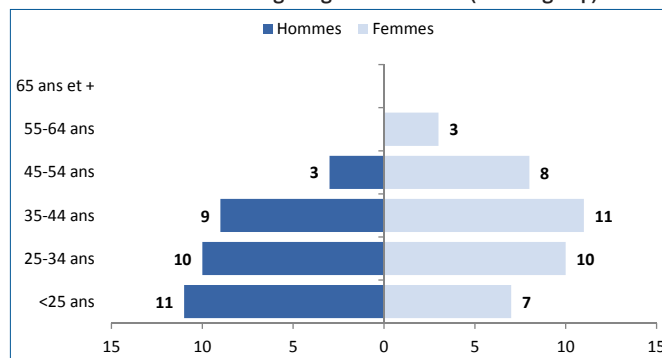
Accidents de trajet - Nombre (ZE Guingamp)

	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 2009/2010 en %	
						Zone	Région
Nombre de TJ	56	48	56	58	72	+24,1	+8,4
Dont Hommes	25	20	33	34	33	-2,9	+5,2
Femmes	31	28	23	24	39	+62,5	+11,5
Dont TJ avec IPP>10%	3	-	1	3	-	-	-
TJ mortels	1	-	-	-	-	-	-23,8
Dont Intérimaires	17	5	9	10	9	-10,0	+10,5
Nombre d'IJ	2 737	3 055	3 905	2 793	2 852	+2,1	+5,5

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

IJ : Indemnités journalières

Pyramide des âges des accidents de trajet
chez les salariés du régime général en 2010 (ZE Guingamp)



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Les principaux indicateurs

En 2010 et depuis 2006, la fréquence des accidents de trajet est systématiquement supérieure à celle observée en Bretagne.

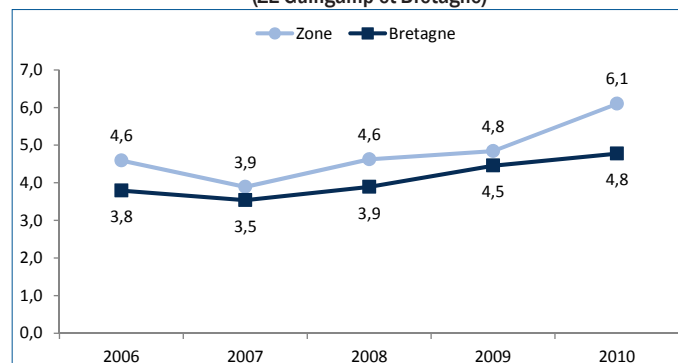
Entre 2009 et 2010, celle-ci a augmenté dans la zone d'emploi de Guingamp (+26%) à un rythme nettement plus soutenu qu'au niveau régional (+7,1%) contribuant ainsi à creuser l'écart défavorable de la zone par rapport à la Bretagne. Cette tendance à la hausse s'observe depuis 2007 dans la zone comme au niveau régional.

Principaux indicateurs des accidents de trajet (ZE Guingamp)

	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 2009/2010 en %	
						Zone	Région
Indice de fréquence	4,6	3,9	4,6	4,8	6,1	+26,0	+7,1
Taux de fréquence	3,0	2,5	3,0	3,1	3,9	+27,0	+3,7
Taux de gravité	0,15	0,16	0,21	0,15	0,16	+4,5	+6,6

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Évolution de l'indice de fréquence des accidents de trajet
(ZE Guingamp et Bretagne)



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Répartition par NAF

En 2010, la fréquence des accidents de trajet dans la zone d'emploi de Guingamp est supérieure à la moyenne régionale dans la majorité des NAF prises en compte. Les 5 NAF les plus accidentogènes regroupent 89% de l'ensemble des accidents de trajet de la zone, dont 4 sont en situation de sur accidentologie vis-à-vis des chiffres régionaux. Il s'agit des NAF :

- C « Industrie manufacturière »,
- N « Activités des services administratifs et de soutien »,
- G « Commerce et réparation automobile et de motocycle »,
- F « Construction ».

Les accidents de trajet par ordre décroissant du nombre d'événements
selon la NAF en 2010 (ZE Guingamp)

NIV1	Libellé abrégé NAF en 21 sections	Part des salariés	Nombre de TJ	Indice de fréquence	
				Zone	Bretagne
C	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	23%	19	7,0	4,8
N	ACTIVITÉS DE SCE ADMINISTR. & DE SOUTIEN	8%	15	15,4	7,6
Q	SANTÉ HUMAINE ET ACTION SOCIALE	18%	14	6,5	6,9
G	COMMERCE ; RÉPAR. AUTOMOBILE & MOTOCYCLE	17%	11	5,6	4,8
F	CONSTRUCTION	10%	5	4,4	3,9
I	HÉBERGEMENT ET RESTAURATION	3%	3	nc	9,3
J	INFORMATION ET COMMUNICATION	1%	1	nc	2,3
M	ACT. SPÉCIALISÉE, SCIENTIFIQ. & TECHNIQ.	2%	1	nc	2,7
O	ADMINISTRATION PUBLIQUE	4%	1	nc	2,4
P	ENSEIGNEMENT	2%	1	nc	3,5
S	AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICES	2%	1	nc	4,6
H	TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	4%	-	-	4,2
R	ARTS, SPECTACLES & ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES	3%	-	-	2,3
E	GESTION EAU, DÉCHETS & DÉPOLLUTION	1%	-	-	4,0
K	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	1%	-	-	3,6
L	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	<1%	-	-	3,4
B	INDUSTRIES EXTRACTIONNES	<1%	-	-	2,7
D	PRDN & DISTR. ÉLEC. GAZ VAP. & AIR COND.	<1%	-	-	1,2
A	AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET PÊCHE	-	-	-	-
U	ACTIVITÉS EXTRA-TERRITORIALES	-	-	-	-
TOTAL NAF21		100%	72	6,1	4,8

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

nc : non calculé

Indice de fréquence de la zone supérieur à l'indice régional

LES MALADIES PROFESSIONNELLES

Nombre, sexe et âge

En 2010, 68 maladies professionnelles indemnisées ont été enregistrées dans la zone d'emploi de Guingamp, soit 1,5% de l'ensemble des maladies professionnelles dénombrées en Bretagne (chiffre équivalent au poids des salariés de la zone dans la région : 1,4%).

Entre 2009 et 2010, le nombre de maladies professionnelles a diminué dans la zone (-6,8%) à un rythme plus soutenu qu'au niveau régional (-2,9%).

En 2010, une majorité de maladies professionnelles concerne des hommes et les tranches d'âge les plus touchées sont celles des 35-44 ans chez les hommes et des 45-54 ans chez les femmes.

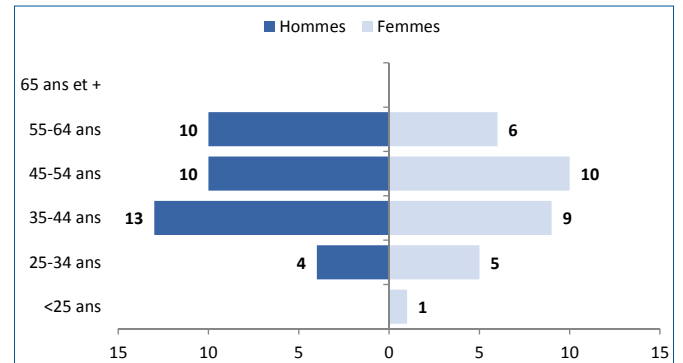
Les maladies professionnelles – Nombre (ZE Guingamp)

	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution	
						2009/2010 en %	Zone
Nombre de MP	72	65	65	73	68	-6,8	-2,9
Dont Hommes	44	32	33	36	37	+2,8	-4,0
Femmes	28	33	32	37	31	-16,2	-1,9
Dont MP avec IPP>10%	9	6	3	5	6	+20,0	+14,8
Décès	-	-	-	-	-	-	-50,0
Dont Intérimaires	-	7	2	2	3	+50,0	-10,6
Nombre d'IJ	10 678	12 656	11 308	11 332	13 072	+15,4	+3,7

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

IJ : Indemnités journalières

Pyramide des âges des maladies professionnelles chez les salariés du régime général en 2010 (ZE Guingamp)



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Les principaux indicateurs

En 2010 et depuis 2006, la fréquence des maladies professionnelles est systématiquement supérieure à la moyenne régionale.

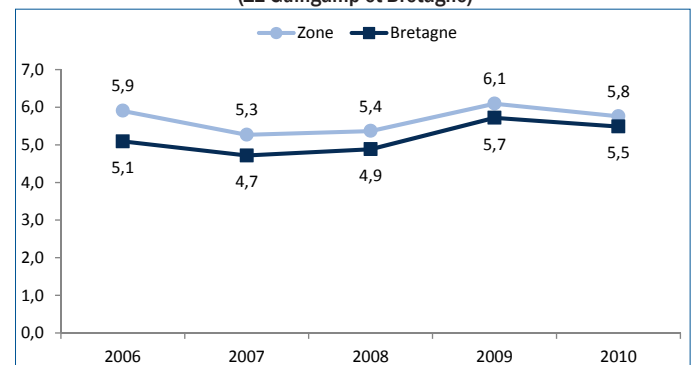
Entre 2009 et 2010, celle-ci a diminué dans la zone d'emploi de Guingamp (-5,5%) comme au niveau régional (-4%). Cette baisse au niveau territorial et régional fait suite à l'augmentation observée en 2009 dont l'explication résulte pour partie de la modification réglementaire impactant la comptabilisation des maladies professionnelles. Cette évolution récente implique un rapprochement des indicateurs locaux et régionaux.

Principaux indicateurs des maladies professionnelles (ZE Guingamp)

	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution	
						2009/2010 en %	Zone
Indice de fréquence	5,9	5,3	5,4	6,1	5,8	-5,5	-4,0
Taux de fréquence	3,9	3,5	3,5	3,9	3,7	-4,7	-4,5
Taux de gravité	0,58	0,67	0,60	0,61	0,72	+18,0	+1,9

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Évolution de l'indice de fréquence des maladies professionnelles (ZE Guingamp et Bretagne)



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Répartition par NAF

En 2010, la fréquence des maladies professionnelles est supérieure à la moyenne régionale dans deux des trois NAF prises en compte. 81% des maladies professionnelles se répartissent dans ces 3 NAF dont 2 s'avèrent en sur-incidence par rapport à la moyenne régionale.

Les maladies professionnelles par ordre décroissant du nombre d'événements selon la NAF en 2010 (ZE Guingamp)

NIV1	Libellé abrégé NAF en 21 sections	Part des salariés	Nombre de MP	Indice de fréquence	
				Zone	Bretagne
C	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	23%	37	13,6	12,3
G	COMMERCE ; RÉPAR. AUTOMOBILE & MOTOCYCLE	17%	13	6,6	4,8
Q	SANTÉ HUMAINE ET ACTION SOCIALE	18%	5	2,3	4,5
N	ACTIVITÉS DE SCE ADMINISTR. & DE SOUTIEN	8%	4	nc	4,9
F	CONSTRUCTION	10%	3	nc	8,4
H	TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	4%	3	nc	4,4
O	ADMINISTRATION PUBLIQUE	4%	2	nc	0,9
P	ENSEIGNEMENT	2%	1	nc	2,2
I	HÉBERGEMENT ET RESTAURATION	3%	-	-	4,9
R	ARTS, SPECTACLES & ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES	3%	-	-	0,6
M	ACT. SPÉCIALISÉE, SCIENTIFIQ. & TECHNIQ.	2%	-	-	1,1
S	AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICES	2%	-	-	4,1
E	GESTION EAU, DÉCHETS & DÉPOLLUTION	1%	-	-	6,3
J	INFORMATION ET COMMUNICATION	1%	-	-	0,5
K	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	1%	-	-	0,9
L	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	<1%	-	-	1,8
B	INDUSTRIES EXTRACTIVES	<1%	-	-	6,1
D	PRDN & DISTR. ÉLEC. GAZ VAP. & AIR COND.	<1%	-	-	1,2
A	AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET PÊCHE	-	-	-	12,2
U	ACTIVITÉS EXTRA-TERRITORIALES	-	-	-	-
TOTAL NAF21		100%	68	5,8	5,6

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

nc : non calculé

Indice de fréquence de la zone supérieur à l'indice régional

Détail des maladies professionnelles

En 2010, parmi les maladies professionnelles indemnisées dans la zone, la totalité appartient aux troubles ostéo-articulaires. Il s'agit pour l'essentiel d'affections périarticulaires (63 sur les 68 maladies enregistrées).

Répartition des maladies professionnelles selon le type de pathologies en 2010 (ZE Guingamp)

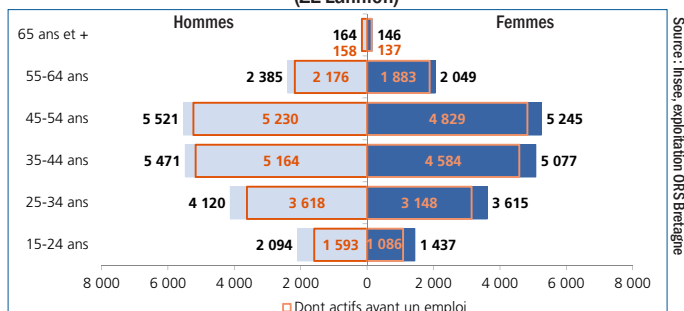
Code	Libellé Tableau	Nombre	%
057A	Affections périarticulaires	63	93
098A	Lombalgies provoquées par la manutention	5	7
Sous-total	Troubles ostéo-articulaires*	68	100
Total des maladies professionnelles		68	100

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

* Somme des tableaux 57, 69, 79, 97 et 98

DÉMOGRAPHIE - EMPLOI - POPULATION ACTIVE

Pyramide des âges de la population active (tous régimes confondus) en 2009 (ZE Lannion)



Avec près de 100 000 habitants au 1^{er} janvier 2009, la zone d'emploi se situe au 8^e rang des zones les plus peuplées et au 6^e rang des zones de plus forte densité.

Les indicateurs d'activité sont les plus faibles de la région (au 18^e rang parmi l'ensemble des zones d'emploi de la région).

La part des actifs ayant un emploi selon les secteurs d'activité témoigne d'une proportion plus importante d'emplois dans le secteur tertiaire non marchand et dans l'agriculture vis-à-vis de la répartition régionale. En miroir, la part de l'industrie agroalimentaire est la plus faible de la région tandis que les parts des actifs dans l'industrie (hors IAA), dans la construction et dans le commerce sont équivalentes à celles observées en Bretagne.

Le taux de chômage dans la zone de Lannion est, en 2011, légèrement supérieur à celui de la région (au 8^e rang des zones d'emploi).

La part de l'intérim est la plus faible de la région (au 18^e rang parmi l'ensemble des zones d'emploi).

Principaux indicateurs en matière démographique et d'emploi en 2009 (ZE Lannion)

	Zone	Rang parmi les ZE	Bretagne
Population en 2009	90 945	8	3 175 064
Densité moyenne (hab/km ²)	128,1	6	116,7
Population active	37 015	9	1 432 668
dont chômeurs	3 704	8	132 770
dont actifs ayant un emploi	33 311	9	1 299 898
Taux d'activité en %	66,9	18	71,3
dont femmes	63,8	18	68,3
Taux d'emploi en %	60,2	18	64,7
dont femmes	56,8	18	61,3
Répartition des actifs ayant un emploi en %			
Agriculture	3,0	6	2,2
Industrie (hors IAA)	10,4	7	9,9
Industrie agroalimentaire	1,2	18	6,0
Construction	7,0	8	6,8
Commerce, transport, services divers	12,6	11	13,0
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	65,9	3	62,2
Taux de chômage au 4 ^e trimestre 2011 (provisoire)	8,5	8	8
Part de l'intérim	1,5	18	2,3

Source : Insee, exploitation ORS Bretagne

L'EMPLOI SALARIÉ DU RÉGIME GÉNÉRAL

En 2010, la zone d'emploi de Lannion comprend 17 501 salariés du régime général ce qui représente 2,1% de l'ensemble de l'emploi salarié du régime général au niveau régional (10^e rang des zones d'emploi).

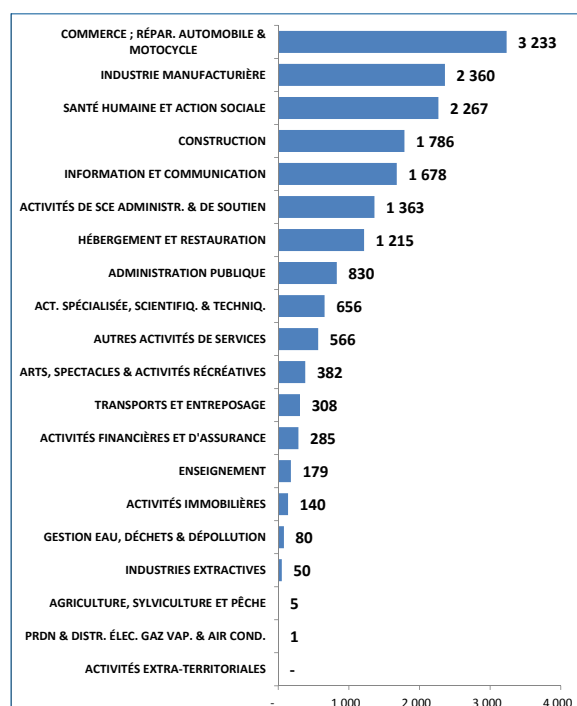
Les intérimaires sont légèrement sous représentés dans la zone d'emploi de Lannion (3,5% de l'ensemble des salariés du régime général de la zone contre 4,6% en Bretagne). Entre 2009 et 2010, le nombre de salariés du régime général dans la zone a diminué (-4,2%) contrairement au niveau régional où il a augmenté (+1,2%). Parallèlement à la baisse, on observe aussi un recul continu du nombre d'intérimaires depuis 2006, atteignant -5,7% entre 2009 et 2010 contrairement au niveau régional où les effectifs d'intérimaires se sont accrus de +8%.

Évolution du nombre de salariés du régime général (ZE Lannion)

	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 2009/2010 en %	
Effectifs de salariés	17 522	18 382	18 407	18 273	17 501	-4,2	+1,2
Dont Intérimaires (en nombre)	1156	937	789	644	607	-5,7	+8,0
Dont Intérimaires (en %)	6,6	5,1	4,3	3,5	3,5	-1,6	+6,5
Heures travaillées en milliers	26 815	27 695	27 709	26 834	26 624	-0,8	+1,7

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Répartition du nombre de salariés du régime général selon la NAF en 2010 (ZE Lannion)



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

À NOTER

Le décompte des effectifs de salariés par la Carsat tient compte de la durée mensuelle du temps de travail qui peut être de deux types : soit légale, soit conventionnelle. Chaque mois, les salariés d'une entreprise sont comptabilisés au prorata du rapport entre leur durée de travail effective et de la durée légale de travail dans l'entreprise. L'effectif annuel de salariés est le résultat de la somme des effectifs mensuels divisé par douze, il s'agit donc d'un effectif moyen en équivalent temps plein.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL (AT)

Nombre, sexe et âge

En 2010, 540 accidents du travail avec arrêt ont été enregistrés dans la zone d'emploi de Lannion, soit 1,5% de l'ensemble des accidents du travail survenus en Bretagne (chiffre légèrement inférieur au poids des salariés de la zone dans la région : 2,1%).

Entre 2009 et 2010, le nombre d'accidents du travail dans la zone d'emploi a diminué de -10,3% alors que celui-ci est à la hausse au niveau régional (+1,2%). Cette baisse est particulièrement marquée pour les accidents avec IPP supérieure à 10%.

En 2010, deux tiers des accidents du travail ont concerné des hommes. La tranche d'âge la plus touchée est celle des 25-34 ans pour les deux sexes ce qui représente 35% des accidents de travail masculins et 25% des accidents féminins.

Concernant les intérimaires (9% de l'ensemble des accidents de la zone), une diminution est observée entre 2009 et 2010 contrairement à la tendance régionale.

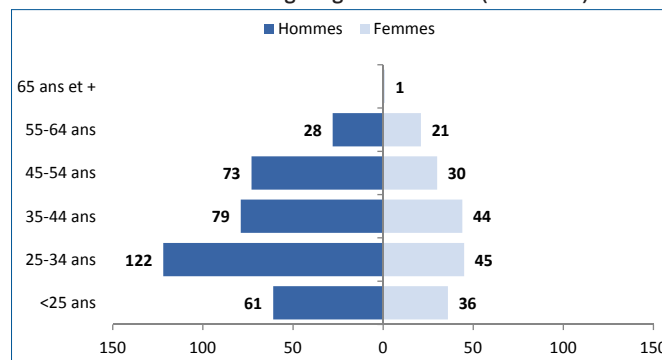
Accidents du travail avec arrêt - Nombre (ZE Lannion)

	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 2009/2010 en %	
						Zone	Région
Nombre d'AT	594	646	679	602	540	-10,3	+1,2
Dont Hommes	444	497	506	443	363	-18,1	-2,0
Femmes	150	149	173	159	177	+11,3	+2,1
Dont AT avec IPP>10%	7	10	9	11	7	-36,4	+5,8
AT mortels	1	1	-	2	-	-	-4,7
Dont Intérimaires	70	88	94	75	50	-33,3	+6,3
Nombre d'IJ	23 483	28 141	28 384	28 425	23 066	-18,9	+0,8

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

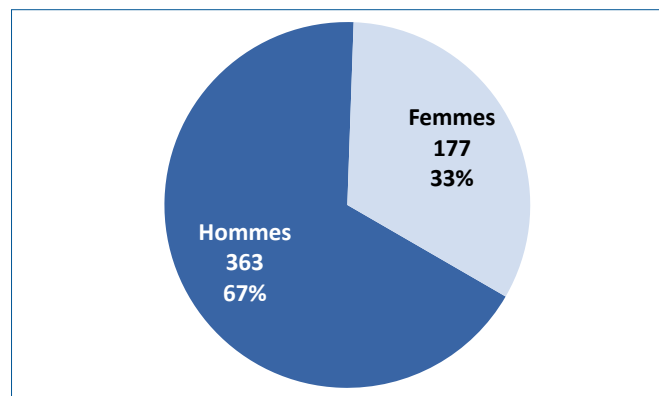
IJ : Indemnités journalières

Pyramide des âges des accidents du travail avec arrêt chez les salariés du régime général en 2010 (ZE Lannion)



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Accidents du travail avec arrêt selon le sexe en 2010 - Nombre et % (ZE Lannion)



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Les principaux indicateurs

En 2010 et depuis 2006, la fréquence des accidents du travail dans la zone d'emploi de Lannion est systématiquement inférieure à la moyenne régionale.

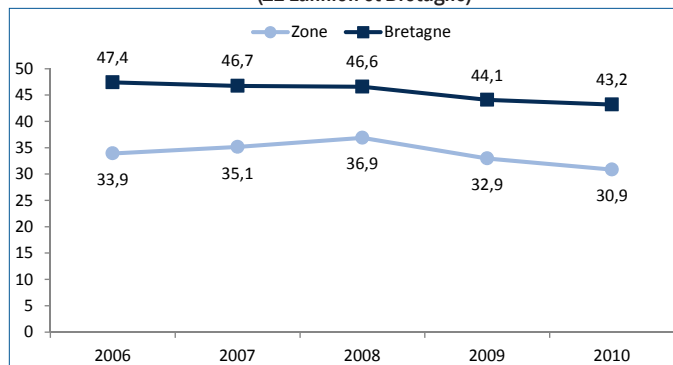
Entre 2009 et 2010, celle-ci a diminué dans la zone à un rythme trois fois plus soutenu (-6,3%) qu'au niveau régional (-2%) contribuant à accroître l'écart favorable de la zone par rapport à la Bretagne.

Principaux indicateurs des accidents du travail avec arrêt (ZE Lannion)

	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 2009/2010 en %	
						Zone	Région
Indice de fréquence	33,9	35,1	36,9	32,9	30,9	-6,3	-2,0
Taux de fréquence	22,2	23,3	24,5	22,4	20,3	-9,6	-0,9
Taux de gravité	0,88	1,02	1,02	1,06	0,87	-18,2	-2,5

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Évolution de l'indice de fréquence des accidents du travail avec arrêt (ZE Lannion et Bretagne)



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Répartition par NAF

En 2010, la fréquence des accidents du travail dans la zone d'emploi de Lannion est inférieure à la moyenne régionale dans la quasi totalité des NAF prises en compte. Les 5 NAF les plus accidentogènes regroupent 82% de l'ensemble des accidents de la zone, celles-ci étant toutes en situation de sous accidentologie par rapport à la Bretagne. Il s'agit des NAF :

- F « Construction »,
- G « Commerce et réparation automobile et de motocycle »,
- Q « Santé humaine et sociale »,
- N « Activités des services administratifs et de soutien »,
- C « Industrie manufacturière ».

A l'inverse, une seule NAF se distingue en situation de sur accidentologie, il s'agit de la NAF O « Administration publique ».

Les accidents du travail par ordre décroissant du nombre d'événements selon la NAF en 2010 (ZE Lannion)

NIV1	Libellé abrégé NAF en 21 sections	Part des salariés	Nombre d'AT	Indice de fréquence	
				Zone	Bretagne
F	CONSTRUCTION	10%	139	77,8	89,5
G	COMMERCE ; RÉPAR. AUTOMOBILE & MOTOCYCLE	19%	101	31,2	38,3
Q	SANTÉ HUMAINE ET ACTION SOCIALE	13%	80	35,3	43,4
N	ACTIVITÉS DE SCE ADMINISTR. & DE SOUTIEN	8%	65	47,7	59,5
C	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	14%	55	23,3	52,8
I	HÉBERGEMENT ET RESTAURATION	7%	39	32,1	44,1
O	ADMINISTRATION PUBLIQUE	5%	17	20,5	9,6
H	TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	2%	15	48,7	71,8
R	ARTS, SPECTACLES & ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES	2%	8	20,9	32,1
S	AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICES	3%	7	12,4	24,3
E	GESTION EAU, DÉCHETS & DÉPOLLUTION	<1%	4	nc	56,9
B	INDUSTRIES EXTRACTIVES	<1%	2	nc	35,2
J	INFORMATION ET COMMUNICATION	10%	2	nc	6,6
M	ACT. SPÉCIALISÉE, SCIENTIFIQ. & TECHNIQ.	4%	2	nc	8,4
P	ENSEIGNEMENT	1%	2	nc	18,9
K	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	2%	1	nc	9,1
L	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	1%	-	-	17,9
D	PRDN & DISTR. ÉLEC. GAZ VAP. & AIR COND.	<1%	-	-	18,5
A	AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET PÊCHE	-	-	-	73,2
U	ACTIVITÉS EXTRA-TERRITORIALES	-	-	-	-
TOTAL NAF21		100%	539	31,0	43,6

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

nc : non calculé

nc : non calculé

LES ACCIDENTS DE TRAJET (TJ)

Nombre, sexe et âge

En 2010, 65 accidents de trajet ont été enregistrés dans la zone d'emploi de Lannion soit 1,6% de l'ensemble des accidents de trajet en Bretagne (chiffre légèrement supérieur au poids des salariés de la zone dans la région : 2,1%).

Entre 2009 et 2010, le nombre d'accidents de trajet a diminué dans la zone d'emploi de Lannion (-15,6%) alors que celui-ci a augmenté de +8,4% au niveau régional.

En 2010, la répartition des accidents de trajet est quasiment équivalente entre hommes et femmes. Chez les hommes, les personnes âgées de moins de 25 ans sont les plus concernées tandis que chez les femmes, ce sont les 25-34 ans.

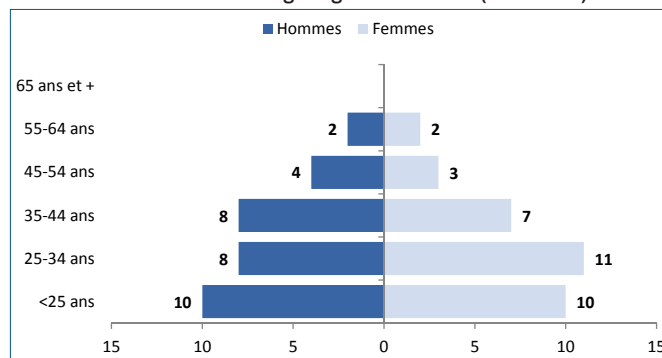
Accidents de trajet – Nombre (ZE Lannion)

	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 2009/2010 en %	
						Zone	Région
Nombre de TJ	59	73	71	77	65	-15,6	+8,4
Dont Hommes	35	43	38	40	32	-20,0	+5,2
Femmes	24	30	33	37	33	-10,8	+11,5
Dont TJ avec IPP>10%	1	3	3	1	2	+100,0	-
TJ mortels		2	1			-	-23,8
Dont Intérimaires	2	3	4	6	7	+16,7	+10,5
Nombre d'U	3 694	4 224	5 111	4 076	4 351	+6,7	+5,5

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

U : Indemnités journalières

Pyramide des âges des accidents de trajet
chez les salariés du régime général en 2010 (ZE Lannion)



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Les principaux indicateurs

En 2010, la fréquence des accidents de trajet est nettement inférieure à celle observée en Bretagne après 4 années au cours desquelles les courbes ont évolué dans une fourchette proche.

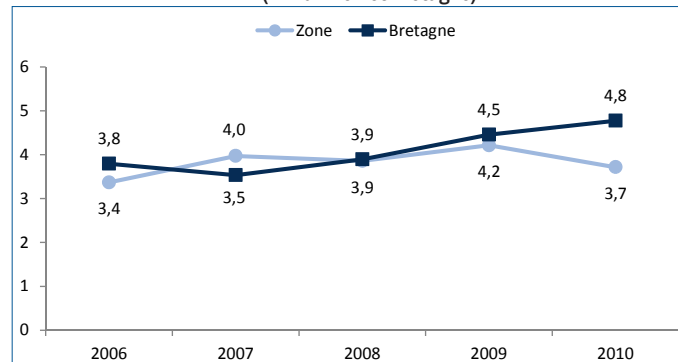
Entre 2009 et 2010, celle-ci a diminué dans la zone d'emploi de Lannion (-11,9%) contrairement au niveau régional où elle a augmenté (+7,1%). Cette évolution récente et divergente avec celle de la région contribue ainsi à accroître l'écart favorable de la zone par rapport à la Bretagne.

Principaux indicateurs des accidents de trajet (ZE Lannion)

	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 2009/2010 en %	
						Zone	Région
Indice de fréquence	3,4	4,0	3,9	4,2	3,7	-11,9	+7,1
Taux de fréquence	2,2	2,6	2,6	2,9	2,4	-14,9	+3,7
Taux de gravité	0,14	0,15	0,18	0,15	0,16	+7,6	+6,6

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Évolution de l'indice de fréquence des accidents de trajet
(ZE Lannion et Bretagne)



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Répartition par NAF

En 2010, la fréquence des accidents de trajet dans la zone d'emploi de Lannion est légèrement inférieure à la moyenne régionale dans la totalité des NAF prises en compte. Les 4 NAF les plus accidentogènes regroupent 77% de l'ensemble des accidents de trajet de la zone, celles-ci étant toutes dans une situation relativement proche de celle de la Bretagne vis-à-vis des chiffres régionaux. Il s'agit des NAF :

- Q « Santé humaine et sociale »,
- G « Commerce et réparation automobile et de motocycle »,
- I « Hébergement et restauration »,
- N « Activités des services administratifs et de soutien ».

Les accidents de trajet par ordre décroissant du nombre d'événements
selon la NAF en 2010 (ZE Lannion)

NIV1	Libellé abrégé NAF en 21 sections	Part des salariés	Nombre de TJ	Indice de fréquence	
				Zone	Bretagne
Q	SANTÉ HUMAINE ET ACTION SOCIALE	13%	15	6,6	6,9
G	COMMERCE ; RÉPAR. AUTOMOBILE & MOTOCYCLE	19%	13	4,0	4,8
I	HÉBERGEMENT ET RESTAURATION	7%	11	9,1	9,3
N	ACTIVITÉS DE SCE ADMINISTR. & DE SOUTIEN	8%	10	7,3	7,6
C	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	14%	4	nc	4,8
O	ADMINISTRATION PUBLIQUE	5%	4	nc	2,4
F	CONSTRUCTION	10%	3	nc	3,9
S	AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICES	3%	2	nc	4,6
J	INFORMATION ET COMMUNICATION	10%	1	nc	2,3
R	ARTS, SPECTACLES & ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES	2%	1	nc	2,3
M	ACT. SPÉCIALISÉE, SCIENTIFIQ. & TECHNIQ.	4%	-	-	2,7
H	TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	2%	-	-	4,2
K	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	2%	-	-	3,6
L	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	1%	-	-	3,4
P	ENSEIGNEMENT	1%	-	-	3,5
E	GESTION EAU, DÉCHETS & DÉPOLLUTION	<1%	-	-	4,0
B	INDUSTRIES EXTRACTIVES	<1%	-	-	2,7
D	PRDN & DISTR. ÉLEC. GAZ VAP. & AIR COND.	<1%	-	-	1,2
A	AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET PÊCHE	-	-	-	-
U	ACTIVITÉS EXTRA-TERRITORIALES	-	-	-	-
TOTAL NAF21		100%	64	3,7	4,8

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

nc : non calculé

Indice de fréquence de la zone supérieur à l'indice régional

LES MALADIES PROFESSIONNELLES

Nombre, sexe et âge

En 2010, 57 maladies professionnelles indemnisées ont été enregistrées dans la zone d'emploi de Lannion, soit 1,2% de l'ensemble des maladies professionnelles dénombrées en Bretagne (chiffre inférieur au poids des salariés de la zone dans la région : 2,1%).

Entre 2009 et 2010, le nombre de maladies professionnelles est relativement stable dans la zone, tout comme celui des maladies ayant entraîné une incapacité permanente partielle supérieure à 10%.

En 2010, une majorité de maladies professionnelles concerne des hommes et la tranche d'âge la plus touchée est celle des 35-44 ans chez les hommes et celle des 45-54 ans chez les femmes.

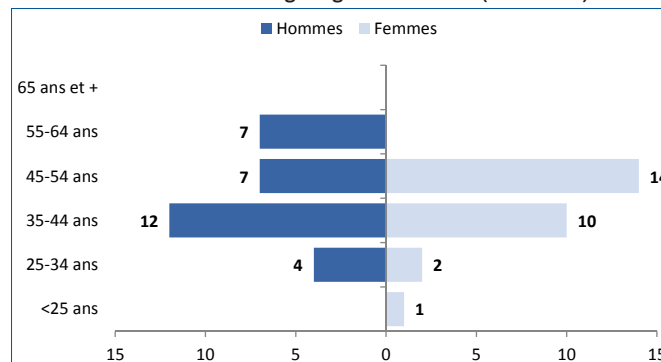
Les maladies professionnelles – Nombre (ZE Lannion)

	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution	
						2009/2010 en %	
						Zone	Région
Nombre de MP	45	39	54	59	57	-3,4	-2,9
Dont Hommes	26	20	29	35	30	-14,3	-4,0
Femmes	19	19	25	24	27	+12,5	-1,9
Dont MP avec IPP>10%	8	3	8	5	6	+20,0	+14,8
Décès	-	-	-	1	-	-	-50,0
Dont Intérimaires	2	-	3	3	3	-	-10,6
Nombre d'IJ	8 850	7 131	10 626	11 916	11 191	-6,1	+3,7

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

IJ : Indemnités journalières

Pyramide des âges des maladies professionnelles
chez les salariés du régime général en 2010 (ZE Lannion)



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Les principaux indicateurs

En 2010 et depuis 2006, la fréquence des maladies professionnelles est systématiquement inférieure à la moyenne régionale.

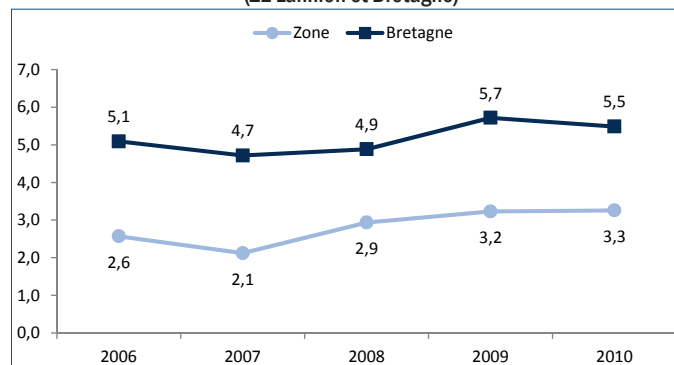
Entre 2009 et 2010, celle-ci est restée relativement stable dans la zone d'emploi de Lannion (+0,9%) alors qu'elle a diminué au niveau régional (-4%). Cette relative stabilité territoriale fait suite à l'augmentation observée en 2009 dont l'explication résulte pour partie de la modification réglementaire impactant la comptabilisation des maladies professionnelles. Cette évolution récente implique un léger rapprochement des indicateurs locaux et régionaux.

Principaux indicateurs des maladies professionnelles (ZE Lannion)

	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution	
						2009/2010 en %	
						Zone	Région
Indice de fréquence	2,6	2,1	2,9	3,2	3,3	+0,9	-4,0
Taux de fréquence	1,7	1,4	1,9	2,2	2,1	-2,6	-4,5
Taux de gravité	0,33	0,26	0,38	0,44	0,42	-5,3	+1,9

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Évolution de l'indice de fréquence des maladies professionnelles
(ZE Lannion et Bretagne)



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Répartition par NAF

En 2010, la fréquence des maladies professionnelles est inférieure à la moyenne régionale dans 2 des 3 NAF prises en compte. 68% des maladies professionnelles se répartissent dans ces 3 NAF dont une seule s'avère en sur-incidence par rapport à la moyenne régionale. Il s'agit de la NAF F « Construction ».

Les maladies professionnelles par ordre décroissant du nombre d'événements
selon la NAF en 2010 (ZE Lannion)

NIV1	Libellé abrégé NAF en 21 sections	Part des salariés	Nombre de MP	Indice de fréquence	
				Zone	Bretagne
F	CONSTRUCTION	10%	17	9,5	8,4
G	COMMERCE ; RÉPAR. AUTOMOBILE & MOTOCYCLE	19%	14	4,3	4,8
C	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	14%	8	3,4	12,3
H	TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	2%	4	nc	4,4
I	HÉBERGEMENT ET RESTAURATION	7%	3	nc	4,9
N	ACTIVITÉS DE SCE ADMINISTR. & DE SOUTIEN	8%	3	nc	4,9
Q	SANTÉ HUMAINE ET ACTION SOCIALE	13%	2	nc	4,5
B	INDUSTRIES EXTRACTIVES	<1%	1	nc	6,1
E	GESTION EAU, DÉCHETS & DÉPOLLUTION	<1%	1	nc	6,3
M	ACT. SPÉCIALISÉE, SCIENTIFIQ. & TECHNIQ.	4%	1	nc	1,1
O	ADMINISTRATION PUBLIQUE	5%	1	nc	0,9
P	ENSEIGNEMENT	1%	1	nc	2,2
S	AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICES	3%	1	nc	4,1
J	INFORMATION ET COMMUNICATION	10%	-	-	0,5
K	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	2%	-	-	0,9
R	ARTS, SPECTACLES & ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES	2%	-	-	0,6
L	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	1%	-	-	1,8
D	PRDN & DISTR. ÉLEC. GAZ VAP. & AIR COND.	<1%	-	-	1,2
A	AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET PÊCHE	-	-	-	12,2
U	ACTIVITÉS EXTRA-TERRITORIALES	-	-	-	-
TOTAL NAF21		100%	57	3,3	5,6

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

nc : non calculé

: Indice de fréquence de la zone supérieur à l'indice régional

Détail des maladies professionnelles

En 2010, parmi les maladies professionnelles indemnisées dans la zone, 55 sur les 57 comptabilisées sont des troubles ostéo-articulaires. Il s'agit pour l'essentiel d'affections périarticulaires (75,4%).

Répartition des maladies professionnelles selon le type
de pathologies en 2010 (ZE Lannion)

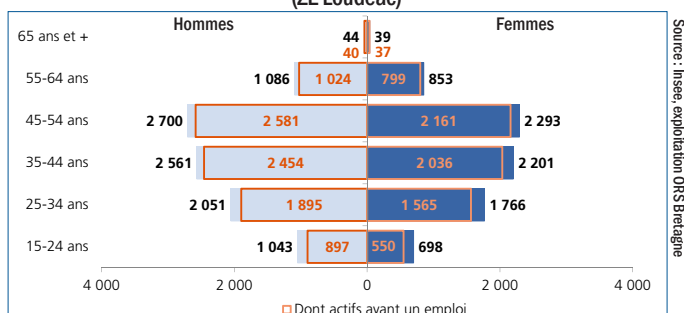
Code tableau	Libellé Tableau	Nombre	%
057A	Affections périarticulaires	43	75,4
098A	Lombalgies provoquées par la manutention	9	15,8
097A	Lombalgies provoquées par des vibrations et chocs	2	3,5
079A	Lésions chroniques du ménisque	1	1,8
030A	Amiante	1	1,8
043A	Formol	1	1,8
Sous-total	Troubles ostéo-articulaires*	55	96,5
Total des maladies professionnelles		57	100

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

* Somme des tableaux 57, 69, 79, 97 et 98

DÉMOGRAPHIE - EMPLOI - POPULATION ACTIVE

Pyramide des âges de la population active (tous régimes confondus) en 2009 (ZE Loudéac)



Avec plus de 39 300 habitants au 1^{er} janvier 2009, la zone d'emploi se situe parmi les zones les moins peuplées au 17^e rang en nombre comme en densité.

Les indicateurs d'activité se situent au-dessus de la moyenne régionale et parmi les plus élevés par rapport à l'ensemble des zones d'emploi.

La part des actifs ayant un emploi selon les secteurs d'activité témoigne des proportions élevées d'emplois dans l'agriculture et dans l'industrie agroalimentaire (au 1^{er} rang de l'ensemble des zones d'emploi). L'emploi dans le secteur de la construction y est aussi plus développé qu'en moyenne régionale. En miroir, les parts du secteur tertiaire marchand et non marchand sont parmi les plus faibles observées en Bretagne tandis que la part de l'industrie (hors IAA) est équivalente à celle observée au niveau régional.

Le taux de chômage dans la zone de Loudéac est, en 2011, parmi les plus faibles de la région (au 17^e rang parmi l'ensemble des zones d'emploi).

La part de l'intérim est parmi les plus fortes de Bretagne (au 2^e rang parmi l'ensemble des zones d'emploi).

Principaux indicateurs en matière démographique et d'emploi en 2009 (ZE Loudéac)

	Zone	Rang parmi les ZE	Bretagne
Population en 2009	39 336	17	3 175 064
Densité moyenne (hab/km ²)	49,4	17	116,7
Population active	17 251	17	1 432 668
dont chômeurs	1 288	18	132 770
dont actifs ayant un emploi	15 963	17	1 299 898
Taux d'activité en %	73,2	3	71,3
dont femmes	69,3	5	68,3
Taux d'emploi en %	67,8	3	64,7
dont femmes	63,1	5	61,3
Répartition des actifs ayant un emploi en %			
Agriculture	6,3	1	2,2
Industrie (hors IAA)	10,0	10	9,9
Industrie agroalimentaire	15,3	1	6,0
Construction	7,9	3	6,8
Commerce, transport, services divers	11,0	18	13,0
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	49,5	17	62,2
Taux de chômage au 4 ^e trimestre 2011 (provisoire)	6,7	17	8
Part de l'Intérim	3,5	2	2,3

Source : Insee, exploitation ORS Bretagne

L'EMPLOI SALARIÉ DU RÉGIME GÉNÉRAL

En 2010, la zone d'emploi de Loudéac comprend 9 529 salariés du régime général ce qui représente 1,1% de l'ensemble de l'emploi salarié du régime général au niveau régional (16^e rang des zones d'emploi).

Les intérimaires sont surreprésentés dans la zone d'emploi de Loudéac (9,9% de l'ensemble des salariés du régime général de la zone contre 4,6% en Bretagne).

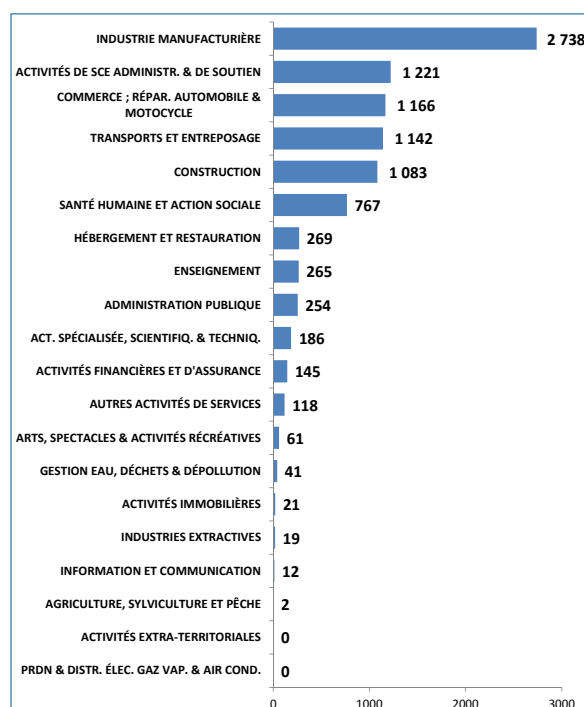
Si, entre 2009 et 2010, le nombre de salariés du régime général a peu augmenté dans la zone comme au niveau régional (resp. +0,9% et +1,2%), on observe par contre une très forte croissance du nombre d'intérimaires en 2010. La hausse atteignant +67,5% dans la zone, soit un accroissement nettement supérieur à celui de la région (+8%).

Évolution du nombre de salariés du régime général (ZE Loudéac)

	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 2009/2010 en %	
Effectifs de salariés	9 413	9 582	9 402	9 446	9 529	+0,9	+1,2
Dont Intérimaires (en nombre)	932	878	593	563	943	+67,5	+8,0
Dont Intérimaires (en %)	9,9	9,2	6,3	6,0	9,9	+66,0	+6,5
Heures travaillées en milliers	14 774	15 254	15 295	15 194	15 073	-0,8	+1,7

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Répartition du nombre de salariés du régime général selon la NAF en 2010 (ZE Loudéac)



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

À NOTER

Le décompte des effectifs de salariés par la Carsat tient compte de la durée mensuelle du temps de travail qui peut être de deux types : soit légale, soit conventionnelle. Chaque mois, les salariés d'une entreprise sont comptabilisés au prorata du rapport entre leur durée de travail effective et de la durée légale de travail dans l'entreprise. L'effectif annuel de salariés est le résultat de la somme des effectifs mensuels divisé par douze, il s'agit donc d'un effectif moyen en équivalent temps plein.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL (AT)

Nombre, sexe et âge

En 2010, 576 accidents du travail avec arrêt ont été enregistrés dans la zone d'emploi de Loudéac, soit 1,6% de l'ensemble des accidents du travail survenus en Bretagne (chiffre légèrement supérieur au poids des salariés de la zone dans la région : 1,1%).

Entre 2009 et 2010, le nombre d'accidents du travail dans la zone d'emploi a augmenté de +4,2% à un rythme plus soutenu qu'au niveau régional (+1,2%). Cette hausse est particulièrement marquée chez les intérimaires.

En 2010, 79% des accidents du travail ont concerné des hommes. La tranche d'âge la plus touchée est celle des 35-44 ans pour les deux sexes qui représente 27% des accidents de travail masculins et féminins.

Concernant les intérimaires (13% de l'ensemble des accidents de la zone), une augmentation nettement plus marquée que la tendance régionale est observée entre 2009 et 2010.

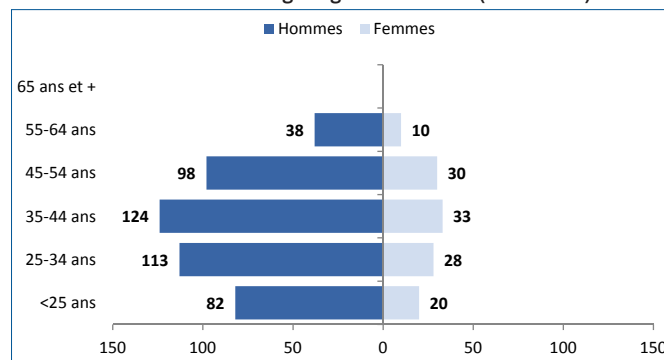
Accidents du travail avec arrêt - Nombre (ZE Loudéac)

	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 2009/2010 en %	
						Zone	Région
Nombre d'AT	620	638	595	553	576	+4,2	+1,2
Dont Hommes	510	508	461	438	455	+3,9	-2,0
Femmes	110	130	134	115	121	+5,2	+2,1
Dont AT avec IPP>10%	19	10	6	9	6	-33,3	+5,8
AT mortels	1	-	1	2	1	-50,0	-4,7
Dont Intérimaires	69	85	94	53	73	+37,7	+6,3
Nombre d'IJ	25 525	25 471	25 374	21 739	25 851	+18,9	+0,8

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

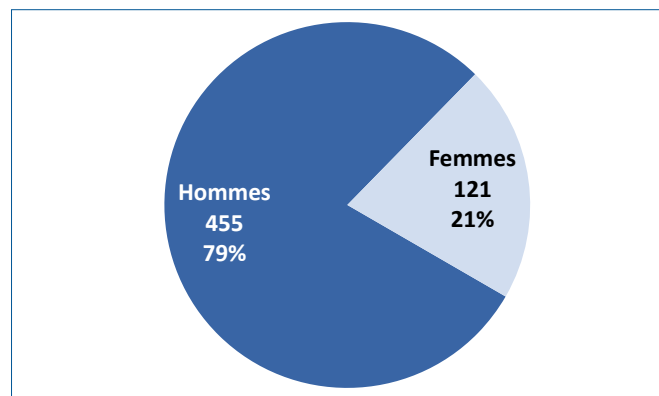
IJ : Indemnités journalières

Pyramide des âges des accidents du travail avec arrêt chez les salariés du régime général en 2010 (ZE Loudéac)



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Accidents du travail avec arrêt selon le sexe en 2010 - Nombre et % (ZE Loudéac)



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Les principaux indicateurs

En 2010 et depuis 2006, la fréquence des accidents du travail dans la zone d'emploi de Loudéac est systématiquement supérieure à la moyenne régionale.

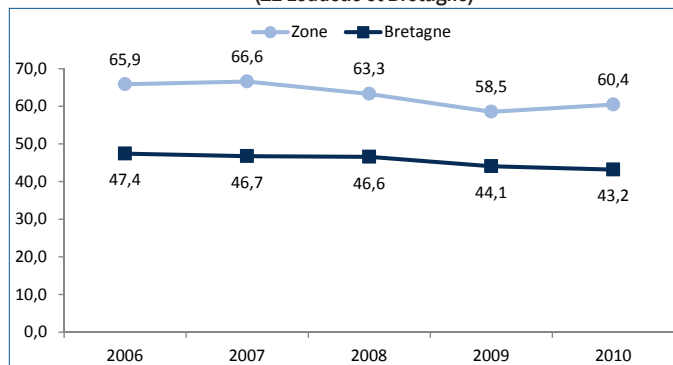
Entre 2009 et 2010, celle-ci a augmenté dans la zone alors qu'elle a diminué au niveau régional (-2%) contribuant ainsi à creuser l'écart défavorable de la zone par rapport à la Bretagne.

Principaux indicateurs des accidents du travail avec arrêt (ZE Loudéac)

	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 2009/2010 en %	
						Zone	Région
Indice de fréquence	65,9	66,6	63,3	58,5	60,4	+3,3	-2,0
Taux de fréquence	42,0	41,8	38,9	36,4	38,2	+5,0	-0,9
Taux de gravité	1,73	1,67	1,66	1,43	1,72	+19,9	-2,5

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Évolution de l'indice de fréquence des accidents du travail avec arrêt (ZE Loudéac et Bretagne)



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Répartition par NAF

En 2010, la fréquence des accidents du travail dans la zone d'emploi de Loudéac est supérieure à la moyenne régionale dans la majorité des NAF prises en compte. Les 5 NAF les plus accidentogènes regroupent 89% de l'ensemble des accidents de la zone, dont 4 sont en situation de sur accidentologie. Il s'agit des NAF :

- C « Industrie manufacturière »,
- H « Transport et entreposage »,
- N « Activités des services administratifs et de soutien »,
- G « Commerce et réparation automobile et de motocycle ».

Bien que son poids soit relativement modeste, on peut aussi remarquer que la NAF I « Hébergement et restauration » affiche un indice supérieur à la moyenne régionale.

Les accidents du travail par ordre décroissant du nombre d'événements selon la NAF en 2010 (ZE Loudéac)

NIV1	Libellé abrégé NAF en 21 sections	Part des salariés	Nombre d'AT	Indice de fréquence	
				Zone	Bretagne
C	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	29%	210	76,7	52,8
H	TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	12%	90	78,8	71,8
N	ACTIVITÉS DE SCE ADMINISTR. & DE SOUTIEN	13%	84	68,8	59,5
F	CONSTRUCTION	11%	77	71,1	89,5
G	COMMERCE ; RÉPAR. AUTOMOBILE & MOTOCYCLE	12%	49	42,0	38,3
Q	SANTÉ HUMAINE ET ACTION SOCIALE	8%	31	40,4	43,4
I	HÉBERGEMENT ET RESTAURATION	3%	14	52,0	44,1
P	ENSEIGNEMENT	3%	5	18,9	18,9
O	ADMINISTRATION PUBLIQUE	3%	4	nc	9,6
M	ACT. SPÉCIALISÉE, SCIENTIFIQ. & TECHNIQ.	2%	3	nc	8,4
E	GESTION EAU, DÉCHETS & DÉPOLLUTION	<1%	2	nc	56,9
B	INDUSTRIES EXTRACTIVES	<1%	1	nc	35,2
K	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	2%	1	nc	9,1
A	AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET PÊCHE	<1%	1	nc	73,2
R	ARTS, SPECTACLES & ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES	1%	-	-	32,1
S	AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICES	1%	-	-	24,3
J	INFORMATION ET COMMUNICATION	<1%	-	-	6,6
L	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	<1%	-	-	17,9
D	PRDN & DISTR. ÉLEC. GAZ VAP. & AIR COND.	-	-	-	18,5
U	ACTIVITÉS EXTRA-TERRITORIALES	-	-	-	-
TOTAL NAF21		100%	572	60,1	43,6

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

nc : non calculé

nc : non calculé

LES ACCIDENTS DE TRAJET (TJ)

Nombre, sexe et âge

En 2010, 55 accidents de trajet ont été enregistrés dans la zone d'emploi de Loudéac soit 1,4% de l'ensemble des accidents de trajet en Bretagne (chiffre légèrement supérieur au poids des salariés de la zone dans la région : 1,1%).

Entre 2009 et 2010, le nombre d'accidents de trajet a fortement augmenté dans la zone d'emploi de Loudéac (+61,8%) à un rythme nettement plus soutenu qu'au niveau régional (+8,4%).

En 2010, les accidents de trajet concernent majoritairement des hommes. Chez les hommes comme chez les femmes, les personnes âgées de moins de 25 ans sont les plus concernées par les accidents de trajet. Globalement, elles représentent 38% de l'ensemble des accidents de trajet.

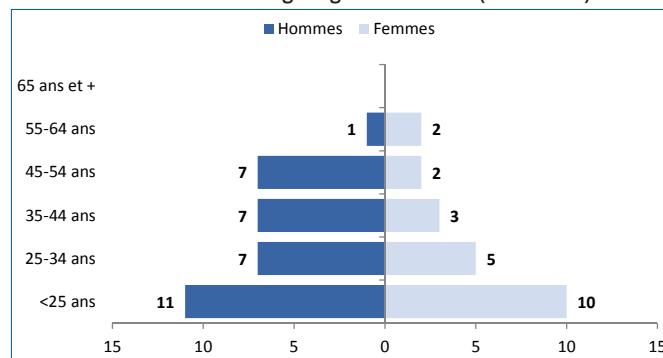
Accidents de trajet – Nombre (ZE Loudéac)

	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 2009/2010 en %	
						Zone	Région
Nombre de TJ	51	34	39	34	55	+61,8	+8,4
Dont Hommes	30	23	22	15	33	+120,0	+5,2
Femmes	21	11	17	19	22	+15,8	+11,5
Dont TJ avec IPP>10%	4	3	3	-	2	-	-
TJ mortels	1	-	-	-	1	-	-23,8
Dont Intérimaires	9	5	8	2	7	+250,0	+10,5
Nombre d'IJ	4 294	3 554	2 229	2 995	2 681	-10,5	+5,5

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

IJ : Indemnités journalières

Pyramide des âges des accidents de trajet
chez les salariés du régime général en 2010 (ZE Loudéac)



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Les principaux indicateurs

En 2010, la fréquence des accidents de trajet est supérieure à celle observée en Bretagne après 3 années au cours desquelles les courbes ont évolué dans une fourchette proche.

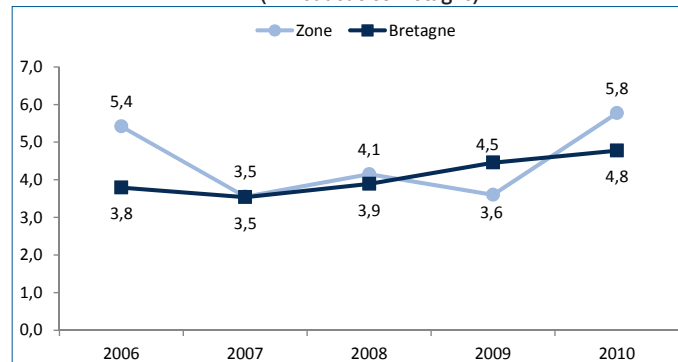
Entre 2009 et 2010, celle-ci a augmenté dans la zone d'emploi de Loudéac (+60,4%) à un rythme très soutenu, bien supérieur à celui du niveau régional. Cette évolution récente implique le basculement de la zone d'une situation favorable à une situation défavorable par rapport à la moyenne bretonne.

Principaux indicateurs des accidents de trajet (ZE Loudéac)

	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 2009/2010 en %	
						Zone	Région
Indice de fréquence	5,4	3,5	4,1	3,6	5,8	+60,4	+7,1
Taux de fréquence	3,5	2,2	2,5	2,2	3,6	+63,1	+3,7
Taux de gravité	0,29	0,23	0,15	0,20	0,18	-9,8	+6,6

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Évolution de l'indice de fréquence des accidents de trajet
(ZE Loudéac et Bretagne)



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Répartition par NAF

En 2010, la fréquence des accidents de trajet dans la zone d'emploi de Loudéac est supérieure à la moyenne régionale dans la majorité des NAF prises en compte. Les 4 NAF les plus accidentogènes regroupent 76% de l'ensemble des accidents de trajet de la zone, dont 3 sont en situation de sur accidentologie vis-à-vis des chiffres régionaux. Il s'agit des NAF :

- C « Industrie manufacturière »,
- G « Commerce et réparation automobile et de motocycle »,
- Q « Santé humaine et action sociale ».

Les accidents de trajet par ordre décroissant du nombre d'événements
selon la NAF en 2010 (ZE Loudéac)

NIV1	Libellé abrégé NAF en 21 sections	Part des salariés	Nombre de TJ	Indice de fréquence	
				Zone	Bretagne
C	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	29%	21	7,7	4,8
N	ACTIVITÉS DE SCE ADMINISTR. & DE SOUTIEN	13%	9	7,4	7,6
G	COMMERCE ; RÉPAR. AUTOMOBILE & MOTOCYCLE	12%	6	5,1	4,8
Q	SANTÉ HUMAINE ET ACTION SOCIALE	8%	6	7,8	6,9
F	CONSTRUCTION	11%	4	nc	3,9
I	HÉBERGEMENT ET RESTAURATION	3%	4	nc	9,3
H	TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	12%	3	nc	4,2
E	GESTION EAU, DÉCHETS & DÉPOLLUTION	<1%	1	nc	4,0
S	AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICES	1%	1	nc	4,6
O	ADMINISTRATION PUBLIQUE	3%	-	-	2,4
P	ENSEIGNEMENT	3%	-	-	3,5
K	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	2%	-	-	3,6
M	ACT. SPÉCIALISÉE, SCIENTIFIQ. & TECHNIQ.	2%	-	-	2,7
R	ARTS, SPECTACLES & ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES	1%	-	-	2,3
B	INDUSTRIES EXTRACTIONNES	<1%	-	-	2,7
L	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	<1%	-	-	3,4
J	INFORMATION ET COMMUNICATION	<1%	-	-	2,3
A	AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET PÊCHE	<1%	-	-	-
D	PRDN & DISTR. ÉLEC. GAZ VAP. & AIR COND.	-	-	-	1,2
U	ACTIVITÉS EXTRA-TERRITORIALES	-	-	-	-
TOTAL NAF21		100%	55	5,8	4,8

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

nc : non calculé

Indice de fréquence de la zone supérieur à l'indice régional

LES MALADIES PROFESSIONNELLES

Nombre, sexe et âge

En 2010, 79 maladies professionnelles indemnisées ont été enregistrées dans la zone d'emploi de Loudéac, soit 1,7% de l'ensemble des maladies professionnelles dénombrées en Bretagne (chiffre supérieur au poids des salariés de la zone dans la région : 1,1%).

Entre 2009 et 2010, le nombre de maladies professionnelles a diminué dans la zone (-8,1%) à un rythme plus soutenu qu'au niveau régional (-2,9%).

On peut aussi noter sur la même période que les maladies ayant entraîné une incapacité permanente sont restées stables dans la zone d'emploi.

En 2010, une majorité de maladies professionnelles concerne des femmes et la tranche d'âge la plus touchée est celle des 35-44 ans (31% chez les hommes et 38% chez les femmes).

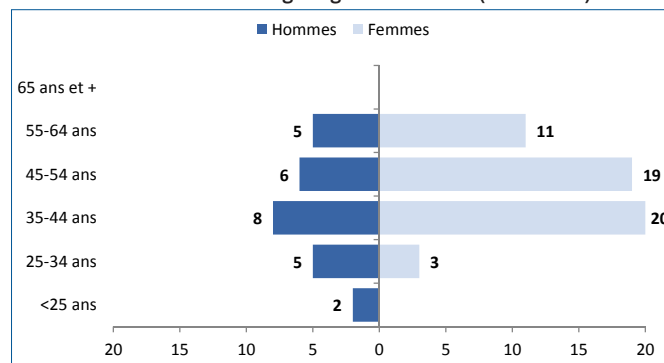
Les maladies professionnelles – Nombre (ZE Loudéac)

	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution	
						2009/2010 en %	Zone
Nombre de MP	82	81	82	86	79	-8,1	-2,9
Dont Hommes	28	36	29	34	26	-23,5	-4,0
Femmes	54	45	53	52	53	+1,9	-1,9
Dont MP avec IPP>10%	19	5	11	6	6	-	+14,8
Décès	-	-	-	-	-	-	-50,0
Dont Intérimaires	5	11	8	4	4	-	-10,6
Nombre d'IJ	12 453	16 470	16 597	15 451	15 197	-1,6	+3,7

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

IJ : Indemnités journalières

Pyramide des âges des maladies professionnelles chez les salariés du régime général en 2010 (ZE Loudéac)



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Les principaux indicateurs

En 2010 et depuis 2006, la fréquence des maladies professionnelles est systématiquement supérieure à la moyenne régionale.

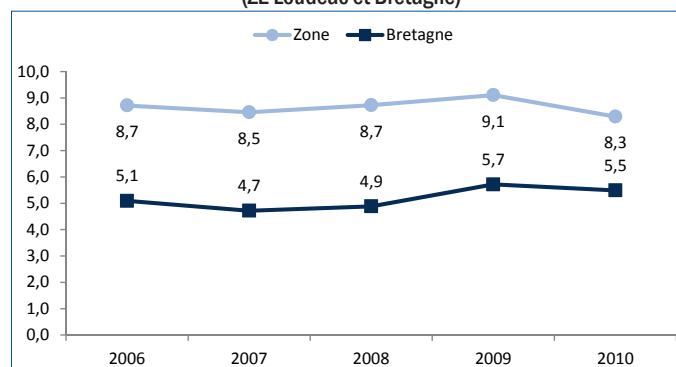
Entre 2009 et 2010, celle-ci a diminué dans la zone d'emploi de Loudéac (-8,9%) à un rythme deux fois plus soutenu qu'au niveau régional (-4%). Cette diminution territoriale et régionale fait suite à l'augmentation observée en 2009 dont l'explication résulte pour partie de la modification réglementaire impactant la comptabilisation des maladies professionnelles. Cette évolution récente implique un rapprochement des indicateurs locaux et régionaux.

Principaux indicateurs des maladies professionnelles (ZE Loudéac)

	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution	
						2009/2010 en %	Zone
Indice de fréquence	8,7	8,5	8,7	9,1	8,3	-8,9	-4,0
Taux de fréquence	5,6	5,3	5,4	5,7	5,2	-7,4	-4,5
Taux de gravité	0,84	1,08	1,09	1,02	1,01	-0,9	+1,9

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Évolution de l'indice de fréquence des maladies professionnelles (ZE Loudéac et Bretagne)



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Répartition par NAF

En 2010, la fréquence des maladies professionnelles est supérieure à la moyenne régionale dans la majorité des NAF prises en compte. 90% des maladies professionnelles se répartissent dans 4 NAF, celles-ci étant toutes en situation de sur-incidence par rapport à la moyenne régionale.

Les maladies professionnelles par ordre décroissant du nombre d'événements selon la NAF en 2010 (ZE Loudéac)

NIV1	Libellé abrégé NAF en 21 sections	Part des salariés	Nombre de MP	Indice de fréquence	
				Zone	Bretagne
C	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	29%	47	17,2	12,3
N	ACTIVITÉS DE SCE ADMINISTR. & DE SOUTIEN	13%	9	7,4	4,9
G	COMMERCE ; RÉPAR. AUTOMOBILE & MOTOCYCLE	12%	8	6,9	4,8
Q	SANTÉ HUMAINE ET ACTION SOCIALE	8%	7	9,1	4,5
F	CONSTRUCTION	11%	6	5,5	8,4
B	INDUSTRIES EXTRACTIONNES	<1%	1	nc	6,1
H	TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	12%	1	nc	4,4
I	HÉBERGEMENT ET RESTAURATION	3%	-	-	4,9
O	ADMINISTRATION PUBLIQUE	3%	-	-	0,9
P	ENSEIGNEMENT	3%	-	-	2,2
K	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	2%	-	-	0,9
M	ACT. SPÉCIALISÉE, SCIENTIFIQ. & TECHNIQ.	2%	-	-	1,1
R	ARTS, SPECTACLES & ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES	1%	-	-	0,6
S	AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICES	1%	-	-	4,1
E	GESTION EAU, DÉCHETS & DÉPOLLUTION	<1%	-	-	6,3
L	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	<1%	-	-	1,8
J	INFORMATION ET COMMUNICATION	<1%	-	-	0,5
A	AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET PÊCHE	<1%	-	-	12,2
D	PRDN & DISTR. ÉLEC. GAZ VAP. & AIR COND.	-	-	-	1,2
U	ACTIVITÉS EXTRA-TERRITORIALES	-	-	-	-
TOTAL NAF21		100%	79	8,3	5,6

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

nc : non calculé

: Indice de fréquence de la zone supérieur à l'indice régional

Détail des maladies professionnelles

En 2010, parmi les maladies professionnelles indemnisées dans la zone, 77% sont des troubles ostéo-articulaires. Il s'agit pour l'essentiel d'affections périarticulaires.

Répartition des maladies professionnelles selon le type de pathologies en 2010 (ZE Loudéac)

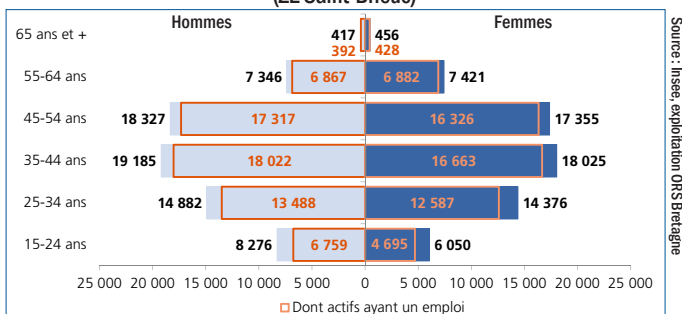
Code	Libellé	Tableau	Nombre	%
057A	Affections périarticulaires		74	93,7
098A	Lombalgies provoquées par la manutention		2	2,5
097A	Lombalgies provoquées par des vibrations et chocs		1	1,3
042A	Surdité		1	1,3
065A	Lésions eczématiformes		1	1,3
Sous-total		Troubles ostéo-articulaires*	77	97,5
Total des maladies professionnelles			79	100

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

* Somme des tableaux 57, 69, 79, 97 et 98

DÉMOGRAPHIE - EMPLOI - POPULATION ACTIVE

Pyramide des âges de la population active (tous régimes confondus) en 2009 (ZE Saint-Brieuc)



Avec près de 300 000 habitants au 1^{er} janvier 2009, la zone d'emploi se situe au 5^e rang des zones les plus peuplées. Elle se classe par contre parmi les zones de densité moyenne (au 9^e rang de l'ensemble des zones d'emploi).

Les indicateurs d'activité se situent légèrement au-dessus de la moyenne régionale.

La part des actifs ayant un emploi selon les secteurs d'activité témoigne d'une proportion plus importante d'emplois dans l'agriculture, dans l'industrie agroalimentaire, dans la construction et dans le secteur du commerce vis-à-vis de la répartition régionale. En miroir, les parts de l'industrie hors IAA et du secteur tertiaire non marchands sont plus faibles que celles observées en Bretagne.

Le taux de chômage dans la zone de Saint-Brieuc est, en 2011, proche de la moyenne régionale (au 12^e rang parmi l'ensemble des zones d'emploi).

La part de l'intérim est proche de celle observée en Bretagne (au 9^e rang parmi l'ensemble des zones d'emploi).

Principaux indicateurs en matière démographique et d'emploi en 2009 (ZE Saint-Brieuc)

	Zone	Rang parmi les ZE	Bretagne
Population en 2009	299 346	5	3 175 064
Densité moyenne (hab/km ²)	109,4	9	116,7
Population active	131 242	5	1 432 668
dont chômeurs	11 636	6	132 770
dont actifs ayant un emploi	119 606	5	1 299 898
Taux d'activité	71,8	7	71,3
dont femmes	69	6	68,3
Taux d'emploi	65,5	7	64,7
dont femmes	62,3	6	61,3
Répartition des actifs ayant un emploi en %			
Agriculture	3,0	5	2,2
Industrie (hors IAA)	7,7	15	9,9
Industrie agroalimentaire	8,5	8	6,0
Construction	7,9	2	6,8
Commerce, transport, services divers	13,9	5	13,0
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	59,0	11	62,2
Taux de chômage au 4 ^e trimestre 2011 (provisoire)	7,8	12	8
Part de l'intérim	2,5	9	2,3

Source : Insee, exploitation ORS Bretagne

L'EMPLOI SALARIÉ DU RÉGIME GÉNÉRAL

En 2010, la zone d'emploi de Saint-Brieuc comprend 70 553 salariés du régime général ce qui représente 8,5% de l'ensemble de l'emploi salarié du régime général au niveau régional (au 5^e rang des zones d'emploi).

Les intérimaires sont légèrement surreprésentés dans la zone d'emploi de Saint-Brieuc (5,8% de l'ensemble des salariés du régime général de la zone contre 4,6% en Bretagne).

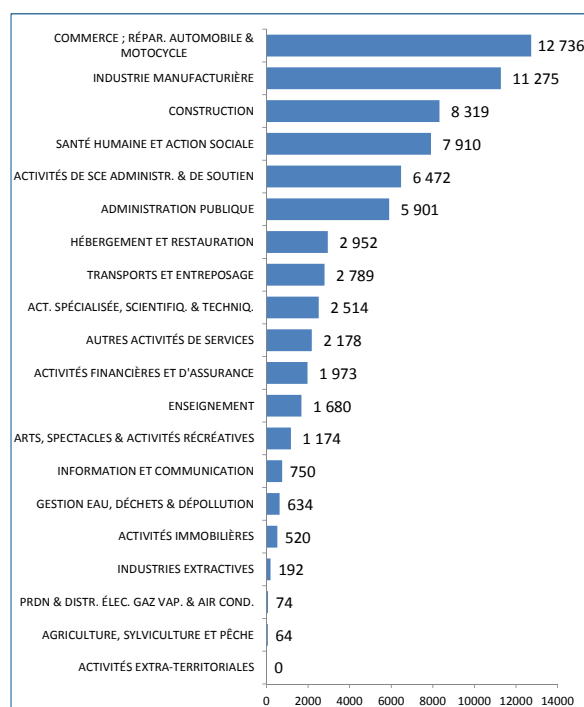
Si le nombre de salariés du régime général a peu évolué entre 2009 et 2010 (+0,2% dans la zone et +1,2% en région), on observe par contre une augmentation significative du nombre d'intérimaires atteignant +10,9% dans la zone et +8% au niveau régional.

Évolution du nombre de salariés du régime général (ZE Saint-Brieuc)

	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 2009/2010 en %	
						Zone	Région
Effectifs de salariés	67 400	70 414	71 049	70 435	70 553	+0,2	+1,2
Dont Intérimaires (en nombre)	4637	4160	3840	3690	4091	+10,9	+8,0
Dont Intérimaires (en %)	6,9	5,9	5,4	5,2	5,8	+10,7	+6,5
Heures travaillées en milliers	101 835	107 502	109 490	106 709	107 066	+0,3	+1,7

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Répartition du nombre de salariés du régime général selon la NAF en 2010 (ZE Saint-Brieuc)



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

À NOTER

Le décompte des effectifs de salariés par la Carsat tient compte de la durée mensuelle du temps de travail qui peut être de deux types : soit légale, soit conventionnelle. Chaque mois, les salariés d'une entreprise sont comptabilisés au prorata du rapport entre leur durée de travail effective et de la durée légale de travail dans l'entreprise. L'effectif annuel de salariés est le résultat de la somme des effectifs mensuels divisé par douze, il s'agit donc d'un effectif moyen en équivalent temps plein.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL (AT)

Nombre, sexe et âge

En 2010, 3 750 accidents du travail avec arrêt ont été enregistrés dans la zone d'emploi de Saint-Brieuc, soit 10,4% de l'ensemble des accidents du travail survenus en Bretagne (chiffre supérieur au poids des salariés de la zone dans la région : 8,5%).

Entre 2009 et 2010, le nombre d'accidents du travail dans la zone d'emploi a diminué de -2,7% alors que celui-ci est à la hausse au niveau régional (+1,2%). On peut également observer un accroissement des accidents avec IPP supérieure à 10% nettement plus marqué dans la zone qu'au niveau régional.

En 2010, 70% des accidents du travail ont concerné des hommes. La tranche d'âge la plus touchée est celle des 25-34 ans chez les hommes et celles des 45-54 ans chez les femmes.

Concernant les intérimaires (9% de l'ensemble des accidents de la zone), une diminution est observée entre 2009 et 2010 contrairement à la tendance régionale.

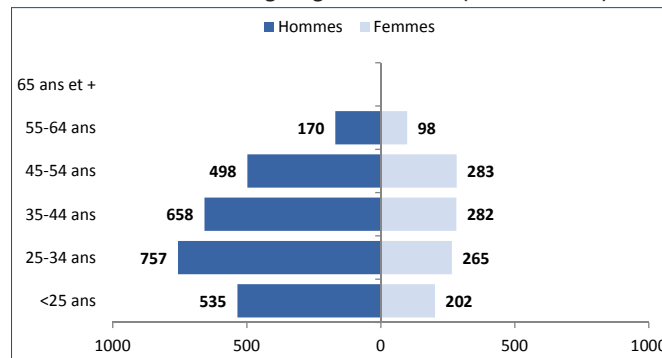
Accidents du travail avec arrêt - Nombre (ZE Saint-Brieuc)

	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 2009/2010 en %	
						Zone	Région
Nombre d'AT	3 547	3 731	3 791	3 853	3 750	-2,7	+1,2
Dont Hommes	2 607	2 706	2 771	2 733	2 620	-4,1	-2,0
Femmes	940	1 025	1 020	1 120	1 130	+0,9	+2,1
Dont AT avec IPP>10%	64	53	63	55	67	+21,8	+5,8
AT mortels	1	1	1	2	2	-	-4,7
Dont Intérimaires	428	409	433	346	324	-6,4	+6,3
Nombre d'IJ	159 847	163 490	161 472	168 587	160 156	-5,0	+0,8

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

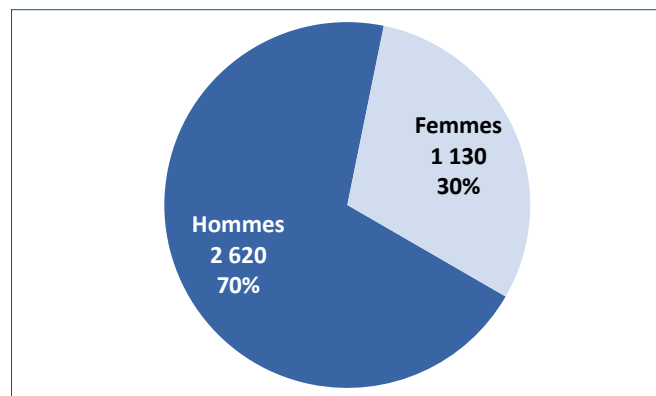
IJ : Indemnités journalières

Pyramide des âges des accidents du travail avec arrêt chez les salariés du régime général en 2010 (ZE Saint-Brieuc)



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Accidents du travail avec arrêt selon le sexe en 2010 - Nombre et % (ZE Saint-Brieuc)



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Les principaux indicateurs

En 2010 et depuis 2006, la fréquence des accidents du travail dans la zone d'emploi de Saint-Brieuc est systématiquement supérieure à la moyenne régionale.

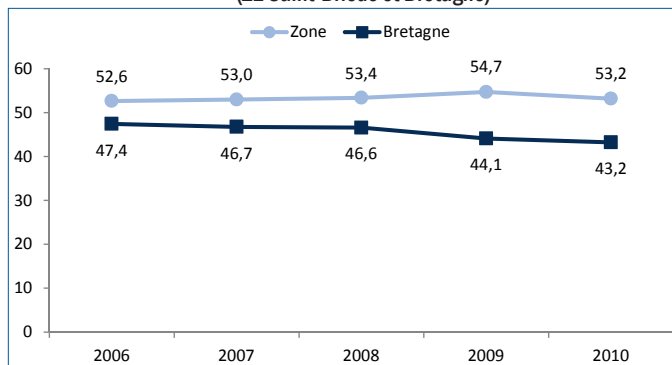
Entre 2009 et 2010, celle-ci a diminué dans la zone (-2,8%) à un rythme légèrement plus soutenu qu'au niveau régional (-2%) contribuant de fait à une réduction de l'écart défavorable de la zone par rapport à la Bretagne.

Principaux indicateurs des accidents du travail avec arrêt (ZE Saint-Brieuc)

	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 2009/2010 en %	
						Zone	Région
Indice de fréquence	52,6	53,0	53,4	54,7	53,2	-2,8	-2,0
Taux de fréquence	34,8	34,7	34,6	36,1	35,0	-3,0	-0,9
Taux de gravité	1,57	1,52	1,47	1,58	1,50	-5,3	-2,5

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Évolution de l'indice de fréquence des accidents du travail avec arrêt (ZE Saint-Brieuc et Bretagne)



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Répartition par NAF

En 2010, la fréquence des accidents du travail dans la zone d'emploi de Saint-Brieuc est supérieure à la moyenne régionale dans la majorité des NAF prises en compte. Les 5 NAF les plus accidentogènes regroupent 81% de l'ensemble des accidents de la zone, celles-ci étant toutes en situation de sur accidentologie vis-à-vis des chiffres régionaux. Il s'agit des NAF :

- F « Construction »,
- C « Industrie manufacturière »,
- G « Commerce et réparation automobile et de motocycle »,
- N « Activités des services administratifs et de soutien »,
- Q « Santé humaine et sociale ».

Les accidents du travail par ordre décroissant du nombre d'événements selon la NAF en 2010 (ZE Saint-Brieuc)

NIV1	Libellé abrégé NAF en 21 sections	Part des salariés	Nombre d'AT	Indice de fréquence	
				Zone	Bretagne
F	CONSTRUCTION	12%	837	100,6	89,5
C	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	16%	696	61,7	52,8
G	COMMERCE ; RÉPAR. AUTOMOBILE & MOTOCYCLE	18%	606	47,6	38,3
N	ACTIVITÉS DE SCE ADMINISTR. & DE SOUTIEN	9%	454	70,1	59,5
Q	SANTÉ HUMAINE ET ACTION SOCIALE	11%	422	53,4	43,4
H	TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	4%	237	85,0	71,8
I	HÉBERGEMENT ET RESTAURATION	4%	152	51,5	44,1
O	ADMINISTRATION PUBLIQUE	8%	90	15,3	9,6
S	AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICES	3%	69	31,7	24,3
E	GESTION EAU, DÉCHETS & DÉPOLLUTION	1%	43	67,8	56,9
R	ARTS, SPECTACLES & ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES	2%	30	25,6	32,1
M	ACT. SPÉCIALISÉE, SCIENTIFIQ. & TECHNIQ.	4%	27	10,7	8,4
P	ENSEIGNEMENT	2%	27	16,1	18,9
K	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	3%	12	6,1	9,1
J	INFORMATION ET COMMUNICATION	1%	9	12,0	6,6
B	INDUSTRIES EXTRACTIVES	<1%	6	31,3	35,2
L	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	1%	3	nc	17,9
A	AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET PÊCHE	<1%	3	nc	73,2
D	PRDN & DISTR. ÉLEC. GAZ VAP. & AIR COND.	<1%	1	nc	18,5
U	ACTIVITÉS EXTRA-TERRITORIALES	-	-	-	-
TOTAL NAF21		100%	3724	53,1	43,6

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

nc : non calculé

nc : non calculé

LES ACCIDENTS DE TRAJET (TJ)

Nombre, sexe et âge

En 2010, 390 accidents de trajet ont été enregistrés dans la zone d'emploi de Saint-Brieuc soit 9,8% de l'ensemble des accidents de trajet en Bretagne (chiffre légèrement supérieur au poids des salariés de la zone dans la région : 8,5%).

Entre 2009 et 2010, le nombre d'accidents de trajet a augmenté dans la zone d'emploi de Saint-Brieuc (+19,6%) à un rythme plus soutenu qu'au niveau régional (+8,4%).

En 2010, les accidents de trajet concernent majoritairement des femmes. Chez les hommes, les personnes âgées de moins de 25 ans sont les plus concernées (38% des accidents masculins). Chez les femmes, ce sont les personnes de 25-34 ans (29% des accidents féminins).

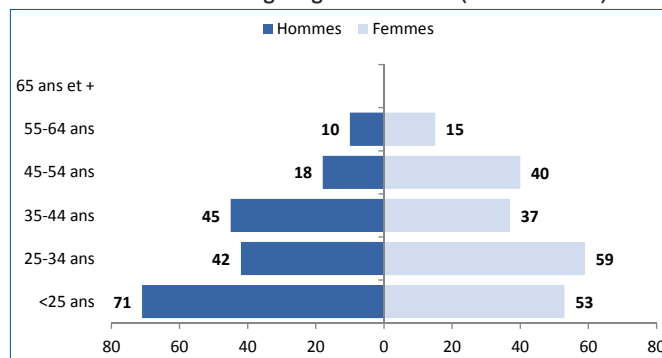
Accidents de trajet – Nombre (ZE Saint-Brieuc)

	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 2009/2010 en %	
						Zone	Région
Nombre de TJ	265	322	310	326	390	+19,6	+8,4
Dont Hommes	126	163	172	160	186	+16,3	+5,2
Femmes	139	159	138	166	204	+22,9	+11,5
Dont TJ avec IPP>10%	10	5	8	7	10	+42,9	-
TJ mortels	2	3	2	2	2	-	-23,8
Dont Intérimaires	28	42	35	26	33	+26,9	+10,5
Nombre d'IJ	16 691	16 531	16 301	17 937	19 046	+6,2	+5,5

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

IJ : Indemnités journalières

Pyramide des âges des accidents de trajet
chez les salariés du régime général en 2010 (ZE Saint-Brieuc)



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Les principaux indicateurs

En 2010 et depuis 2006, la fréquence des accidents de trajet est systématiquement supérieure à celle observée en Bretagne.

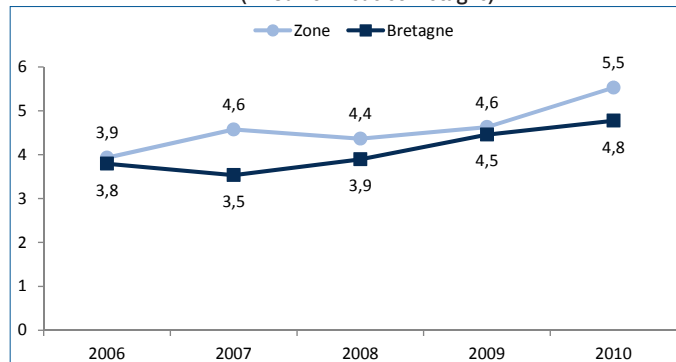
Entre 2009 et 2010, celle-ci a augmenté dans la zone d'emploi de Saint-Brieuc (+19,4%) à un rythme nettement plus soutenu qu'au niveau régional (+7,1%). Cette évolution récente contribue à accroître fortement l'écart de la zone par rapport à la Bretagne.

Principaux indicateurs des accidents de trajet (ZE Saint-Brieuc)

	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 2009/2010 en %	
						Zone	Région
Indice de fréquence	3,9	4,6	4,4	4,6	5,5	+19,4	+7,1
Taux de fréquence	2,6	3,0	2,8	3,1	3,6	+19,2	+3,7
Taux de gravité	0,16	0,15	0,15	0,17	0,18	+5,8	+6,6

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Évolution de l'indice de fréquence des accidents de trajet
(ZE Saint-Brieuc et Bretagne)



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Répartition par NAF

En 2010, la fréquence des accidents de trajet dans la zone d'emploi de Saint-Brieuc est supérieure à la moyenne régionale dans la majorité des NAF prises en compte. Les 5 NAF les plus accidentogènes regroupent 78% de l'ensemble des accidents de trajet de la zone, dont 4 sont en situation de sur accidentologie vis-à-vis des chiffres régionaux. Il s'agit des NAF :

- G « Commerce et réparation automobile et de motocycle »
- C « Industrie manufacturière »,
- N « Activités des services administratifs et de soutien »,
- F « Construction ».

Les accidents de trajet par ordre décroissant du nombre d'événements
selon la NAF en 2010 (ZE Saint-Brieuc)

NIV1	Libellé abrégé NAF en 21 sections	Part des salariés	Nombre de TJ	Indice de fréquence	
				Zone	Bretagne
G	COMMERCE ; RÉPAR. AUTOMOBILE & MOTOCYCLE	18%	87	6,8	4,8
C	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	16%	74	6,6	4,8
Q	SANTÉ HUMAINE ET ACTION SOCIALE	11%	53	6,7	6,9
N	ACTIVITÉS DE SCE ADMINISTR. & DE SOUTIEN	9%	51	7,9	7,6
F	CONSTRUCTION	12%	38	4,6	3,9
I	HÉBERGEMENT ET RESTAURATION	4%	25	8,5	9,3
O	ADMINISTRATION PUBLIQUE	8%	16	2,7	2,4
S	AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICES	3%	11	5,1	4,6
H	TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	4%	8	2,9	4,2
P	ENSEIGNEMENT	2%	7	4,2	3,5
E	GESTION EAU, DÉCHETS & DÉPOLLUTION	1%	6	9,5	4,0
R	ARTS, SPECTACLES & ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES	2%	5	4,3	2,3
K	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	3%	3	nc	3,6
M	ACT. SPÉCIALISÉE, SCIENTIFIQ. & TECHNIQ.	4%	2	nc	2,7
D	PRDN & DISTR. ÉLEC. GAZ VAP. & AIR COND.	<1%	1	nc	1,2
J	INFORMATION ET COMMUNICATION	1%	1	nc	2,3
L	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	1%	1	nc	3,4
A	AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET PÊCHE	<1%	-	-	-
B	INDUSTRIES EXTRACTIVES	<1%	-	-	2,7
U	ACTIVITÉS EXTRA-TERRITORIALES	-	-	-	-
TOTAL NAF21		100%	389	5,5	4,8

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

nc : non calculé

Indice de fréquence de la zone supérieur à l'indice régional

LES MALADIES PROFESSIONNELLES

Nombre, sexe et âge

En 2010, 473 maladies professionnelles indemnisées ont été enregistrées dans la zone d'emploi de Saint-Brieuc, soit 10,3% de l'ensemble des maladies professionnelles dénombrées en Bretagne (chiffre supérieur au poids des salariés de la zone dans la région : 8,5%). Entre 2009 et 2010, le nombre de maladies professionnelles a diminué dans la zone (-11,4%) à un rythme nettement plus soutenu qu'au niveau régional (-2,9%) même si l'augmentation des maladies ayant entraîné une IPP supérieure à 10% est proche de la tendance régionale. En 2010, une majorité de maladies professionnelles concerne des femmes et la tranche d'âge la plus touchée est celle des 45-54 ans (37% chez les hommes et 42% chez les femmes).

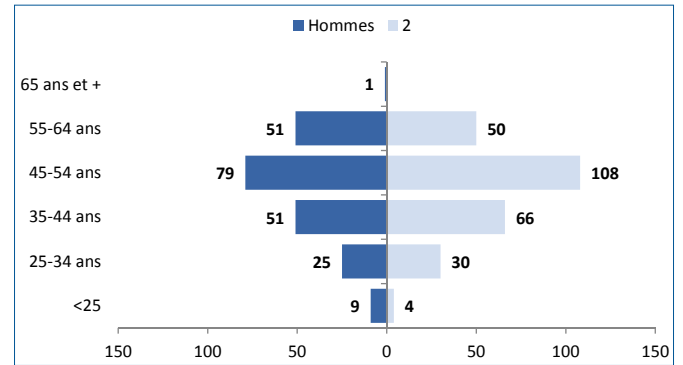
Les maladies professionnelles - Nombre (ZE Saint-Brieuc)

	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 2009/2010 en %	
						Zone	Région
Nombre de MP	435	475	487	534	473	-11,4	-2,9
Dont Hommes	214	222	216	261	215	-17,6	-4,0
Femmes	221	253	271	273	258	-5,5	-1,9
Dont MP avec IPP>10%	56	37	48	57	68	+19,3	+14,8
Décès	-	-	-	-	-	-	-50,0
Dont Intérimaires	39	40	36	33	38	+15,2	-10,6
Nombre d'IJ	82 421	86 146	94 143	98 187	77 868	-20,7	+3,7

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

IJ : Indemnités journalières

Pyramide des âges des maladies professionnelles chez les salariés du régime général en 2010 (ZE Saint-Brieuc)



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Les principaux indicateurs

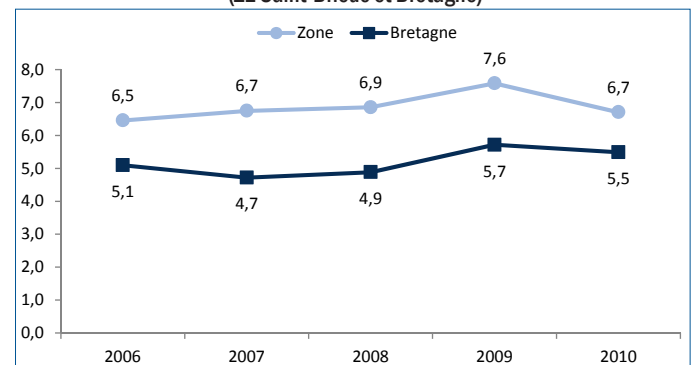
En 2010 et depuis 2006, la fréquence des maladies professionnelles dans la zone est systématiquement supérieure à la moyenne régionale. Entre 2009 et 2010, celle-ci a diminué dans la zone d'emploi de Saint-Brieuc (-11,6%) à un rythme plus soutenu qu'au niveau régional (-4%). Cette baisse au niveau territorial et régional fait suite à l'augmentation observée en 2009 dont l'explication résulte pour partie de la modification réglementaire impactant la comptabilisation des maladies professionnelles. Cette évolution récente implique un rapprochement des indicateurs locaux et régionaux.

Principaux indicateurs des maladies professionnelles (ZE Saint-Brieuc)

	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 2009/2010 en %	
						Zone	Région
Indice de fréquence	6,5	6,7	6,9	7,6	6,7	-11,6	-4,0
Taux de fréquence	4,3	4,4	4,4	5,0	4,4	-11,7	-4,5
Taux de gravité	0,81	0,80	0,86	0,92	0,73	-21,0	+1,9

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Évolution de l'indice de fréquence des maladies professionnelles (ZE Saint-Brieuc et Bretagne)



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Répartition par NAF

En 2010, la fréquence des maladies professionnelles est supérieure à la moyenne régionale dans la majorité des NAF prises en compte. 85% des maladies professionnelles se répartissent dans 5 NAF dont 3 s'avèrent en sur-incidence par rapport à la moyenne régionale.

Les maladies professionnelles par ordre décroissant du nombre d'événements selon la NAF en 2010 (ZE Saint-Brieuc)

NIV1	Libellé abrégé NAF en 21 sections	Part des salariés	Nombre de MP	Indice de fréquence	
				Zone	Bretagne
C	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	16%	185	16,4	12,3
F	CONSTRUCTION	12%	67	8,1	8,4
N	ACTIVITÉS DE SCE ADMINISTR. & DE SOUTIEN	9%	56	8,7	4,9
G	COMMERCE ; RÉPAR. AUTOMOBILE & MOTOCYCLE	18%	54	4,2	4,8
Q	SANTÉ HUMAINE ET ACTION SOCIALE	11%	37	4,7	4,5
I	HÉBERGEMENT ET RESTAURATION	4%	15	5,1	4,9
S	AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICES	3%	15	6,9	4,1
H	TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	4%	14	5,0	4,4
P	ENSEIGNEMENT	2%	7	4,2	2,2
O	ADMINISTRATION PUBLIQUE	8%	6	1,0	0,9
E	GESTION EAU, DÉCHETS & DÉPOLLUTION	<1%	5	7,9	6,3
K	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	3%	4	nc	0,9
M	ACT. SPÉCIALISÉE, SCIENTIFIQ. & TECHNIQ.	4%	3	nc	1,1
R	ARTS, SPECTACLES & ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES	2%	1	nc	0,6
A	AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET PÊCHE	<1%	1	nc	12,2
B	INDUSTRIES EXTRACTIONNES	<1%	1	nc	6,1
J	INFORMATION ET COMMUNICATION	1%	-	-	0,5
L	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	1%	-	-	1,8
D	PRDN & DISTR. ÉLEC. GAZ VAP. & AIR COND.	<1%	-	-	1,2
U	ACTIVITÉS EXTRA-TERRITORIALES	-	-	-	-
TOTAL NAF21		100%	471	6,7	5,6

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

nc : non calculé

: Indice de fréquence de la zone supérieur à l'indice régional

Détail des maladies professionnelles

En 2010, parmi les maladies professionnelles indemnisées dans la zone, 97% sont des troubles ostéo-articulaires. Il s'agit pour l'essentiel d'affections périarticulaires.

Répartition des maladies professionnelles selon le type de pathologies en 2010 (ZE Saint-Brieuc)

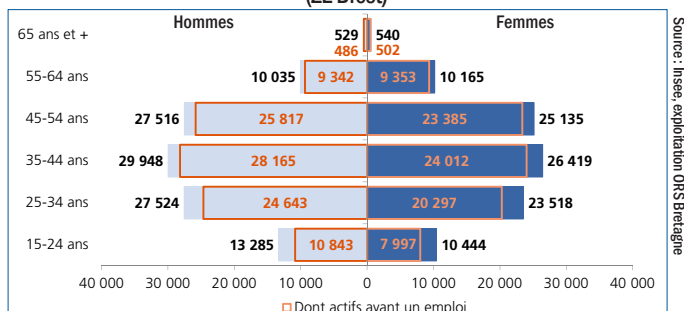
Code tableau	Libellé Tableau	Nombre	%
057A	Affections périarticulaires	421	89,0
098A	Lombalgies provoquées par la manutention	27	5,7
069A	Vibrations et chocs	5	1,1
079A	Lésions chroniques du ménisque	5	1,1
097A	Lombalgies provoquées par des vibrations et chocs	1	0,2
030B	Cancer broncho-pulmonaire primitif	3	0,6
066A	Affections respiratoires allergiques	3	0,6
065A	Lésions eczématiformes	2	0,4
030A	Amiante	1	0,2
025A	Silicose	1	0,2
036A	Huiles minérales de synthèse	1	0,2
042A	Surdité	1	0,2
051A	Résines époxydiques	1	0,2
076A	Maladies infectieuses (Hôpitaux)	1	0,2
Sous-total Troubles ostéo-articulaires*		459	97,0
Total des maladies professionnelles		473	100

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

* Somme des tableaux 57, 69, 79, 97 et 98

DÉMOGRAPHIE - EMPLOI - POPULATION ACTIVE

Pyramide des âges de la population active (tous régimes confondus) en 2009 (ZE Brest)



Avec près de 450 000 habitants au 1^{er} janvier 2009, la zone d'emploi se situe au 2^e rang des zones les plus peuplées tant en nombre qu'en densité.

Les indicateurs d'activité se situent en-dessous de la moyenne régionale (au 13^e rang de l'ensemble des zones d'emploi pour l'ensemble de la population des 15-64 ans et au 14^e chez les femmes de la même tranche d'âge).

La part des actifs ayant un emploi selon les secteurs d'activité témoigne d'une proportion plus importante d'emplois dans le secteur tertiaire non marchand et dans l'agriculture vis-à-vis de la répartition régionale. En miroir, les parts de l'industrie (agroalimentaire ou non), de la construction et du commerce sont plus faibles que celles observées en Bretagne.

Le taux de chômage dans la zone de Brest est, en 2011, proche de celui observé dans la région (au 10^e rang de l'ensemble des zones d'emploi).

La part de l'intérim est inférieure à celle observée en Bretagne (au 16^e rang parmi l'ensemble des zones d'emploi).

Principaux indicateurs en matière démographique et d'emploi en 2009 (ZE Brest)

	Zone	Rang parmi les ZE	Bretagne
Population en 2009	449 382	2	3 175 064
Densité moyenne (hab/km ²)	193,7	2	116,7
Population active	203 990	2	1 432 668
dont chômeurs	20 137	2	132 770
dont actifs ayant un emploi	183 853	2	1 299 898
Taux d'activité en %	70,3	13	71,3
dont femmes	67	14	68,3
Taux d'emploi en %	63,4	13	64,7
dont femmes	59,6	14	61,3
Répartition des actifs ayant un emploi en %			
Agriculture	2,7	9	2,2
Industrie (hors IAA)	9,0	11	9,9
Industrie agroalimentaire	3,3	14	6,0
Construction	6,1	15	6,8
Commerce, transport, services divers	12,4	12	13,0
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	66,5	2	62,2
Taux de chômage au 4 ^e trimestre 2011 (provisoire)	8,2	10	8
Part de l'intérim	1,8	16	2,3

Source : Insee, exploitation ORS Bretagne

L'EMPLOI SALARIÉ DU RÉGIME GÉNÉRAL

En 2010, la zone d'emploi de Brest comprend 105 784 salariés du régime général ce qui représente 12,7% de l'ensemble de l'emploi salarié du régime général au niveau régional (au 2^e rang des zones d'emploi).

Les intérimaires sont légèrement sous représentés dans la zone d'emploi de Brest (3,9% de l'ensemble des salariés du régime général de la zone contre 4,6% en Bretagne).

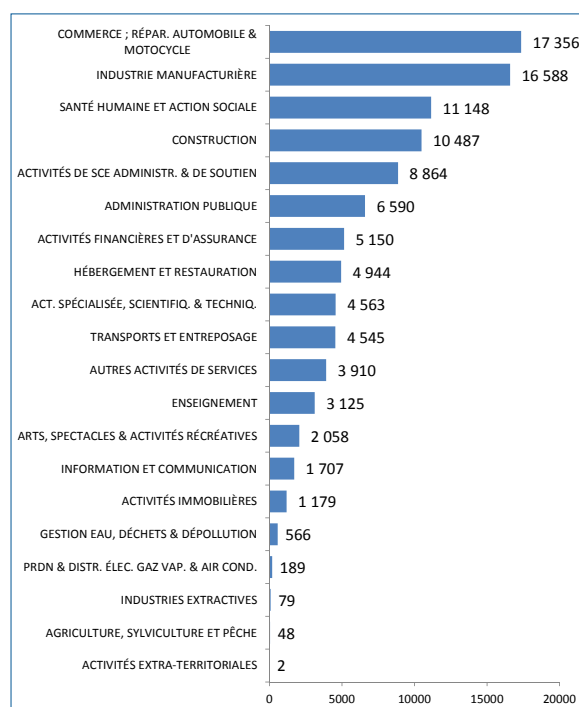
Si l'évolution du nombre de salariés du régime général a évolué à la hausse entre 2009 et 2010 au même rythme dans la zone (+1,5%) qu'au niveau régional (+1,2%), on observe par contre une forte augmentation du nombre d'intérimaires sur la même période, l'accroissement atteignant +11,7% dans la zone et +8% au niveau régional.

Évolution du nombre de salariés du régime général (ZE Brest)

	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 2009/2010 en %	
Effectifs de salariés	101 340	104 710	105 868	104 231	105 784	+1,5	+1,2
Dont Intérimaire (en nombre)	5891	5467	4692	3662	4091	+11,7	+8,0
Dont Intérimaire (en %)	5,8	5,2	4,4	3,5	3,9	+10,1	+6,5
Heures travaillées en milliers	155 782	162 222	164 287	161 631	163 441	+1,1	+1,7

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Répartition du nombre de salariés du régime général selon la NAF en 2010 (ZE Brest)



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

À NOTER

Le décompte des effectifs de salariés par la Carsat tient compte de la durée mensuelle du temps de travail qui peut être de deux types : soit légale, soit conventionnelle. Chaque mois, les salariés d'une entreprise sont comptabilisés au prorata du rapport entre leur durée de travail effective et de la durée légale de travail dans l'entreprise. L'effectif annuel de salariés est le résultat de la somme des effectifs mensuels divisé par douze, il s'agit donc d'un effectif moyen en équivalent temps plein.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL (AT)

Nombre, sexe et âge

En 2010, 4 998 accidents du travail avec arrêt ont été enregistrés dans la zone d'emploi de Brest, soit 13,9% de l'ensemble des accidents du travail survenus en Bretagne (chiffre supérieur au poids des salariés de la zone dans la région : 12,7%).

Entre 2009 et 2010, le nombre d'accidents du travail dans la zone d'emploi a diminué de -10,4% alors que celui-ci est à la hausse au niveau régional (+1,2%). Cette baisse ne s'est pas répercutée sur les accidents avec incapacité, ceux-ci étant restés relativement stables sur la même période. En 2010, 69% des accidents du travail ont concerné des hommes. La tranche d'âge la plus touchée est celle des 25-34 ans chez les hommes (30% des accidents masculins) et celle des 35-44 ans chez les femmes (26% des accidents féminins).

Concernant les intérimaires (7% de l'ensemble des accidents de la zone), une progression moindre que celle de la tendance régionale est observée entre 2009 et 2010 (+3,4% contre +6,3%).

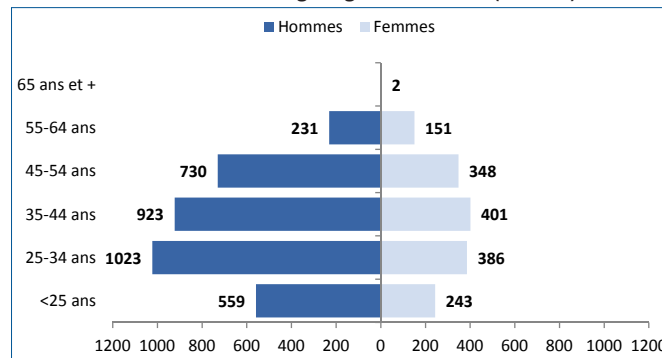
Accidents du travail avec arrêt - Nombre (ZE Brest)

	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 2009/2010 en %	
						Zone	Région
Nombre d'AT	5 499	5 508	5 852	5 581	4 998	-10,4	+1,2
Dont Hommes	4 029	4 104	4 282	3 979	3 467	-12,9	-2,0
Femmes	1 470	1 404	1 570	1 602	1 531	-4,4	+2,1
Dont AT avec IPP>10%	127	100	98	91	92	+1,1	+5,8
AT mortels	8	-	4	11	9	-18,2	-4,7
Dont Intérimaires	517	536	515	352	364	+3,4	+6,3
Nombre d'IJ	237 365	240 413	248 900	251 549	251 878	+0,1	+0,8

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

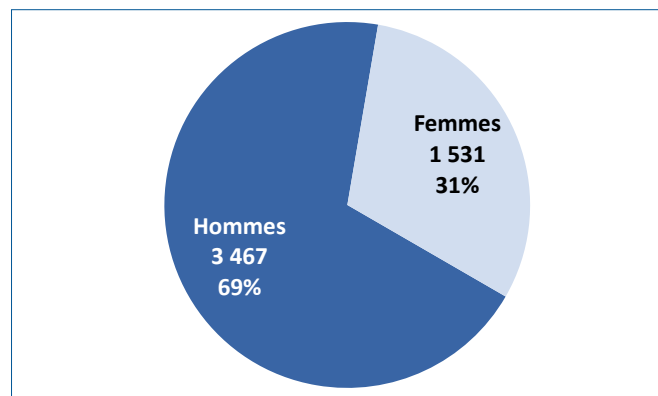
IJ : Indemnités journalières

Pyramide des âges des accidents du travail avec arrêt chez les salariés du régime général en 2010 (ZE Brest)



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Accidents du travail avec arrêt selon le sexe en 2010 - Nombre et % (ZE Brest)



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Les principaux indicateurs

En 2010 et depuis 2006, la fréquence des accidents du travail dans la zone d'emploi de Brest est systématiquement supérieure à la moyenne régionale.

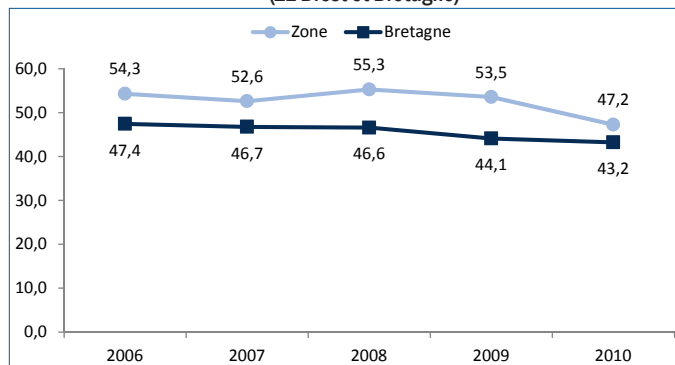
Entre 2009 et 2010, celle-ci a diminué dans la zone à un rythme nettement plus soutenu qu'au niveau régional contribuant ainsi à réduire fortement l'écart défavorable de la zone par rapport à la Bretagne.

Principaux indicateurs des accidents du travail avec arrêt (ZE Brest)

	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 2009/2010 en %	
						Zone	Région
Indice de fréquence	54,3	52,6	55,3	53,5	47,2	-11,8	-2,0
Taux de fréquence	35,3	34,0	35,6	34,5	30,6	-11,4	-0,9
Taux de gravité	1,52	1,48	1,52	1,56	1,54	-1,0	-2,5

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Évolution de l'indice de fréquence des accidents du travail avec arrêt (ZE Brest et Bretagne)



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Répartition par NAF

En 2010, la fréquence des accidents du travail dans la zone d'emploi de Brest est supérieure à la moyenne régionale dans une forte majorité des NAF prises en compte. Les 5 NAF les plus accidentogènes regroupent 78% de l'ensemble des accidents de la zone, dont 4 sont en situation de sur accidentologie vis-à-vis des chiffres régionaux. Il s'agit des NAF :

- F « Construction »,
- G « Commerce et réparation automobile et de motocycle »
- N « Activités des services administratifs et de soutien »,
- Q « Santé humaine et sociale ».

Les accidents du travail par ordre décroissant du nombre d'événements selon la NAF en 2010 (ZE Brest)

NIV1	Libellé abrégé NAF en 21 sections	Part des salariés	Nombre d'AT	Indice de fréquence	
				Zone	Bretagne
F	CONSTRUCTION	10%	1 047	99,8	89,5
C	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	16%	829	50,0	52,8
G	COMMERCE ; RÉPAR. AUTOMOBILE & MOTOCYCLE	17%	737	42,5	38,3
N	ACTIVITÉS DE SCE ADMINISTR. & DE SOUTIEN	9%	615	69,4	59,5
Q	SANTÉ HUMAINE ET ACTION SOCIALE	11%	606	54,4	43,4
I	HÉBERGEMENT ET RESTAURATION	5%	271	54,8	44,1
H	TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	4%	260	57,2	71,8
S	AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICES	4%	106	27,1	24,3
O	ADMINISTRATION PUBLIQUE	6%	93	14,1	9,6
P	ENSEIGNEMENT	3%	92	29,4	18,9
R	ARTS, SPECTACLES & ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES	2%	63	30,6	32,1
K	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	5%	61	11,8	9,1
M	ACT. SPÉCIALISÉE, SCIENTIFIQ. & TECHNIQ.	4%	52	11,4	8,4
E	GESTION EAU, DÉCHETS & DÉPOLLUTION	<1%	47	83,0	56,9
L	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	1%	30	25,4	17,9
J	INFORMATION ET COMMUNICATION	2%	23	13,5	6,6
A	AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET PÊCHE	<1%	5	104,2	73,2
B	INDUSTRIES EXTRACTIVES	<1%	5	63,3	35,2
D	PRDN & DISTR. ÉLEC. GAZ VAP. & AIR COND.	<1%	2	nc	18,5
U	ACTIVITÉS EXTRA-TERRITORIALES	<1%	-	-	-
TOTAL NAF21		100%	4 944	48,0	43,6

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

nc : non calculé

nc : non calculé

LES ACCIDENTS DE TRAJET (TJ)

Nombre, sexe et âge

En 2010, 549 accidents de trajet ont été enregistrés dans la zone d'emploi de Brest soit 13,8% de l'ensemble des accidents de trajet en Bretagne (chiffre légèrement supérieur au poids des salariés de la zone dans la région : 12,7%).

Entre 2009 et 2010, le nombre d'accidents de trajet a peu varié dans la zone d'emploi de Brest (+1,3%) alors que celui-ci a augmenté de +8,4% au niveau régional.

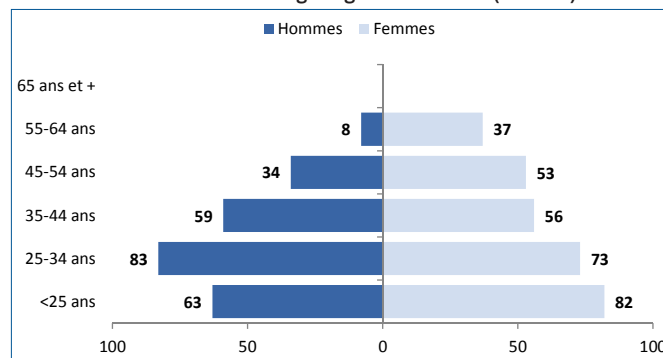
En 2010, les accidents de trajet concernent davantage les femmes. Chez les hommes, les personnes âgées de 25-34 ans sont les plus touchées (33% des accidents masculins) alors que chez les femmes, ce sont les personnes de moins 25 ans (27% des accidents féminins).

Accidents de trajet – Nombre (ZE Brest)

	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 2009/2010 en %	
						Zone	Région
Nombre de TJ	345	310	396	542	549	+1,3	+8,4
Dont Hommes	180	163	204	269	248	-7,8	+5,2
Femmes	165	147	192	273	301	+10,3	+11,5
Dont TJ avec IPP>10%	15	9	11	14	9	-35,7	-
TJ mortels		3	3	2	1	-50,0	-23,8
Dont Intérimaires	30	32	30	31	29	-6,5	+10,5
Nombre d'IJ	21 924	22 195	24 718	30 866	33 369	+8,1	+5,5

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

IJ : Indemnités journalières

Pyramide des âges des accidents de trajet
chez les salariés du régime général en 2010 (ZE Brest)

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Les principaux indicateurs

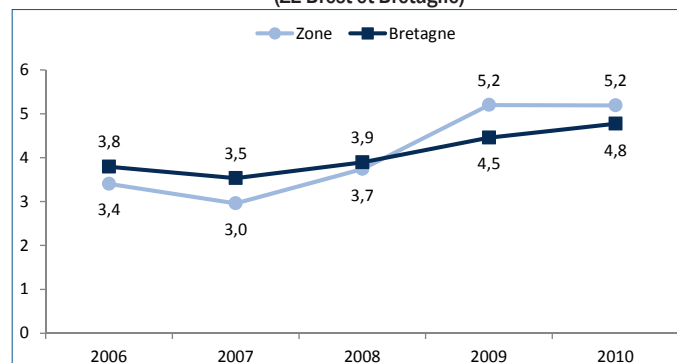
En 2010 et depuis 2009, la fréquence des accidents de trajet est supérieure à celle observée en Bretagne.

Entre 2009 et 2010, celle-ci est restée stable dans la zone d'emploi de Brest (-0,2%) alors qu'une tendance à la hausse était observée depuis 2007. Cette évolution récente est divergente avec celle de la région contribue ainsi à réduire l'écart de la zone par rapport à la Bretagne.

Principaux indicateurs des accidents de trajet (ZE Brest)

	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 2009/2010 en %	
						Zone	Région
Indice de fréquence	3,4	3,0	3,7	5,2	5,2	-0,2	+7,1
Taux de fréquence	2,2	1,9	2,4	3,4	3,4	+0,2	+3,7
Taux de gravité	0,14	0,14	0,15	0,19	0,20	+6,9	+6,6

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Évolution de l'indice de fréquence des accidents de trajet
(ZE Brest et Bretagne)

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Répartition par NAF

En 2010, la fréquence des accidents de trajet dans la zone d'emploi de Brest est supérieure à la moyenne régionale dans la majorité des NAF prises en compte. Les 5 NAF les plus accidentogènes regroupent 69% de l'ensemble des accidents de trajet de la zone, dont 4 sont en situation de sur accidentologie vis-à-vis des chiffres régionaux. Il s'agit des NAF :

- G « Commerce et réparation automobile et de motocycle »
- C « Industrie manufacturière »,
- Q « Santé humaine et sociale »,
- N « Activités des services administratifs et de soutien ».

Les accidents de trajet par ordre décroissant du nombre d'événements
selon la NAF en 2010 (ZE Brest)

NIV1	Libellé abrégé NAF en 21 sections	Part des salariés	Nombre de TJ	Indice de fréquence	
				Zone	Bretagne
G	COMMERCE ; RÉPAR. AUTOMOBILE & MOTOCYCLE	17%	92	5,3	4,8
C	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	16%	83	5,0	4,8
Q	SANTÉ HUMAINE ET ACTION SOCIALE	11%	83	7,4	6,9
N	ACTIVITÉS DE SCE ADMINISTR. & DE SOUTIEN	9%	73	8,2	7,6
I	HÉBERGEMENT ET RESTAURATION	5%	43	8,7	9,3
F	CONSTRUCTION	10%	42	4,0	3,9
O	ADMINISTRATION PUBLIQUE	6%	26	3,9	2,4
M	ACT. SPÉCIALISÉE, SCIENTIFIQ. & TECHNIQ.	4%	18	3,9	2,7
S	AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICES	4%	18	4,6	4,6
H	TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	4%	17	3,7	4,2
K	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	5%	14	2,7	3,6
L	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	1%	10	8,5	3,4
P	ENSEIGNEMENT	3%	10	3,2	3,5
R	ARTS, SPECTACLES & ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES	2%	9	4,4	2,3
E	GESTION EAU, DÉCHETS & DÉPOLLUTION	<1%	5	8,8	4,0
J	INFORMATION ET COMMUNICATION	2%	2	nc	2,3
A	AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET PÊCHE	<1%	-	-	-
B	INDUSTRIES EXTRACTIONNES	<1%	-	-	2,7
D	PRDN & DISTR. ÉLEC. GAZ VAP. & AIR COND.	<1%	-	-	1,2
U	ACTIVITÉS EXTRA-TERRITORIALES	<1%	-	-	-
TOTAL	NAF21	100%	545	5,3	4,8

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

nc : non calculé

■ : Indice de fréquence de la zone supérieur à l'indice régional

LES MALADIES PROFESSIONNELLES

Nombre, sexe et âge

En 2010, 678 maladies professionnelles indemnisées ont été enregistrées dans la zone d'emploi de Brest, soit 14,8% de l'ensemble des maladies professionnelles dénombrées en Bretagne (chiffre supérieur au poids des salariés de la zone dans la région : 12,7%).

Entre 2009 et 2010, le nombre de maladies professionnelles est resté relativement stable (-0,6%) dans la zone alors qu'il est en baisse au niveau régional (-2,9%). Par contre, les maladies ayant entraîné une incapacité permanente ont fortement augmenté dans la zone d'emploi, davantage qu'au niveau régional (+27% contre +14,8%).

En 2010, une majorité de maladies professionnelles concerne des femmes et la tranche d'âge la plus touchée est celle des 45-54 ans (36% chez les hommes et 46% chez les femmes).

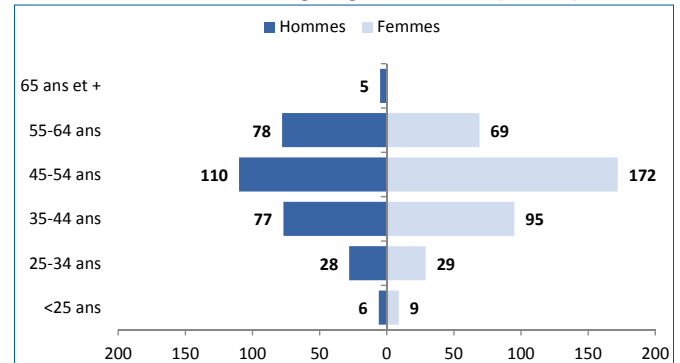
Les maladies professionnelles – Nombre (ZE Brest)

	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution	
						2009/2010 en %	
						Zone	Région
Nombre de MP	540	506	555	682	678	-0,6	-2,9
Dont Hommes	244	259	264	336	304	-9,5	-4,0
Femmes	296	247	291	346	374	+8,1	-1,9
Dont MP avec IPP>10%	79	72	57	89	113	+27,0	+14,8
Décès	-	-	3	4	1	-75,0	-50,0
Dont Intérimaires	16	14	17	15	13	-13,3	-10,6
Nombre d'IJ	90 773	89 863	94 226	110 254	112 591	+2,1	+3,7

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

IJ : Indemnités journalières

Pyramide des âges des maladies professionnelles chez les salariés du régime général en 2010 (ZE Brest)



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Les principaux indicateurs

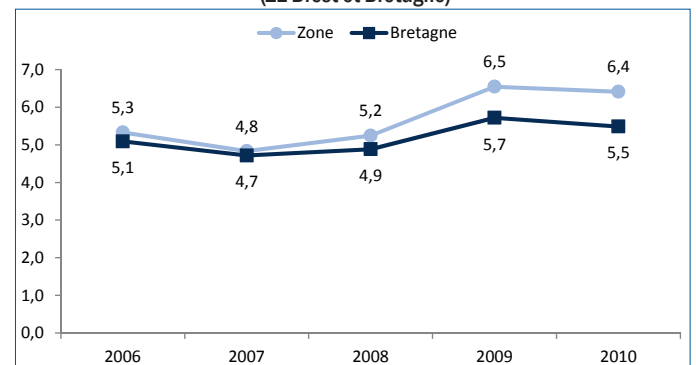
En 2010 et depuis 2006, la fréquence des maladies professionnelles dans la zone est systématiquement supérieure à la moyenne régionale. Entre 2009 et 2010, celle-ci a diminué dans la zone d'emploi de Brest (-2%) à un niveau deux fois moindre qu'au niveau régional (-4%). Cette baisse au niveau territorial et régional fait suite à l'augmentation observée en 2009 dont l'explication résulte pour partie de la modification réglementaire impactant la comptabilisation des maladies professionnelles. Cette évolution récente implique une relative stabilisation de l'écart défavorable entre la zone et la Bretagne.

Principaux indicateurs des maladies professionnelles (ZE Brest)

	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution	
						2009/2010 en %	
						Zone	Région
Indice de fréquence	5,3	4,8	5,2	6,5	6,4	-2,0	-4,0
Taux de fréquence	3,5	3,1	3,4	4,2	4,1	-1,7	-4,5
Taux de gravité	0,58	0,55	0,57	0,68	0,69	+1,0	+1,9

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Évolution de l'indice de fréquence des maladies professionnelles (ZE Brest et Bretagne)



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Répartition par NAF

En 2010, la fréquence des maladies professionnelles est supérieure à la moyenne régionale dans la majorité des NAF prises en compte. 83% des maladies professionnelles se répartissent dans 5 NAF dont 4 sont en situation de sur-incidence par rapport à la moyenne régionale.

Les maladies professionnelles par ordre décroissant du nombre d'événements selon la NAF en 2010 (ZE Brest)

NIV1	Libellé abrégé NAF en 21 sections	Part des salariés	Nombre de MP	Indice de fréquence	
				Zone	Bretagne
C	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	16%	198	11,9	12,3
F	CONSTRUCTION	10%	115	11,0	8,4
G	COMMERCE ; RÉPAR. AUTOMOBILE & MOTOCYCLE	17%	105	6,0	4,8
Q	SANTÉ HUMAINE ET ACTION SOCIALE	11%	96	8,6	4,5
N	ACTIVITÉS DE SCE ADMINISTR. & DE SOUTIEN	9%	45	5,1	4,9
I	HÉBERGEMENT ET RESTAURATION	5%	37	7,5	4,9
S	AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICES	4%	19	4,9	4,1
H	TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	4%	18	4,0	4,4
O	ADMINISTRATION PUBLIQUE	6%	13	2,0	0,9
P	ENSEIGNEMENT	3%	7	2,2	2,2
E	GESTION EAU, DÉCHETS & DÉPOLLUTION	<1%	6	10,6	6,3
K	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	5%	6	1,2	0,9
M	ACT. SPÉCIALISÉE, SCIENTIFIQ. & TECHNIQ.	4%	5	1,1	1,1
L	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	1%	2	nc	1,8
R	ARTS, SPECTACLES & ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES	2%	2	nc	0,6
A	AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET PÊCHE	<1%	1	nc	12,2
B	INDUSTRIES EXTRACTIONNES	<1%	1	nc	6,1
J	INFORMATION ET COMMUNICATION	2%	-	-	0,5
D	PRDN & DISTR. ÉLEC. GAZ VAP. & AIR COND.	<1%	-	-	1,2
U	ACTIVITÉS EXTRA-TERRITORIALES	<1%	-	-	-
TOTAL NAF21		100%	676	6,6	5,6

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

nc : non calculé

: Indice de fréquence de la zone supérieur à l'indice régional

Détail des maladies professionnelles

En 2010, parmi les maladies professionnelles indemnisées dans la zone, 94,1% sont des troubles ostéo-articulaires. Il s'agit pour l'essentiel d'affections périarticulaires.

Répartition des maladies professionnelles selon le type de pathologies en 2010 (ZE Brest)

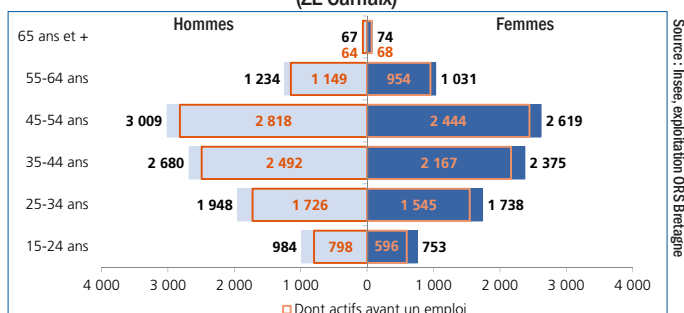
Code	Libellé	Tableau	Nombre	%
057A	Affections périarticulaires		585	86,3
098A	Lombalgies provoquées par la manutention		42	6,2
079A	Lésions chroniques du ménisque		6	0,9
069A	Vibrations et chocs		3	0,4
097A	Lombalgies provoquées par des vibrations et chocs		2	0,3
030A	Amiante		22	3,2
030B	Cancer broncho-pulmonaire primitif		3	0,4
066A	Affections respiratoires allergiques		3	0,4
065A	Lésions eczématiformes		4	0,6
042A	Surdité		4	0,6
004A	Benzène		2	0,3
016B	Affections provoquées par les goudrons de houille		1	0,1
080A	Kératoconjunctivites virales		1	0,1
Sous-total	Troubles ostéo-articulaires*		638	94,1
Total des maladies professionnelles			678	100

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

* Somme des tableaux 57, 69, 79, 97 et 98

DÉMOGRAPHIE - EMPLOI - POPULATION ACTIVE

Pyramide des âges de la population active (tous régimes confondus) en 2009 (ZE Carhaix)



Avec près de 46 000 habitants au 1^{er} janvier 2009, la zone d'emploi se situe au 15^e rang des zones les moins peuplées et se classe par contre comme la zone la moins densément peuplée de la région (au 18^e rang parmi l'ensemble des zones d'emploi).

Les indicateurs d'activité se situent en dessous de la moyenne régionale et parmi les plus faibles de l'ensemble des zones d'emploi. La part des actifs ayant un emploi selon les secteurs d'activité témoigne d'une proportion plus importante d'emplois dans l'industrie agroalimentaire et dans l'agriculture vis-à-vis de la répartition régionale. En miroir, les parts de l'industrie hors IAA et de la construction sont parmi les plus faibles observées en Bretagne. La part du secteur tertiaire (marchand et non marchand) bien qu'inférieure à celle du niveau régional se positionne dans la moyenne parmi l'ensemble des zones d'emploi.

Le taux de chômage dans la zone de Carhaix-Plouguer est, en 2011, plus élevé que celui de la région (au 5^e rang parmi l'ensemble des zones d'emploi).

La part de l'intérim est peu différente de celle observée en Bretagne (au 10^e rang parmi l'ensemble des zones d'emploi).

Principaux indicateurs en matière démographique et d'emploi en 2009 (ZE Carhaix)

	Zone	Rang parmi les ZE	Bretagne
Population en 2009	45 970	15	3 175 064
Densité moyenne (hab/km ²)	33,4	18	116,7
Population active	18 371	16	1 432 668
dont chômeurs	1 684	15	132 770
dont actifs ayant un emploi	16 687	16	1 299 898
Taux d'activité en %	68,2	17	71,3
dont femmes	64,9	17	68,3
Taux d'emploi en %	62	15	64,7
dont femmes	58,8	15	61,3
Répartition des actifs ayant un emploi en %			
Agriculture	4,1	3	2,2
Industrie (hors IAA)	7,2	17	9,9
Industrie agroalimentaire	11,0	5	6,0
Construction	5,0	18	6,8
Commerce, transport, services divers	12,3	13	13,0
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	60,4	8	62,2
Taux de chômage au 4 ^e trimestre 2011 (provisoire)	9	5	8
Part de l'intérim	2,5	10	2,3

Source : Insee, exploitation ORS Bretagne

L'EMPLOI SALARIÉ DU RÉGIME GÉNÉRAL

En 2010, la zone d'emploi de Carhaix-Plouguer comprend 8 899 salariés du régime général ce qui représente 1% de l'ensemble de l'emploi salarié du régime général au niveau régional (au 17^e rang des zones d'emploi).

La part des intérimaires dans la zone d'emploi de Carhaix-Plouguer est équivalente à celle observée au niveau régional (4,9% de l'ensemble des salariés du régime général de la zone contre 4,6% en Bretagne).

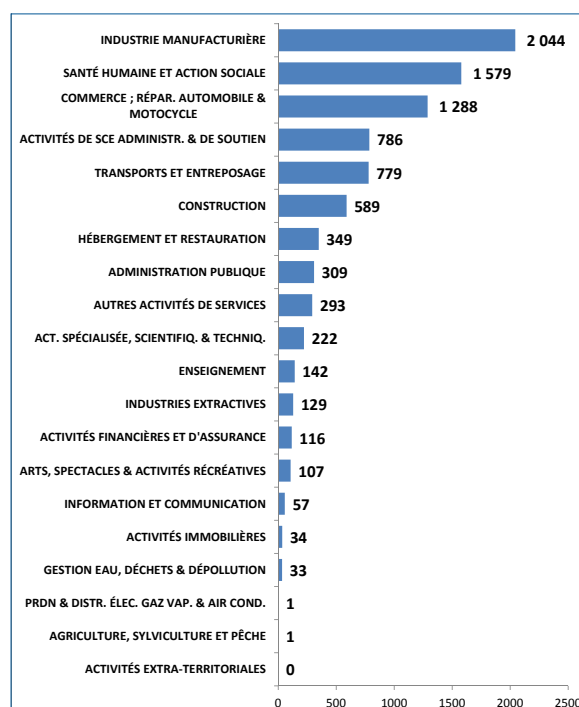
Si le nombre de salariés du régime général a légèrement augmenté entre 2009 et 2010 au même rythme dans la zone (+1%) qu'au niveau régional (+1,2%), on observe par contre une forte augmentation du nombre d'intérimaires sur la même période, l'accroissement atteignant +8,1% dans la zone et +8% au niveau régional.

Évolution du nombre de salariés du régime général (ZE Carhaix)

	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 2009/2010 en %	
Effectifs de salariés	8 549	8 901	8 764	8 813	8 899	+1,0	+1,2
Dont Intérimaires (en nombre)	338	564	442	406	439	+8,1	+8,0
Dont Intérimaires (en %)	4,0	6,3	5,0	4,6	4,9	+7,1	+6,5
Heures travaillées en milliers	13 172	13 801	14 058	14 000	13 980	-0,1	+1,7

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Répartition du nombre de salariés du régime général selon la NAF en 2010 (ZE Carhaix)



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

À NOTER

Le décompte des effectifs de salariés par la Carsat tient compte de la durée mensuelle du temps de travail qui peut être de deux types : soit légale, soit conventionnelle. Chaque mois, les salariés d'une entreprise sont comptabilisés au prorata du rapport entre leur durée de travail effective et de la durée légale de travail dans l'entreprise. L'effectif annuel de salariés est le résultat de la somme des effectifs mensuels divisé par douze, il s'agit donc d'un effectif moyen en équivalent temps plein.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL (AT)

Nombre, sexe et âge

En 2010, 456 accidents du travail avec arrêt ont été enregistrés dans la zone d'emploi de Carhaix-Plouguer, soit 1,3% de l'ensemble des accidents du travail survenus en Bretagne (chiffre proche du poids des salariés de la zone dans la région : 1%).

Entre 2009 et 2010, le nombre d'accidents du travail dans la zone d'emploi a diminué de -12,5% alors que celui-ci est à la hausse au niveau régional (+1,2%). Cette baisse n'a pas impacté les accidents avec IPP supérieure à 10% qui se sont au contraire accrus.

En 2010, deux tiers des accidents du travail ont concerné des hommes. La tranche d'âge la plus touchée est celle des 25-34 ans chez les hommes (25% des accidents de travail masculins) et celle des 35-44 ans chez les femmes (33% des accidents féminins).

Concernant les intérimaires (10% de l'ensemble des accidents de la zone), une diminution est observée entre 2009 et 2010 contrairement à la tendance régionale.

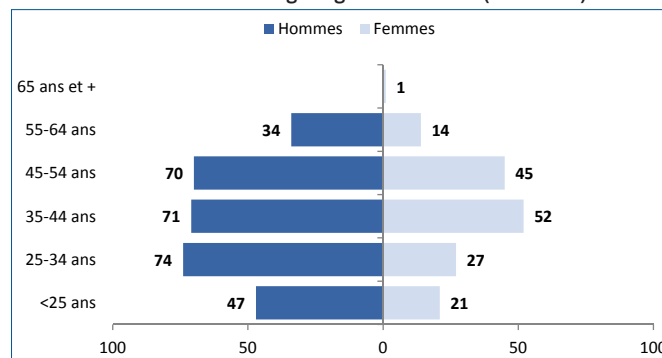
Accidents du travail avec arrêt - Nombre (ZE Carhaix)

	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution	
						2009/2010 en %	
						Zone	Région
Nombre d'AT	461	537	580	521	456	-12,5	+1,2
Dont Hommes	319	369	407	346	296	-14,5	-2,0
Femmes	142	168	173	175	160	-8,6	+2,1
Dont AT avec IPP>10%	13	10	13	9	14	+55,6	+5,8
AT mortels	-	1	1	-	1	-	-4,7
Dont Intérimaires	52	69	79	54	45	-16,7	+6,3
Nombre d'IJ	26 396	26 855	26 152	26 401	23 142	-12,3	+0,8

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

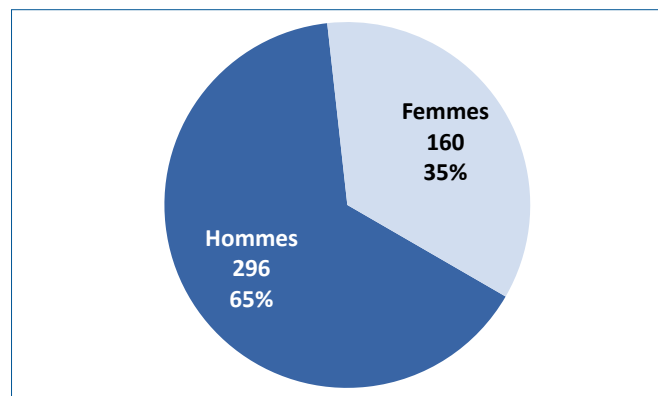
IJ : Indemnités journalières

Pyramide des âges des accidents du travail avec arrêt chez les salariés du régime général en 2010 (ZE Carhaix)



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Accidents du travail avec arrêt selon le sexe en 2010 - Nombre et % (ZE Carhaix)



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Les principaux indicateurs

En 2010 et depuis 2006, la fréquence des accidents du travail dans la zone d'emploi de Carhaix-Plouguer est systématiquement supérieure à la moyenne régionale.

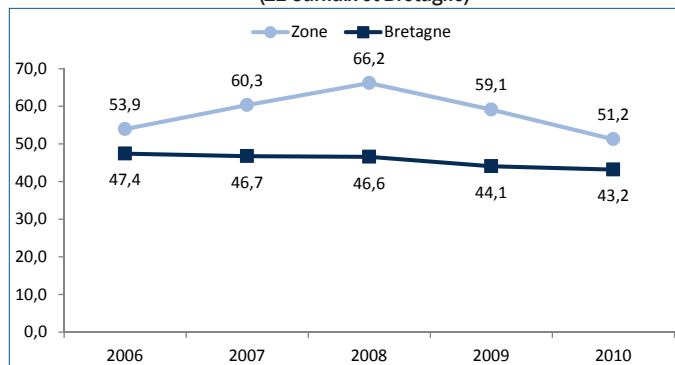
Entre 2009 et 2010, celle-ci a diminué dans la zone à un rythme nettement plus soutenu qu'au niveau régional (-13,3% contre -2%) contribuant ainsi à réduire notablement l'écart défavorable de la zone par rapport à la Bretagne.

Principaux indicateurs des accidents du travail avec arrêt (ZE Carhaix)

	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution	
						2009/2010 en %	
						Zone	Région
Indice de fréquence	53,9	60,3	66,2	59,1	51,2	-13,3	-2,0
Taux de fréquence	35,0	38,9	41,3	37,2	32,6	-12,3	-0,9
Taux de gravité	2,00	1,95	1,86	1,89	1,66	-12,2	-2,5

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Évolution de l'indice de fréquence des accidents du travail avec arrêt (ZE Carhaix et Bretagne)



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Répartition par NAF

En 2010, la fréquence des accidents du travail dans la zone d'emploi de Carhaix-Plouguer est supérieure à la moyenne régionale dans la majorité des NAF prises en compte. Les 5 NAF les plus accidentogènes regroupent 81% de l'ensemble des accidents de la zone, dont 3 s'avèrent en situation de sur accidentologie vis-à-vis des chiffres régionaux. Il s'agit des NAF :

- C « Industrie manufacturière »,
- N « Activités des services administratifs et de soutien »,
- Q « Santé humaine et sociale ».

On peut aussi remarquer la sur accidentologie observée dans la NAF S « Autres activités de services » dont l'indice est près de 3 fois supérieur à l'indice régional.

Les accidents du travail par ordre décroissant du nombre d'événements selon la NAF en 2010 (ZE Carhaix)

NIV1	Libellé abrégé NAF en 21 sections	Part des salariés	Nombre d'AT	Indice de fréquence	
				Zone	Bretagne
C	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	23%	135	66,0	52,8
Q	SANTÉ HUMAINE ET ACTION SOCIALE	18%	76	48,1	43,4
N	ACTIVITÉS DE SCE ADMINISTR. & DE SOUTIEN	9%	59	75,1	59,5
F	CONSTRUCTION	7%	51	86,6	89,5
H	TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	9%	46	59,1	71,8
G	COMMERCE ; RÉPAR. AUTOMOBILE & MOTOCYCLE	15%	42	32,6	38,3
S	AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICES	3%	18	61,4	24,3
I	HÉBERGEMENT ET RESTAURATION	4%	15	43,0	44,1
O	ADMINISTRATION PUBLIQUE	3%	6	19,4	9,6
M	ACT. SPÉCIALISÉE, SCIENTIFIQ. & TECHNIQ.	3%	3	nc	8,4
B	INDUSTRIES EXTRACTIVES	1,5%	2	nc	35,2
P	ENSEIGNEMENT	2%	2	nc	18,9
A	AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET PÊCHE	<1%	-	-	73,2
D	PRDN & DISTR. ÉLEC. GAZ VAP. & AIR COND.	<1%	-	-	18,5
E	GESTION EAU, DÉCHETS & DÉPOLLUTION	<1%	-	-	56,9
J	INFORMATION ET COMMUNICATION	1%	-	-	6,6
K	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	1%	-	-	9,1
L	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	<1%	-	-	17,9
R	ARTS, SPECTACLES & ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES	1%	-	-	32,1
U	ACTIVITÉS EXTRA-TERRITORIALES	-	-	-	-
TOTAL NAF21		100%	455	51,4	43,6

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

nc : non calculé

nc : non calculé

LES ACCIDENTS DE TRAJET (TJ)

Nombre, sexe et âge

En 2010, 53 accidents de trajet ont été enregistrés dans la zone d'emploi de Carhaix-Plouguer soit 1,3% de l'ensemble des accidents de trajet en Bretagne (chiffre proche du poids des salariés de la zone dans la région : 1%).

Entre 2009 et 2010, le nombre d'accidents de trajet a fortement augmenté dans la zone d'emploi de Carhaix-Plouguer (+23,3%), la hausse étant nettement supérieure à celle observée au niveau régional (+8,4%).

En 2010, les accidents de trajet concernent davantage des hommes. Chez les hommes comme chez les femmes, les personnes âgées de 25-34 ans et celles de 45-54 ans sont les plus touchées par les accidents de trajet. Globalement, elles représentent 55% de l'ensemble des accidents de trajet.

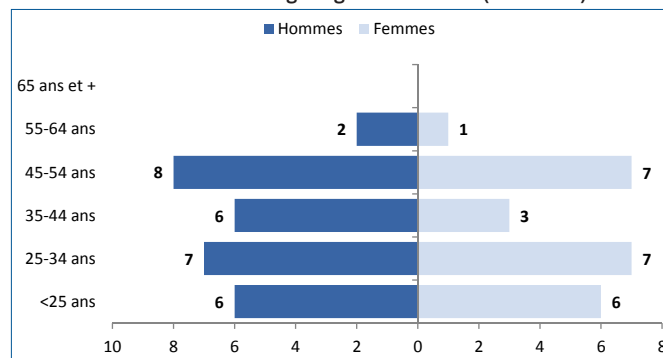
Accidents de trajet - Nombre (ZE Carhaix)

	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 2009/2010 en %	
						Zone	Région
Nombre de TJ	31	43	34	43	53	+23,3	+8,4
Dont Hommes	10	17	18	20	29	+45,0	+5,2
Femmes	21	26	16	23	24	+4,3	+11,5
Dont TJ avec IPP>10%	2	3	1	-	2	-	-
TJ mortels	-	-	-	-	-	-	-23,8
Dont Intérimaires	2	5	6	10	6	-40,0	+10,5
Nombre d'IJ	2 923	3 241	2 611	3 748	2 672	-28,7	+5,5

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

IJ : Indemnités journalières

Pyramide des âges des accidents de trajet
chez les salariés du régime général en 2010 (ZE Carhaix)



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Les principaux indicateurs

En 2010 et depuis 2007, la fréquence des accidents de trajet est supérieure ou égale à celle observée en Bretagne.

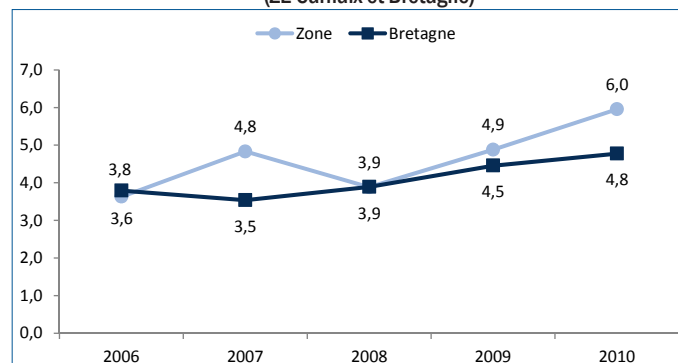
Entre 2009 et 2010, celle-ci a augmenté dans la zone d'emploi de Carhaix-Plouguer (+22,1%) à un rythme beaucoup plus soutenu qu'au niveau régional (+7,1%). Cette évolution récente a contribué à accroître l'écart défavorable de la zone par rapport à la Bretagne.

Principaux indicateurs des accidents de trajet (ZE Carhaix)

	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 2009/2010 en %	
						Zone	Région
Indice de fréquence	3,6	4,8	3,9	4,9	6,0	+22,1	+7,1
Taux de fréquence	2,4	3,1	2,4	3,1	3,8	+23,4	+3,7
Taux de gravité	0,22	0,23	0,19	0,27	0,19	-28,6	+6,6

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Évolution de l'indice de fréquence des accidents de trajet
(ZE Carhaix et Bretagne)



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Répartition par NAF

En 2010, la fréquence des accidents de trajet dans la zone d'emploi de Carhaix-Plouguer est supérieure à la moyenne régionale dans la totalité des NAF prises en compte. Les 4 NAF les plus accidentogènes regroupent 83% de l'ensemble des accidents de trajet de la zone, celles-ci étant toutes en situation de sur accidentologie vis-à-vis des chiffres régionaux. Il s'agit des NAF :

- Q « Santé humaine et sociale »,
- C « Industrie manufacturière »,
- N « Activités des services administratifs et de soutien »,
- S « Autres activités de services ».

Les accidents de trajet par ordre décroissant du nombre d'événements
selon la NAF en 2010 (ZE Carhaix)

NIV1	Libellé abrégé NAF en 21 sections	Part des salariés	Nombre de TJ	Indice de fréquence Zone	Bretagne
Q	SANTÉ HUMAINE ET ACTION SOCIALE	18%	16	10,1	6,9
C	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	23%	15	7,3	4,8
N	ACTIVITÉS DE SCE ADMINISTR. & DE SOUTIEN	9%	8	10,2	7,6
S	AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICES	3%	5	17,1	4,6
G	COMMERCE ; RÉPAR. AUTOMOBILE & MOTOCYCLE	15%	3	nc	4,8
F	CONSTRUCTION	7%	2	nc	3,9
I	HÉBERGEMENT ET RESTAURATION	4%	2	nc	9,3
H	TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	9%	1	nc	4,2
O	ADMINISTRATION PUBLIQUE	3%	1	nc	2,4
B	INDUSTRIES EXTRACTIVES	1%	-	-	2,7
J	INFORMATION ET COMMUNICATION	1%	-	-	2,3
K	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	1%	-	-	3,6
M	ACT. SPÉCIALISÉE, SCIENTIFIQ. & TECHNIQ.	3%	-	-	2,7
P	ENSEIGNEMENT	2%	-	-	3,5
R	ARTS, SPECTACLES & ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES	1%	-	-	2,3
E	GESTION EAU, DÉCHETS & DÉPOLLUTION	<1%	-	-	4,0
L	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	<1%	-	-	3,4
D	PRDN & DISTR. ÉLEC. GAZ VAP. & AIR COND.	<1%	-	-	1,2
A	AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET PÊCHE	<1%	-	-	-
U	ACTIVITÉS EXTRA-TERRITORIALES	0	-	-	-
TOTAL	NAF21	100%	53	6,0	4,8

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

nc : non calculé

Indice de fréquence de la zone supérieur à l'indice régional

LES MALADIES PROFESSIONNELLES

Nombre, sexe et âge

En 2010, 56 maladies professionnelles indemnisées ont été enregistrées dans la zone d'emploi de Carhaix-Plouguer, soit 1,2% de l'ensemble des maladies professionnelles dénombrées en Bretagne (chiffre proche du poids des salariés de la zone dans la région : 1%).

Entre 2009 et 2010, le nombre de maladies professionnelles a diminué dans la zone (-11,1%) à un rythme plus soutenu qu'au niveau régional (-2,9%).

On peut aussi noter que sur la même période les maladies ayant entraîné une incapacité permanente ont fortement diminué dans la zone d'emploi.

En 2010, une majorité de maladies professionnelles concerne des femmes et la tranche d'âge la plus touchée est celle des 45-54 ans (30% chez les hommes et 39% chez les femmes).

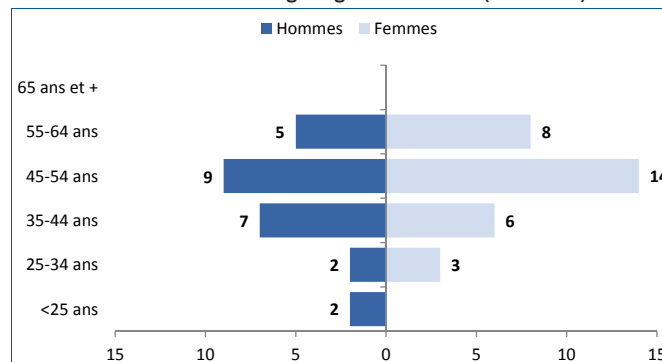
Les maladies professionnelles – Nombre (ZE Carhaix)

	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution	
						2009/2010 en %	Zone Région
Nombre de MP	46	51	50	63	56	-11,1	-2,9
Dont Hommes	22	18	18	17	25	+47,1	-4,0
Femmes	24	33	32	46	31	-32,6	-1,9
Dont MP avec IPP>10%	11	5	9	8	3	-62,5	+14,8
Décès	-	-	-	-	-	-	-50,0
Dont Intérimaires	5	7	5	5	2	-60,0	-10,6
Nombre d'U	8 293	9 300	7 920	7 770	8 819	+13,5	+3,7

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

U : Indemnités journalières

Pyramide des âges des maladies professionnelles chez les salariés du régime général en 2010 (ZE Carhaix)



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Les principaux indicateurs

En 2010 et depuis 2006, la fréquence des maladies professionnelles dans la zone est systématiquement supérieure à la moyenne régionale.

Entre 2009 et 2010, celle-ci a diminué dans la zone d'emploi de Carhaix-Plouguer (-12%) plus fortement qu'au niveau régional (-4%).

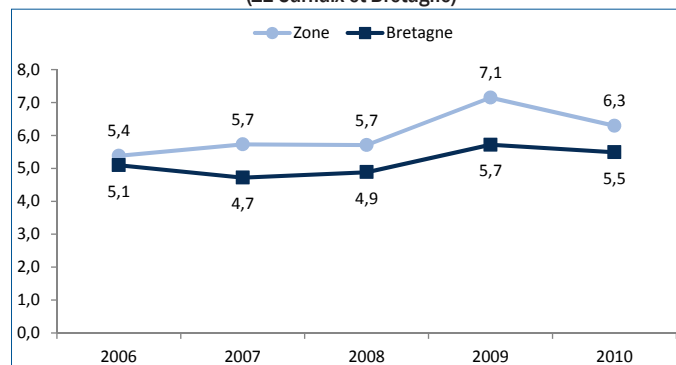
Cette baisse au niveau territorial et régional fait suite à l'augmentation observée en 2009 dont l'explication résulte pour partie de la modification réglementaire impactant la comptabilisation des maladies professionnelles. Cette évolution récente implique un rapprochement des indicateurs locaux et régionaux.

Principaux indicateurs des maladies professionnelles (ZE Carhaix)

	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution	
						2009/2010 en %	Zone Région
Indice de fréquence	5,4	5,7	5,7	7,1	6,3	-12,0	-4,0
Taux de fréquence	3,5	3,7	3,6	4,5	4,0	-11,0	-4,5
Taux de gravité	0,63	0,67	0,56	0,55	0,63	+13,7	+1,9

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Évolution de l'indice de fréquence des maladies professionnelles (ZE Carhaix et Bretagne)



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Répartition par NAF

En 2010, la fréquence des maladies professionnelles est supérieure à la moyenne régionale dans les deux NAF prises en compte. 73% des maladies professionnelles se répartissent sur ces 2 NAF, celles-ci étant en situation de sur-incidence par rapport à la moyenne régionale.

Les maladies professionnelles par ordre décroissant du nombre d'événements selon la NAF en 2010 (ZE Carhaix)

Libellé abrégé NAF en 21 sections	Part des salariés	Nombre de MP	Indice de fréquence	
			Zone	Bretagne
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	23%	31	15,2	12,3
TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	9%	10	12,8	4,4
CONSTRUCTION	7%	4	nc	8,4
ACTIVITÉS DE SCE ADMINISTR. & DE SOUTIEN	9%	4	nc	4,9
SANTÉ HUMAINE ET ACTION SOCIALE	18%	3	nc	4,5
COMMERCE ; RÉPAR. AUTOMOBILE & MOTOCYCLE	15%	1	nc	4,8
HÉBERGEMENT ET RESTAURATION	4%	1	nc	4,9
ADMINISTRATION PUBLIQUE	3%	1	nc	0,9
ENSEIGNEMENT	2%	1	nc	2,2
INDUSTRIES EXTRACTIVES	1%	-	-	6,1
INFORMATION ET COMMUNICATION	1%	-	-	0,5
ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	1%	-	-	0,9
ACT. SPÉCIALISÉE, SCIENTIFIQ. & TECHNIQ.	3%	-	-	1,1
ARTS, SPECTACLES & ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES	1%	-	-	0,6
AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICES	3%	-	-	4,1
GESTION EAU, DÉCHETS & DÉPOLLUTION	<1%	-	-	6,3
ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	<1%	-	-	1,8
PRDN & DISTR. ÉLEC. GAZ VAP. & AIR COND.	<1%	-	-	1,2
AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET PÊCHE	<1%	-	-	12,2
ACTIVITÉS EXTRA-TERRITORIALES	-	-	-	-
NAF21	100%	56	6,3	5,6

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

nc : non calculé

: Indice de fréquence de la zone supérieure à l'indice régional

Détail des maladies professionnelles

En 2010, parmi les maladies professionnelles indemnisées dans la zone, 55 sur les 56 sont des troubles ostéo-articulaires. Il s'agit pour l'essentiel d'affections périarticulaires.

Répartition des maladies professionnelles selon le type de pathologies en 2010 (ZE Carhaix)

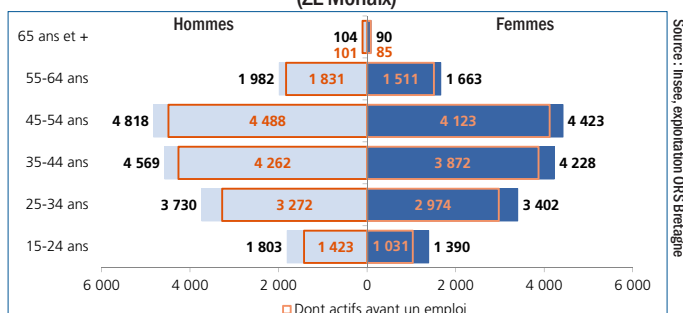
Code tableau	Libellé Tableau	Nombre	%
057A	Affections périarticulaires	53	94,6
098A	Lombalgies provoquées par la manutention	1	1,8
097A	Lombalgies provoquées par des vibrations et chocs	1	1,8
066B	Pneumopathies d'hypersensibilité	1	1,8
Sous-total	Troubles ostéo-articulaires*	55	98,2
Total des maladies professionnelles		56	100

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

* Somme des tableaux 57, 69, 79, 97 et 98

DÉMOGRAPHIE - EMPLOI - POPULATION ACTIVE

Pyramide des âges de la population active (tous régimes confondus) en 2009 (ZE Morlaix)



Avec plus de 73 000 habitants au 1^{er} janvier 2009, la zone d'emploi se situe au 10^e rang des zones les plus peuplées et se classe par contre parmi les zones de faible densité (au 13^e rang parmi l'ensemble des zones d'emploi).

Les indicateurs d'activité se situent dans la moyenne régionale. La part des actifs ayant un emploi selon les secteurs d'activité témoigne d'une proportion plus importante d'emplois dans l'agriculture et dans le commerce vis-à-vis de la répartition régionale. En miroir, les parts de l'industrie agroalimentaire et de l'industrie hors IAA sont plus faibles que celles observées en Bretagne. Les parts des autres secteurs (construction et secteur tertiaire non marchand) sont relativement proches de celles de la région.

Le taux de chômage dans la zone de Morlaix est, en 2011, plus élevé que celui de la région (au 4^e rang parmi l'ensemble des zones d'emploi).

La part de l'intérim est légèrement inférieure à celle observée en Bretagne (au 14^e rang parmi l'ensemble des zones d'emploi).

Principaux indicateurs en matière démographique et d'emploi en 2009 (ZE Morlaix)

	Zone	Rang parmi les ZE	Bretagne
Population en 2009	73 160	10	3 175 064
Densité moyenne (hab/km ²)	76	13	116,7
Population active	32 008	10	1 432 668
dont chômeurs	3 220	10	132 770
dont actifs ayant un emploi	28 788	10	1 299 898
Taux d'activité en %	71,2	11	71,3
dont femmes	67,9	11	68,3
Taux d'emploi en %	64,1	11	64,7
dont femmes	60,7	10	61,3
Répartition des actifs ayant un emploi en %			
Agriculture	4,5	2	2,2
Industrie hors IAA	8,6	12	9,9
Industrie agroalimentaire	4,5	12	6,0
Construction	6,6	9	6,8
Commerce, transport, services divers	13,6	9	13,0
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	62,1	6	62,2
Taux de chômage au 4 ^e trimestre 2011 (provisoire)	9,1	4	8
Part de l'intérim	2,0	14	2,3

Source : Insee, exploitation ORS Bretagne

L'EMPLOI SALARIÉ DU RÉGIME GÉNÉRAL

En 2010, la zone d'emploi de Morlaix comprend 16 749 salariés du régime général ce qui représente 2% de l'ensemble de l'emploi salarié du régime général au niveau régional (au 12^e rang des zones d'emploi).

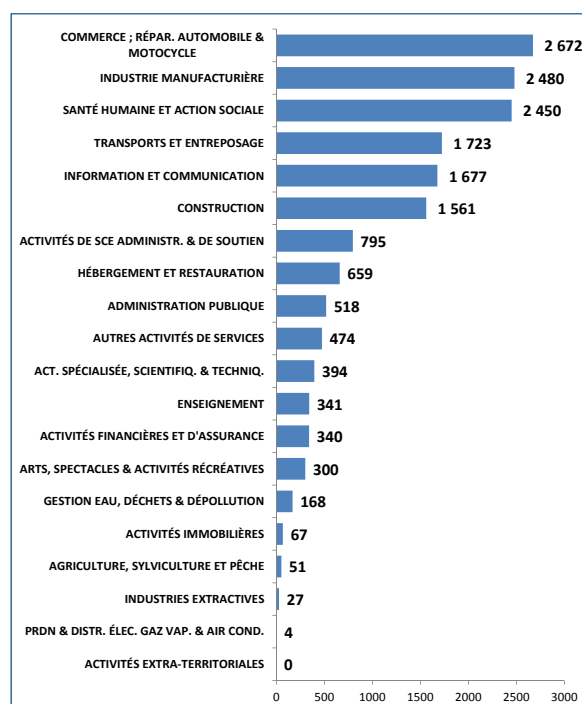
Les intérimaires sont sous représentés dans la zone d'emploi de Morlaix (2,8% de l'ensemble des salariés du régime général de la zone contre 4,6% en Bretagne). Entre 2009 et 2010, le nombre de salariés du régime général a augmenté (+7% dans la zone) à un rythme plus soutenu qu'au niveau régional (+1,2%). Parallèlement, on observe une augmentation du nombre d'intérimaires (+24,3%), trois fois plus importante qu'au niveau régional où les effectifs d'intérimaires se sont accrus de +8%.

Évolution du nombre de salariés du régime général (ZE Morlaix)

	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 2009/2010 en %	
						Zone	Région
Effectifs de salariés	15 736	15 717	15 745	15 658	16 749	+7,0	+1,2
Dont Intérimaires (en nombre)	654	524	480	378	470	+24,3	+8,0
Dont Intérimaires (en %)	4,2	3,3	3,0	2,4	2,8	+16,2	+6,5
Heures travaillées en milliers	24 081	24 193	24 252	24 320	24 354	+0,1	+1,7

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Répartition du nombre de salariés du régime général selon la NAF en 2010 (ZE Morlaix)



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

À NOTER

Le décompte des effectifs de salariés par la Carsat tient compte de la durée mensuelle du temps de travail qui peut être de deux types : soit légale, soit conventionnelle. Chaque mois, les salariés d'une entreprise sont comptabilisés au prorata du rapport entre leur durée de travail effective et de la durée légale de travail dans l'entreprise. L'effectif annuel de salariés est le résultat de la somme des effectifs mensuels divisé par douze, il s'agit donc d'un effectif moyen en équivalent temps plein.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL (AT)

Nombre, sexe et âge

En 2010, 716 accidents du travail avec arrêt ont été enregistrés dans la zone d'emploi de Morlaix, soit 2% de l'ensemble des accidents du travail survenus en Bretagne (chiffre similaire au poids des salariés de la zone dans la région : 2%).

Entre 2009 et 2010, le nombre d'accidents du travail dans la zone d'emploi a diminué de -7,7% alors que celui-ci est à la hausse au niveau régional (+1,2%). Cette baisse n'a pas impacté les accidents avec IPP supérieure à 10% qui se sont au contraire accrus.

En 2010, deux tiers des accidents du travail ont concerné des hommes. La tranche d'âge la plus touchée est celle des 35-44 ans chez les hommes (30% des accidents de travail masculins) et celle des 25-34 ans chez les femmes (29% des accidents féminins).

Concernant les intérimaires (5% de l'ensemble des accidents de la zone), le nombre d'accidents est resté relativement stable entre 2009 et 2010 contrairement à la hausse observée au niveau régional.

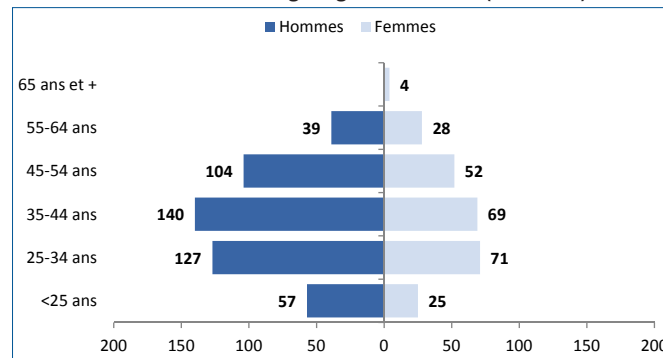
Accidents du travail avec arrêt - Nombre (ZE Morlaix)

	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 2009/2010 en %	
						Zone	Région
Nombre d'AT	831	783	789	776	716	-7,7	+1,2
Dont Hommes	567	534	542	544	467	-14,2	-2,0
Femmes	264	249	247	232	249	+7,3	+2,1
Dont AT avec IPP>10%	18	21	12	13	18	+38,5	+5,8
AT mortels	-	-	-	1	1	-	-4,7
Dont Intérimaires	49	30	49	33	34	+3,0	+6,3
Nombre d'IJ	36 006	38 114	39 964	37 886	38 662	+2,0	+0,8

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

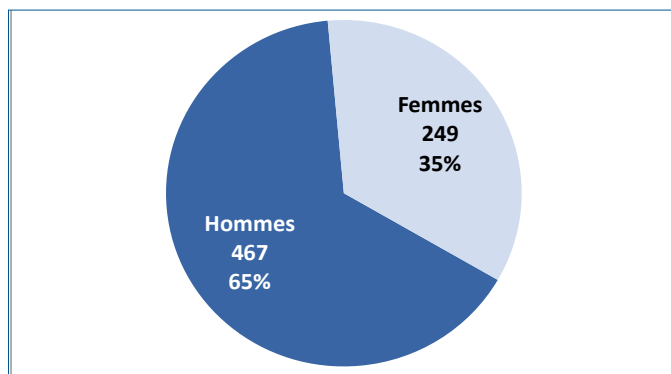
IJ : Indemnités journalières

Pyramide des âges des accidents du travail avec arrêt chez les salariés du régime général en 2010 (ZE Morlaix)



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Accidents du travail avec arrêt selon le sexe en 2010 - Nombre et % (ZE Morlaix)



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Les principaux indicateurs

En 2010 et contrairement aux 4 années précédentes, la fréquence des accidents du travail dans la zone d'emploi de Morlaix est légèrement inférieure à la moyenne régionale.

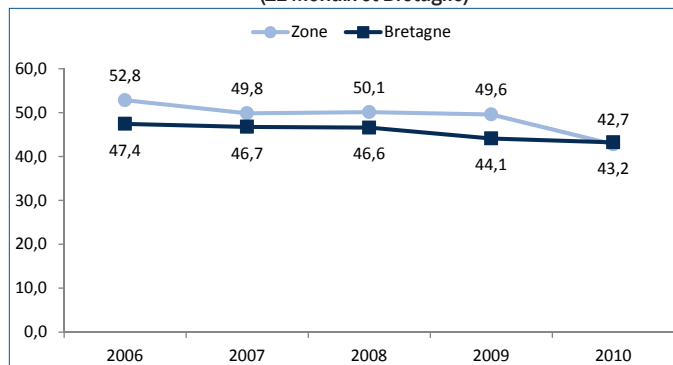
Entre 2009 et 2010, celle-ci a diminué dans la zone à un rythme nettement plus soutenu qu'au niveau régional contribuant ainsi à inverser la tendance observée les années précédentes.

Principaux indicateurs des accidents du travail avec arrêt (ZE Morlaix)

	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 2009/2010 en %	
						Zone	Région
Indice de fréquence	52,8	49,8	50,1	49,6	42,7	-13,7	-2,0
Taux de fréquence	34,5	32,4	32,5	31,9	29,4	-7,9	-0,9
Taux de gravité	1,50	1,58	1,65	1,56	1,59	1,9	-2,5

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Évolution de l'indice de fréquence des accidents du travail avec arrêt (ZE Morlaix et Bretagne)



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Répartition par NAF

En 2010, la fréquence des accidents du travail dans la zone d'emploi de Morlaix est inférieure à la moyenne régionale dans la majorité des NAF prises en compte. Les 5 NAF les plus accidentogènes regroupent 77% de l'ensemble des accidents de la zone, dont une seule est en situation de sur accidentologie vis-à-vis des chiffres régionaux. Il s'agit de la NAF C « Industrie manufacturière ».

Bien que leur poids soit relativement modeste, on peut aussi remarquer qu'il existe une sur accidentologie marquée dans les NAF suivantes :

- N « Activités de services administratifs et de soutien »,
- J « Information et communication »,
- O « Administration publique »,
- E « Gestion de l'eau, des déchets et dépollution »,
- A « Agriculture, sylviculture et pêche ».

Les accidents du travail par ordre décroissant du nombre d'événements selon la NAF en 2010 (ZE Morlaix)

NIV1	Libellé abrégé NAF en 21 sections	Part des salariés	Nombre d'AT	Indice de fréquence	
				Zone	Bretagne
C	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	15%	136	54,8	52,8
F	CONSTRUCTION	9%	136	87,1	89,5
Q	SANTÉ HUMAINE ET ACTION SOCIALE	15%	93	38,0	43,4
G	COMMERCE ; RÉPAR. AUTOMOBILE & MOTOCYCLE	16%	92	34,4	38,3
H	TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	10%	80	46,4	71,8
N	ACTIVITÉS DE SCE ADMINISTR. & DE SOUTIEN	5%	52	65,4	59,5
J	INFORMATION ET COMMUNICATION	10%	30	17,9	6,6
I	HÉBERGEMENT ET RESTAURATION	4%	24	36,4	44,1
O	ADMINISTRATION PUBLIQUE	3%	11	21,2	9,6
E	GESTION EAU, DÉCHETS & DÉPOLLUTION	1%	10	59,5	56,9
S	AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICES	3%	10	21,1	24,3
A	AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET PÊCHE	<1%	8	156,9	73,2
P	ENSEIGNEMENT	2%	5	14,7	18,9
R	ARTS, SPECTACLES & ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES	2%	5	16,7	32,1
K	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	2%	3	nc	9,1
M	ACT. SPÉCIALISÉE, SCIENTIFIQ. & TECHNIQ.	2%	3	nc	8,4
B	INDUSTRIES EXTRACTIONNELLES	<1%	-	-	35,2
D	PRDN & DISTR. ÉLEC. GAZ VAP. & AIR COND.	<1%	-	-	18,5
L	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	<1%	-	-	17,9
U	ACTIVITÉS EXTRA-TERRITORIALES	-	-	-	-
TOTAL NAF21		100%	698	41,8	43,6

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

nc : non calculé

nc : non calculé

LES ACCIDENTS DE TRAJET (TJ)

Nombre, sexe et âge

En 2010, 51 accidents de trajet ont été enregistrés dans la zone d'emploi de Morlaix soit 1,3% de l'ensemble des accidents de trajet en Bretagne (chiffre légèrement inférieur au poids des salariés de la zone dans la région : 2%).

Entre 2009 et 2010, le nombre d'accidents de trajet a diminué dans la zone d'emploi de Morlaix (-23,9%) alors que celui-ci a augmenté de +8,4% au niveau régional.

En 2010, la répartition des accidents de trajet est quasiment équivalente entre hommes et femmes. Chez les hommes comme chez les femmes, les personnes âgées de 25-34 ans sont les plus concernées. Globalement, elles représentent 35% de l'ensemble des accidents de trajet.

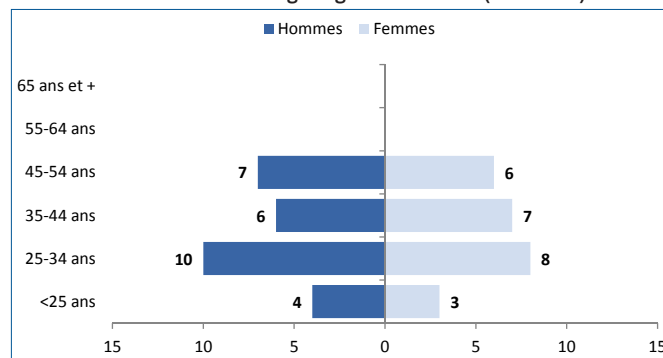
Accidents de trajet – Nombre (ZE Morlaix)

	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 2009/2010 en %	
						Zone	Région
Nombre de TJ	40	46	54	67	51	-23,9	+8,4
Dont Hommes	18	20	35	25	27	+8,0	+5,2
Femmes	22	26	19	42	24	-42,9	+11,5
Dont TJ avec IPP>10%	4	1	1	-	-	-	-
TJ mortels	2	-	-	-	-	-	-23,8
Dont Intérimaires	1	2	5	4	2	-50,0	+10,5
Nombre d'IJ	3 754	3 348	2 414	2 594	2 206	-15,0	+5,5

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

IJ : Indemnités journalières

Pyramide des âges des accidents de trajet
chez les salariés du régime général en 2010 (ZE Morlaix)



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Les principaux indicateurs

En 2010 et depuis 2006, la fréquence des accidents de trajet est systématiquement inférieure à celle observée en Bretagne.

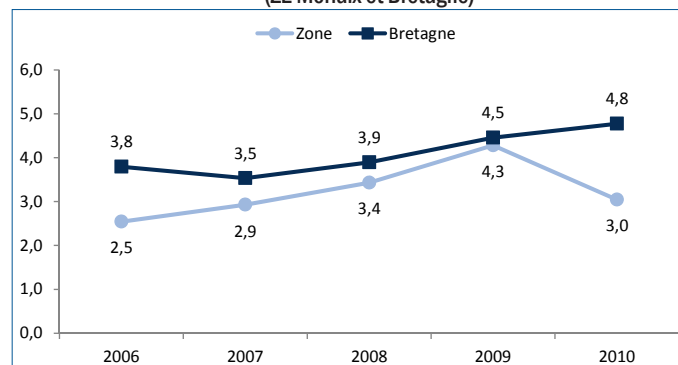
Entre 2009 et 2010, celle-ci a fortement diminué dans la zone d'emploi de Morlaix (-28,8%) alors qu'une tendance à la hausse était observée depuis 2007. Cette évolution récente et divergente avec celle de la région permet ainsi d'accroître considérablement l'écart favorable de la zone par rapport à la Bretagne.

Principaux indicateurs des accidents de trajet avec arrêt (ZE Morlaix)

	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 2009/2010 en %	
						Zone	Région
Indice de fréquence	2,5	2,9	3,4	4,3	3,0	-28,8	+7,1
Taux de fréquence	1,7	1,9	2,2	2,8	2,1	-24,0	+3,7
Taux de gravité	0,16	0,14	0,10	0,11	0,09	-15,1	+6,6

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Évolution de l'indice de fréquence des accidents de trajet
(ZE Morlaix et Bretagne)



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Répartition par NAF

En 2010, la fréquence des accidents de trajet dans la zone d'emploi de Morlaix est inférieure à la moyenne régionale dans la majorité des NAF prises en compte. Les 4 NAF les plus accidentogènes regroupent 71% de l'ensemble des accidents de trajet de la zone, dont une seule est en situation de sur accidentologie vis-à-vis des chiffres régionaux. Il s'agit de la NAF H « Transport et entreposage ».

Les accidents de trajet par ordre décroissant du nombre d'événements
selon la NAF en 2010 (ZE Morlaix)

NIV1	Libellé abrégé NAF en 21 sections	Part des salariés	Nombre de TJ	Indice de fréquence	
				Zone	Bretagne
Q	SANTÉ HUMAINE ET ACTION SOCIALE	15%	13	5,3	6,9
H	TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	10%	11	6,4	4,2
F	CONSTRUCTION	9%	6	3,8	3,9
G	COMMERCE ; RÉPAR. AUTOMOBILE & MOTOCYCLE	16%	6	2,2	4,8
N	ACTIVITÉS DE SCE ADMINISTR. & DE SOUTIEN	5%	3	nc	7,6
O	ADMINISTRATION PUBLIQUE	3%	3	nc	2,4
C	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	15%	2	nc	4,8
P	ENSEIGNEMENT	2%	2	nc	3,5
I	HÉBERGEMENT ET RESTAURATION	4%	1	nc	9,3
J	INFORMATION ET COMMUNICATION	10%	1	nc	2,3
K	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	2%	1	nc	3,6
M	ACT. SPÉCIALISÉE, SCIENTIFIQ. & TECHNIQ.	2%	1	nc	2,7
S	AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICES	3%	1	nc	4,6
A	AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET PÊCHE	<1%	-	-	-
B	INDUSTRIES EXTRACTIONNES	<1%	-	-	2,7
D	PRDN & DISTR. ÉLEC. GAZ VAP. & AIR COND.	<1%	-	-	1,2
E	GESTION EAU, DÉCHETS & DÉPOLLUTION	1%	-	-	4,0
L	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	<1%	-	-	3,4
R	ARTS, SPECTACLES & ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES	2%	-	-	2,3
U	ACTIVITÉS EXTRA-TERRITORIALES	-	-	-	-
TOTAL NAF21		100%	51	3,1	4,8

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

nc : non calculé

Indice de fréquence de la zone supérieur à l'indice régional

LES MALADIES PROFESSIONNELLES

Nombre, sexe et âge

En 2010, 81 maladies professionnelles indemnisées ont été enregistrées dans la zone d'emploi de Morlaix, soit 1,8% de l'ensemble des maladies professionnelles dénombrées en Bretagne (chiffre proche du poids des salariés de la zone dans la région : 2%).

Entre 2009 et 2010, le nombre de maladies professionnelles a diminué dans la zone (-13,8%) à un rythme plus soutenu qu'au niveau régional (-2,9%). En 2010, une majorité de maladies professionnelles concerne des hommes et la tranche d'âge la plus touchée est celle des 35-44 ans chez les hommes (32%) et celle des 45-54 ans chez les femmes (41%).

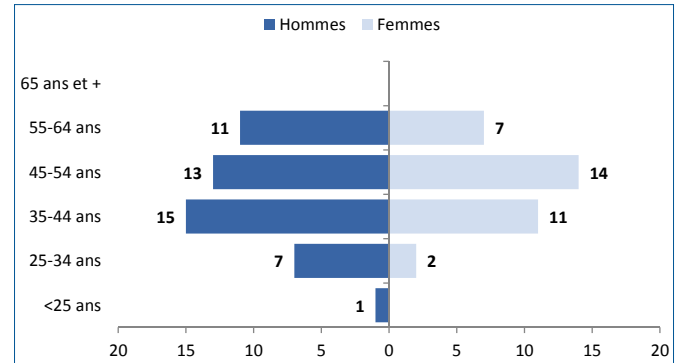
Les maladies professionnelles – Nombre (ZE Morlaix)

	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution	
						2009/2010 en %	
						Zone	Région
Nombre de MP	88	73	69	94	81	-13,8	-2,9
Dont Hommes	38	41	27	43	47	+9,3	-4,0
Femmes	50	32	42	51	34	-33,3	-1,9
Dont MP avec IPP>10%	11	11	10	12	10	-16,7	+14,8
Décès	-	2	1	1	1	-	-50,0
Dont Intérimaires	1	4	2	1	3	+200,0	-10,6
Nombre d'IJ	21 461	16 123	14 579	16 755	16 758	+0,02	+3,7
Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne					IJ : Indemnités journalières		

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

IJ : Indemnités journalières

Pyramide des âges des maladies professionnelles chez les salariés du régime général en 2010 (ZE Morlaix)



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Les principaux indicateurs

En 2010, la fréquence des maladies professionnelles est inférieure à la moyenne régionale après 4 années au cours desquelles les courbes ont évolué dans une fourchette proche.

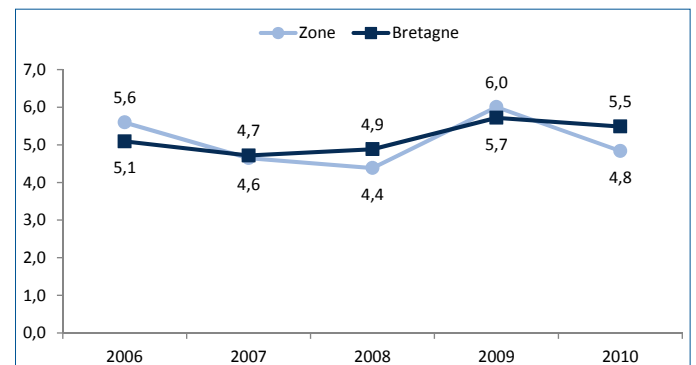
Entre 2009 et 2010, celle-ci a diminué dans la zone d'emploi de Morlaix (-19,4%) à un rythme nettement plus soutenu qu'au niveau régional (-4%). Cette baisse au niveau territorial et régional fait suite à l'augmentation observée en 2009 dont l'explication résulte pour partie de la modification réglementaire impactant la comptabilisation des maladies professionnelles. Cette évolution récente implique un basculement des indicateurs en faveur de la zone d'emploi de Morlaix.

Principaux indicateurs des maladies professionnelles (ZE Morlaix)

	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution	
						2009/2010 en %	
						Zone	Région
Indice de fréquence	5,6	4,6	4,4	6,0	4,8	-19,4	-4,0
Taux de fréquence	3,7	3,0	2,8	3,9	3,3	-14,0	-4,5
Taux de gravité	0,89	0,67	0,60	0,69	0,69	-0,1	+1,9

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Évolution de l'indice de fréquence des maladies professionnelles (ZE Morlaix et Bretagne)



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Répartition par NAF

En 2010, la fréquence des maladies professionnelles est supérieure à la moyenne régionale dans 2 des 4 NAF prises en compte. 84% des maladies professionnelles se répartissent dans ces 4 NAF dont 2 sont en situation de sur-incidence par rapport à la moyenne régionale.

Les maladies professionnelles par ordre décroissant du nombre d'événements selon la NAF en 2010 (ZE Morlaix)

NIV1	Libellé abrégé NAF en 21 sections	Part des salariés	Nombre de MP	Indice de fréquence	
				Zone	Bretagne
C	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	15%	22	8,9	12,3
F	CONSTRUCTION	9%	21	13,5	8,4
Q	SANTÉ HUMAINE ET ACTION SOCIALE	15%	14	5,7	4,5
G	COMMERCE ; RÉPAR. AUTOMOBILE & MOTOCYCLE	16%	11	4,1	4,8
E	GESTION EAU, DÉCHETS & DÉPOLLUTION	1%	3	nc	6,3
I	HÉBERGEMENT ET RESTAURATION	4%	3	nc	4,9
N	ACTIVITÉS DE SCE ADMINISTR. & DE SOUTIEN	5%	3	nc	4,9
J	INFORMATION ET COMMUNICATION	10%	2	nc	0,5
H	TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	10%	1	nc	4,4
S	AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICES	3%	1	nc	4,1
K	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	2%	-	-	0,9
M	ACT. SPÉCIALISÉE, SCIENTIFIQ. & TECHNIQ.	2%	-	-	1,1
O	ADMINISTRATION PUBLIQUE	3%	-	-	0,9
P	ENSEIGNEMENT	2%	-	-	2,2
R	ARTS, SPECTACLES & ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES	2%	-	-	0,6
B	INDUSTRIES EXTRACTIVES	<1%	-	-	6,1
L	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	<1%	-	-	1,8
A	AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET PÊCHE	<1%	-	-	12,2
D	PRDN & DISTR. ÉLEC. GAZ VAP. & AIR COND.	<1%	-	-	1,2
U	ACTIVITÉS EXTRA-TERRITORIALES	-	-	-	-
TOTAL NAF21		100%	81	4,9	5,6

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

nc : non calculé

: Indice de fréquence de la zone supérieure à l'indice régional

Détail des maladies professionnelles

En 2010, parmi les maladies professionnelles indemnisées dans la zone, 96,3 % sont des troubles ostéo-articulaires. Il s'agit pour l'essentiel d'affections périarticulaires.

Répartition des maladies professionnelles selon le type de pathologies en 2010 (ZE Morlaix)

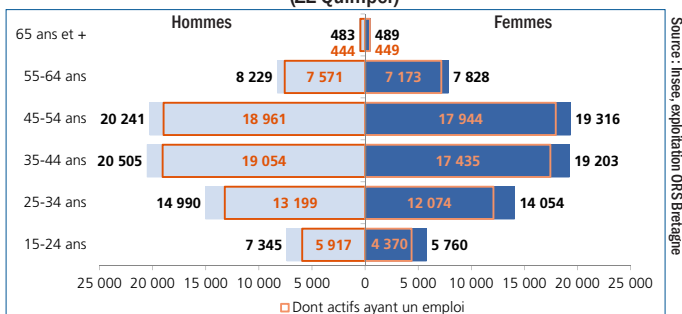
Code tableau	Libellé Tableau	Nombre	%
057A	Affections périarticulaires	72	88,9
098A	Lombalgies provoquées par la manutention	5	6,2
079A	Lésions chroniques du ménisque	1	1,2
030B	Cancer broncho-pulmonaire primitif	1	1,2
065A	Lésions eczématiformes	2	2,5
Sous-total	Troubles ostéo-articulaires*	78	96,3
Total des maladies professionnelles		81	100

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

* Somme des tableaux 57, 69, 79, 97 et 98

DÉMOGRAPHIE - EMPLOI - POPULATION ACTIVE

Pyramide des âges de la population active (tous régimes confondus) en 2009 (ZE Quimper)



Avec 312 300 habitants au 1^{er} janvier 2009, la zone d'emploi se situe au 4^e rang des zones les plus peuplées. Par contre, elle se classe dans les zones de moyenne densité (au 8^e rang de l'ensemble des zones d'emploi).

Les indicateurs d'activité se situent dans la moyenne régionale. La part des actifs ayant un emploi selon les secteurs d'activité témoigne d'une proportion plus importante d'emplois dans l'agriculture, l'industrie agroalimentaire et dans le commerce vis-à-vis de la répartition régionale. En miroir, les parts de l'industrie hors IAA, de la construction et du secteur tertiaire non marchand sont plus faibles que celles observées en Bretagne.

Le taux de chômage dans la zone de Quimper est, en 2011, un peu plus élevé que celui de la région (au 8^e rang de l'ensemble des zones d'emploi).

La part de l'intérim est équivalente à celle observée en Bretagne (au 11^e rang parmi l'ensemble des zones d'emploi).

Principaux indicateurs en matière démographique et d'emploi en 2009 (ZE Quimper)

	Zone	Rang parmi les ZE	Bretagne
Population en 2009	312 300	4	3 175 064
Densité moyenne (hab/km ²)	112,8	8	116,7
Population active	137 471	4	1 432 668
dont chômeurs	13 772	5	132 770
dont actifs ayant un emploi	123 699	4	1 299 898
Taux d'activité en %	71,3	9	71,3
dont femmes	68,7	7	68,3
Taux d'emploi en %	64,1	11	64,7
dont femmes	61,3	8	61,3
Répartition des actifs ayant un emploi en %			
Agriculture	2,8	8	2,2
Industrie hors IAA	8,1	13	9,9
Industrie agroalimentaire	8,9	7	6,0
Construction	6,2	14	6,8
Commerce, transport, services divers	14,1	4	13,0
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	60,0	10	62,2
Taux de chômage au 4 ^e trimestre 2011 (provisoire)	8,5	8	8
Part de l'intérim	2,2	11	2,3

Source : Insee, exploitation ORS Bretagne

L'EMPLOI SALARIÉ DU RÉGIME GÉNÉRAL

En 2010, la zone d'emploi de Quimper comprend 76 189 salariés du régime général ce qui représente 9,1% de l'ensemble de l'emploi salarié du régime général au niveau régional (au 4^e rang des zones d'emploi).

La part des intérimaires dans la zone d'emploi de Quimper est équivalente à celle de la région (4,4% de l'ensemble des salariés du régime général de la zone contre 4,6% en Bretagne).

Si l'évolution du nombre de salariés du régime général a peu évolué entre 2009 et 2010 (-0,2% dans la zone) contrairement au niveau régional (+1,2%), on observe par contre un recul continu du nombre d'intérimaires depuis 2006, la baisse atteignant -11,7% dans la zone entre 2009 et 2010 contrairement au niveau régional où les effectifs d'intérimaires se sont accrus de +8%.

Évolution du nombre de salariés du régime général (ZE Quimper)

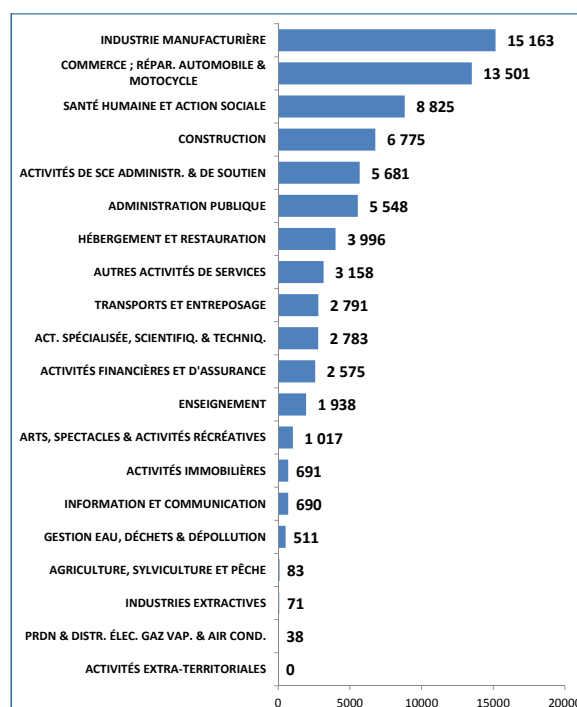
	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 2009/2010 en %	
Effectifs de salariés	74 027	76 476	76 939	76 344	76 189	-0,2	+1,2
Dont Intérimaires (en nombre)	5186	5056	4696	3789	3345	-11,7	+8,0
Dont Intérimaires (en %)	7,0	6,6	6,1	5,0	4,4	-11,5	+6,5
Heures travaillées en milliers	114 817	118 560	120 426	118 922	119 344	+0,4	+1,7

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

À NOTER

Le décompte des effectifs de salariés par la Carsat tient compte de la durée mensuelle du temps de travail qui peut être de deux types : soit légale, soit conventionnelle. Chaque mois, les salariés d'une entreprise sont comptabilisés au prorata du rapport entre leur durée de travail effective et de la durée légale de travail dans l'entreprise. L'effectif annuel de salariés est le résultat de la somme des effectifs mensuels divisé par douze, il s'agit donc d'un effectif moyen en équivalent temps plein.

Répartition du nombre de salariés du régime général selon la NAF en 2010 (ZE Quimper)



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL (AT)

Nombre, sexe et âge

En 2010, 3 288 accidents du travail avec arrêt ont été enregistrés dans la zone d'emploi de Quimper, soit 9,1% de l'ensemble des accidents du travail survenus en Bretagne (chiffre similaire au poids des salariés de la zone dans la région : 9,1%).

Entre 2009 et 2010, le nombre d'accidents du travail dans la zone d'emploi a diminué de -5,4% alors que celui-ci est à la hausse au niveau régional (+1,2%). Cette baisse n'a pas impacté les accidents avec IPP supérieure à 10% qui se sont au contraire fortement accrus (+38,6%). En 2010, 70% des accidents du travail ont concerné des hommes. La tranche d'âge la plus touchée est celle des 35-44 ans pour les deux sexes qui représente 30% des accidents de travail masculins et 29% des accidents féminins.

Concernant les intérimaires (8% de l'ensemble des accidents de la zone), une diminution est observée entre 2009 et 2010 contrairement à la tendance régionale.

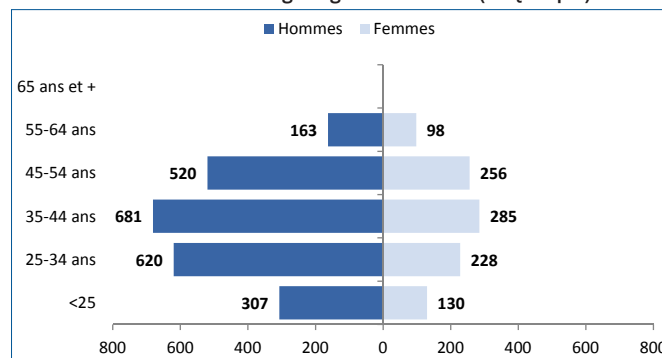
Accidents du travail avec arrêt - Nombre (ZE Quimper)

	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 2009/2010 en %	
						Zone	Région
Nombre d'AT	3 542	3 694	3 838	3 477	3 288	-5,4	+1,2
Dont Hommes	2 512	2 639	2 762	2 440	2 291	-6,1	-2,0
Femmes	1 030	1 055	1 076	1 037	997	-3,9	+2,1
Dont AT avec IPP>10%	49	51	44	44	61	+38,6	+5,8
AT mortels	3	4	1	3	4	+33,3	-4,7
Dont Intérimaires	367	380	397	276	253	-8,3	+6,3
Nombre d'IJ	153 154	157 346	176 283	167 118	164 806	-1,4	+0,8

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

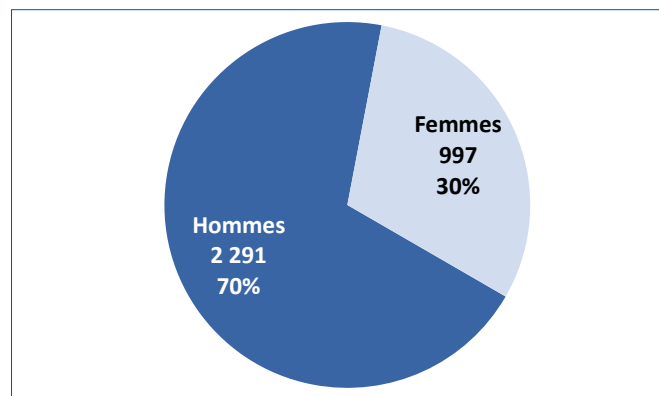
IJ : Indemnités journalières

Pyramide des âges des accidents du travail avec arrêt chez les salariés du régime général en 2010 (ZE Quimper)



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Accidents du travail avec arrêt selon le sexe en 2010 - Nombre et % (ZE Quimper)



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Les principaux indicateurs

En 2010, la fréquence des accidents du travail dans la zone d'emploi de Quimper est similaire à la moyenne régionale après 4 années passées dans une fourchette relativement proche.

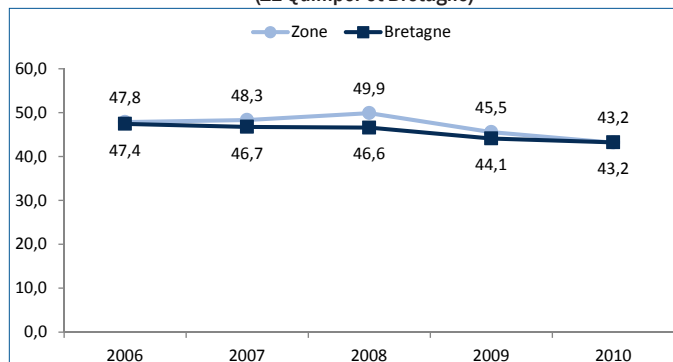
Entre 2009 et 2010, celle-ci a diminué dans la zone à un rythme légèrement plus soutenu permettant ainsi de combler l'écart entre la zone et le niveau régional.

Principaux indicateurs des accidents du travail avec arrêt (ZE Quimper)

	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 2009/2010 en %	
						Zone	Région
Indice de fréquence	47,8	48,3	49,9	45,5	43,2	-5,2	-2,0
Taux de fréquence	30,8	31,2	31,9	29,2	27,6	-5,8	-0,9
Taux de gravité	1,33	1,33	1,46	1,41	1,38	-1,7	-2,5

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Évolution de l'indice de fréquence des accidents du travail avec arrêt (ZE Quimper et Bretagne)



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Répartition par NAF

En 2010, la fréquence des accidents du travail dans la zone d'emploi de Quimper est inférieure à la moyenne régionale dans la majorité des NAF prises en compte. Les 4 NAF les plus accidentogènes regroupent 83% de l'ensemble des accidents de la zone, dont 3 s'avèrent en situation de sur accidentologie vis-à-vis des chiffres régionaux. Il s'agit des NAF :

- C « Industrie manufacturière »,
- G « Commerce et réparation d'automobile et de motocycle »,
- Q « Santé humaine et sociale ».

Les accidents du travail par ordre décroissant du nombre d'événements selon la NAF en 2010 (ZE Quimper)

NIV1	Libellé abrégé NAF en 21 sections	Part des salariés	Nombre d'AT	Indice de fréquence	
				Zone	Bretagne
C	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	20%	884	58,3	52,8
F	CONSTRUCTION	9%	596	88,0	89,5
G	COMMERCE ; RÉPAR. AUTOMOBILE & MOTOCYCLE	18%	519	38,4	38,3
Q	SANTÉ HUMAINE ET ACTION SOCIALE	12%	393	44,5	43,4
N	ACTIVITÉS DE SCE ADMINISTR. & DE SOUTIEN	7%	319	56,2	59,5
H	TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	4%	139	49,8	71,8
I	HÉBERGEMENT ET RESTAURATION	5%	134	33,5	44,1
S	AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICES	4%	80	25,3	24,3
O	ADMINISTRATION PUBLIQUE	7%	41	7,4	9,6
P	ENSEIGNEMENT	3%	40	20,6	18,9
R	ARTS, SPECTACLES & ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES	1%	34	33,4	32,1
E	GESTION EAU, DÉCHETS & DÉPOLLUTION	1%	24	47,0	56,9
M	ACT. SPÉCIALISÉE, SCIENTIFIQ. & TECHNIQ.	4%	22	7,9	8,4
K	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	3%	16	6,2	9,1
L	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	1%	16	23,2	17,9
A	AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET PÊCHE	<1%	5	60,2	73,2
J	INFORMATION ET COMMUNICATION	1%	1	nc	6,6
B	INDUSTRIES EXTRACTIVES	<1%	1	nc	35,2
D	PRDN & DISTR. ÉLEC. GAZ VAP. & AIR COND.	<1%	-	-	18,5
U	ACTIVITÉS EXTRA-TERRITORIALES	-	-	-	-
TOTAL NAF21		100%	3 264	43,0	43,6

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

nc : non calculé

nc : non calculé

LES ACCIDENTS DE TRAJET (TJ)

Nombre, sexe et âge

En 2010, 292 accidents de trajet ont été enregistrés dans la zone d'emploi de Quimper soit 7,3% de l'ensemble des accidents de trajet en Bretagne (chiffre inférieur au poids des salariés de la zone dans la région : 9,1%).

Entre 2009 et 2010, le nombre d'accidents de trajet a peu varié dans la zone d'emploi de Quimper (-0,3%) alors que celui-ci a augmenté de +8,4% au niveau régional.

En 2010, les accidents de trajet concernent majoritairement des hommes. Chez les hommes comme chez les femmes, les personnes âgées de moins de 25 ans sont les plus concernées par les accidents de trajet. Globalement, elles représentent 30% de l'ensemble des accidents de trajet.

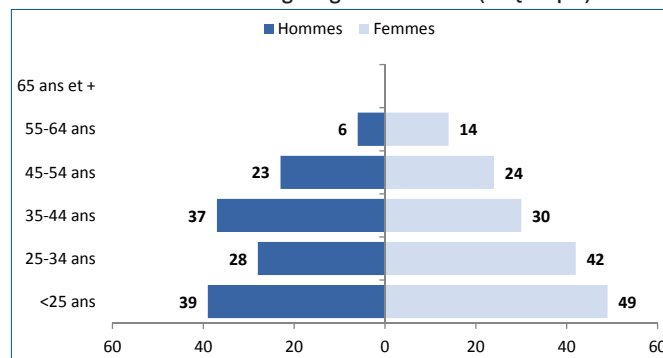
Accidents de trajet - Nombre (ZE Quimper)

	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 2009/2010 en %	
						Zone	Région
Nombre de TJ	237	269	281	293	292	-0,3	+8,4
Dont Hommes	103	128	132	124	133	+7,3	+5,2
Femmes	134	141	149	169	159	-5,9	+11,5
Dont TJ avec IPP>10%	9	7	14	9	7	-22,2	-
TJ mortels	3	3	4	2	2	-	-23,8
Dont Intérimaires	23	29	25	19	19	-	+10,5
Nombre d'IJ	14 422	17 396	16 383	19 739	20 387	+3,3	+5,5

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

IJ : Indemnités journalières

Pyramide des âges des accidents de trajet
chez les salariés du régime général en 2010 (ZE Quimper)



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Les principaux indicateurs

En 2010 et depuis 2006, la fréquence des accidents de trajet est systématiquement inférieure ou égale à celle observée en Bretagne.

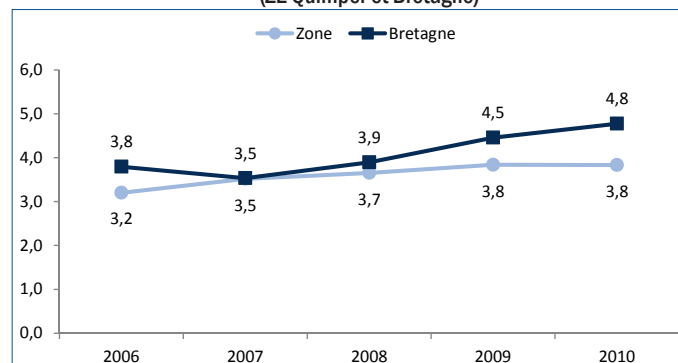
Entre 2009 et 2010, celle-ci est restée stable dans la zone d'emploi de Quimper (-0,1%) contrairement au niveau régional où elle s'est accrue (+7,1%). Cette évolution récente est divergente avec celle de la région permettant ainsi d'accroître l'écart favorable de la zone par rapport à la Bretagne.

Principaux indicateurs des accidents de trajet (ZE Quimper)

	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 2009/2010 en %	
						Zone	Région
Indice de fréquence	3,2	3,5	3,7	3,8	3,8	-0,1	+7,1
Taux de fréquence	2,1	2,3	2,3	2,5	2,4	-0,7	+3,7
Taux de gravité	0,13	0,15	0,14	0,17	0,17	+2,9	+6,6

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Évolution de l'indice de fréquence des accidents de trajet
(ZE Quimper et Bretagne)



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Répartition par NAF

En 2010, la fréquence des accidents de trajet dans la zone d'emploi de Quimper est inférieure à la moyenne régionale dans la majorité des NAF prises en compte. Les 5 NAF les plus accidentogènes regroupent 77% de l'ensemble des accidents de trajet de la zone, celles-ci étant toutes en situation de sous accidentologie vis-à-vis des chiffres régionaux. Il s'agit des NAF :

- C « Industrie manufacturière »,
- G « Commerce et réparation automobile et de motocycle »
- Q « Santé humaine et sociale »,
- I « Hébergement et restauration »,
- N « Activités des services administratifs et de soutien ».

Les accidents de trajet par ordre décroissant du nombre d'événements
selon la NAF en 2010 (ZE Quimper)

NIV1	Libellé abrégé NAF en 21 sections	Part des salariés	Nombre de TJ	Indice de fréquence	
				Zone	Bretagne
C	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	20%	62	4,1	4,8
G	COMMERCE ; RÉPAR. AUTOMOBILE & MOTOCYCLE	18%	58	4,3	4,8
Q	SANTÉ HUMAINE ET ACTION SOCIALE	12%	47	5,3	6,9
I	HÉBERGEMENT ET RESTAURATION	5%	30	7,5	9,3
N	ACTIVITÉS DE SCE ADMINISTR. & DE SOUTIEN	7%	26	4,6	7,6
S	AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICES	4%	13	4,1	4,6
F	CONSTRUCTION	9%	12	1,8	3,9
P	ENSEIGNEMENT	3%	10	5,2	3,5
K	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	3%	9	3,5	3,6
M	ACT. SPÉCIALISÉE, SCIENTIFIQ. & TECHNIQ.	4%	8	2,9	2,7
O	ADMINISTRATION PUBLIQUE	7%	8	1,4	2,4
H	TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	4%	6	2,1	4,2
L	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	1%	1	nc	3,4
R	ARTS, SPECTACLES & ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES	1%	1	nc	2,3
A	AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET PÊCHE	<1%	-	-	-
B	INDUSTRIES EXTRACTIONNES	<1%	-	-	2,7
D	PRDN & DISTR. ÉLEC. GAZ VAP. & AIR COND.	<1%	-	-	1,2
E	GESTION EAU, DÉCHETS & DÉPOLLUTION	1%	-	-	4,0
J	INFORMATION ET COMMUNICATION	1%	-	-	2,3
U	ACTIVITÉS EXTRA-TERRITORIALES	-	-	-	-
TOTAL NAF21		100%	291	3,8	4,8

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

nc : non calculé

■ : Indice de fréquence de la zone supérieur à l'indice régional

LES MALADIES PROFESSIONNELLES

Nombre, sexe et âge

En 2010, 711 maladies professionnelles indemnisées ont été enregistrées dans la zone d'emploi de Quimper, soit 15,5% de l'ensemble des maladies professionnelles dénombrées en Bretagne (chiffre nettement supérieur au poids des salariés de la zone dans la région : 9,1%). Entre 2009 et 2010, le nombre de maladies professionnelles a augmenté dans la zone (+4,9%) alors qu'au niveau régional celui-ci a baissé (-2,9%). Sur la même période, les maladies ayant entraîné une incapacité permanente ont également augmenté dans la zone d'emploi comme au niveau régional. En 2010, une majorité de maladies professionnelles concerne des femmes et la tranche d'âge la plus touchée est celle des 45-54 ans (37% chez les hommes et 43% chez les femmes).

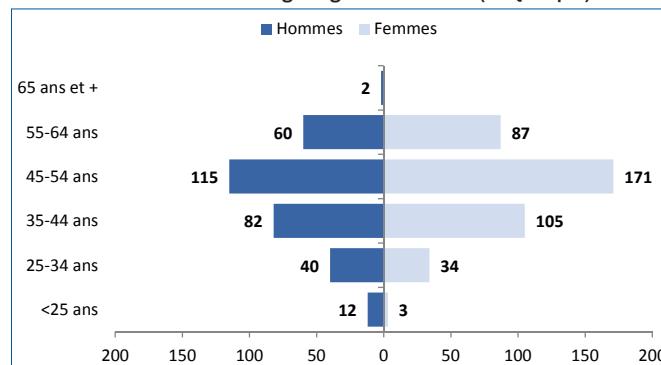
Les maladies professionnelles – Nombre (ZE Quimper)

	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution	
						2009/2010 en %	
						Zone	Région
Nombre de MP	471	510	636	678	711	+4,9	-2,9
Dont Hommes	193	213	268	285	311	+9,1	-4,0
Femmes	278	297	368	393	400	+1,8	-1,9
Dont MP avec IPP>10%	22	36	46	54	60	+11,1	+14,8
Décès	-	-	-	-	-	-	-50,0
Dont Intérimaires	15	15	36	26	18	-30,8	-10,6
Nombre d'IJ	82 869	90 768	113 323	131 766	148 816	+12,9	+3,7
Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne					IJ : Indemnités journalières		

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

IJ : Indemnités journalières

Pyramide des âges des maladies professionnelles chez les salariés du régime général en 2010 (ZE Quimper)



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Les principaux indicateurs

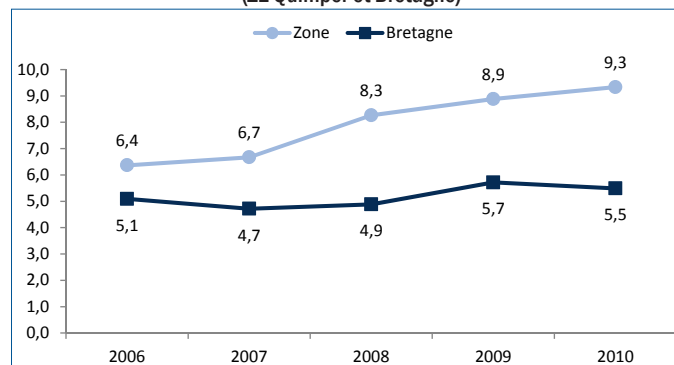
En 2010 et depuis 2006, la fréquence des maladies professionnelles est systématiquement supérieure à la moyenne régionale. Entre 2009 et 2010, celle-ci a augmenté dans la zone d'emploi de Quimper (+5,1%) contrairement au niveau régional (-4%). Cette hausse au niveau territorial s'inscrit dans le prolongement de l'augmentation observée en 2009 dont l'explication résulte pour partie de la modification réglementaire impactant la comptabilisation des maladies professionnelles. Cette évolution récente et divergente de celle observée en région contribue à accroître l'écart défavorable de la zone par rapport à la Bretagne.

Principaux indicateurs des maladies professionnelles (ZE Quimper)

	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution	
						2009/2010 en %	
						Zone	Région
Indice de fréquence	6,4	6,7	8,3	8,9	9,3	+5,1	-4,0
Taux de fréquence	4,1	4,3	5,3	5,7	6,0	+4,5	-4,5
Taux de gravité	0,72	0,77	0,94	1,11	1,25	+12,5	+1,9

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Évolution de l'indice de fréquence des maladies professionnelles (ZE Quimper et Bretagne)



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Répartition par NAF

En 2010, la fréquence des maladies professionnelles dans la zone d'emploi de Quimper est supérieure à la moyenne régionale dans la totalité des NAF prises en compte. 84% des maladies professionnelles de la zone se répartissent dans 5 NAF, celles-ci étant toutes en situation de sur-incidence vis-à-vis des chiffres régionaux.

Les maladies professionnelles par ordre décroissant du nombre d'événements selon la NAF en 2010 (ZE Quimper)

NIV1	Libellé abrégé NAF en 21 sections	Part des salariés	Nombre de MP	Indice de fréquence	
				Zone	Bretagne
C	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	20%	308	20,3	12,3
G	COMMERCE ; RÉPAR. AUTOMOBILE & MOTOCYCLE	18%	114	8,4	4,8
F	CONSTRUCTION	9%	79	11,7	8,4
Q	SANTÉ HUMAINE ET ACTION SOCIALE	12%	62	7,0	4,5
N	ACTIVITÉS DE SCE ADMINISTR. & DE SOUTIEN	7%	37	6,5	4,9
I	HÉBERGEMENT ET RESTAURATION	5%	28	7,0	4,9
S	AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICES	4%	23	7,3	4,1
H	TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	4%	20	7,2	4,4
M	ACT. SPÉCIALISÉE, SCIENTIFIQ. & TECHNIQ.	4%	12	4,3	1,1
O	ADMINISTRATION PUBLIQUE	7%	12	2,2	0,9
P	ENSEIGNEMENT	3%	6	3,1	2,2
E	GESTION EAU, DÉCHETS & DÉPOLLUTION	1%	4	nc	6,3
A	AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET PÊCHE	<1%	2	nc	12,2
R	ARTS, SPECTACLES & ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES	1%	2	nc	0,6
L	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	1%	1	nc	1,8
B	INDUSTRIES EXTRACTIVES	<1%	1	nc	6,1
D	PRDN & DISTR. ÉLEC. GAZ VAP. & AIR COND.	<1%	-	-	1,2
J	INFORMATION ET COMMUNICATION	1%	-	-	0,5
K	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	3%	-	-	0,9
U	ACTIVITÉS EXTRA-TERRITORIALES	-	-	-	-
TOTAL NAF21		100%	711	9,4	5,6

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

nc : non calculé

: Indice de fréquence de la zone supérieur à l'indice régional

Détail des maladies professionnelles

En 2010, parmi les maladies professionnelles indemnisées dans la zone, 98,6% sont des troubles ostéo-articulaires. Il s'agit pour l'essentiel d'affections périarticulaires.

Répartition des maladies professionnelles selon le type de pathologies en 2010 (ZE Quimper)

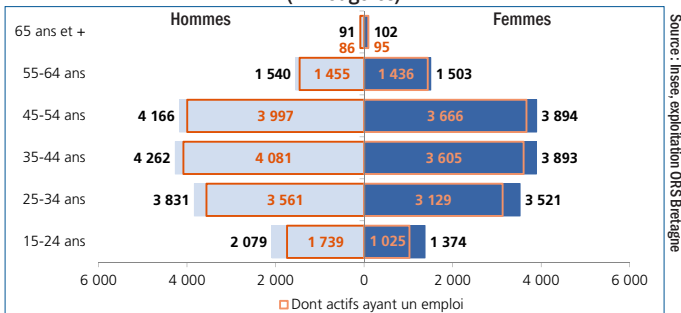
Code tableau	Libellé Tableau	Nombre	%
057A	Affections périarticulaires	660	92,8
098A	Lombalgies provoquées par la manutention	35	4,9
097A	Lombalgies provoquées par des vibrations et chocs	3	0,4
030A	Amiante	2	0,3
069A	Vibrations et chocs	2	0,3
025A	Silicose	1	0,1
030B	Cancer broncho-pulmonaire primitif	1	0,1
036A	Huiles minérales de synthèse	1	0,1
042A	Surdité	1	0,1
047A	Bois	1	0,1
065A	Lésions eczématiformes	1	0,1
066A	Affections respiratoires allergiques	1	0,1
079A	Lésions chroniques du ménisque	1	0,1
088A	Rouget du porc	1	0,1
Sous-total	Troubles ostéo-articulaires*	701	98,6
Total des maladies professionnelles		711	100

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

* Somme des tableaux 57, 69, 79, 97 et 98

DÉMOGRAPHIE - EMPLOI - POPULATION ACTIVE

Pyramide des âges de la population active (tous régimes confondus) en 2009 (ZE Fougères)



Avec près de 66 300 habitants au 1^{er} janvier 2009, la zone d'emploi se situe au 11^e rang des zones les plus peuplées et se classe au 10^e rang en termes de densité.

Les indicateurs d'activité se situent au-dessus de la moyenne régionale, au 2^e rang des zones où les taux d'activité et d'emploi sont les plus élevés.

La part des actifs ayant un emploi selon les secteurs d'activité témoigne d'une proportion nettement plus importante d'emplois dans l'industrie hors IAA vis-à-vis de la répartition régionale. En miroir, les parts du secteur tertiaire marchand et non marchand sont parmi les plus faibles observées en Bretagne. Les parts de l'agriculture, de la construction et de l'industrie agroalimentaire sont relativement proches de la moyenne bretonne.

Le taux de chômage dans la zone de Fougères est, en 2011, plus faible que celui de la région (au 15^e rang parmi l'ensemble des zones d'emploi).

La part de l'intérim est légèrement supérieure à celle observée en Bretagne (au 6^e rang parmi l'ensemble des zones d'emploi).

Principaux indicateurs en matière démographique et d'emploi en 2009 (ZE Fougères)

	Zone	Rang parmi les ZE	Bretagne
Population en 2009	66 266	11	3 175 064
Densité moyenne (hab/km ²)	90,2	10	116,7
Population active	30 061	11	1 432 668
dont chômeurs	2 368	11	132 770
dont actifs ayant un emploi	27 693	11	1 299 898
Taux d'activité en %	74,2	2	71,3
dont femmes	70,7	2	68,3
Taux d'emploi en %	68,3	2	64,7
dont femmes	64,1	2	61,3
Répartition des actifs ayant un emploi en %			
Agriculture	2,2	12	2,2
Industrie hors IAA	21,2	2	9,9
Industrie agroalimentaire	6,4	11	6,0
Construction	7,2	7	6,8
Commerce, transport, services divers	11,7	15	13,0
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	51,2	15	62,2
Taux de chômage au 4 ^e trimestre 2011 (provisoire)	7	15	8
Part de l'intérim	2,7	6	2,3

Source : Insee, exploitation ORS Bretagne

L'EMPLOI SALARIÉ DU RÉGIME GÉNÉRAL

En 2010, la zone d'emploi de Fougères comprend 17 445 salariés du régime général ce qui représente 2,1% de l'ensemble de l'emploi salarié du régime général au niveau régional (au 11^e rang des zones d'emploi).

Les intérimaires sont légèrement surreprésentés dans la zone d'emploi de Fougères (5,2% de l'ensemble des salariés du régime général de la zone contre 4,6% en Bretagne).

Si le nombre de salariés du régime général a peu évolué entre 2009 et 2010 (-0,5% dans la zone) contrairement au niveau régional (+1,2%), on observe par contre une augmentation importante du nombre d'intérimaires (+5,6% dans la zone et +8% en région).

Évolution du nombre de salariés du régime général (ZE Fougères)

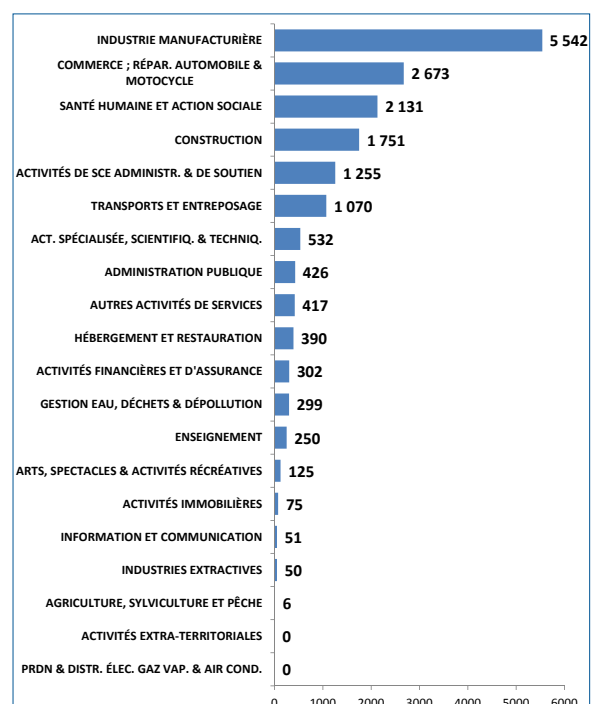
	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 2009/2010 en %	
						Zone	Région
Effectifs de salariés	18 817	18 649	18 146	17 533	17 445	-0,5	+1,2
Dont Intérimaires (en nombre)	1881	1508	1195	853	901	+5,6	+8,0
Dont Intérimaires (en %)	10,0	8,1	6,6	4,9	5,2	+6,2	+6,5
Heures travaillées en milliers	29 732	29 330	29 404	28 024	28 162	+0,5	+1,7

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

À NOTER

Le décompte des effectifs de salariés par la Carsat tient compte de la durée mensuelle du temps de travail qui peut être de deux types : soit légale, soit conventionnelle. Chaque mois, les salariés d'une entreprise sont comptabilisés au prorata du rapport entre leur durée de travail effective et de la durée légale de travail dans l'entreprise. L'effectif annuel de salariés est le résultat de la somme des effectifs mensuels divisé par douze, il s'agit donc d'un effectif moyen en équivalent temps plein.

Répartition du nombre de salariés du régime général selon la NAF en 2010 (ZE Fougères)



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL (AT)

Nombre, sexe et âge

En 2010, 753 accidents du travail avec arrêt ont été enregistrés dans la zone d'emploi de Fougères, soit 2,1% de l'ensemble des accidents du travail survenus en Bretagne (chiffre similaire au poids des salariés de la zone dans la région : 2,1%).

Entre 2009 et 2010, le nombre d'accidents du travail dans la zone d'emploi est resté quasiment stable (+0,3%) alors que celui-ci est à la hausse au niveau régional (+1,2%).

En 2010, les trois quarts des accidents du travail ont concerné des hommes. La tranche d'âge la plus touchée est celle des 35-44 ans pour les deux sexes qui représente 31% des accidents de travail masculins et 27% des accidents féminins.

Concernant les intérimaires (8% de l'ensemble des accidents de la zone), une forte augmentation est observée entre 2009 et 2010, nettement plus importante que celle observée dans la région.

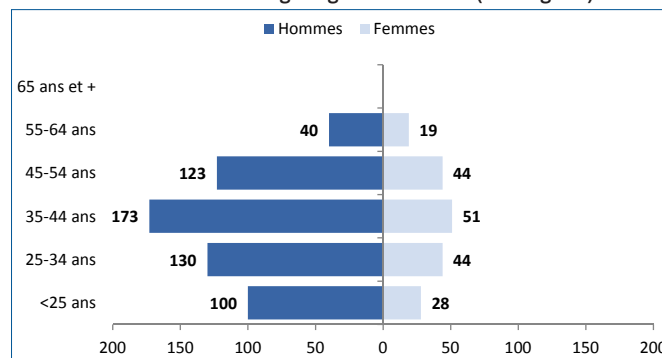
Accidents du travail avec arrêt – Nombre (ZE Fougères)

	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 2009/2010 en %	
						Zone	Région
Nombre d'AT	913	866	843	751	753	+0,3	+1,2
Dont Hommes	726	692	676	598	567	-5,2	-2,0
Femmes	187	174	167	153	186	+21,6	+2,1
Dont AT avec IPP>10%	29	24	16	13	15	+15,4	+5,8
AT mortels	1	1	-	1	1	-	-4,7
Dont Intérimaires	97	87	75	44	62	+40,9	+6,3
Nombre d'IJ	30 957	32 364	34 266	31 266	30 529	-2,4	+0,8

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

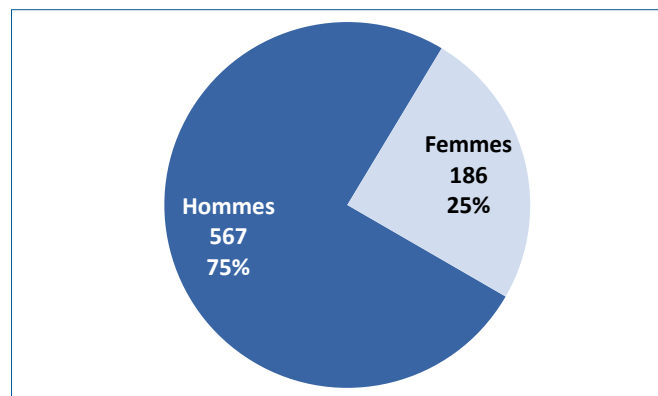
IJ : Indemnités journalières

Pyramide des âges des accidents du travail avec arrêt chez les salariés du régime général en 2010 (ZE Fougères)



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Accidents du travail avec arrêt selon le sexe en 2010 - Nombre et % (ZE Fougères)



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Les principaux indicateurs

En 2010 et depuis 2006, la fréquence des accidents du travail dans la zone d'emploi de Fougères est comparable à la moyenne régionale.

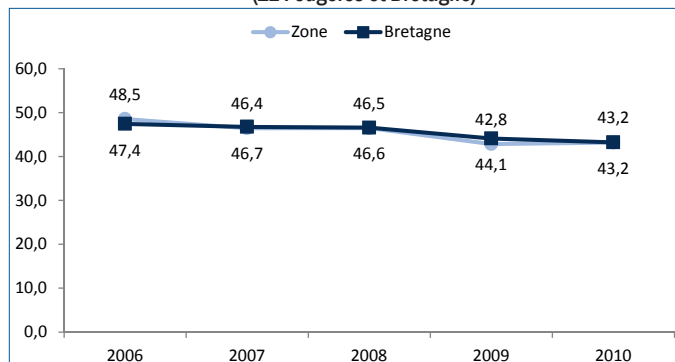
Entre 2009 et 2010, celle-ci a diminué dans la zone au même rythme qu'en Bretagne contribuant à maintenir dans le temps la zone et la Bretagne au même niveau.

Principaux indicateurs des accidents du travail avec arrêt (ZE Fougères)

	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 2009/2010 en %	
						Zone	Région
Indice de fréquence	48,5	46,4	46,5	42,8	43,2	+0,8	-2,0
Taux de fréquence	30,7	29,5	28,7	26,8	26,7	-0,2	-0,9
Taux de gravité	1,04	1,10	1,17	1,12	1,08	-2,8	-2,5

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Évolution de l'indice de fréquence des accidents du travail avec arrêt (ZE Fougères et Bretagne)



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Répartition par NAF

En 2010, la fréquence des accidents du travail dans la zone d'emploi de Fougères est inférieure à la moyenne régionale dans toutes les NAF prises en compte. Les 5 NAF les plus accidentogènes regroupent 87% de l'ensemble des accidents de la zone, celles-ci étant toutes en situation de sous accidentologie vis-à-vis des chiffres régionaux. Il s'agit des NAF :

- C « Industrie manufacturière »,
- F « Construction »,
- G « Commerce et réparation automobile et de motocycle »,
- Q « Santé humaine et sociale »,
- N « Activités des services administratifs et de soutien ».

Les accidents du travail par ordre décroissant du nombre d'événements selon la NAF en 2010 (ZE Fougères)

NIV1	Libellé abrégé NAF en 21 sections	Part des salariés	Nombre d'AT	Indice de fréquence	
				Zone	Bretagne
C	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	32%	261	47,1	52,8
F	CONSTRUCTION	10%	144	82,2	89,5
G	COMMERCE ; RÉPAR. AUTOMOBILE & MOTOCYCLE	15%	91	34,0	38,3
Q	SANTÉ HUMAINE ET ACTION SOCIALE	12%	89	41,8	43,4
N	ACTIVITÉS DE SCE ADMINISTR. & DE SOUTIEN	7%	67	53,4	59,5
H	TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	6%	52	48,6	71,8
E	GESTION EAU, DÉCHETS & DÉPOLLUTION	2%	13	43,5	56,9
I	HÉBERGEMENT ET RESTAURATION	2%	11	28,2	44,1
S	AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICES	2%	5	12,0	24,3
B	INDUSTRIES EXTRACTIVES	<1%	4	nc	35,2
M	ACT. SPÉCIALISÉE, SCIENTIFIQ. & TECHNIQ.	3%	3	nc	8,4
P	ENSEIGNEMENT	1%	3	nc	18,9
L	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	<1%	2	nc	17,9
K	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	2%	1	nc	9,1
R	ARTS, SPECTACLES & ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES	1%	1	nc	32,1
O	ADMINISTRATION PUBLIQUE	2%	-	-	9,6
J	INFORMATION ET COMMUNICATION	<1%	-	-	6,6
A	AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET PÊCHE	<1%	-	-	73,2
D	PRDN & DISTR. ÉLEC. GAZ VAP. & AIR COND.	-	-	-	18,5
U	ACTIVITÉS EXTRA-TERRITORIALES	-	-	-	-
TOTAL NAF21		100%	747	43,1	43,6

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

nc : non calculé

■ : Indice de fréquence de la zone supérieur à l'indice régional

LES ACCIDENTS DE TRAJET (TJ)

Nombre, sexe et âge

En 2010, 78 accidents de trajet ont été enregistrés dans la zone d'emploi de Fougères soit 2% de l'ensemble des accidents de trajet en Bretagne (chiffre équivalent au poids des salariés de la zone dans la région : 2,1%).

Entre 2009 et 2010, le nombre d'accidents de trajet a augmenté dans la zone d'emploi de Fougères (+9,9%) à un rythme légèrement plus soutenu qu'au niveau régional (+8,4%).

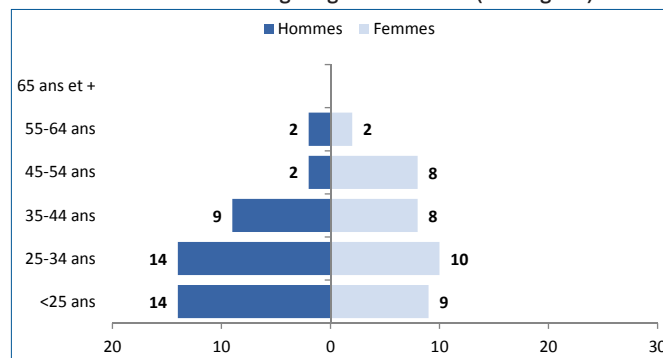
En 2010, la répartition des accidents de trajet est quasiment équivalente entre hommes et femmes. Chez les hommes comme chez les femmes, les personnes âgées de moins de 25 ans et celles âgées de 25-34 ans sont les plus concernées par les accidents de trajet. Globalement, elles représentent 60% de l'ensemble des accidents de trajet.

Accidents de trajet - Nombre (ZE Fougères)

	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 2009/2010 en %	
						Zone	Région
Nombre de TJ	67	65	78	71	78	+9,9	+8,4
Dont Hommes	26	36	43	31	41	+32,3	+5,2
Femmes	41	29	35	40	37	-7,5	+11,5
Dont TJ avec IPP>10%	5	-	2	3	2	-33,3	-
TJ mortels	2	-	-	1	1	-	-23,8
Dont Intérimaires	15	9	9	8	9	+12,5	+10,5
Nombre d'IJ	2 936	2 622	4 118	4 614	4 864	+5,4	+5,5

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

IJ : Indemnités journalières

Pyramide des âges des accidents de trajet
chez les salariés du régime général en 2010 (ZE Fougères)

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

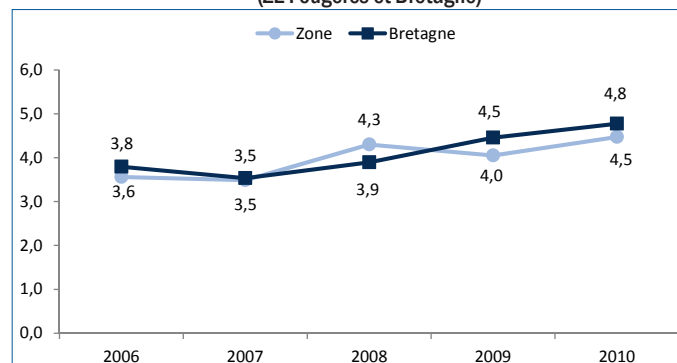
Les principaux indicateurs

En 2010 et depuis 2006, la fréquence des accidents de trajet dans la zone a fluctué au-dessus et en dessous de celle observée en Bretagne. Entre 2009 et 2010, celle-ci a augmenté dans la zone d'emploi de Fougères (+10,4%) à un rythme plus soutenu qu'au niveau régional (+7,1%). Cette évolution récente implique un rapprochement des indicateurs locaux et régionaux.

Principaux indicateurs des accidents de trajet (ZE Fougères)

	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 2009/2010 en %	
						Zone	Région
Indice de fréquence	3,6	3,5	4,3	4,0	4,5	+10,4	+7,1
Taux de fréquence	2,3	2,2	2,7	2,5	2,8	+9,3	+3,7
Taux de gravité	0,10	0,09	0,14	0,16	0,17	+4,9	+6,6

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Évolution de l'indice de fréquence des accidents de trajet
(ZE Fougères et Bretagne)

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Répartition par NAF

En 2010, la fréquence des accidents de trajet dans la zone d'emploi de Fougères est supérieure à la moyenne régionale dans la majorité des NAF prises en compte. Les 5 NAF les plus accidentogènes regroupent 94% de l'ensemble des accidents de trajet de la zone, dont 3 s'avèrent en situation de sur accidentologie vis-à-vis des chiffres régionaux. Il s'agit des NAF :

- C « Industrie manufacturière »,
- Q « Santé humaine et sociale »,
- F « Construction ».

Les accidents de trajet par ordre décroissant du nombre d'événements
selon la NAF en 2010 (ZE Fougères)

NIV1	Libellé abrégé NAF en 21 sections	Part des salariés	Nombre de TJ	Indice de fréquence	
				Zone	Bretagne
C	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	32%	30	5,4	4,8
Q	SANTÉ HUMAINE ET ACTION SOCIALE	12%	17	8,0	6,9
G	COMMERCE ; RÉPAR. AUTOMOBILE & MOTOCYCLE	15%	9	3,4	4,8
N	ACTIVITÉS DE SCE ADMINISTR. & DE SOUTIEN	7%	9	7,2	7,6
F	CONSTRUCTION	10%	8	4,6	3,9
E	GESTION EAU, DÉCHETS & DÉPOLLUTION	2%	2	nc	4,0
H	TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	6%	2	nc	4,2
I	HÉBERGEMENT ET RESTAURATION	2%	1	nc	9,3
M	ACT. SPÉCIALISÉE, SCIENTIFIQ. & TECHNIQ.	3%	-	-	2,7
K	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	2%	-	-	3,6
O	ADMINISTRATION PUBLIQUE	2%	-	-	2,4
S	AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICES	2%	-	-	4,6
P	ENSEIGNEMENT	1%	-	-	3,5
R	ARTS, SPECTACLES & ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES	1%	-	-	2,3
L	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	<1%	-	-	3,4
B	INDUSTRIES EXTRACTIONNES	<1%	-	-	2,7
J	INFORMATION ET COMMUNICATION	<1%	-	-	2,3
A	AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET PÊCHE	<1%	-	-	-
D	PRDN & DISTR. ÉLEC. GAZ VAP. & AIR COND.	-	-	-	1,2
U	ACTIVITÉS EXTRA-TERRITORIALES	-	-	-	-
TOTAL	NAF21	100%	78	4,5	4,8

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

nc : non calculé

■ : Indice de fréquence de la zone supérieur à l'indice régional

LES MALADIES PROFESSIONNELLES

Nombre, sexe et âge

En 2010, 78 maladies professionnelles indemnisées ont été enregistrées dans la zone d'emploi de Fougères, soit 1,7% de l'ensemble des maladies professionnelles dénombrées en Bretagne (chiffre légèrement inférieur au poids des salariés de la zone dans la région : 2,1%). Entre 2009 et 2010, le nombre de maladies professionnelles a fortement augmenté dans la zone (+27,9%) contrairement au niveau régional où il a baissé (-2,9%). Sur la même période, les maladies ayant entraîné une incapacité permanente ont aussi fortement augmentées dans la zone d'emploi. En 2010, une majorité de maladies professionnelles concerne des hommes et la tranche d'âge la plus touchée est celle des 45-54 ans (33% chez les hommes et 38% chez les femmes).

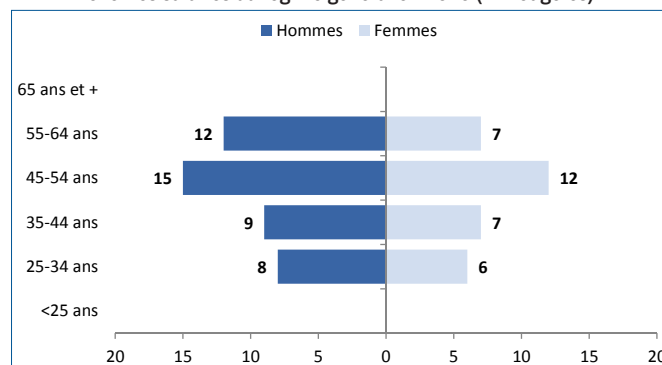
Les maladies professionnelles – Nombre (ZE Fougères)

	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution	
						2009/2010 en %	Zone Région
Nombre de MP	72	77	92	61	78	+27,9	-2,9
Dont Hommes	40	46	46	28	46	+64,3	-4,0
Femmes	32	31	46	33	32	-3,0	-1,9
Dont MP avec IPP>10%	21	15	19	9	14	+55,6	+14,8
Décès	1	-	-	-	1	-	-50,0
Dont Intérimaires	4	3	2	1	-	-	-10,6
Nombre d'IJ	12 889	12 307	14 087	13 070	13 072	+0,02	+3,7

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

IJ : Indemnités journalières

Pyramide des âges des maladies professionnelles chez les salariés du régime général en 2010 (ZE Fougères)



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Les principaux indicateurs

En 2010 et depuis 2009, la fréquence des maladies professionnelles est inférieure à la moyenne régionale.

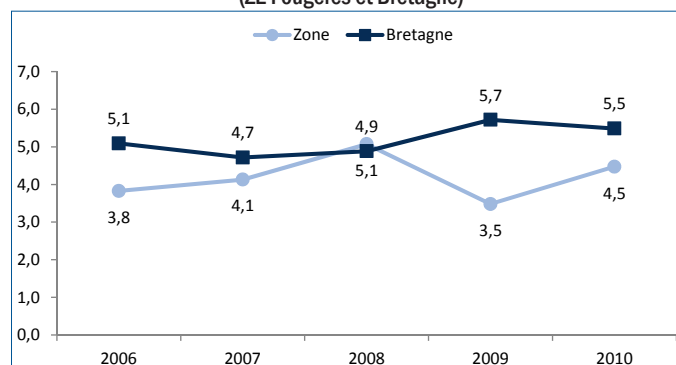
Entre 2009 et 2010, celle-ci a fortement augmenté dans la zone d'emploi de Fougères (+28,5%) contrairement au niveau régional où elle a diminué (-4%). Cette évolution récente et divergente de celle observée dans la région implique un rapprochement des indicateurs locaux et régionaux.

Principaux indicateurs des maladies professionnelles (ZE Fougères)

	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution	
						2009/2010 en %	Zone Région
Indice de fréquence	3,8	4,1	5,1	3,5	4,5	+28,5	-4,0
Taux de fréquence	2,4	2,6	3,1	2,2	2,8	+27,2	-4,5
Taux de gravité	0,43	0,42	0,48	0,47	0,46	-0,5	+1,9

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Évolution de l'indice de fréquence des maladies professionnelles (ZE Fougères et Bretagne)



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Répartition par NAF

En 2010, la fréquence des maladies professionnelles dans la zone d'emploi de Fougères est inférieure à la moyenne régionale dans toutes les NAF prises en compte. 92% des maladies professionnelles de la zone se répartissent dans 4 NAF, celles-ci étant toutes en situation de sous-incidence vis-à-vis des chiffres régionaux

Les maladies professionnelles par ordre décroissant du nombre d'événements selon la NAF en 2010 (ZE Fougères)

NIV1	Libellé abrégé NAF en 21 sections	Part des salariés	Nombre de MP	Indice de fréquence	
				Zone	Bretagne
C	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	32%	44	7,9	12,3
G	COMMERCE ; RÉPAR. AUTOMOBILE & MOTOCYCLE	15%	11	4,1	4,8
F	CONSTRUCTION	10%	9	5,1	8,4
Q	SANTÉ HUMAINE ET ACTION SOCIALE	12%	6	2,8	4,5
B	INDUSTRIES EXTRACTIVES	<1%	2	nc	6,1
H	TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	6%	1	nc	4,4
I	HÉBERGEMENT ET RESTAURATION	2%	1	nc	4,9
M	ACT. SPÉCIALISÉE, SCIENTIFIQ. & TECHNIQ.	3%	1	nc	1,1
P	ENSEIGNEMENT	1%	1	nc	2,2
N	ACTIVITÉS DE SCE ADMINISTR. & DE SOUTIEN	7%	-	-	4,9
E	GESTION EAU, DÉCHETS & DÉPOLLUTION	2%	-	-	6,3
K	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	2%	-	-	0,9
O	ADMINISTRATION PUBLIQUE	2%	-	-	0,9
S	AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICES	2%	-	-	4,1
R	ARTS, SPECTACLES & ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES	1%	-	-	0,6
L	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	<1%	-	-	1,8
J	INFORMATION ET COMMUNICATION	<1%	-	-	0,5
A	AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET PÊCHE	<1%	-	-	12,2
D	PRDN & DISTR. ÉLEC. GAZ VAP. & AIR COND.	-	-	-	1,2
U	ACTIVITÉS EXTRA-TERRITORIALES	-	-	-	-
TOTAL NAF21		100%	76	4,4	5,6

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

nc : non calculé

: Indice de fréquence de la zone supérieur à l'indice régional

Détail des maladies professionnelles

En 2010, parmi les maladies professionnelles dénombrées dans la zone, 88,5% sont des troubles ostéo-articulaires. Il s'agit pour l'essentiel d'affections périarticulaires.

Répartition des maladies professionnelles selon le type de pathologies en 2010 (ZE Fougères)

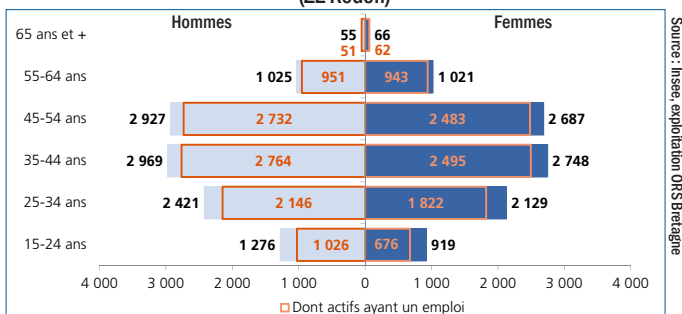
Code tableau	Libellé Tableau	Nombre	%
057A	Affections périarticulaires	63	80,8
098A	Lombalgies provoquées par la manutention	5	6,4
025A	Silicose	4	5,1
042A	Surdité	4	5,1
036A	Huiles minérales de synthèse	1	1,3
079A	Lésions chroniques du ménisque	1	1,3
Sous-total	Troubles ostéo-articulaires*	69	88,5
Total des maladies professionnelles		78	100

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

* Somme des tableaux 57, 69, 79, 97 et 98

DÉMOGRAPHIE - EMPLOI - POPULATION ACTIVE

Pyramide des âges de la population active (tous régimes confondus) en 2009 (ZE Redon)



Avec près de 45 000 habitants au 1^{er} janvier 2009, la zone d'emploi de Redon se situe au 16^e rang des zones les moins peuplées. Compte-tenu de sa superficie, elle se classe par contre au 12^e rang des zones en termes de densité.

Les indicateurs d'activité se situent dans la moyenne régionale. La part des actifs ayant un emploi selon les secteurs d'activité témoigne d'une proportion plus importante d'emplois dans l'industrie (hors IAA) et dans le commerce vis-à-vis de la répartition régionale. En miroir, les parts de l'industrie agroalimentaire, du secteur tertiaire non marchand et de l'agriculture sont plus faibles que celles observées en Bretagne.

Le taux de chômage dans la zone de Redon est, en 2011, plus élevé que celui de la région (au 7^e rang parmi l'ensemble des zones d'emploi).

La part de l'intérim est la plus élevée de la région (au 1^{er} rang parmi l'ensemble des zones d'emploi).

Principaux indicateurs en matière démographique et d'emploi en 2009 (ZE Redon)

	Zone	Rang parmi les ZE	Bretagne
Population en 2009	44 923	16	3 175 064
Densité moyenne (hab/km ²)	83,2	12	116,7
Population active	20 122	15	1 432 668
dont chômeurs	2 084	13	132 770
dont actifs ayant un emploi	18 038	15	1 299 898
Taux d'activité en %	71,6	8	71,3
dont femmes	68,6	8	68,3
Taux d'emploi en %	64,2	9	64,7
dont femmes	60,8	9	61,3
Répartition des actifs ayant un emploi en %			
Agriculture	1,0	18	2,2
Industrie hors IAA	20,7	3	9,9
Industrie agroalimentaire	2,5	17	6,0
Construction	6,5	11	6,8
Commerce, transport, services divers	16,9	1	13,0
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	52,4	14	62,2
Taux de chômage au 4 ^e trimestre 2011 (provisoire)	8,7	7	8
Part de l'intérim	3,8	1	2,3

Source : Insee, exploitation ORS Bretagne

L'EMPLOI SALARIÉ DU RÉGIME GÉNÉRAL

En 2010, la zone d'emploi de Redon comprend 13 516 salariés du régime général ce qui représente 1,6% de l'ensemble de l'emploi salarié du régime général au niveau régional (au 14^e rang des zones d'emploi).

Les intérimaires sont surreprésentés dans la zone d'emploi de Redon (10,9% de l'ensemble des salariés du régime général de la zone contre 4,6% en Bretagne).

Entre 2009 et 2010, l'évolution du nombre de salariés du régime général a été deux fois moindre dans la zone qu'au niveau régional (+0,6% contre +1,2%). Par contre, l'accroissement du nombre d'intérimaires a été nettement plus remarquable, et plus élevé dans la zone d'emploi de Redon qu'en Bretagne (resp. +12,6% contre +8%).

Évolution du nombre de salariés du régime général (ZE Redon)

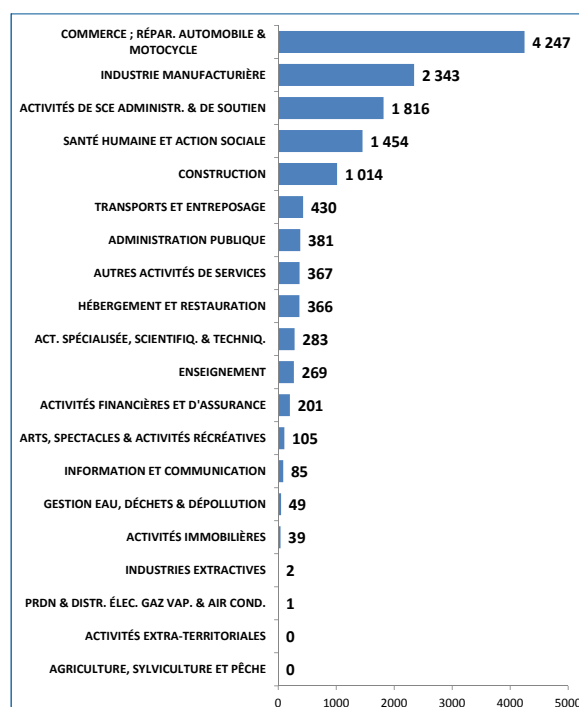
	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 2009/2010 en %	
						Zone	Région
Effectifs de salariés	14 218	13 789	13 713	13 432	13 516	+0,6	+1,2
Dont Intérimaires (en nombre)	2683	1806	1681	1308	1473	+12,6	+8,0
Dont Intérimaires (en %)	18,9	13,1	12,3	9,7	10,9	+11,9	+6,5
Heures travaillées en milliers	20 590	21 006	21 033	20 020	20 534	+2,6	+1,7

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

À NOTER

Le décompte des effectifs de salariés par la Carsat tient compte de la durée mensuelle du temps de travail qui peut être de deux types : soit légale, soit conventionnelle. Chaque mois, les salariés d'une entreprise sont comptabilisés au prorata du rapport entre leur durée de travail effective et de la durée légale de travail dans l'entreprise. L'effectif annuel de salariés est le résultat de la somme des effectifs mensuels divisé par douze, il s'agit donc d'un effectif moyen en équivalent temps plein.

Répartition du nombre de salariés du régime général selon la NAF en 2010 (ZE Redon)



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL (AT)

Nombre, sexe et âge

En 2010, 420 accidents du travail avec arrêt ont été enregistrés dans la zone d'emploi de Redon, soit 1,2% de l'ensemble des accidents du travail survenus en Bretagne (chiffre légèrement inférieur au poids des salariés de la zone dans la région : 1,6%).

Entre 2009 et 2010, le nombre d'accidents du travail dans la zone d'emploi a augmenté de +6,6% à un rythme plus soutenu qu'au niveau régional (+1,2%). A l'inverse, sur la même période, les accidents avec IPP supérieure à 10% ont diminué de moitié dans la zone contrairement au niveau régional où ils se sont accrus (+5,8%).

En 2010, 72% des accidents du travail ont concerné des hommes. La tranche d'âge la plus touchée est celle des 25-34 ans chez les hommes (29% des accidents de travail masculins) et celle des 35-44 ans chez les femmes (25% des accidents féminins).

Concernant les intérimaires (13% de l'ensemble des accidents de la zone), le nombre d'accidents a peu augmenté entre 2009 et 2010 dans la zone, moins fortement qu'au niveau régional.

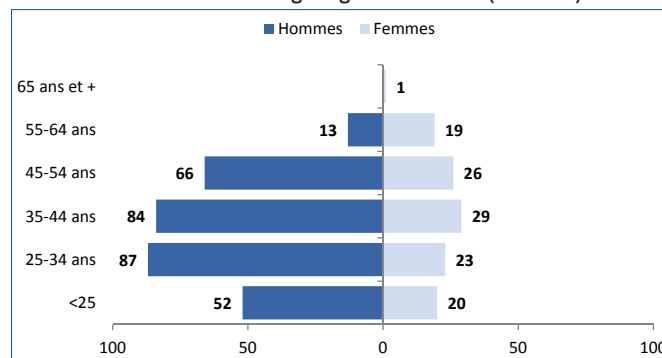
Accidents du travail avec arrêt - Nombre (ZE Redon)

	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 2009/2010 en %	
						Zone	Région
Nombre d'AT	454	462	512	394	420	+6,6	+1,2
Dont Hommes	341	338	376	289	302	+4,5	-2,0
Femmes	113	124	136	105	118	+12,4	+2,1
Dont AT avec IPP>10%	15	13	12	10	5	-50,0	+5,8
AT mortels	1	1	2	1	-	-	-4,7
Dont Intérimaires	93	72	89	54	56	+3,7	+6,3
Nombre d'IJ	19 268	19 848	21 793	21 436	22 690	+5,8	+0,8

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

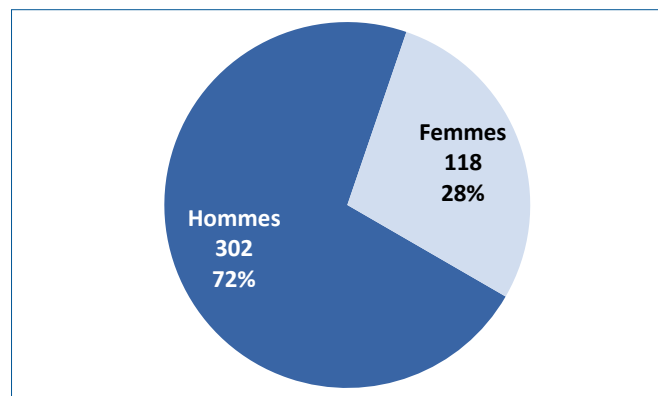
IJ : Indemnités journalières

Pyramide des âges des accidents du travail avec arrêt chez les salariés du régime général en 2010 (ZE Redon)



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Accidents du travail avec arrêt selon le sexe en 2010 - Nombre et % (ZE Redon)



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Les principaux indicateurs

En 2010 et depuis 2006, la fréquence des accidents du travail dans la zone d'emploi de Redon est systématiquement inférieure à la moyenne régionale.

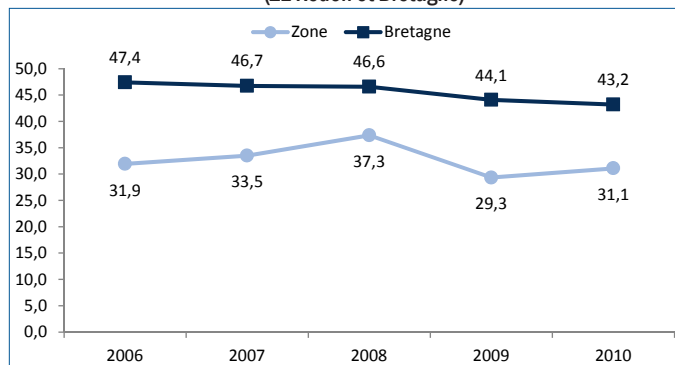
Entre 2009 et 2010, celle-ci a augmenté dans la zone (+5,9%) contrairement au niveau régional où elle a diminué (-2%). Cette évolution récente et divergente avec celle de la région implique un rapprochement des indicateurs locaux et régionaux.

Principaux indicateurs des accidents du travail avec arrêt (ZE Redon)

	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 2009/2010 en %	
						Zone	Région
Indice de fréquence	31,9	33,5	37,3	29,3	31,1	+5,9	-2,0
Taux de fréquence	22,0	22,0	24,3	19,7	20,5	+3,9	-0,9
Taux de gravité	0,94	0,94	1,04	1,07	1,10	+3,2	-2,5

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Évolution de l'indice de fréquence des accidents du travail avec arrêt (ZE Redon et Bretagne)



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Répartition par NAF

En 2010, la fréquence des accidents du travail dans la zone d'emploi de Redon est inférieure à la moyenne régionale dans la majorité des NAF prises en compte. Les 5 NAF les plus accidentogènes regroupent 85% de l'ensemble des accidents de la zone, dont une seule est en situation de sur accidentologie vis-à-vis des chiffres régionaux. Il s'agit de la NAF « Construction ».

On peut aussi remarquer que les NAF O « Administration publique » et P « Enseignement » se distinguent en situation de sur accidentologie avec des indices nettement supérieurs à ceux de la région.

Les accidents du travail par ordre décroissant du nombre d'événements selon la NAF en 2010 (ZE Redon)

NIV1	Libellé abrégé NAF en 21 sections	Part des salariés	Nombre d'AT	Indice de fréquence	
				Zone	Bretagne
F	CONSTRUCTION	8%	97	95,7	89,5
C	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	17%	75	32,0	52,8
G	COMMERCE ; RÉPAR. AUTOMOBILE & MOTOCYCLE	32%	75	17,7	38,3
N	ACTIVITÉS DE SCE ADMINISTR. & DE SOUTIEN	13%	67	36,9	59,5
Q	SANTÉ HUMAINE ET ACTION SOCIALE	11%	39	26,8	43,4
H	TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	3%	25	58,1	71,8
I	HÉBERGEMENT ET RESTAURATION	3%	12	32,8	44,1
P	ENSEIGNEMENT	2%	9	33,5	18,9
S	AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICES	3%	8	21,8	24,3
O	ADMINISTRATION PUBLIQUE	3%	6	15,7	9,6
R	ARTS, SPECTACLES & ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES	1%	1	nc	32,1
M	ACT. SPÉCIALISÉE, SCIENTIFIQ. & TECHNIQ.	2%	-	-	8,4
J	INFORMATION ET COMMUNICATION	1%	-	-	6,6
K	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	1%	-	-	9,1
E	GESTION EAU, DÉCHETS & DÉPOLLUTION	<1%	-	-	56,9
L	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	<1%	-	-	17,9
B	INDUSTRIES EXTRACTIVES	<1%	-	-	35,2
D	PRDN & DISTR. ÉLEC. GAZ VAP. & AIR COND.	<1%	-	-	18,5
A	AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET PÊCHE	-	-	-	73,2
U	ACTIVITÉS EXTRA-TERRITORIALES	-	-	-	-
TOTAL NAF21		100%	414	30,8	43,6

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

nc : non calculé

nc : non calculé

LES ACCIDENTS DE TRAJET (TJ)

Nombre, sexe et âge

En 2010, 67 accidents de trajet ont été enregistrés dans la zone d'emploi de Redon soit 1,7% de l'ensemble des accidents de trajet en Bretagne (chiffre équivalent au poids des salariés de la zone dans la région : 1,6%).

Entre 2009 et 2010, le nombre d'accidents de trajet a augmenté dans la zone d'emploi de Redon (+21,8%) à un rythme nettement plus soutenu qu'au niveau régional (+8,4%).

En 2010, les accidents de trajet ont concerné majoritairement des femmes. Chez les hommes comme chez les femmes, les personnes âgées de moins de 25 ans sont les plus touchées. Globalement, elles représentent 31% de l'ensemble des accidents de trajet.

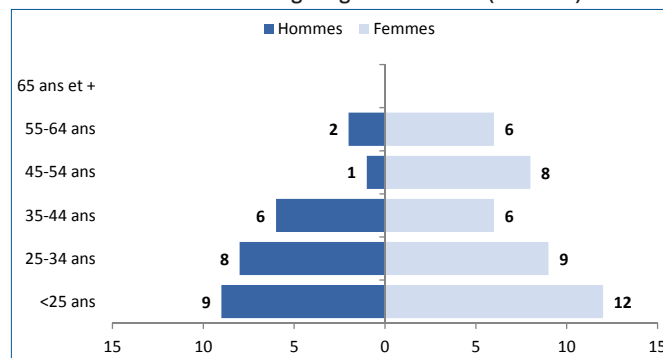
Accidents de trajet – Nombre (ZE Redon)

	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 2009/2010 en %	
						Zone	Région
Nombre de TJ	58	41	49	55	67	+21,8	+8,4
Dont Hommes	28	21	22	23	26	+13,0	+5,2
Femmes	30	20	27	32	41	+28,1	+11,5
Dont TJ avec IPP>10%	1	-	1	1	3	+200,0	-
TJ mortels	-	-	-	1	-	-	-23,8
Dont Intérimaires	20	10	9	7	13	+85,7	+10,5
Nombre d'IJ	2 590	1 753	2 132	2 593	3 433	+32,4	+5,5

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

IJ : Indemnités journalières

Pyramide des âges des accidents de trajet
chez les salariés du régime général en 2010 (ZE Redon)



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Les principaux indicateurs

En 2010 et depuis 2006, la fréquence des accidents de trajet dans la zone d'emploi de Redon est peu différente de celle observée en Bretagne.

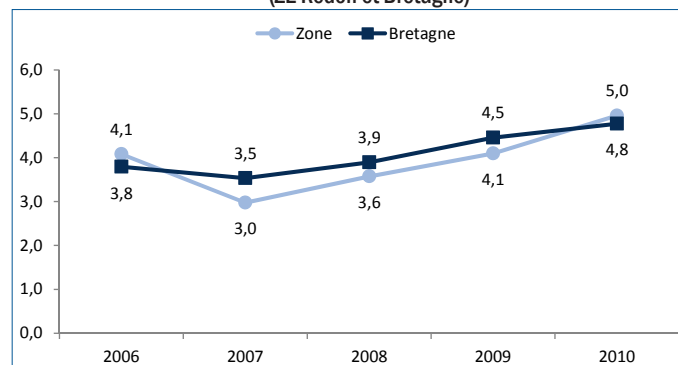
Entre 2009 et 2010, celle-ci a fortement augmenté dans la zone d'emploi de Redon (+21,1%) à un rythme nettement plus soutenu qu'au niveau régional (+8,4%). Cette évolution récente conduit la zone d'emploi à un indicateur légèrement supérieur à celui observé en région en 2010.

Principaux indicateurs des accidents de trajet (ZE Redon)

	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 2009/2010 en %	
						Zone	Région
Indice de fréquence	4,1	3,0	3,6	4,1	5,0	+21,1	+7,1
Taux de fréquence	2,8	2,0	2,3	2,7	3,3	+18,8	+3,7
Taux de gravité	0,13	0,08	0,10	0,13	0,17	+29,1	+6,6

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Évolution de l'indice de fréquence des accidents de trajet
(ZE Redon et Bretagne)



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Répartition par NAF

En 2010, la fréquence des accidents de trajet dans la zone d'emploi de Redon est inférieure à la moyenne régionale dans la majorité des NAF prises en compte. Les 5 NAF les plus accidentogènes regroupent 87% de l'ensemble des accidents de trajet de la zone, dont 2 s'avèrent en situation de sur accidentologie vis-à-vis des chiffres régionaux. Il s'agit des NAF :

- N « Activités des services administratifs et de soutien »,
- I « Hébergement et restauration ».

Les accidents de trajet par ordre décroissant du nombre
selon la NAF en 2010 (ZE Redon)

NIV1	Libellé abrégé NAF en 21 sections	Part des salariés	Nombre de TJ	Indice de fréquence	
				Zone	Bretagne
N	ACTIVITÉS DE SCE ADMINISTR. & DE SOUTIEN	13%	18	9,9	7,6
G	COMMERCE ; RÉPAR. AUTOMOBILE & MOTOCYCLE	32%	17	4,0	4,8
I	HÉBERGEMENT ET RESTAURATION	3%	8	21,9	9,3
Q	SANTÉ HUMAINE ET ACTION SOCIALE	11%	8	5,5	6,9
C	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	17%	7	3,0	4,8
K	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	1%	2	nc	3,6
S	AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICES	3%	2	nc	4,6
F	CONSTRUCTION	8%	1	nc	3,9
H	TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	3%	1	nc	4,2
M	ACT. SPÉCIALISÉE, SCIENTIFIQ. & TECHNIQ.	2%	1	nc	2,7
O	ADMINISTRATION PUBLIQUE	3%	1	nc	2,4
P	ENSEIGNEMENT	2%	1	nc	3,5
J	INFORMATION ET COMMUNICATION	1%	-	-	2,3
R	ARTS, SPECTACLES & ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES	1%	-	-	2,3
E	GESTION EAU, DÉCHETS & DÉPOLLUTION	<1%	-	-	4,0
L	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	<1%	-	-	3,4
B	INDUSTRIES EXTRACTIONNES	<1%	-	-	2,7
D	PRDN & DISTR. ÉLEC. GAZ VAP. & AIR COND.	<1%	-	-	1,2
A	AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET PÊCHE	-	-	-	-
U	ACTIVITÉS EXTRA-TERRITORIALES	-	-	-	-
TOTAL	NAF21	100%	67	5,0	4,8

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

nc : non calculé

Indice de fréquence de la zone supérieur à l'indice régional

LES MALADIES PROFESSIONNELLES

Nombre, sexe et âge

En 2010, 33 maladies professionnelles indemnisées ont été enregistrées dans la zone d'emploi de Redon, soit 0,7% de l'ensemble des maladies professionnelles dénombrées en Bretagne (chiffre inférieur au poids des salariés de la zone dans la région : 1,6%).

Entre 2009 et 2010, le nombre de maladies professionnelles a diminué dans la zone passant de 37 à 33.

En 2010, une majorité de maladies professionnelles concerne des femmes et la tranche d'âge la plus touchée est celle des 55-64 ans (16 maladies sur les 33).

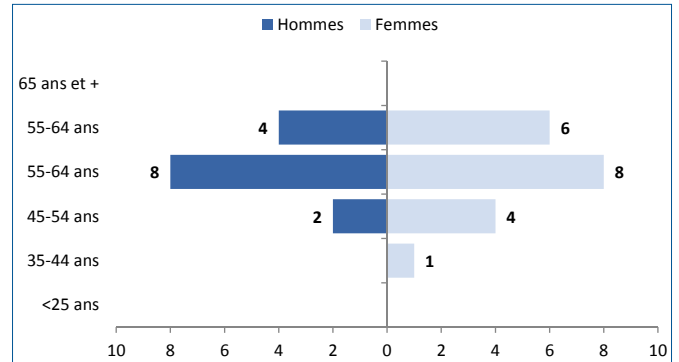
Les maladies professionnelles – Nombre (ZE Redon)

	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 2009/2010 en %	
						Zone	Région
Nombre de MP	47	43	26	37	33	-10,8	-2,9
Dont Hommes	20	14	11	20	14	-30,0	-4,0
Femmes	27	29	15	17	19	+11,8	-1,9
Dont MP avec IPP>10%	9	8	7	4	3	-25,0	+14,8
Décès	-	-	-	-	-	-	-50,0
Dont Intérimaires	2	5	-	1	1	-	-10,6
Nombre d'IJ	7 789	6 624	5 270	6 747	8 161	+21,0	+3,7

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

IJ : Indemnités journalières

Pyramide des âges des maladies professionnelles
chez les salariés du régime général en 2010 (ZE Redon)



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Les principaux indicateurs

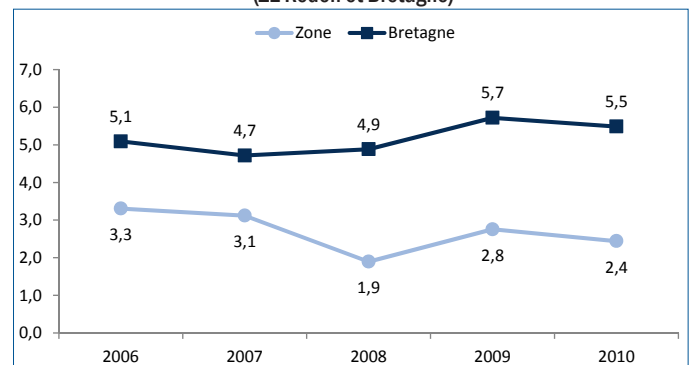
En 2010 et depuis 2006, la fréquence des maladies professionnelles dans la zone de Redon est systématiquement inférieure à la moyenne régionale. Entre 2009 et 2010, celle-ci a diminué dans la zone (-11,4%) à un rythme plus soutenu qu'au niveau régional (-4%). Cette baisse au niveau territorial et régional fait suite à l'augmentation observée en 2009 dont l'explication résulte pour partie de la modification réglementaire impactant la comptabilisation des maladies professionnelles. Cette évolution récente et convergente implique un maintien de l'écart entre les indicateurs locaux et régionaux.

Principaux indicateurs des maladies professionnelles (ZE Redon)

	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 2009/2010 en %	
						Zone	Région
Indice de fréquence	3,3	3,1	1,9	2,8	2,4	-11,4	-4,0
Taux de fréquence	2,3	2,0	1,2	1,8	1,6	-13,0	-4,5
Taux de gravité	0,38	0,32	0,25	0,34	0,40	+17,9	+1,9

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Évolution de l'indice de fréquence des maladies professionnelles
(ZE Redon et Bretagne)



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Répartition par NAF

En 2010, la fréquence des maladies professionnelles dans la zone d'emploi de Redon est inférieure à la moyenne régionale dans toutes les NAF prises en compte. 82% des maladies professionnelles de la zone se répartissent dans 3 NAF, celles-ci étant toutes en situation de sous-incidence vis-à-vis des chiffres régionaux.

Les maladies professionnelles par ordre décroissant du nombre d'événements
selon la NAF en 2010 (ZE Redon)

NIV1	Libellé abrégé NAF en 21 sections	Part des salariés	Nombre de MP	Indice de fréquence	
				Zone	Bretagne
G	COMMERCE ; RÉPAR. AUTOMOBILE & MOTOCYCLE	32%	12	2,8	4,8
C	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	17%	10	4,3	12,3
F	CONSTRUCTION	8%	5	4,9	8,4
S	AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICES	3%	2	nc	4,1
H	TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	3%	1	nc	4,4
I	HÉBERGEMENT ET RESTAURATION	3%	1	nc	4,9
N	ACTIVITÉS DE SCE ADMINISTR. & DE SOUTIEN	13%	1	nc	4,9
Q	SANTÉ HUMAINE ET ACTION SOCIALE	11%	1	nc	4,5
O	ADMINISTRATION PUBLIQUE	3%	-	-	0,9
M	ACT. SPÉCIALISÉE, SCIENTIFIQ. & TECHNIQ.	2%	-	-	1,1
P	ENSEIGNEMENT	2%	-	-	2,2
J	INFORMATION ET COMMUNICATION	1%	-	-	0,5
K	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	1%	-	-	0,9
R	ARTS, SPECTACLES & ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES	1%	-	-	0,6
E	GESTION EAU, DÉCHETS & DÉPOLLUTION	<1%	-	-	6,3
L	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	<1%	-	-	1,8
B	INDUSTRIES EXTRACTIVES	<1%	-	-	6,1
D	PRDN & DISTR. ÉLEC. GAZ VAP. & AIR COND.	<1%	-	-	1,2
A	AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET PÊCHE	-	-	-	12,2
U	ACTIVITÉS EXTRA-TERRITORIALES	-	-	-	-
TOTAL NAF21		100%	33	2,5	5,6

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

nc : non calculé

: Indice de fréquence de la zone supérieure à l'indice régional

Détail des maladies professionnelles

En 2010, parmi les maladies professionnelles dénombrées dans la zone, 32 sur 33 sont des troubles ostéo-articulaires. Il s'agit pour l'essentiel d'affections périarticulaires.

Répartition des maladies professionnelles selon le type
de pathologies en 2010 (ZE Redon)

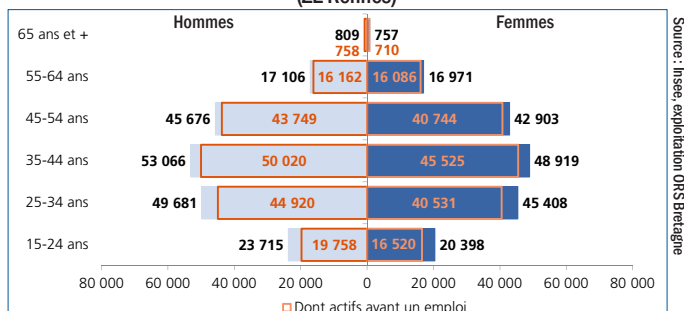
Code tableau	Libellé Tableau	Nombre	%
057A	Affections périarticulaires	28	84,8
098A	Lombalgies provoquées par la manutention	3	9,1
042A	Surdité	1	3,0
097A	Lombalgies provoquées par des vibrations et chocs	1	3,0
Sous-total	Troubles ostéo-articulaires*	32	97,0
Total des maladies professionnelles		33	100

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

* Somme des tableaux 57, 69, 79, 97 et 98

DÉMOGRAPHIE - EMPLOI - POPULATION ACTIVE

Pyramide des âges de la population active (tous régimes confondus) en 2009 (ZE Rennes)



Avec plus de 751 500 habitants au 1^{er} janvier 2009, la zone d'emploi de Rennes est la plus peuplée des zones d'emploi et se classe au 5^e rang des zones selon la densité de peuplement.

Les indicateurs d'activité se situent au-dessus de la moyenne régionale (au 5^e rang parmi l'ensemble des zones d'emploi).

La part des actifs ayant un emploi selon les secteurs d'activité témoigne de la proportion plus importante d'emplois dans le secteur tertiaire non marchand vis-à-vis de la répartition régionale. En miroir, les parts de l'industrie agroalimentaire, de l'agriculture, et du commerce sont plus faibles que celles observées en Bretagne. Celles de la construction et de l'industrie hors IAA sont de leur côté équivalentes à la moyenne régionale.

Le taux de chômage dans la zone de Rennes est, en 2011, inférieur à celui de la région (au 14^e rang parmi l'ensemble des zones d'emploi).

La part de l'intérim est équivalente à celle observée en Bretagne (au 13^e rang parmi l'ensemble des zones d'emploi).

Principaux indicateurs en matière démographique et d'emploi en 2009 (ZE Rennes)

	Zone	Rang parmi les ZE	Bretagne
Population en 2009	751 527	1	3 175 064
Densité moyenne (hab/km ²)	137,2	5	116,7
Population active	363 842	1	1 432 668
dont chômeurs	29 827	1	132 770
dont actifs ayant un emploi	334 015	1	1 299 898
Taux d'activité en %	72,8	5	71,3
dont femmes	69,7	4	68,3
Taux d'emploi en %	66,8	5	64,7
dont femmes	63,6	3	61,3
Répartition des actifs ayant un emploi en %			
Agriculture	1,1	16	2,2
Industrie hors IAA	10,4	8	9,9
Industrie agroalimentaire	3,9	13	6,0
Construction	6,2	13	6,8
Commerce, transport, services divers	11,8	14	13,0
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	66,6	1	62,2
Taux de chômage au 4 ^e trimestre 2011 (provisoire)	7,3	14	8
Part de l'intérim	2,2	13	2,3

Source : Insee, exploitation ORS Bretagne

L'EMPLOI SALARIÉ DU RÉGIME GÉNÉRAL

En 2010, la zone d'emploi de Rennes comprend 255 009 salariés du régime général ce qui représente 30,6% de l'ensemble de l'emploi salarié du régime général au niveau régional (au 1^{er} rang des zones d'emploi).

Les intérimaires sont sous représentés dans la zone d'emploi de Rennes (3,3% de l'ensemble des salariés du régime général de la zone contre 4,6% en Bretagne).

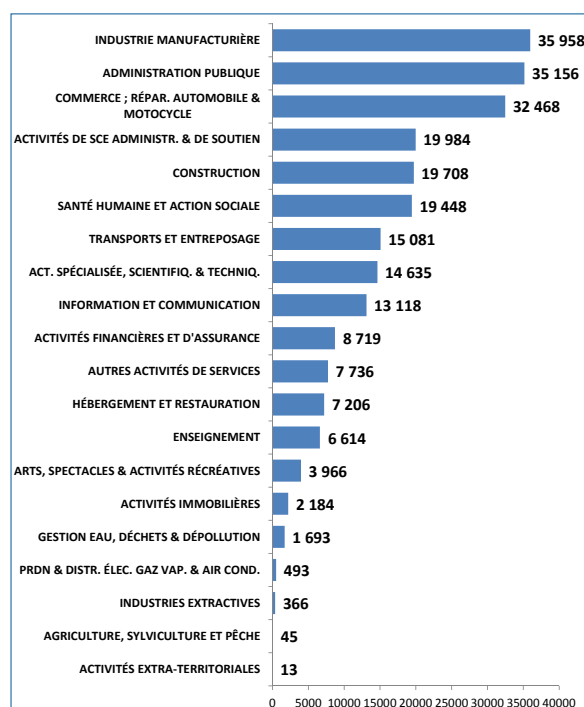
Entre 2009 et 2010, le nombre de salariés du régime général a augmenté, un peu plus fortement dans la zone (+2%) qu'en région (+1,2%). Parallèlement, l'accroissement du nombre d'intérimaires est élevé dans la zone comme au niveau régional (respectivement +9,5% et +8%).

Évolution du nombre de salariés du régime général (ZE Rennes)

	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 2009/2010 en %	
Effectifs de salariés	229 024	242 473	244 150	249 887	255 009	+2,0	+1,2
Dont Intérimaires (en nombre)	13112	10309	9766	7771	8508	+9,5	+8,0
Dont Intérimaires (en %)	5,7	4,3	4,0	3,1	3,3	+7,3	+6,5
Heures travaillées en milliers	349 316	364 863	372 910	380 523	395 340	+3,9	+1,7

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Répartition du nombre de salariés du régime général selon la NAF en 2010 (ZE Rennes)



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

À NOTER

Le décompte des effectifs de salariés par la Carsat tient compte de la durée mensuelle du temps de travail qui peut être de deux types : soit légale, soit conventionnelle. Chaque mois, les salariés d'une entreprise sont comptabilisés au prorata du rapport entre leur durée de travail effective et de la durée légale de travail dans l'entreprise. L'effectif annuel de salariés est le résultat de la somme des effectifs mensuels divisé par douze, il s'agit donc d'un effectif moyen en équivalent temps plein.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL (AT)

Nombre, sexe et âge

En 2010, 9 231 accidents du travail avec arrêt ont été enregistrés dans la zone d'emploi de Rennes, soit 25,6% de l'ensemble des accidents du travail survenus en Bretagne (chiffre inférieur au poids des salariés de la zone dans la région : 30,6%).

Entre 2009 et 2010, le nombre d'accidents du travail dans la zone d'emploi a augmenté de +3,5% à un rythme un peu plus soutenu qu'au niveau régional (+1,2%). S'agissant des accidents avec IPP supérieure à 10% et contrairement à la tendance régionale, ils ont diminué dans la zone de Rennes (-11,6%).

En 2010, 71% des accidents du travail ont concerné des hommes. La tranche d'âge la plus touchée est celle des 25-34 ans pour les deux sexes qui représente 30% des accidents de travail masculins et 28% des accidents féminins.

Concernant les intérimaires (7% de l'ensemble des accidents de la zone), on observe une augmentation entre 2009 et 2010 plus importante dans la zone qu'au niveau régional (respectivement +14,6% contre +6,3%).

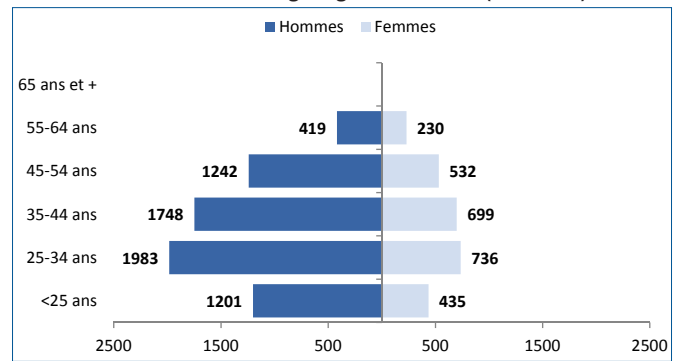
Accidents du travail avec arrêt - Nombre (ZE Rennes)

	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 2009/2010 en %	
						Zone	Région
Nombre d'AT	9 220	9 201	9 115	8 918	9 231	+3,5	+1,2
Dont Hommes	6 819	6 795	6 677	6 393	6 599	+3,2	-2,0
Femmes	2 401	2 406	2 438	2 525	2 632	+4,2	+2,1
Dont AT avec IPP>10%	159	138	138	146	129	-11,6	+5,8
AT mortels	7	7	9	13	9	-30,8	-4,7
Dont Intérimaires	907	842	866	568	651	+14,6	+6,3
Nombre d'IJ	374 433	382 757	402 675	393 167	404 730	+2,9	+0,8

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

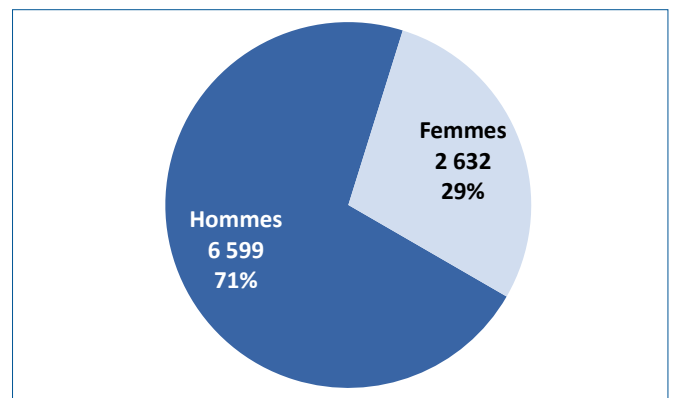
IJ : Indemnités journalières

Pyramide des âges des accidents du travail avec arrêt chez les salariés du régime général en 2010 (ZE Rennes)



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Accidents du travail avec arrêt selon le sexe en 2010 - Nombre et % (ZE Rennes)



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Les principaux indicateurs

En 2010 et depuis 2006, la fréquence des accidents du travail dans la zone d'emploi de Rennes est systématiquement inférieure à la moyenne régionale.

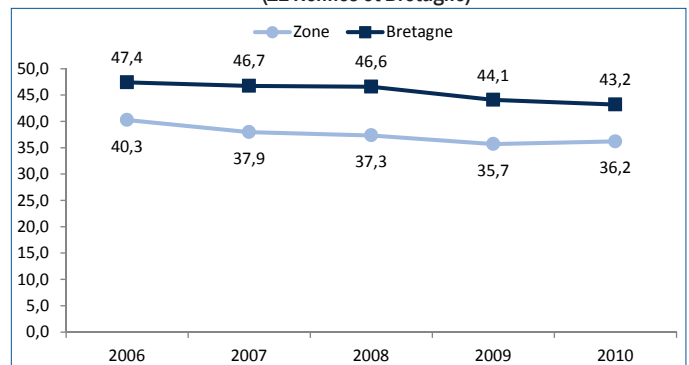
Entre 2009 et 2010, celle-ci a légèrement augmenté dans la zone (+1,4%) contrairement au niveau régional où elle a diminué (-2%). Cette évolution récente et divergente avec celle de la région implique un rapprochement des indicateurs locaux et régionaux.

Principaux indicateurs des accidents du travail avec arrêt (ZE Rennes)

	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 2009/2010 en %	
						Zone	Région
Indice de fréquence	40,3	37,9	37,3	35,7	36,2	+1,4	-2,0
Taux de fréquence	26,4	25,2	24,4	23,4	23,3	-0,4	-0,9
Taux de gravité	1,07	1,05	1,08	1,03	1,02	-0,9	-2,5

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Évolution de l'indice de fréquence des accidents du travail avec arrêt (ZE Rennes et Bretagne)



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Répartition par NAF

En 2010, la fréquence des accidents du travail dans la zone d'emploi de Rennes est inférieure à la moyenne régionale dans la majorité des NAF prises en compte. Les 5 NAF les plus accidentogènes regroupent 77% de l'ensemble des accidents de la zone, dont 2 s'avèrent en situation de sur accidentologie vis-à-vis des chiffres régionaux. Il s'agit des NAF :

- G « Commerce et réparation automobile et de motocycle »,
- H « Transport et entreposage ».

Les accidents du travail par ordre décroissant du nombre d'événements selon la NAF en 2010 (ZE Rennes)

NIV1	Libellé abrégé NAF en 21 sections	Part des salariés	Nombre d'AT	Indice de fréquence	
				Zone	Bretagne
F	CONSTRUCTION	8%	1723	87,4	89,5
C	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	15%	1659	46,1	52,8
G	COMMERCE ; RÉPAR. AUTOMOBILE & MOTOCYCLE	13%	1277	39,3	38,3
H	TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	6%	1233	81,8	71,8
N	ACTIVITÉS DE SCE ADMINISTR. & DE SOUTIEN	8%	1125	56,3	59,5
Q	SANTÉ HUMAINE ET ACTION SOCIALE	8%	828	42,6	43,4
I	HÉBERGEMENT ET RESTAURATION	3%	352	48,8	44,1
S	AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICES	3%	199	25,7	24,3
O	ADMINISTRATION PUBLIQUE	14%	185	5,3	9,6
E	GESTION EAU, DÉCHETS & DÉPOLLUTION	1%	107	63,2	56,9
P	ENSEIGNEMENT	3%	100	15,1	18,9
M	ACT. SPÉCIALISÉE, SCIENTIFIQ. & TECHNIQ.	6%	97	6,6	8,4
J	INFORMATION ET COMMUNICATION	5%	68	5,2	6,6
R	ARTS, SPECTACLES & ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES	2%	61	15,4	32,1
K	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	4%	56	6,4	9,1
L	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	1%	32	14,7	17,9
B	INDUSTRIES EXTRACTIONNES	<1%	14	38,3	35,2
D	PRDN & DISTR. ÉLEC. GAZ VAP. & AIR COND.	<1%	12	24,3	18,5
A	AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET PÊCHE	<1%	1	nc	73,2
U	ACTIVITÉS EXTRA-TERRITORIALES	<1%	-	-	-
TOTAL NAF21		100%	9129	37,3	43,6

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

: Indice de fréquence de la zone supérieur à l'indice régional

nc : non calculé

LES ACCIDENTS DE TRAJET (TJ)

Nombre, sexe et âge

En 2010, 1 175 accidents de trajet ont été enregistrés dans la zone d'emploi de Rennes soit 29,5% de l'ensemble des accidents de trajet en Bretagne (chiffre légèrement inférieur au poids des salariés de la zone dans la région : 30,6%).

Entre 2009 et 2010, le nombre d'accidents de trajet a augmenté dans la zone d'emploi de Rennes (+12,2%) à un rythme plus soutenu qu'au niveau régional (+8,4%).

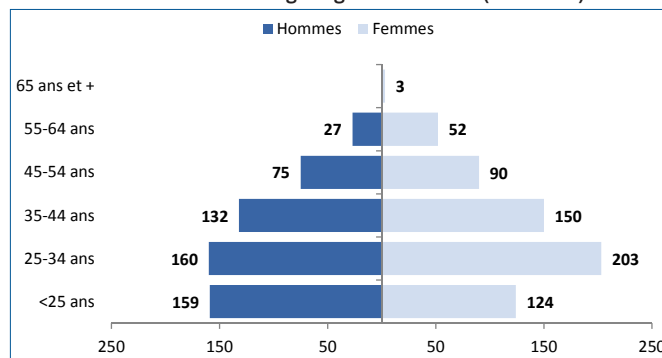
En 2010, les accidents de trajet concernent majoritairement des femmes. Chez les hommes comme chez les femmes, les personnes âgées de moins de 25 ans sont les plus concernées par les accidents de trajet. Globalement, ils représentent 39% de l'ensemble des accidents de trajet.

Accidents de trajet – Nombre (ZE Rennes)

	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 2009/2010 en %	
						Zone	Région
Nombre de TJ	922	848	962	1047	1175	+12,2	+8,4
Dont Hommes	455	451	544	507	553	+9,1	+5,2
Femmes	467	397	418	540	622	+15,2	+11,5
Dont TJ avec IPP>10%	21	21	20	18	29	+61,1	-
TJ mortels	6	6	1	5	5	-	-23,8
Dont Intérimaires	69	69	75	56	53	-5,4	+10,5
Nombre d'IJ	47 571	45 714	49 861	53 791	58 748	+9,2	+5,5

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

IJ : Indemnités journalières

Pyramide des âges des accidents de trajet
chez les salariés du régime général en 2010 (ZE Rennes)

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Les principaux indicateurs

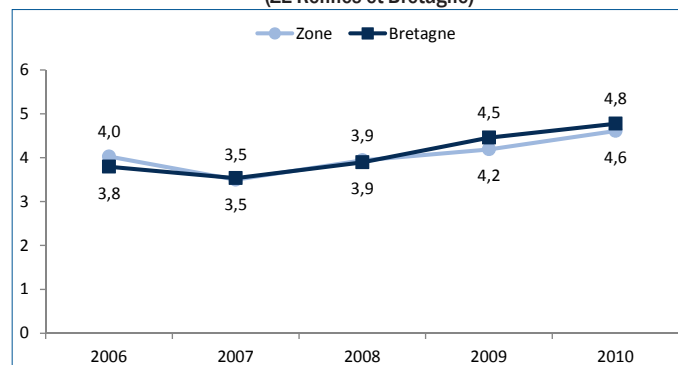
En 2010 et depuis 2006, la fréquence des accidents de trajet dans la zone de Rennes est relativement comparable à celle observée en Bretagne.

Entre 2009 et 2010, celle-ci a augmenté dans la zone d'emploi de Rennes (+10%) à un rythme plus soutenu qu'au niveau régional (+7,1%). Cette évolution récente et convergente avec celle de la région permet de maintenir la zone et la Bretagne au même niveau.

Principaux indicateurs des accidents de trajet (ZE Rennes)

	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 2009/2010 en %	
						Zone	Région
Indice de fréquence	4,0	3,5	3,9	4,2	4,6	+10,0	+7,1
Taux de fréquence	2,6	2,3	2,6	2,8	3,0	+8,0	+3,7
Taux de gravité	0,14	0,13	0,13	0,14	0,15	+5,1	+6,6

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Évolution de l'indice de fréquence des accidents de trajet
(ZE Rennes et Bretagne)

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Répartition par NAF

En 2010, la fréquence des accidents de trajet dans la zone d'emploi de Rennes est supérieure à la moyenne régionale dans la majorité des NAF prises en compte. Les 5 NAF les plus accidentogènes regroupent 63% de l'ensemble des accidents de trajet de la zone, dont 3 s'avèrent en situation de sur accidentologie vis-à-vis des chiffres régionaux. Il s'agit des NAF :

- G « Commerce et réparation automobile et de motocycle »,
- Q « Santé humaine et sociale »,
- F « Construction ».

Les accidents de trajet par ordre décroissant du nombre d'événements
selon la NAF en 2010 (ZE Rennes)

NIV1	Libellé abrégé NAF en 21 sections	Part des salariés	Nombre de TJ	Indice de fréquence	
				Zone	Bretagne
G	COMMERCE ; RÉPAR. AUTOMOBILE & MOTOCYCLE	13%	170	5,2	4,8
C	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	15%	164	4,6	4,8
Q	SANTÉ HUMAINE ET ACTION SOCIALE	8%	163	8,4	6,9
N	ACTIVITÉS DE SCE ADMINISTR. & DE SOUTIEN	8%	142	7,1	7,6
F	CONSTRUCTION	8%	93	4,7	3,9
H	TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	6%	92	6,1	4,2
I	HÉBERGEMENT ET RESTAURATION	3%	72	10,0	9,3
O	ADMINISTRATION PUBLIQUE	14%	72	2,0	2,4
M	ACT. SPÉCIALISÉE, SCIENTIFIQ. & TECHNIQ.	6%	43	2,9	2,7
K	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	4%	40	4,6	3,6
J	INFORMATION ET COMMUNICATION	5%	39	3,0	2,3
S	AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICES	3%	32	4,1	4,6
P	ENSEIGNEMENT	3%	27	4,1	3,5
E	GESTION EAU, DÉCHETS & DÉPOLLUTION	1%	6	3,5	4,0
L	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	1%	6	2,7	3,4
R	ARTS, SPECTACLES & ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES	2%	4	nc	2,3
B	INDUSTRIES EXTRACTIVES	<1%	4	nc	2,7
A	AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET PÊCHE	<1%	-	-	-
D	PRDN & DISTR. ÉLEC. GAZ VAP. & AIR COND.	<1%	-	-	1,2
U	ACTIVITÉS EXTRA-TERRITORIALES	<1%	-	-	-
TOTAL NAF21		100%	1169	4,8	4,8

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

nc : non calculé

■ : Indice de fréquence de la zone supérieur à l'indice régional

LES MALADIES PROFESSIONNELLES

Nombre, sexe et âge

En 2010, 876 maladies professionnelles indemnisées ont été enregistrées dans la zone d'emploi de Rennes, soit 19,1% de l'ensemble des maladies professionnelles dénombrées en Bretagne (chiffre nettement inférieur au poids des salariés de la zone dans la région : 30,6%). Entre 2009 et 2010, le nombre de maladies professionnelles a augmenté dans la zone (+5,3%) contrairement au niveau régional (-2,9%). On peut aussi noter qu'entre 2009 et 2010, les maladies ayant entraîné une incapacité permanente ont fortement augmentées dans la zone d'emploi. En 2010, une majorité de maladies professionnelles concerne des femmes et la tranche d'âge la plus touchée est celle des 45-54 ans (32% chez les hommes et 41% chez les femmes).

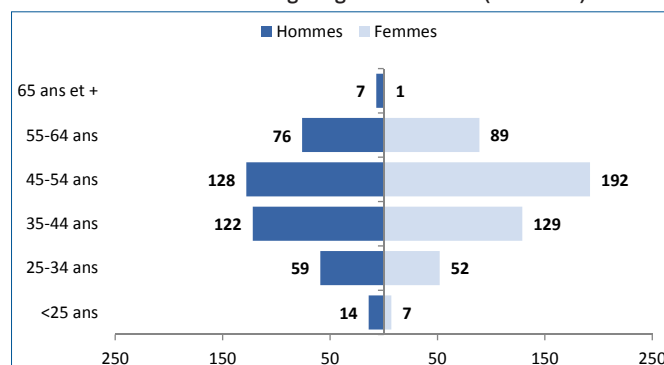
Les maladies professionnelles – Nombre (ZE Rennes)

	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution	
						2009/2010 en %	
						Zone	Région
Nombre de MP	770	777	749	832	876	+5,3	-2,9
Dont Hommes	373	380	373	406	406	-	-4,0
Femmes	397	397	376	426	470	+10,3	-1,9
Dont MP avec IPP>10%	83	78	71	65	80	+23,1	+14,8
Décès	1	-	1	4	2	-50,0	-50,0
Dont Intérimaires	24	38	39	28	23	-17,9	-10,6
Nombre d'IJ	112 546	118 724	122 175	132 417	145 884	+10,2	+3,7
Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne					IJ : Indemnités journalières		

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

IJ : Indemnités journalières

Pyramide des âges des maladies professionnelles chez les salariés du régime général en 2010 (ZE Rennes)



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Les principaux indicateurs

En 2010 et depuis 2006, la fréquence des maladies professionnelles dans la zone de Rennes est systématiquement inférieure à la moyenne régionale.

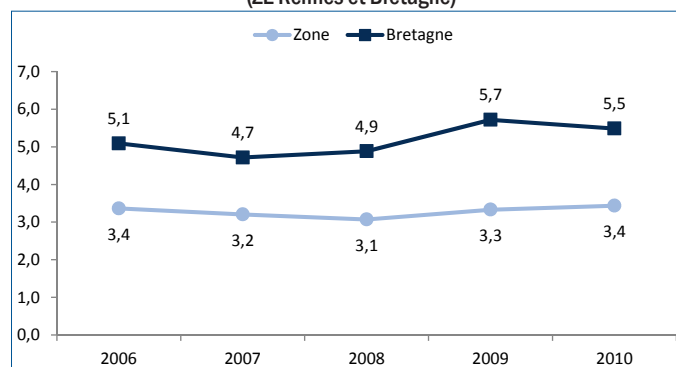
Entre 2009 et 2010, celle-ci a augmenté dans la zone (+3,2%) contrairement au niveau régional où elle a baissé (-4%). Cette évolution récente et divergente de celle observée en région implique une légère réduction de l'écart entre les indicateurs locaux et régionaux. Cependant, la situation reste toujours nettement plus favorable dans la zone qu'en Bretagne.

Principaux indicateurs des maladies professionnelles (ZE Rennes)

	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution	
						2009/2010 en %	
						Zone	Région
Indice de fréquence	3,4	3,2	3,1	3,3	3,4	+3,2	-4,0
Taux de fréquence	2,2	2,1	2,0	2,2	2,2	+1,3	-4,5
Taux de gravité	0,32	0,33	0,33	0,35	0,37	+6,0	+1,9

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Évolution de l'indice de fréquence des maladies professionnelles (ZE Rennes et Bretagne)



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Répartition par NAF

En 2010, la fréquence des maladies professionnelles dans la zone d'emploi de Rennes est inférieure à la moyenne régionale dans toutes les NAF prises en compte. 82% des maladies professionnelles de la zone se répartissent dans 5 NAF, celles-ci étant toutes en situation de sous-incidence vis-à-vis des chiffres régionaux.

Les maladies professionnelles par ordre décroissant du nombre d'événements selon la NAF en 2010 (ZE Rennes)

NIV1	Libellé abrégé NAF en 21 sections	Part des salariés	Nombre de MP	Indice de fréquence	
				Zone	Bretagne
C	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	15%	317	8,8	12,3
F	CONSTRUCTION	8%	133	6,7	8,4
G	COMMERCE ; RÉPAR. AUTOMOBILE & MOTOCYCLE	13%	101	3,1	4,8
N	ACTIVITÉS DE SCE ADMINISTR. & DE SOUTIEN	8%	95	4,8	4,9
Q	SANTÉ HUMAINE ET ACTION SOCIALE	8%	67	3,4	4,5
H	TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	6%	66	4,4	4,4
I	HÉBERGEMENT ET RESTAURATION	3%	27	3,7	4,9
S	AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICES	3%	14	1,8	4,1
O	ADMINISTRATION PUBLIQUE	14%	13	0,4	0,9
P	ENSEIGNEMENT	3%	10	1,5	2,2
M	ACT. SPÉCIALISÉE, SCIENTIFIQ. & TECHNIQ.	6%	8	0,5	1,1
J	INFORMATION ET COMMUNICATION	5%	7	0,5	0,5
E	GESTION EAU, DÉCHETS & DÉPOLLUTION	1%	5	3,0	6,3
K	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	4%	4	nc	0,9
L	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	1%	2	nc	1,8
D	PRDN & DISTR. ÉLEC. GAZ VAP. & AIR COND.	<1%	1	nc	1,2
R	ARTS, SPECTACLES & ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES	2%	-	-	0,6
A	AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET PÊCHE	<1%	-	-	12,2
B	INDUSTRIES EXTRACTIVES	<1%	-	-	6,1
U	ACTIVITÉS EXTRA-TERRITORIALES	<1%	-	-	-
TOTAL NAF21		100%	870	3,6	5,6

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

nc : non calculé

: Indice de fréquence de la zone supérieure à l'indice régional

Détail des maladies professionnelles

En 2010, parmi les maladies professionnelles indemnisées dans la zone, 95,3% sont des troubles ostéo-articulaires. Il s'agit pour l'essentiel d'affections périarticulaires.

Répartition des maladies professionnelles selon le type de pathologies en 2010 (ZE Rennes)

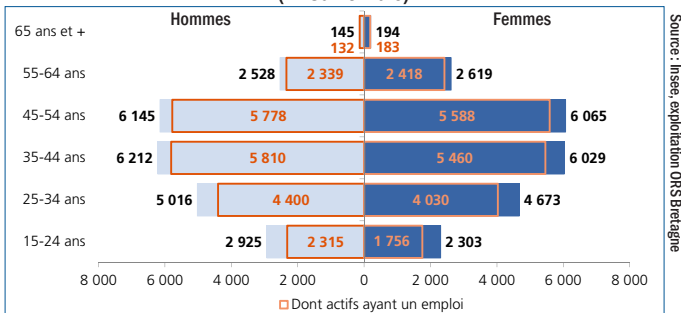
Code tableau	Libellé Tableau	Nombre	%
057A	Affections périarticulaires	779	88,9
098A	Lombalgies provoquées par la manutention	42	4,8
030A	Amiante	8	0,9
097A	Lésions chroniques du ménisque	7	0,8
008A	Ciments	6	0,7
042A	Surdité	6	0,7
079A	Lésions chroniques du ménisque	6	0,7
065A	Lésions eczématiformes	4	0,5
030B	Cancer broncho-pulmonaire primitif	3	0,3
040A	Bacilles tuberculeux	3	0,3
025A	Silicose	2	0,2
006A	Rayonnements ionisants	1	0,1
010A	Ulcérations et dermites provoquées par l'acide chromique, les chromates et...	1	0,1
016B	Affections provoquées par des goudron de houille	1	0,1
019A	Spirochétoses	1	0,1
043A	Formol	1	0,1
047A	Bois	1	0,1
066A	Affections respiratoires allergiques	1	0,1
069A	Vibrations et chocs	1	0,1
076A	Maladies infectieuses (Hôpitaux)	1	0,1
Maladies hors tableau		1	0,1
Sous-total	Troubles ostéo-articulaires*	835	95,3
Total des maladies professionnelles		876	100

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

* Somme des tableaux 57, 69, 79, 97 et 98

DÉMOGRAPHIE - EMPLOI - POPULATION ACTIVE

Pyramide des âges de la population active (tous régimes confondus) en 2009
(ZE Saint-Malo)



Avec plus de 103 000 habitants au 1^{er} janvier 2009, la zone d'emploi de Saint-Malo se situe au 7^e rang des zones les plus peuplées. Compte-tenu de sa superficie plutôt réduite, elle se classe par contre au 1^{er} rang des zones concernant sa densité de population.

Les indicateurs d'activité se situent en dessous de la moyenne régionale.

La part des actifs ayant un emploi selon les secteurs d'activité témoigne d'une proportion plus importante d'emplois dans les secteurs tertiaire marchand et non marchand, dans la construction et dans l'agriculture vis-à-vis de la répartition régionale. En miroir, les parts de l'industrie hors IAA et de l'industrie agroalimentaire sont plus faibles que celles observées en Bretagne.

Le taux de chômage dans la zone de Saint-Malo est, en 2011, au second rang des taux les plus élevés de la région.

La part de l'intérim est inférieure à celle observée en Bretagne (au 17^e rang parmi l'ensemble des zones d'emploi).

Principaux indicateurs en matière démographique et d'emploi en 2009 (ZE Saint-Malo)

	Zone	Rang parmi les ZE	Bretagne
Population en 2009	103 209	7	3 175 064
Densité moyenne (hab/km ²)	197,5	1	116,7
Population active	44 515	7	1 432 668
dont chômeurs	4 623	7	132 770
dont actifs ayant un emploi	39 892	7	1 299 898
Taux d'activité en %	70,1	14	71,3
dont femmes	67,7	12	68,3
Taux d'emploi en %	62,9	14	64,7
dont femmes	60,1	13	61,3
Répartition des actifs ayant un emploi en %			
Agriculture	2,7	10	2,2
Industrie hors IAA	7,8	14	9,9
Industrie agroalimentaire	2,8	15	6,0
Construction	7,4	5	6,8
Commerce, transport, services divers	16,5	2	13,0
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	62,9	5	62,2
Taux de chômage au 4 ^e trimestre 2011 (provisoire)	9,2	2	8
Part de l'intérim	1,8	17	2,3

Source : Insee, exploitation ORS Bretagne

L'EMPLOI SALARIÉ DU RÉGIME GÉNÉRAL

En 2010, la zone d'emploi de Saint-Malo comprend 26 411 salariés du régime général ce qui représente 1,7% de l'ensemble de l'emploi salarié du régime général au niveau régional (au 7^e rang des zones d'emploi).

La part des intérimaires est légèrement supérieure dans la zone d'emploi de Saint-Malo (5,4% de l'ensemble des salariés du régime général de la zone contre 4,6% en Bretagne).

Entre 2009 et 2010, le nombre de salariés du régime général a augmenté dans la zone (+1,7%) comme au niveau régional (+1,2%). S'agissant du nombre d'intérimaires, celui-ci s'est accru à un rythme plus soutenu dans la zone qu'en région (+13,9% contre +8%).

Évolution du nombre de salariés du régime général (ZE Saint-Malo)

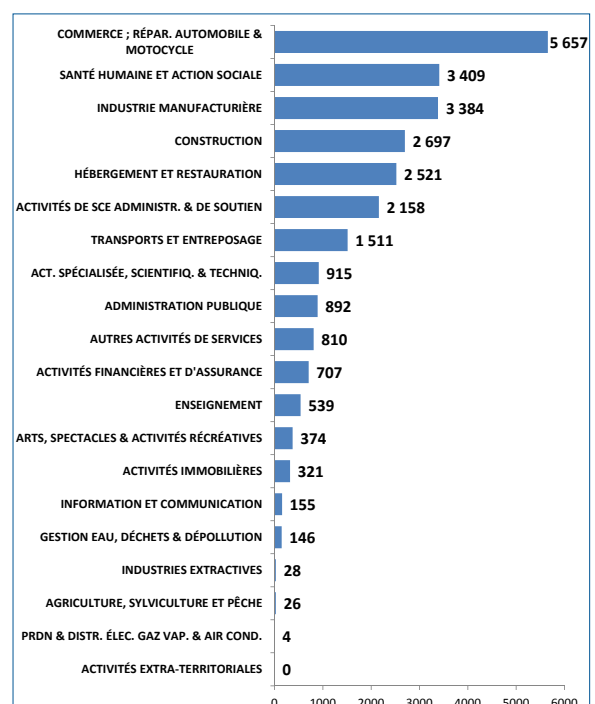
	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 2009/2010 en %	
						Zone	Région
Effectifs de salariés	25 331	26 010	26 270	25 965	26 411	+1,7	+1,2
Dont Intérimaires (en nombre)	1691	1412	1371	1246	1419	+13,9	+8,0
Dont Intérimaires (en %)	6,7	5,4	5,2	4,8	5,4	+12,0	+6,5
Heures travaillées en milliers	39 903	41 181	41 612	40 794	41 793	+2,4	+1,7

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

À NOTER

Le décompte des effectifs de salariés par la Carsat tient compte de la durée mensuelle du temps de travail qui peut être de deux types : soit légale, soit conventionnelle. Chaque mois, les salariés d'une entreprise sont comptabilisés au prorata du rapport entre leur durée de travail effective et de la durée légale de travail dans l'entreprise. L'effectif annuel de salariés est le résultat de la somme des effectifs mensuels divisé par douze, il s'agit donc d'un effectif moyen en équivalent temps plein.

Répartition du nombre de salariés du régime général selon la NAF en 2010 (ZE Saint-Malo)



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL (AT)

Nombre, sexe et âge

En 2010, 1 481 accidents du travail avec arrêt ont été enregistrés dans la zone d'emploi de Saint-Malo, soit 4,1% de l'ensemble des accidents du travail survenus en Bretagne (chiffre nettement supérieur au poids des salariés de la zone dans la région : 1,7%).

Entre 2009 et 2010, le nombre d'accidents du travail dans la zone d'emploi a augmenté de +10,5% à un rythme nettement plus soutenu qu'au niveau régional (+1,2%). Cette augmentation est particulièrement marquée pour les accidents avec IPP supérieure à 10%.

En 2010, 72% des accidents du travail ont concerné des hommes. La tranche d'âge la plus touchée est celle des 35-44 ans pour les deux sexes qui représente 29% des accidents de travail masculins et 27% des accidents féminins.

Concernant les intérimaires (8% de l'ensemble des accidents de la zone), une augmentation est observée entre 2009 et 2010, trois fois plus importante que la tendance régionale.

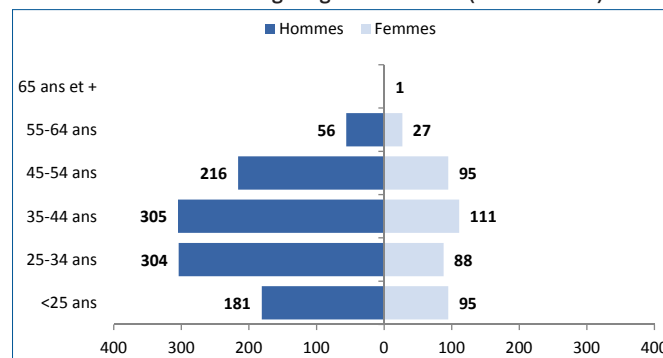
Accidents du travail avec arrêt - Nombre (ZE Saint-Malo)

	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 2009/2010 en %	
						Zone	Région
Nombre d'AT	1 524	1 460	1 553	1 340	1 481	+10,5	+1,2
Dont Hommes	1 106	1 069	1 146	969	1 064	+9,8	-2,0
Femmes	418	391	407	371	417	+12,4	+2,1
Dont AT avec IPP>10%	35	21	27	21	37	+76,2	+5,8
AT mortels	2	-	-	-	-	-	-4,7
Dont Intérimaires	126	118	131	102	123	+20,6	+6,3
Nombre d'IJ	62 281	65 984	67 279	65 685	67 801	+3,2	+0,8

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

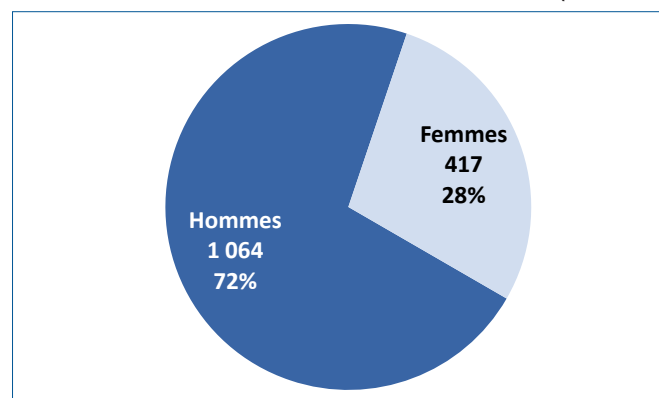
IJ : Indemnités journalières

Pyramide des âges des accidents du travail avec arrêt chez les salariés du régime général en 2010 (ZE Saint-Malo)



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Accidents du travail avec arrêt selon le sexe en 2010 - Nombre et % (ZE Saint-Malo)



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Les principaux indicateurs

En 2010 et depuis 2006, la fréquence des accidents du travail dans la zone d'emploi de Saint-Malo est systématiquement supérieure à la moyenne régionale.

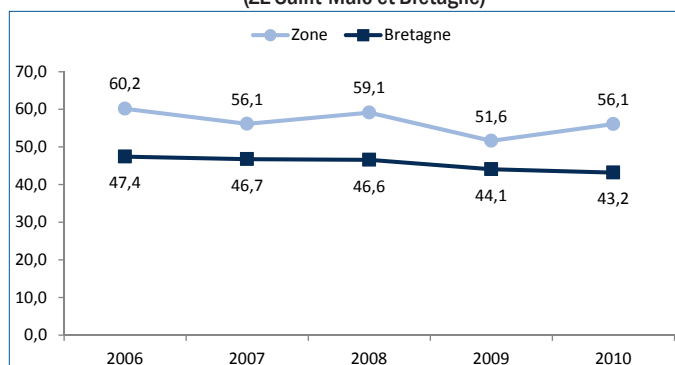
Entre 2009 et 2010, celle-ci a augmenté dans la zone (+8,7%) contrairement au niveau régional (-2%) contribuant à accroître l'écart défavorable de la zone par rapport à la Bretagne.

Principaux indicateurs des accidents du travail avec arrêt (ZE Saint-Malo)

	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 2009/2010 en %	
						Zone	Région
Indice de fréquence	60,2	56,1	59,1	51,6	56,1	+8,7	-2,0
Taux de fréquence	38,2	35,5	37,3	32,8	35,4	+7,9	-0,9
Taux de gravité	1,56	1,60	1,62	1,61	1,62	+0,8	-2,5

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Évolution de l'indice de fréquence des accidents du travail avec arrêt (ZE Saint-Malo et Bretagne)



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Répartition par NAF

En 2010, la fréquence des accidents du travail dans la zone d'emploi de Saint-Malo est supérieure à la moyenne régionale dans la majorité des NAF prises en compte. Les 5 NAF les plus accidentogènes regroupent 75% de l'ensemble des accidents de la zone, celles-ci étant toutes en situation de sur accidentologie vis-à-vis des chiffres régionaux. Il s'agit des NAF :

- F « Construction »,
- G « Commerce et réparation automobile et de motocycle »,
- C « Industrie manufacturière »,
- Q « Santé humaine et sociale »,
- H « Transport et entreposage ».

Les accidents du travail par ordre décroissant du nombre d'événements selon la NAF en 2010 (ZE Saint-Malo)

NIV1	Libellé abrégé NAF en 21 sections	Part des salariés	Nombre d'AT	Indice de fréquence	
				Zone	Bretagne
F	CONSTRUCTION	10%	307	113,8	89,5
G	COMMERCE ; RÉPAR. AUTOMOBILE & MOTOCYCLE	22%	254	44,9	38,3
C	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	13%	208	61,5	52,8
Q	SANTÉ HUMAINE ET ACTION SOCIALE	13%	170	49,9	43,4
H	TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	6%	166	109,9	71,8
N	ACTIVITÉS DE SCE ADMINISTR. & DE SOUTIEN	8%	150	69,5	59,5
I	HÉBERGEMENT ET RESTAURATION	10%	115	45,6	44,1
S	AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICES	3%	27	33,3	24,3
O	ADMINISTRATION PUBLIQUE	3%	22	24,7	9,6
P	ENSEIGNEMENT	2%	14	26,0	18,9
L	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	1%	9	28,0	17,9
R	ARTS, SPECTACLES & ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES	1%	9	24,1	32,1
M	ACT. SPÉCIALISÉE, SCIENTIFIQ. & TECHNIQ.	3%	8	8,7	8,4
E	GESTION EAU, DÉCHETS & DÉPOLLUTION	1%	6	41,1	56,9
J	INFORMATION ET COMMUNICATION	1%	3	nc	6,6
K	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	3%	3	nc	9,1
A	AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET PÊCHE	<1%	2	nc	73,2
B	INDUSTRIES EXTRACTIVES	<1%	2	nc	35,2
D	PRDN & DISTR. ÉLEC. GAZ VAP. & AIR COND.	<1%	-	-	18,5
U	ACTIVITÉS EXTRA-TERRITORIALES	-	-	-	-
TOTAL NAF21		100%	1475	56,2	43,6

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

nc : non calculé

nc : non calculé

LES ACCIDENTS DE TRAJET (TJ)

Nombre, sexe et âge

En 2010, 163 accidents de trajet ont été enregistrés dans la zone d'emploi de Saint-Malo soit 4,1% de l'ensemble des accidents de trajet en Bretagne (chiffre nettement supérieur au poids des salariés de la zone dans la région : 1,7%).

Entre 2009 et 2010, le nombre d'accidents de trajet a diminué dans la zone d'emploi de Saint-Malo (-8,9%) alors que celui-ci a augmenté de +8,4% au niveau régional.

En 2010, la répartition des accidents de trajet est quasiment équivalente entre hommes et femmes. Chez les hommes comme chez les femmes, les personnes âgées de moins de 25 ans et celles de 25-34 ans sont les plus concernées par les accidents de trajet. Globalement, elles représentent 64% de l'ensemble des accidents de trajet.

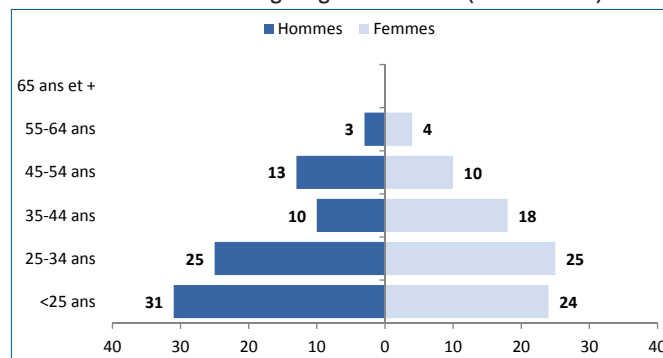
Accidents de trajet - Nombre (ZE Saint-Malo)

	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 2009/2010 en %	
						Zone	Région
Nombre de TJ	160	127	135	179	163	-8,9	+8,4
Dont Hommes	67	68	68	88	82	-6,8	+5,2
Femmes	93	59	67	91	81	-11,0	+11,5
Dont TJ avec IPP>10%	8	8	3	3	3	-	-
TJ mortels	-	-	1	1	-	-	-23,8
Dont Intérimaires	12	8	12	5	17	+240,0	+10,5
Nombre d'IJ	9 545	7 626	7 070	8 643	9 688	+12,1	+5,5

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

IJ : Indemnités journalières

Pyramide des âges des accidents de trajet
chez les salariés du régime général en 2010 (ZE Saint-Malo)



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Les principaux indicateurs

En 2010 et depuis 2006, la fréquence des accidents de trajet est systématiquement supérieure à celle observée en Bretagne.

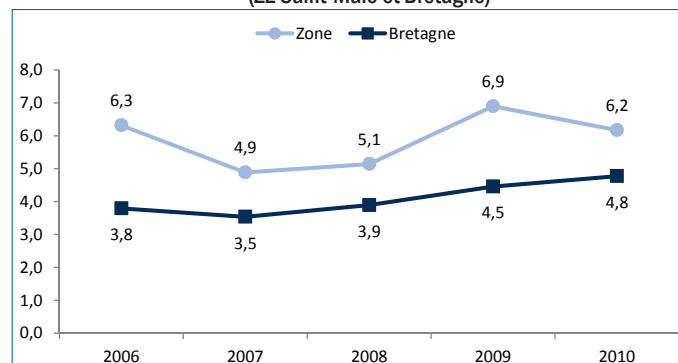
Entre 2009 et 2010, celle-ci a diminué dans la zone d'emploi de Saint-Malo (-10,5%) alors qu'une tendance à la hausse était observée depuis 2007. Cette évolution récente est divergente avec celle de la région permet de réduire l'écart défavorable de la zone par rapport à la Bretagne.

Principaux indicateurs des accidents de trajet (ZE Saint-Malo)

	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 2009/2010 en %	
						Zone	Région
Indice de fréquence	6,3	4,9	5,1	6,9	6,2	-10,5	+7,1
Taux de fréquence	4,0	3,1	3,2	4,4	3,9	-11,1	+3,7
Taux de gravité	0,24	0,19	0,17	0,21	0,23	+9,4	+6,6

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Évolution de l'indice de fréquence des accidents de trajet
(ZE Saint-Malo et Bretagne)



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Répartition par NAF

En 2010, la fréquence des accidents de trajet dans la zone d'emploi de Saint-Malo est supérieure à la moyenne régionale dans la majorité des NAF prises en compte. Les 4 NAF les plus accidentogènes regroupent 69% de l'ensemble des accidents de trajet de la zone, celles-ci étant toutes en situation de sur accidentologie vis-à-vis des chiffres régionaux. Il s'agit des NAF :

- I « Hébergement et restauration »,
- G « Commerce et réparation automobile et de motocycle »,
- Q « Santé humaine et sociale »,
- N « Activités des services administratifs et de soutien ».

Les accidents de trajet par ordre décroissant du nombre d'événements
selon la NAF en 2010 (ZE Saint-Malo)

NIV1	Libellé abrégé NAF en 21 sections	Part des salariés	Nombre de TJ	Indice de fréquence	
				Zone	Bretagne
I	HÉBERGEMENT ET RESTAURATION	10%	32	12,7	9,3
G	COMMERCE ; RÉPAR. AUTOMOBILE & MOTOCYCLE	22%	31	5,5	4,8
Q	SANTÉ HUMAINE ET ACTION SOCIALE	13%	29	8,5	6,9
N	ACTIVITÉS DE SCE ADMINISTR. & DE SOUTIEN	8%	20	9,3	7,6
C	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	13%	16	4,7	4,8
F	CONSTRUCTION	10%	14	5,2	3,9
H	TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	6%	6	4,0	4,2
S	AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICES	3%	5	6,2	4,6
M	ACT. SPÉCIALISÉE, SCIENTIFIQ. & TECHNIQ.	3%	4	nc	2,7
P	ENSEIGNEMENT	2%	2	nc	3,5
E	GESTION EAU, DÉCHETS & DÉPOLLUTION	1%	1	nc	4,0
K	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	3%	1	nc	3,6
O	ADMINISTRATION PUBLIQUE	3%	1	nc	2,4
R	ARTS, SPECTACLES & ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES	1%	1	nc	2,3
A	AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET PÊCHE	<1%	-	-	-
B	INDUSTRIES EXTRACTIONNES	<1%	-	-	2,7
D	PRDN & DISTR. ÉLEC. GAZ VAP. & AIR COND.	<1%	-	-	1,2
J	INFORMATION ET COMMUNICATION	1%	-	-	2,3
L	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	1%	-	-	3,4
U	ACTIVITÉS EXTRA-TERRITORIALES	-	-	-	-
TOTAL NAF21		100%	163	6,2	4,8

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

nc : non calculé

Indice de fréquence de la zone supérieur à l'indice régional

LES MALADIES PROFESSIONNELLES

Nombre, sexe et âge

En 2010, 165 maladies professionnelles indemnisées ont été enregistrées dans la zone d'emploi de Saint-Malo, soit 3,6% de l'ensemble des maladies professionnelles dénombrées en Bretagne (chiffre deux fois supérieur au poids des salariés de la zone dans la région : 1,7%).

Entre 2009 et 2010, le nombre de maladies professionnelles a augmenté dans la zone (+10%) contrairement au niveau régional (-2,9%). On peut aussi noter qu'entre 2009 et 2010, les maladies ayant entraîné une incapacité permanente ont fortement augmenté dans la zone d'emploi au même rythme qu'au niveau régional.

En 2010, une majorité de maladies professionnelles concerne des femmes et la tranche d'âge la plus touchée est celle des 45-54 ans (42% chez les hommes et 40% chez les femmes).

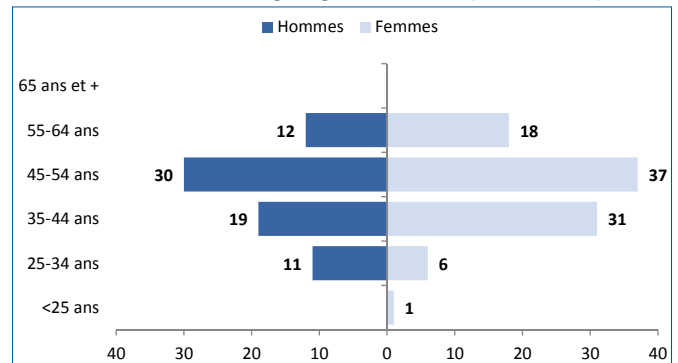
Les maladies professionnelles – Nombre (ZE Saint-Malo)

	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution	
						2009/2010 en %	
						Zone	Région
Nombre de MP	137	136	122	150	165	+10,0	-2,9
Dont Hommes	73	67	50	65	72	+10,8	-4,0
Femmes	64	69	72	85	93	+9,4	-1,9
Dont MP avec IPP>10%	25	18	14	22	25	+13,6	+14,8
Décès	-	-	-	-	-	-	-50,0
Dont Intérimaires	4	3	8	5	4	-20,0	-10,6
Nombre d'IJ	21 943	22 335	23 650	26 239	25 697	-2,1	+3,7

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

IJ : Indemnités journalières

Pyramide des âges des maladies professionnelles chez les salariés du régime général en 2010 (ZE Saint-Malo)



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Les principaux indicateurs

En 2010, la fréquence des maladies professionnelles dans la zone de Saint-Malo est supérieure à la moyenne régionale.

Entre 2009 et 2010, celle-ci a augmenté dans la zone d'emploi de Saint-Malo (+8,1%) contrairement au niveau régional où elle a diminué (-4%).

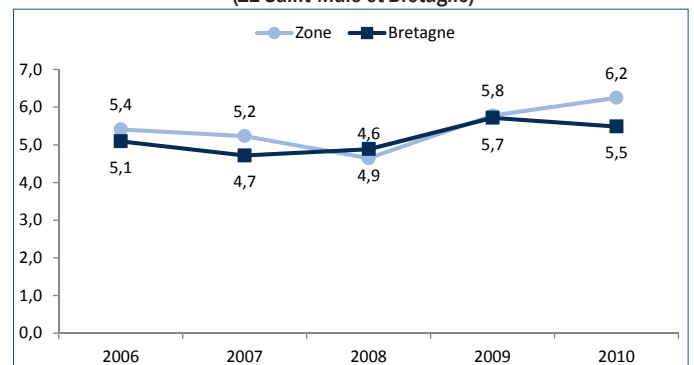
Cette augmentation au niveau territorial s'inscrit dans le prolongement de l'augmentation observée en 2009 dont l'explication résulte pour partie de la modification réglementaire impactant la comptabilisation des maladies professionnelles. Cette évolution récente et divergente implique un accroissement de l'écart entre les indicateurs locaux et régionaux.

Principaux indicateurs des maladies professionnelles (ZE Saint-Malo)

	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution	
						2009/2010 en %	
						Zone	Région
Indice de fréquence	5,4	5,2	4,6	5,8	6,2	+8,1	-4,0
Taux de fréquence	3,4	3,3	2,9	3,7	3,9	+7,4	-4,5
Taux de gravité	0,55	0,54	0,57	0,64	0,61	-4,4	+1,9

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Évolution de l'indice de fréquence des maladies professionnelles (ZE Saint-Malo et Bretagne)



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Répartition par NAF

En 2010, la fréquence des maladies professionnelles dans la zone d'emploi de Saint-Malo est supérieure à la moyenne régionale dans la majorité des NAF prises en compte. 74% des maladies professionnelles de la zone se répartissent dans 4 NAF, celles-ci étant toutes en situation de sur-incidence vis-à-vis des chiffres régionaux.

Les maladies professionnelles par ordre décroissant du nombre d'événements selon la NAF en 2010 (ZE Saint-Malo)

NIV1	Libellé abrégé NAF en 21 sections	Part des salariés	Nombre de MP	Indice de fréquence	
				Zone	Bretagne
C	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	13%	42	12,4	12,3
G	COMMERCE ; RÉPAR. AUTOMOBILE & MOTOCYCLE	22%	34	6,0	4,8
F	CONSTRUCTION	10%	29	10,8	8,4
I	HÉBERGEMENT ET RESTAURATION	10%	16	6,3	4,9
Q	SANTÉ HUMAINE ET ACTION SOCIALE	13%	14	4,1	4,5
S	AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICES	3%	8	9,9	4,1
H	TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	6%	7	4,6	4,4
N	ACTIVITÉS DE SCE ADMINISTR. & DE SOUTIEN	8%	4	nc	4,9
P	ENSEIGNEMENT	2%	3	nc	2,2
B	INDUSTRIES EXTRACTIVES	<1%	1	nc	6,1
E	GESTION EAU, DÉCHETS & DÉPOLLUTION	1%	1	nc	6,3
K	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	3%	1	nc	0,9
L	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	1%	1	nc	1,8
M	ACT. SPÉCIALISÉE, SCIENTIFIQ. & TECHNIQ.	3%	1	nc	1,1
O	ADMINISTRATION PUBLIQUE	3%	1	nc	0,9
R	ARTS, SPECTACLES & ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES	1%	1	nc	0,6
A	AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET PÊCHE	<1%	-	-	12,2
D	PRDN & DISTR. ÉLEC. GAZ VAP. & AIR COND.	<1%	-	-	1,2
J	INFORMATION ET COMMUNICATION	1%	-	-	0,5
U	ACTIVITÉS EXTRA-TERRITORIALES	-	-	-	-
TOTAL NAF21		100%	164	6,2	5,6

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

nc : non calculé

: Indice de fréquence de la zone supérieur à l'indice régional

Détail des maladies professionnelles

En 2010, parmi les maladies professionnelles indemnisées dans la zone, 96,4% sont des troubles ostéo-articulaires. Il s'agit pour l'essentiel d'affections périarticulaires.

Répartition des maladies professionnelles selon le type de pathologies en 2010 (ZE Saint-Malo)

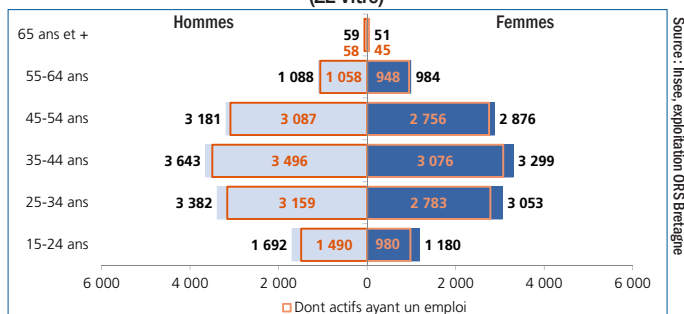
Code	Libellé Tableau	Nombre	%
057A	Affections périarticulaires	136	82,4
098A	Lombalgies provoquées par la manutention	15	9,1
079A	Lésions chroniques du ménisque	6	3,6
097A	Lombalgies provoquées par des vibrations et chocs	2	1,2
025A	Silicose	1	0,6
030A	Amiante	1	0,6
042A	Surdité	1	0,6
065A	Lésions eczématiformes	1	0,6
049B	Affections respiratoires provoquées par les amines	1	0,6
051A	Résines époxydiques	1	0,6
Sous-total	Troubles ostéo-articulaires*	159	96,4
Total des maladies professionnelles		165	100

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

* Somme des tableaux 57, 69, 79, 97 et 98

DÉMOGRAPHIE - EMPLOI - POPULATION ACTIVE

Pyramide des âges de la population active (tous régimes confondus) en 2009 (ZE Vitré)



Avec près de 49 000 habitants au 1^{er} janvier 2009, la zone d'emploi se situe au 14^e rang des zones les moins peuplées et se classe par contre au 11^e rang des zones au niveau de sa densité de population.

Les indicateurs d'activité sont les plus élevés de la région (au 1^{er} rang des zones d'emploi).

La part des actifs ayant un emploi selon les secteurs d'activité témoigne d'une proportion plus importante d'emplois dans l'industrie hors IAA et agroalimentaire vis-à-vis de la répartition régionale. En miroir, les parts de tous les autres secteurs sont plus faibles que celles observées en Bretagne, plus particulièrement dans le secteur tertiaire.

Le taux de chômage dans la zone de Vitré est, en 2011, le plus faible de la région (au 18^e rang de l'ensemble des zones d'emploi).

La part de l'intérim est supérieure à celle observée en Bretagne (au 4^e rang parmi l'ensemble des zones d'emploi).

Principaux indicateurs en matière démographique et d'emploi en 2009 (ZE Vitré)

	Zone	Rang parmi les ZE	Bretagne
Population en 2009	48 778	14	3 175 064
Densité moyenne (hab/km ²)	87,8	11	116,7
Population active	24 379	13	1 432 668
dont chômeurs	1 546	16	132 770
dont actifs ayant un emploi	22 833	13	1 299 898
Taux d'activité en %	78,6	1	71,3
dont femmes	76,4	1	68,3
Taux d'emploi en %	73,6	1	64,7
dont femmes	70,7	1	61,3
Répartition des actifs ayant un emploi en %			
Agriculture	1,9	13	2,2
Industrie hors IAA	21,3	1	9,9
Industrie agroalimentaire	14,7	2	6,0
Construction	6,1	16	6,8
Commerce, transport, services divers	11,1	17	13,0
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	44,9	18	62,2
Taux de chômage au 4 ^e trimestre 2011 (provisoire)	5,1	18	8
Part de l'intérim	3,1	4	2,3

Source : Insee, exploitation ORS Bretagne

L'EMPLOI SALARIÉ DU RÉGIME GÉNÉRAL

En 2010, la zone d'emploi de Vitré comprend 17 665 salariés du régime général ce qui représente 2,1% de l'ensemble de l'emploi salarié du régime général au niveau régional (au 9^e rang des zones d'emploi).

Les intérimaires sont surreprésentés dans la zone d'emploi de Vitré (7,1% de l'ensemble des salariés du régime général de la zone contre 4,6% en Bretagne).

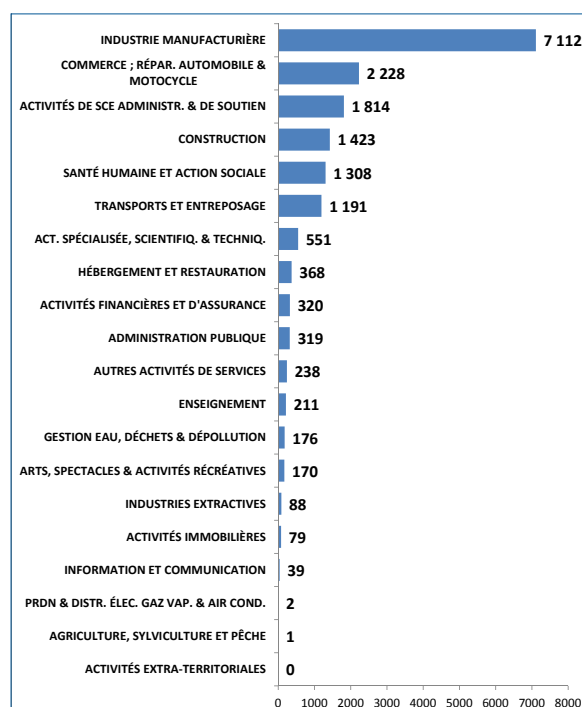
Si l'évolution du nombre de salariés du régime général a peu évolué entre 2009 et 2010 (+0,7% dans la zone), on observe par contre une croissance plus forte du nombre d'intérimaires mais celle-ci reste deux fois moindre que celle de la région (+4,3% contre +8%).

Évolution du nombre de salariés du régime général (ZE Vitré)

	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 2009/2010 en %	
						Zone	Région
Effectifs de salariés	16 890	17 293	17 793	17 546	17 665	+0,7	+1,2
Dont Intérimaires (en nombre)	1639	1572	1574	1196	1247	+4,3	+8,0
Dont Intérimaires (en %)	9,7	9,1	8,8	6,8	7,1	+3,6	+6,5
Heures travaillées en milliers	26 405	27 415	27 985	27 162	27 258	+0,4	+1,7

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Répartition du nombre de salariés du régime général selon la NAF en 2010 (ZE Vitré)



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

À NOTER

Le décompte des effectifs de salariés par la Carsat tient compte de la durée mensuelle du temps de travail qui peut être de deux types : soit légale, soit conventionnelle. Chaque mois, les salariés d'une entreprise sont comptabilisés au prorata du rapport entre leur durée de travail effective et de la durée légale de travail dans l'entreprise. L'effectif annuel de salariés est le résultat de la somme des effectifs mensuels divisé par douze, il s'agit donc d'un effectif moyen en équivalent temps plein.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL (AT)

Nombre, sexe et âge

En 2010, 905 accidents du travail avec arrêt ont été enregistrés dans la zone d'emploi de Vitré, soit 2,5% de l'ensemble des accidents du travail survenus en Bretagne (chiffre légèrement supérieur au poids des salariés de la zone dans la région : 2,1%).

Entre 2009 et 2010, le nombre d'accidents du travail dans la zone d'emploi a augmenté de +4,9% à un rythme un peu plus soutenu qu'au niveau régional (+1,2%). Cet accroissement est particulièrement remarquable pour les accidents avec IPP supérieure à 10% qui ont doublé dans la zone.

En 2010, 73% des accidents du travail ont concerné des hommes. La tranche d'âge la plus touchée est celle des 25-34 ans pour les deux sexes qui représente 27% des accidents de travail masculins et féminins.

Concernant les intérimaires (9% de l'ensemble des accidents de la zone), une diminution est observée entre 2009 et 2010 contrairement à la tendance régionale.

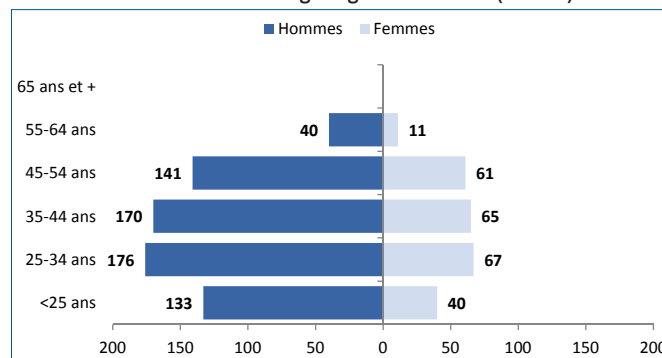
Accidents du travail avec arrêt - Nombre (ZE Vitré)

	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 2009/2010 en %	
						Zone	Région
Nombre d'AT	918	983	985	863	905	+4,9	+1,2
Dont Hommes	690	719	720	621	661	+6,4	-2,0
Femmes	228	264	265	242	244	+0,8	+2,1
Dont AT avec IPP>10%	5	8	14	7	14	+100,0	+5,8
AT mortels	-	1	2	1	2	+100,0	-4,7
Dont Intérimaires	108	141	151	91	83	-8,8	+6,3
Nombre d'IJ	27 050	31 646	33 609	34 252	36 717	+7,2	+0,8

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

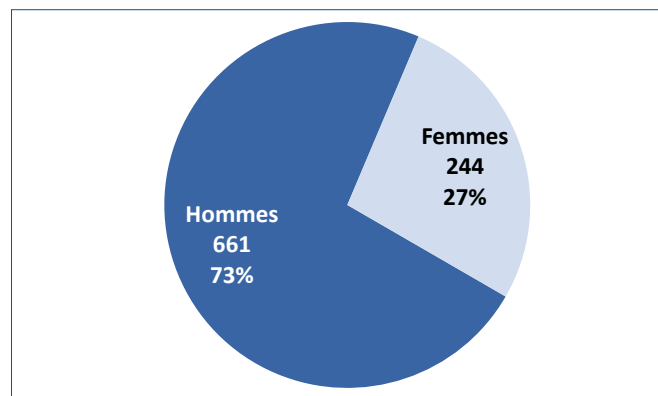
IJ : Indemnités journalières

Pyramide des âges des accidents du travail avec arrêt chez les salariés du régime général en 2010 (ZE Vitré)



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Accidents du travail avec arrêt selon le sexe en 2010 - Nombre et % (ZE Vitré)



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Les principaux indicateurs

En 2010 et depuis 2006, la fréquence des accidents du travail dans la zone d'emploi de Vitré est systématiquement supérieure à la moyenne régionale.

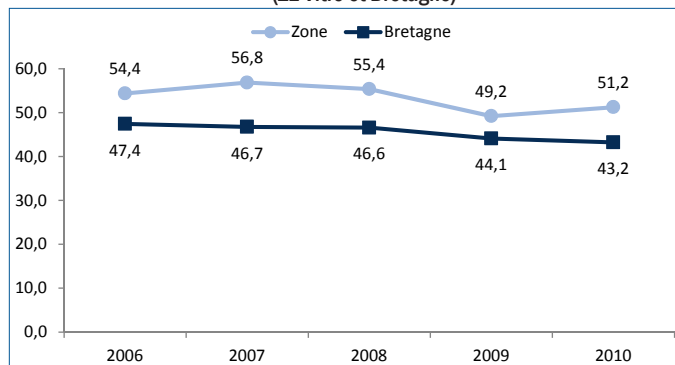
Entre 2009 et 2010, celle-ci a augmenté dans la zone (+4,2%) contrairement au niveau régional où elle a diminué (-2%). Cette évolution récente et divergente de la tendance régionale implique un léger accroissement de l'écart entre la zone et la Bretagne.

Principaux indicateurs des accidents du travail avec arrêt (ZE Vitré)

	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 2009/2010 en %	
						Zone	Région
Indice de fréquence	54,4	56,8	55,4	49,2	51,2	+4,2	-2,0
Taux de fréquence	34,8	35,9	35,2	31,8	33,2	+4,5	-0,9
Taux de gravité	1,02	1,15	1,20	1,26	1,35	+6,8	-2,5

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Évolution de l'indice de fréquence des accidents du travail avec arrêt (ZE Vitré et Bretagne)



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Répartition par NAF

En 2010, la fréquence des accidents du travail dans la zone d'emploi de Vitré est supérieure à la moyenne régionale dans la majorité des NAF prises en compte. Les 5 NAF les plus accidentogènes regroupent 87% de l'ensemble des accidents de la zone, dont 2 s'avèrent en situation de sur accidentologie vis-à-vis des chiffres régionaux. Il s'agit des NAF :

- C « Industrie manufacturière »,
- F « Construction ».

On peut aussi remarquer qu'il existe une sur accidentologie marquée dans les NAF suivantes :

- I « Hébergement et restauration »,
- M « Activités spécialisées, scientifiques et techniques »,
- O « Administration publique »,
- P « Enseignement ».

Les accidents du travail par ordre décroissant du nombre d'événements selon la NAF en 2010 (ZE Vitré)

NIV1	Libellé abrégé NAF en 21 sections	Part des salariés	Nombre d'AT	Indice de fréquence	
				Zone	Bretagne
C	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	40%	423	59,5	52,8
F	CONSTRUCTION	8%	143	100,5	89,5
N	ACTIVITÉS DE SCE ADMINISTR. & DE SOUTIEN	10%	94	51,8	59,5
G	COMMERCE ; RÉPAR. AUTOMOBILE & MOTOCYCLE	13%	79	35,5	38,3
H	TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	7%	48	40,3	71,8
Q	SANTÉ HUMAINE ET ACTION SOCIALE	7%	48	36,7	43,4
I	HÉBERGEMENT ET RESTAURATION	2%	25	67,9	44,1
M	ACT. SPÉCIALISÉE, SCIENTIFIQ. & TECHNIQ.	3%	10	18,1	8,4
O	ADMINISTRATION PUBLIQUE	2%	9	28,2	9,6
P	ENSEIGNEMENT	1%	7	33,2	18,9
E	GESTION EAU, DÉCHETS & DÉPOLLUTION	1%	5	28,4	56,9
R	ARTS, SPECTACLES & ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES	1%	4	nc	32,1
B	INDUSTRIES EXTRACTIVES	<1%	2	nc	35,2
L	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	<1%	2	nc	17,9
S	AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICES	1%	2	nc	24,3
K	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	2%	1	nc	9,1
A	AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET PÊCHE	<1%	-	-	73,2
D	PRDN & DISTR. ÉLEC. GAZ VAP. & AIR COND.	<1%	-	-	18,5
J	INFORMATION ET COMMUNICATION	<1%	-	-	6,6
U	ACTIVITÉS EXTRA-TERRITORIALES	-	-	-	-
TOTAL NAF21		100%	902	51,1	43,6

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

nc : non calculé

nc : non calculé

LES ACCIDENTS DE TRAJET (TJ)

Nombre, sexe et âge

En 2010, 91 accidents de trajet ont été enregistrés dans la zone d'emploi de Vitré soit 2,3% de l'ensemble des accidents de trajet en Bretagne (chiffre équivalent au poids des salariés de la zone dans la région : 2,1%).

Entre 2009 et 2010, le nombre d'accidents de trajet a diminué dans la zone d'emploi de Vitré (-5,2%) alors que celui-ci a augmenté de +8,4% au niveau régional.

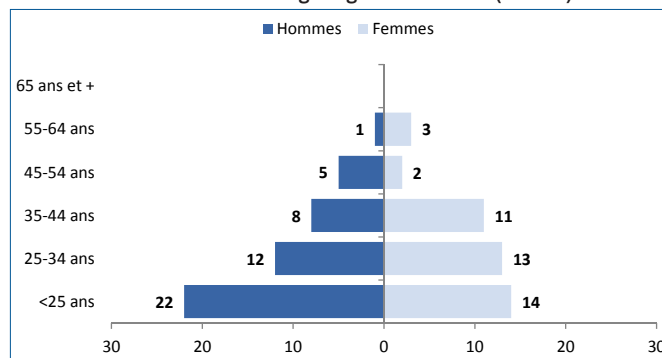
En 2010, les accidents de trajet concernent davantage les hommes. Chez les hommes comme chez les femmes, les personnes âgées de moins de 25 ans sont les plus concernées par les accidents de trajet. Globalement, elles représentent 40% de l'ensemble des accidents de trajet.

Accidents de trajet – Nombre (ZE Vitré)

	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 2009/2010 en %	
						Zone	Région
Nombre de TJ	84	76	81	96	91	-5,2	+8,4
Dont Hommes	48	38	50	53	48	-9,4	+5,2
Femmes	36	38	31	43	43	+0,0	+11,5
Dont TJ avec IPP>10%	4	3	-	3	1	-66,7	-
TJ mortels	1	2	-	-	1	-	-23,8
Dont Intérimaires	18	14	12	10	13	+30,0	+10,5
Nombre d'IJ	4 186	3 652	4 155	4 997	3 731	-25,3	+5,5

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

IJ : Indemnités journalières

Pyramide des âges des accidents de trajet
chez les salariés du régime général en 2010 (ZE Vitré)

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Les principaux indicateurs

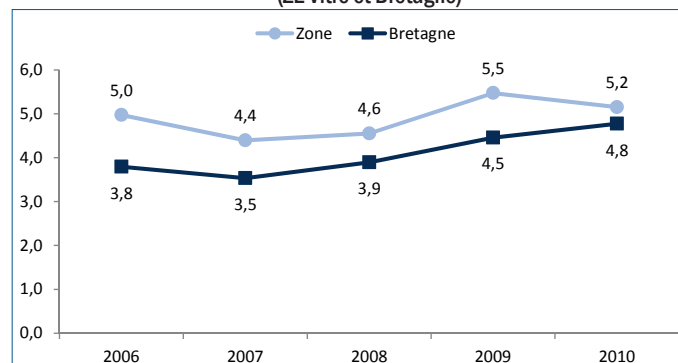
En 2010 et depuis 2006, la fréquence des accidents de trajet est systématiquement supérieure à celle observée en Bretagne.

Entre 2009 et 2010, celle-ci a diminué dans la zone d'emploi de Vitré (-5,8%) alors qu'une tendance à la hausse était observée depuis 2007. Cette évolution récente est divergente avec celle de la région implique un rapprochement des indicateurs locaux et régionaux.

Principaux indicateurs des accidents de trajet (ZE Vitré)

	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 2009/2010 en %	
						Zone	Région
Indice de fréquence	5,0	4,4	4,6	5,5	5,2	-5,8	+7,1
Taux de fréquence	3,2	2,8	2,9	3,5	3,3	-5,5	+3,7
Taux de gravité	0,16	0,13	0,15	0,18	0,14	-25,6	+6,6

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Évolution de l'indice de fréquence des accidents de trajet
(ZE Vitré et Bretagne)

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Répartition par NAF

En 2010, la fréquence des accidents de trajet dans la zone d'emploi de Vitré est supérieure à la moyenne régionale dans la moitié des NAF prises en compte. Les 5 NAF les plus accidentogènes regroupent 91% de l'ensemble des accidents de trajet de la zone, dont 2 s'avèrent en situation de sur accidentologie vis-à-vis des chiffres régionaux. Il s'agit des NAF :

- N « Activités des services administratifs et de soutien »,
- G « Commerce et réparation automobile et de motocycle ».

Les accidents de trajet par ordre décroissant du nombre d'événements
selon la NAF en 2010 (ZE Vitré)

NIV1	Libellé abrégé NAF en 21 sections	Part des salariés	Nombre de TJ	Indice de fréquence	
				Zone	Bretagne
C	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	40%	32	4,5	4,8
N	ACTIVITÉS DE SCE ADMINISTR. & DE SOUTIEN	10%	17	9,4	7,6
G	COMMERCE ; RÉPAR. AUTOMOBILE & MOTOCYCLE	13%	13	5,8	4,8
Q	SANTÉ HUMAINE ET ACTION SOCIALE	7%	8	6,1	6,9
F	CONSTRUCTION	8%	5	3,5	3,9
I	HÉBERGEMENT ET RESTAURATION	2%	5	13,6	9,3
H	TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	7%	3	nc	4,2
K	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	2%	3	nc	3,6
S	AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICES	1%	3	nc	4,6
L	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	<1%	1	nc	3,4
P	ENSEIGNEMENT	1%	1	nc	3,5
A	AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET PÊCHE	<1%	-	-	-
B	INDUSTRIES EXTRACTIVES	<1%	-	-	2,7
D	PRDN & DISTR. ÉLEC. GAZ VAP. & AIR COND.	<1%	-	-	1,2
E	GESTION EAU, DÉCHETS & DÉPOLLUTION	1%	-	-	4,0
J	INFORMATION ET COMMUNICATION	<1%	-	-	2,3
M	ACT. SPÉCIALISÉE, SCIENTIFIQ. & TECHNIQ.	3%	-	-	2,7
O	ADMINISTRATION PUBLIQUE	2%	-	-	2,4
R	ARTS, SPECTACLES & ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES	1%	-	-	2,3
U	ACTIVITÉS EXTRA-TERRITORIALES	-	-	-	-
TOTAL NAF21		100%	91	5,2	4,8

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

nc : non calculé

■ : Indice de fréquence de la zone supérieur à l'indice régional

LES MALADIES PROFESSIONNELLES

Nombre, sexe et âge

En 2010, 98 maladies professionnelles indemnisées ont été enregistrées dans la zone d'emploi de Vitré, soit 2,1% de l'ensemble des maladies professionnelles dénombrées en Bretagne (chiffre similaire au poids des salariés de la zone dans la région).

Entre 2009 et 2010, le nombre de maladies professionnelles a augmenté dans la zone (+5,4%) contrairement au niveau régional où il a diminué (-2,9%).

En 2010, une majorité de maladies professionnelles concerne des femmes et la tranche d'âge la plus touchée est celle des 45-54 ans (40% chez les hommes et 43% chez les femmes).

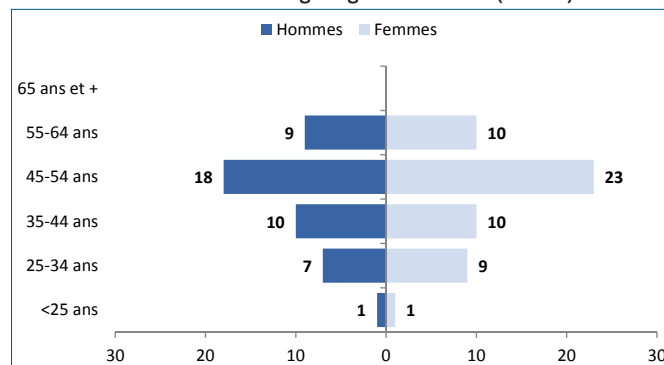
Les maladies professionnelles – Nombre (ZE Vitré)

	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 2009/2010 en %	
						Zone	Région
Nombre de MP	73	76	67	93	98	+5,4	-2,9
Dont Hommes	46	36	36	37	45	+21,6	-4,0
Femmes	27	40	31	56	53	-5,4	-1,9
Dont MP avec IPP>10%	4	2	1	4	4	-	+14,8
Décès	-	-	-	-	-	-	-50,0
Dont Intérimaires	3	3	2	2	1	-50,0	-10,6
Nombre d'IJ	7 690	9 008	8 410	11 557	20 988	+81,6	+3,7

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

IJ : Indemnités journalières

Pyramide des âges des maladies professionnelles
chez les salariés du régime général en 2010 (ZE Vitré)



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Les principaux indicateurs

En 2010, la fréquence des maladies professionnelles dans la zone d'emploi de Vitré est similaire à la moyenne régionale après 4 années passées en situation plus favorable qu'en Bretagne.

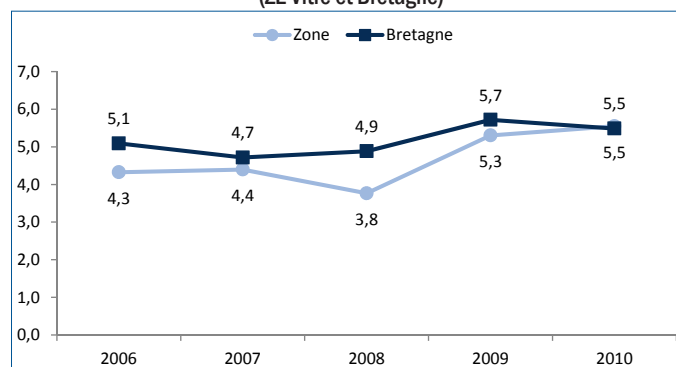
Entre 2009 et 2010, celle-ci a augmenté dans la zone (+4,7%) contrairement au niveau régional (-4%). Cette évolution récente et divergente de celle de la région implique un rapprochement des indicateurs locaux et régionaux.

Principaux indicateurs des maladies professionnelles (ZE Vitré)

	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 2009/2010 en %	
						Zone	Région
Indice de fréquence	4,3	4,4	3,8	5,3	5,5	+4,7	-4,0
Taux de fréquence	2,8	2,8	2,4	3,4	3,6	+5,0	-4,5
Taux de gravité	0,29	0,33	0,30	0,43	0,77	+81,0	+1,9

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Évolution de l'indice de fréquence des maladies professionnelles
(ZE Vitré et Bretagne)



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Répartition par NAF

En 2010, la fréquence des maladies professionnelles dans la zone d'emploi de Vitré est inférieure à la moyenne régionale dans toutes les NAF prises en compte. 84% des maladies professionnelles de la zone se répartissent dans 3 NAF, celles-ci étant toutes en situation de sous-incidence vis-à-vis des chiffres régionaux.

Les maladies professionnelles par ordre décroissant du nombre d'événements selon la NAF en 2010 (ZE Vitré)

NIV1	Libellé abrégé NAF en 21 sections	Part des salariés	Nombre de MP	Indice de fréquence	
				Zone	Bretagne
C	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	40%	65	9,1	12,3
F	CONSTRUCTION	8%	9	6,3	8,4
G	COMMERCE ; RÉPAR. AUTOMOBILE & MOTOCYCLE	13%	8	3,6	4,8
H	TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	7%	4	nc	4,4
E	GESTION EAU, DÉCHETS & DÉPOLLUTION	1%	3	nc	6,3
I	HÉBERGEMENT ET RESTAURATION	2%	3	nc	4,9
N	ACTIVITÉS DE SCE ADMINISTR. & DE SOUTIEN	10%	2	nc	4,9
Q	SANTÉ HUMAINE ET ACTION SOCIALE	7%	2	nc	4,5
B	INDUSTRIES EXTRACTIVES	<1%	1	nc	6,1
P	ENSEIGNEMENT	1%	1	nc	2,2
A	AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET PÊCHE	<1%	-	-	12,2
D	PRDN & DISTR. ÉLEC. GAZ VAP. & AIR COND.	<1%	-	-	1,2
J	INFORMATION ET COMMUNICATION	<1%	-	-	0,5
K	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	2%	-	-	0,9
L	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	<1%	-	-	1,8
M	ACT. SPÉCIALISÉE, SCIENTIFIQ. & TECHNIQ.	3%	-	-	1,1
O	ADMINISTRATION PUBLIQUE	2%	-	-	0,9
R	ARTS, SPECTACLES & ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES	1%	-	-	0,6
S	AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICES	1%	-	-	4,1
U	ACTIVITÉS EXTRA-TERRITORIALES	-	-	-	-
TOTAL NAF21		100%	98	5,6	5,6

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

nc : non calculé

: Indice de fréquence de la zone supérieur à l'indice régional

Détail des maladies professionnelles

En 2010, parmi les maladies professionnelles indemnisées dans la zone, 99% sont des troubles ostéo-articulaires. Il s'agit pour l'essentiel d'affections périarticulaires.

Répartition des maladies professionnelles selon le type de pathologies en 2010 (ZE Vitré)

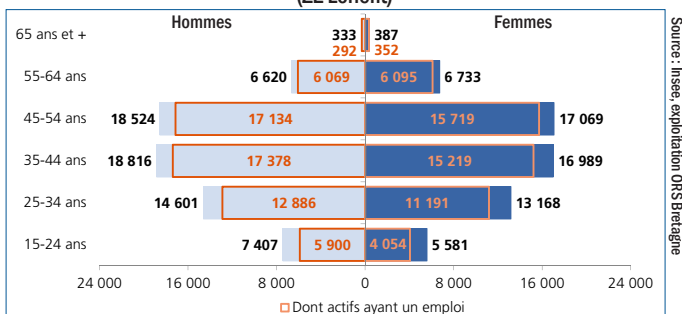
Code tableau	Libellé Tableau	Nombre	%
057A	Affections périarticulaires	92	94
098A	Lombalgies provoquées par la manutention	2	2
097A	Lombalgies provoquées par des vibrations et chocs	1	1
069A	Vibrations et chocs	1	1
079A	Lésions chroniques du ménisque	1	1
065A	Lésions eczématiformes	1	1
Sous-total	Troubles ostéo-articulaires*	97	99
Total des maladies professionnelles		98	100

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

* Somme des tableaux 57, 69, 79, 97 et 98

DÉMOGRAPHIE - EMPLOI - POPULATION ACTIVE

Pyramide des âges de la population active (tous régimes confondus) en 2009 (ZE Lorient)



Avec près de 288 000 habitants au 1^{er} janvier 2009, la zone d'emploi de Lorient se situe au 6^e rang des zones les plus peuplées et se classe au 3^e rang des zones de plus forte densité.

Les indicateurs d'activité se situent au-dessous de la moyenne régionale et parmi les zones d'emploi ayant les indicateurs les plus faibles.

La part des actifs ayant un emploi selon les secteurs d'activité témoigne d'une proportion plus importante d'emplois dans la construction et dans l'industrie (hors IAA et agroalimentaire) vis-à-vis de la répartition régionale. En miroir, les parts de l'agriculture et du secteur tertiaire non marchand sont plus faibles que celles observées en Bretagne.

Le taux de chômage dans la zone de Lorient est, en 2011, le 2^e taux le plus élevé de la région (ex-æquo avec celui de la zone d'emploi de Saint-Malo).

La part de l'intérim est légèrement supérieure à celle observée en Bretagne (au 8^e rang parmi l'ensemble des zones d'emploi).

Principaux indicateurs en matière démographique et d'emploi en 2009 (ZE Lorient)

	Zone	Rang parmi les ZE	Bretagne
Population en 2009	287 870	6	3 175 064
Densité moyenne (hab/km ²)	157,6	3	116,7
Population active	125 508	6	1 432 668
dont chômeurs	13 862	3	132 770
dont actifs ayant un emploi	111 646	6	1 299 898
Taux d'activité en %	69,3	15	71,3
dont femmes	66,3	15	68,3
Taux d'emploi en %	61,7	17	64,7
dont femmes	58,2	16	61,3
Répartition des actifs ayant un emploi en %			
Agriculture	1,5	15	2,2
Industrie hors IAA	10,8	6	9,9
Industrie agroalimentaire	7,3	10	6,0
Construction	7,3	6	6,8
Commerce, transport, services divers	13,1	10	13,0
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	60,0	9	62,2
Taux de chômage au 4 ^e trimestre 2011 (provisoire)	9,2	2	8
Part de l'intérim	2,6	8	2,3

Source : Insee, exploitation ORS Bretagne

L'EMPLOI SALARIÉ DU RÉGIME GÉNÉRAL

En 2010, la zone d'emploi de Lorient comprend 68 056 salariés du régime général ce qui représente 8,2% de l'ensemble de l'emploi salarié du régime général au niveau régional (au 6^e rang des zones d'emploi).

Les intérimaires sont légèrement surreprésentés dans la zone d'emploi de Lorient (5,9% de l'ensemble des salariés du régime général de la zone contre 4,6% en Bretagne).

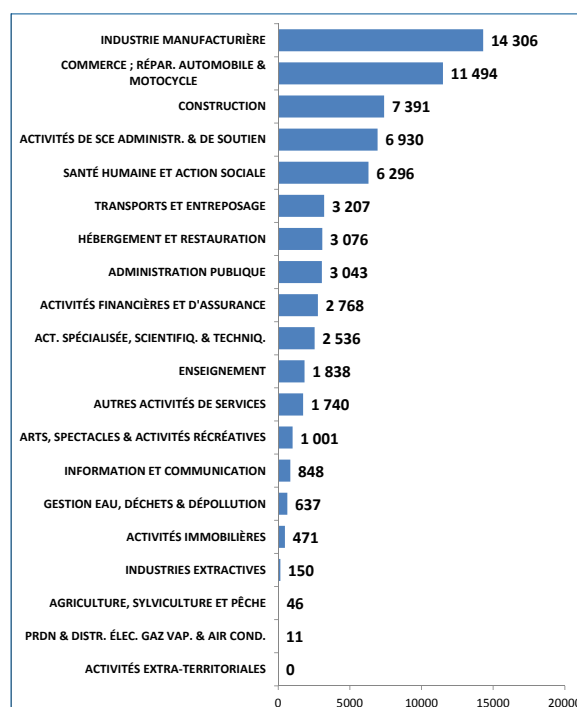
Entre 2009 et 2010, le nombre de salariés du régime général a augmenté (+2% dans la zone) à un rythme légèrement plus soutenu qu'au niveau régional (+1,2%). Parallèlement, le nombre d'intérimaires s'est accru deux fois plus fortement dans la zone (+16,5%), qu'au niveau régional (+8%).

Évolution du nombre de salariés du régime général (ZE Lorient)

	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 2009/2010 en %	
						Zone	Région
Effectifs de salariés	65 364	66 794	67 171	66 723	68 056	+2,0	+1,2
Dont Intérimaires (en nombre)	4373	4061	3825	3462	4032	+16,5	+8,0
Dont Intérimaires (en %)	6,7	6,1	5,7	5,2	5,9	+14,2	+6,5
Heures travaillées en milliers	100 875	103 054	104 228	102 830	104 615	+1,7	+1,7

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Répartition du nombre de salariés du régime général selon la NAF en 2010 (ZE Lorient)



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

À NOTER

Le décompte des effectifs de salariés par la Carsat tient compte de la durée mensuelle du temps de travail qui peut être de deux types : soit légale, soit conventionnelle. Chaque mois, les salariés d'une entreprise sont comptabilisés au prorata du rapport entre leur durée de travail effective et de la durée légale de travail dans l'entreprise. L'effectif annuel de salariés est le résultat de la somme des effectifs mensuels divisé par douze, il s'agit donc d'un effectif moyen en équivalent temps plein.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL (AT)

Nombre, sexe et âge

En 2010, 3 078 accidents du travail avec arrêt ont été enregistrés dans la zone d'emploi de Lorient, soit 8,5% de l'ensemble des accidents du travail survenus en Bretagne (chiffre équivalent au poids des salariés de la zone dans la région : 8,2%).

Entre 2009 et 2010, le nombre d'accidents du travail dans la zone d'emploi a augmenté de +3,2% à un rythme plus soutenu qu'au niveau régional (+1,2%).

En 2010, les trois quarts des accidents du travail ont concerné des hommes. La tranche d'âge la plus touchée est celle des 25-34 ans chez les hommes (29% des accidents de travail masculins) et celle des 35-44 ans chez les femmes (26% des accidents féminins).

Concernant les intérimaires (8% de l'ensemble des accidents de la zone), une augmentation deux fois plus forte qu'en région est observée entre 2009 et 2010.

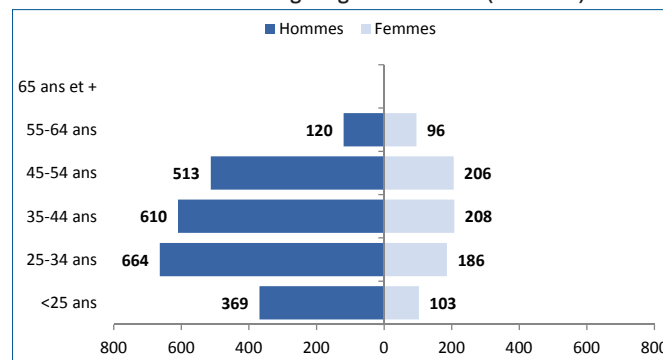
Accidents du travail avec arrêt – Nombre (ZE Lorient)

	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 2009/2010 en %	
						Zone	Région
Nombre d'AT	3 532	3 474	3 195	2 982	3 078	+3,2	+1,2
Dont Hommes	2 702	2 569	2 330	2 176	2 279	+4,7	-2,0
Femmes	830	905	865	806	799	-0,9	+2,1
Dont AT avec IPP>10%	96	71	80	67	65	-3,0	+5,8
AT mortels	3	1	2	2	6	-	-4,7
Dont Intérimaires	298	301	295	212	236	+11,3	+6,3
Nombre d'IJ	160 104	165 730	160 268	145 198	147 065	+1,3	+0,8

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

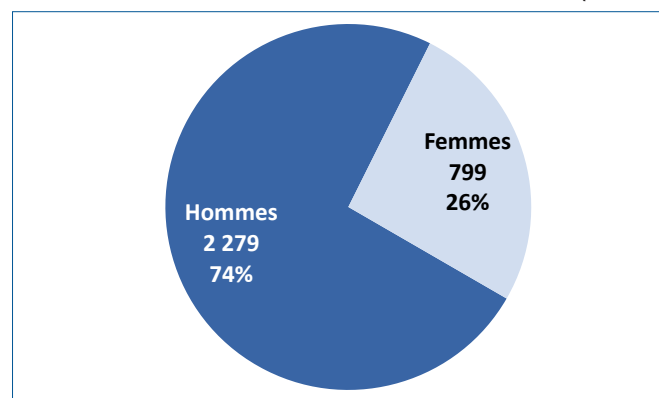
IJ : Indemnités journalières

Pyramide des âges des accidents du travail avec arrêt chez les salariés du régime général en 2010 (ZE Lorient)



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Accidents du travail avec arrêt selon le sexe en 2010 - Nombre et % (ZE Lorient)



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Les principaux indicateurs

En 2010 et depuis 2006, la fréquence des accidents du travail dans la zone d'emploi de Lorient est légèrement supérieure à la moyenne régionale.

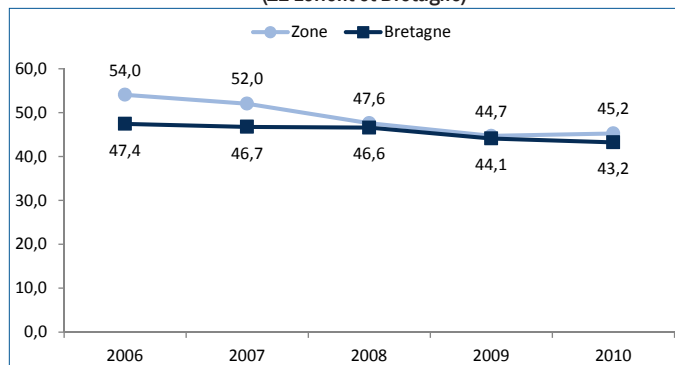
Entre 2009 et 2010, celle-ci a augmenté dans la zone (+1,2%) contrairement au niveau régional où elle a diminué (-2%). Cette évolution récente et divergente avec celle de la région implique un léger accroissement de l'écart entre les indicateurs locaux et régionaux.

Principaux indicateurs des accidents du travail avec arrêt (ZE Lorient)

	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 2009/2010 en %	
						Zone	Région
Indice de fréquence	54,0	52,0	47,6	44,7	45,2	+1,2	-2,0
Taux de fréquence	35,0	33,7	30,7	29,0	29,4	+1,5	-0,9
Taux de gravité	1,59	1,61	1,54	1,41	1,41	-0,4	-2,5

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Évolution de l'indice de fréquence des accidents du travail avec arrêt (ZE Lorient et Bretagne)



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Répartition par NAF

En 2010, la fréquence des accidents du travail dans la zone d'emploi de Lorient est inférieure à la moyenne régionale dans la majorité des NAF prises en compte. Les 5 NAF les plus accidentogènes regroupent 80% de l'ensemble des accidents de la zone, dont une seule est en situation de sur accidentologie vis-à-vis des chiffres régionaux. Il s'agit de la NAF C « Industrie manufacturière ».

Bien que leur poids soit plus modeste, on peut aussi remarquer qu'il existe une sur accidentologie dans les NAF, notamment :

- R « Arts, spectacles et activités récréatives »,
- K « Activités financières et d'assurances ».

Les accidents du travail par ordre décroissant du nombre d'événements selon la NAF en 2010 (ZE Lorient)

NIV1	Libellé abrégé NAF en 21 sections	Part des salariés	Nombre d'AT	Indice de fréquence	
				Zone	Bretagne
C	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	21%	811	56,7	52,8
F	CONSTRUCTION	11%	635	85,9	89,5
G	COMMERCE ; RÉPAR. AUTOMOBILE & MOTOCYCLE	17%	390	33,9	38,3
N	ACTIVITÉS DE SCE ADMINISTR. & DE SOUTIEN	10%	375	54,1	59,5
Q	SANTÉ HUMAINE ET ACTION SOCIALE	9%	217	34,5	43,4
H	TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	5%	184	57,4	71,8
I	HÉBERGEMENT ET RESTAURATION	5%	113	36,7	44,1
R	ARTS, SPECTACLES & ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES	1%	80	79,9	32,1
K	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	4%	61	22,0	9,1
O	ADMINISTRATION PUBLIQUE	4%	45	14,8	9,6
P	ENSEIGNEMENT	3%	42	22,9	18,9
E	GESTION EAU, DÉCHETS & DÉPOLLUTION	1%	35	54,9	56,9
M	ACT. SPÉCIALISÉE, SCIENTIFIQ. & TECHNIQ.	4%	30	11,8	8,4
S	AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICES	3%	18	10,3	24,3
L	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	1%	7	14,9	17,9
J	INFORMATION ET COMMUNICATION	1%	5	5,9	6,6
A	AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET PÊCHE	<1%	3	nc	73,2
B	INDUSTRIES EXTRACTIVES	<1%	3	nc	35,2
D	PRDN & DISTR. ÉLEC. GAZ VAP. & AIR COND.	<1%	-	-	18,5
U	ACTIVITÉS EXTRA-TERRITORIALES	-	-	-	-
TOTAL NAF21		100%	3 054	45,1	43,6

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

: Indice de fréquence de la zone supérieur à l'indice régional

nc : non calculé

LES ACCIDENTS DE TRAJET (TJ)

Nombre, sexe et âge

En 2010, 317 accidents de trajet ont été enregistrés dans la zone d'emploi de Lorient soit 8% de l'ensemble des accidents de trajet en Bretagne (chiffre équivalent au poids des salariés de la zone dans la région : 8,2%).

Entre 2009 et 2010, le nombre d'accidents de trajet a augmenté dans la zone d'emploi de Lorient (+15,7%) à un rythme deux fois plus soutenu qu'au niveau régional (+8,4%).

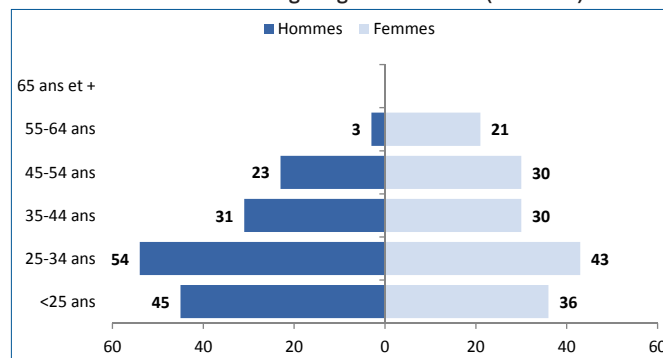
En 2010, la répartition des accidents de trajet est quasiment équivalente entre hommes et femmes. Chez les hommes comme chez les femmes, les personnes âgées de 25-34 ans sont les plus concernées par les accidents de trajet. Globalement, elles représentent 31% de l'ensemble des accidents de trajet.

Accidents de trajet – Nombre (ZE Lorient)

	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 2009/2010 en %	
						Zone	Région
Nombre de TJ	231	196	224	274	317	+15,7	+8,4
Dont Hommes	112	110	124	152	157	+3,3	+5,2
Femmes	119	86	100	122	160	+31,1	+11,5
Dont TJ avec IPP>10%	9	12	6	10	8	-20,0	-
TJ mortels	-	2	2	2	3	+50,0	-23,8
Dont Intérimaires	21	19	20	30	30	-	+10,5
Nombre d'IJ	14 902	14 481	15 596	18 970	18 753	-1,1	+5,5

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

IJ : Indemnités journalières

Pyramide des âges des accidents de trajet
chez les salariés du régime général en 2010 (ZE Lorient)

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Les principaux indicateurs

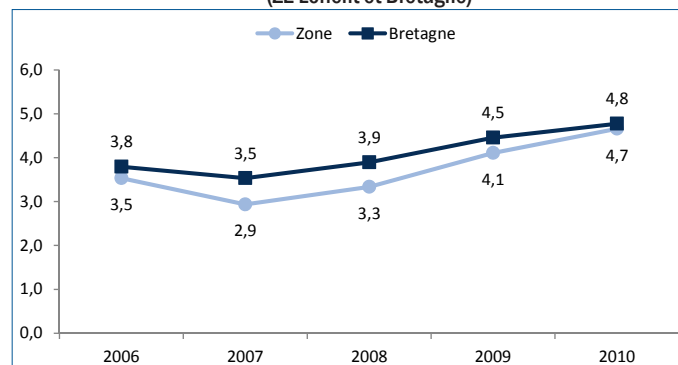
En 2010 et depuis 2006, la fréquence des accidents de trajet est systématiquement inférieure à celle observée en Bretagne.

Entre 2009 et 2010, celle-ci a augmenté dans la zone d'emploi de Lorient (+13,4%), à un rythme 2 fois plus élevé qu'au niveau régional (+7,1%) contribuant ainsi au rapprochement des indicateurs locaux et régionaux.

Principaux indicateurs des accidents de trajet (ZE Lorient)

	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 2009/2010 en %	
						Zone	Région
Indice de fréquence	3,5	2,9	3,3	4,1	4,7	+13,4	+7,1
Taux de fréquence	2,3	1,9	2,1	2,7	3,0	+13,7	+3,7
Taux de gravité	0,15	0,14	0,15	0,18	0,18	-2,8	+6,6

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Évolution de l'indice de fréquence des accidents de trajet
(ZE Lorient et Bretagne)

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Répartition par NAF

En 2010, la fréquence des accidents de trajet dans la zone d'emploi de Lorient est inférieure à la moyenne régionale dans la majorité des NAF prises en compte. Les 5 NAF les plus accidentogènes regroupent 71% de l'ensemble des accidents de trajet de la zone, celles-ci étant toutes en situation de sous accidentologie vis-à-vis des chiffres régionaux. Il s'agit des NAF :

- C « Industrie manufacturière »,
- G « Commerce et réparation automobile et de motocycle »,
- N « Activités des services administratifs et de soutien »,
- Q « Santé humaine et sociale »,
- I « Hébergement et restauration ».

Les accidents de trajet par ordre décroissant du nombre d'événements
selon la NAF en 2010 (ZE Lorient)

NIV1	Libellé abrégé NAF en 21 sections	Part des salariés	Nombre de TJ	Indice de fréquence	
				Zone	Bretagne
C	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	21%	66	4,6	4,8
G	COMMERCE ; RÉPAR. AUTOMOBILE & MOTOCYCLE	17%	48	4,2	4,8
N	ACTIVITÉS DE SCE ADMINISTR. & DE SOUTIEN	10%	43	6,2	7,6
Q	SANTÉ HUMAINE ET ACTION SOCIALE	9%	38	6,0	6,9
I	HÉBERGEMENT ET RESTAURATION	5%	28	9,1	9,3
F	CONSTRUCTION	11%	24	3,2	3,9
O	ADMINISTRATION PUBLIQUE	4%	15	4,9	2,4
H	TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	5%	14	4,4	4,2
K	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	4%	13	4,7	3,6
S	AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICES	3%	8	4,6	4,6
M	ACT. SPÉCIALISÉE, SCIENTIFIQ. & TECHNIQ.	4%	6	2,4	2,7
P	ENSEIGNEMENT	3%	6	3,3	3,5
J	INFORMATION ET COMMUNICATION	1%	4	nc	2,3
L	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	1%	2	nc	3,4
E	GESTION EAU, DÉCHETS & DÉPOLLUTION	1%	1	nc	4,0
A	AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET PÊCHE	<1%	-	-	-
B	INDUSTRIES EXTRACTIONNELLES	<1%	-	-	2,7
D	PRDN & DISTR. ÉLEC. GAZ VAP. & AIR COND.	<1%	-	-	1,2
R	ARTS, SPECTACLES & ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES	1%	-	-	2,3
U	ACTIVITÉS EXTRA-TERRITORIALES	-	-	-	-
TOTAL NAF21		100%	316	4,7	4,8

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

nc : non calculé

■ : Indice de fréquence de la zone supérieur à l'indice régional

LES MALADIES PROFESSIONNELLES

Nombre, sexe et âge

En 2010, 465 maladies professionnelles indemnisées ont été enregistrées dans la zone d'emploi de Lorient, soit 10,2% de l'ensemble des maladies professionnelles dénombrées en Bretagne (chiffre légèrement supérieur au poids des salariés de la zone dans la région : 8,2%).

Entre 2009 et 2010, le nombre de maladies professionnelles a diminué dans la zone (-8,3%) à un rythme plus soutenu qu'au niveau régional (-2,9%). Par contre, cette diminution n'a pas impacté les maladies ayant entraîné une incapacité permanente qui se sont au contraire accrues plus fortement qu'en région.

En 2010, une majorité de maladies professionnelles concerne des femmes et la tranche d'âge la plus touchée est celle des 45-54 ans (34% chez les hommes et 45% chez les femmes).

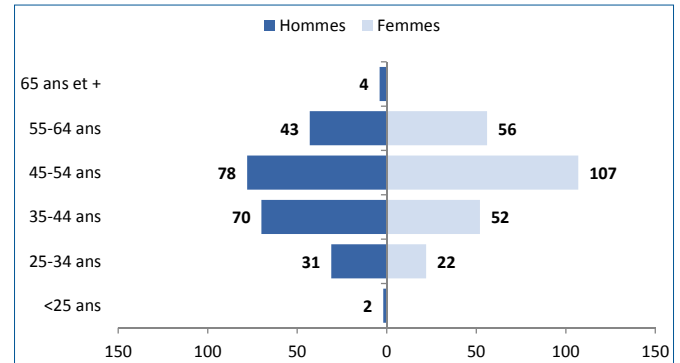
Les maladies professionnelles – Nombre (ZE Lorient)

	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution	
						2009/2010 en %	
						Zone	Région
Nombre de MP	445	403	365	507	465	-8,3	-2,9
Dont Hommes	240	218	182	245	228	-6,9	-4,0
Femmes	205	185	183	262	237	-9,5	-1,9
Dont MP avec IPP>10%	70	56	46	57	69	+21,1	+14,8
Décès	1	-	-	2	-	-100,0	-50,0
Dont Intérimaires	16	21	16	15	18	+20,0	-10,6
Nombre d'IJ	68 305	68 041	66 042	86 775	90 941	+4,8	+3,7
Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne					IJ : Indemnités journalières		

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

IJ : Indemnités journalières

Pyramide des âges des maladies professionnelles
chez les salariés du régime général en 2010 (ZE Lorient)



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Les principaux indicateurs

En 2010 et depuis 2006, la fréquence des maladies professionnelles dans la zone d'emploi de Lorient est systématiquement supérieure à la moyenne régionale.

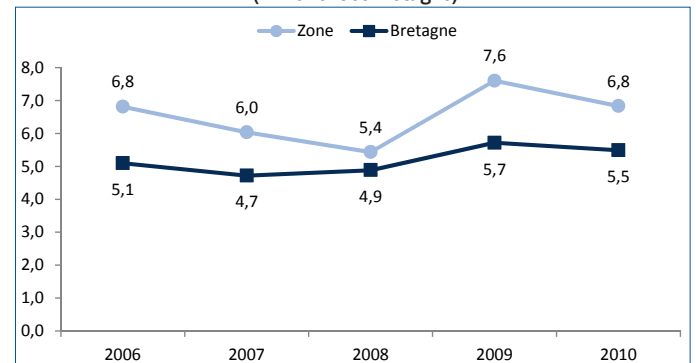
Entre 2009 et 2010, celle-ci a diminué dans la zone (-10,1%) à un rythme plus soutenu qu'au niveau régional (-4%). Cette baisse au niveau territorial et régional fait suite à l'augmentation observée en 2009 dont l'explication résulte pour partie de la modification réglementaire impactant la comptabilisation des maladies professionnelles. Cette évolution récente implique un rapprochement des indicateurs locaux et régionaux.

Principaux indicateurs des maladies professionnelles (ZE Lorient)

	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution	
						2009/2010 en %	
						Zone	Région
Indice de fréquence	6,8	6,0	5,4	7,6	6,8	-10,1	-4,0
Taux de fréquence	4,4	3,9	3,5	4,9	4,4	-9,8	-4,5
Taux de gravité	0,68	0,66	0,63	0,84	0,87	+3,0	+1,9

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Évolution de l'indice de fréquence des maladies professionnelles
(ZE Lorient et Bretagne)



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Répartition par NAF

En 2010, la fréquence des maladies professionnelles dans la zone d'emploi de Lorient est supérieure à la moyenne régionale dans la moitié des NAF prises en compte. 89% des maladies professionnelles de la zone se répartissent dans 5 NAF, dont 3 s'avèrent en situation de sur-incidence vis-à-vis des chiffres régionaux.

Les maladies professionnelles par ordre décroissant du nombre d'événements
selon la NAF en 2010 (ZE Lorient)

NIV1	Libellé abrégé NAF en 21 sections	Part des salariés	Nombre de MP	Indice de fréquence	
				Zone	Bretagne
C	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	21%	219	15,3	12,3
F	CONSTRUCTION	11%	75	10,1	8,4
G	COMMERCE ; RÉPAR. AUTOMOBILE & MOTOCYCLE	17%	66	5,7	4,8
N	ACTIVITÉS DE SCE ADMINISTR. & DE SOUTIEN	10%	29	4,2	4,9
Q	SANTÉ HUMAINE ET ACTION SOCIALE	9%	20	3,2	4,5
I	HÉBERGEMENT ET RESTAURATION	5%	14	4,6	4,9
H	TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	5%	11	3,4	4,4
K	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	4%	5	1,8	0,9
O	ADMINISTRATION PUBLIQUE	4%	5	1,6	0,9
S	AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICES	3%	5	2,9	4,1
M	ACT. SPÉCIALISÉE, SCIENTIFIQ. & TECHNIQ.	4%	3	nc	1,1
E	GESTION EAU, DÉCHETS & DÉPOLLUTION	1%	2	nc	6,3
P	ENSEIGNEMENT	3%	2	nc	2,2
R	ARTS, SPECTACLES & ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES	1%	2	nc	0,6
A	AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET PÊCHE	<1%	1	nc	12,2
L	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	1%	1	nc	1,8
B	INDUSTRIES EXTRACTIVES	<1%	-	-	6,1
D	PRDN & DISTR. ÉLEC. GAZ VAP. & AIR COND.	<1%	-	-	1,2
J	INFORMATION ET COMMUNICATION	1%	-	-	0,5
U	ACTIVITÉS EXTRA-TERRITORIALES	-	-	-	-
TOTAL NAF21		100%	460	6,8	5,6

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

nc : non calculé

: Indice de fréquence de la zone supérieur à l'indice régional

Détail des maladies professionnelles

En 2010, parmi les maladies professionnelles indemnisées dans la zone, 97,1% sont des troubles ostéo-articulaires. Il s'agit pour l'essentiel d'affections périarticulaires.

Répartition des maladies professionnelles selon le type
de pathologies en 2010 (ZE Lorient)

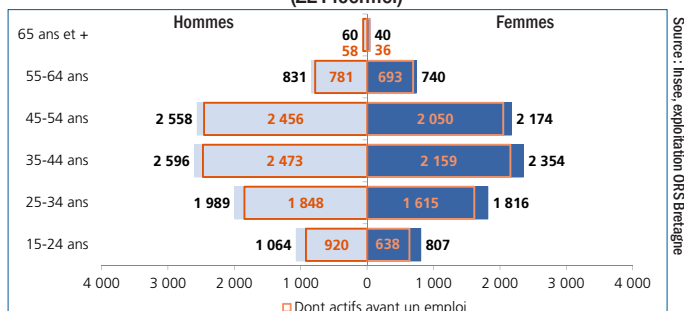
Code	Libellé	Tableau	Nombre	%
057A	Affections périarticulaires		406	89,0
098A	Lombalgies provoquées par la manutention		28	6,1
030A	Amiante		6	1,3
079A	Lésions chroniques du ménisque		5	1,1
025A	Silicose		3	0,7
042A	Surdité		3	0,7
097A	Lombalgies provoquées par des vibrations et chocs		3	0,7
065A	Lésions eczématiformes		1	0,2
069A	Vibrations et chocs		1	0,2
Sous-total	Troubles ostéo-articulaires*		443	97,1
Total des maladies professionnelles			456	100

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

* Somme des tableaux 57, 69, 79, 97 et 98

DÉMOGRAPHIE - EMPLOI - POPULATION ACTIVE

Pyramide des âges de la population active (tous régimes confondus) en 2009 (ZE Ploërmel)



Avec près de 38 200 habitants au 1^{er} janvier 2009, la zone d'emploi de Ploërmel est la zone la moins peuplée de la région (au 18^e rang de l'ensemble des zones d'emploi) et se classe au 16^e rang en termes de densité.

Les indicateurs d'activité se situent au-dessus de la moyenne régionale et parmi les zones ayant les taux les plus élevés.

La part des actifs ayant un emploi selon les secteurs d'activité témoigne d'une proportion plus importante d'emplois dans l'agriculture, dans l'industrie hors IAA et dans l'industrie agroalimentaire vis-à-vis de la répartition régionale. En miroir, les parts de la construction, du secteur tertiaire marchand et non marchand sont plus faibles que celles observées en Bretagne.

Le taux de chômage dans la zone de Ploërmel est, en 2011, légèrement inférieur à celui de la région (au 13^e rang de l'ensemble des zones d'emploi).

La part de l'intérim est légèrement supérieure à celle observée en Bretagne (au 5^e rang parmi l'ensemble des zones d'emploi).

Principaux indicateurs en matière démographique et d'emploi en 2009 (ZE Ploërmel)

	Zone	Rang parmi les ZE	Bretagne
Population en 2009	38 195	18	3 175 064
Densité moyenne (hab/km ²)	52,9	16	116,7
Population active	16 930	18	1 432 668
dont chômeurs	1 296	17	132 770
dont actifs ayant un emploi	15 634	18	1 299 898
Taux d'activité en %	72,9	4	71,3
dont femmes	69,8	3	68,3
Taux d'emploi en %	67,3	4	64,7
dont femmes	63,2	4	61,3
Répartition des actifs ayant un emploi en %			
Agriculture	3,7	4	2,2
Industrie hors IAA	17,2	4	9,9
Industrie agroalimentaire	11,2	4	6,0
Construction	6,2	12	6,8
Commerce, transport, services divers	11,2	16	13,0
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	50,4	16	62,2
Taux de chômage au 4 ^e trimestre 2011 (provisoire)	7,7	13	8
Part de l'intérim	2,9	5	2,3

Source : Insee, exploitation ORS Bretagne

L'EMPLOI SALARIÉ DU RÉGIME GÉNÉRAL

En 2010, la zone d'emploi de Ploërmel comprend 8 167 salariés du régime général ce qui représente 1% de l'ensemble de l'emploi salarié du régime général au niveau régional (au 18^e rang des zones d'emploi).

Les intérimaires sont surreprésentés dans la zone d'emploi de Ploërmel (9,6% de l'ensemble des salariés du régime général de la zone contre 4,6% en Bretagne).

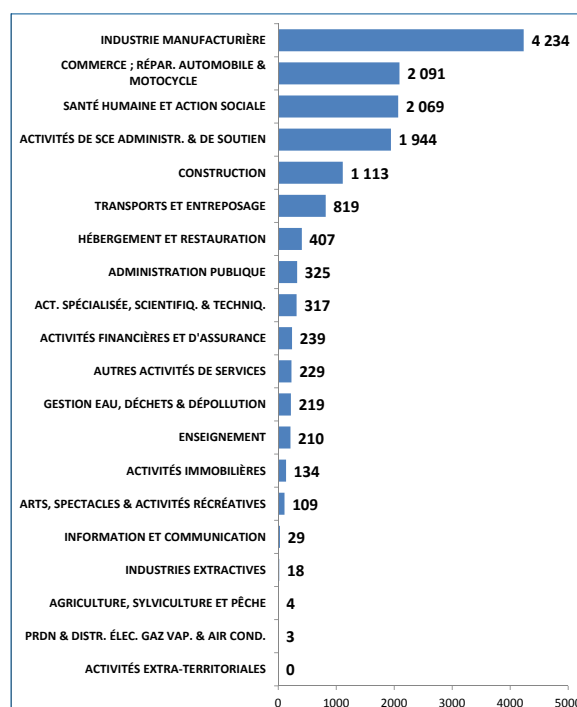
Entre 2009 et 2010, le nombre de salariés du régime général a diminué (-1,2% dans la zone) alors que celui-ci a augmenté au niveau régional (+1,2%). S'agissant du nombre d'intérimaires, celui-ci s'est accru dans la zone (+2,6%) à un niveau nettement inférieur à celui observé en Bretagne (+8%).

Évolution du nombre de salariés du régime général (ZE Ploërmel)

	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 2009/2010 en %	
						Zone	Région
Effectifs de salariés	8 595	8 726	8 476	8 275	8 167	-1,3	+1,2
Dont Intérimaires (en nombre)	1316	1179	916	765	785	+2,6	+8,0
Dont Intérimaires (en %)	15,3	13,5	10,8	9,2	9,6	+4,0	+6,5
Heures travaillées en milliers	12 767	13 225	12 975	12 617	12 658	+0,3	+1,7

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Répartition du nombre de salariés du régime général selon la NAF en 2010 (ZE Ploërmel)



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

À NOTER

Le décompte des effectifs de salariés par la Carsat tient compte de la durée mensuelle du temps de travail qui peut être de deux types : soit légale, soit conventionnelle. Chaque mois, les salariés d'une entreprise sont comptabilisés au prorata du rapport entre leur durée de travail effective et de la durée légale de travail dans l'entreprise. L'effectif annuel de salariés est le résultat de la somme des effectifs mensuels divisé par douze, il s'agit donc d'un effectif moyen en équivalent temps plein.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL (AT)

Nombre, sexe et âge

En 2010, 311 accidents du travail avec arrêt ont été enregistrés dans la zone d'emploi de Ploërmel, soit 0,9% de l'ensemble des accidents du travail survenus en Bretagne (chiffre équivalent au poids des salariés de la zone dans la région : 1%).

Entre 2009 et 2010, le nombre d'accidents du travail dans la zone d'emploi n'a pas varié alors que celui-ci est à la hausse au niveau régional (+1,2%). Par contre, les accidents avec IPP supérieure à 10% ont fortement diminué dans la zone contrairement au niveau régional où ils se sont accrus (+5,8%).

En 2010, 72% des accidents du travail ont concerné des hommes. La tranche d'âge la plus touchée est celle des 25-34 ans chez les hommes (27% des accidents de travail masculins) et celle des 35-44 ans chez les femmes (28% des accidents féminins).

Concernant les intérimaires (21% de l'ensemble des accidents de la zone), le nombre d'accidents du travail a presque doublé entre 2009 et 2010, soit une augmentation remarquable de +73,7% contre seulement +6,3% au niveau régional.

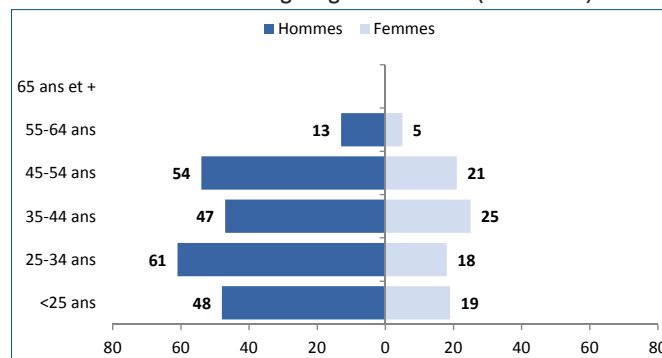
Accidents du travail avec arrêt – Nombre (ZE Ploërmel)

	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 2009/2010 en %	
						Zone	Région
Nombre d'AT	393	419	391	311	311	-	+1,2
Dont Hommes	308	292	274	218	223	+2,3	-2,0
Femmes	85	127	117	93	88	-5,4	+2,1
Dont AT avec IPP>10%	16	5	10	13	5	-61,5	+5,8
AT mortels	-	-	-	-	1	-	-4,7
Dont Intérimaires	76	106	79	38	66	+73,7	+6,3
Nombre d'IJ	17 848	19 594	19 289	16 363	14 155	-13,5	+0,8

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

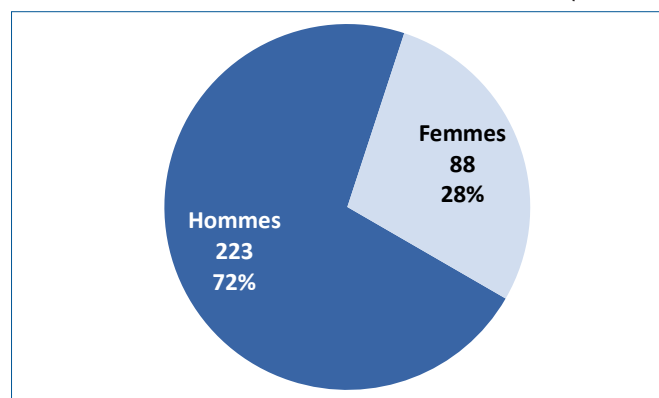
IJ : Indemnités journalières

Pyramide des âges des accidents du travail avec arrêt chez les salariés du régime général en 2010 (ZE Ploërmel)



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Accidents du travail avec arrêt selon le sexe en 2010 - Nombre et % (ZE Ploërmel)



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Les principaux indicateurs

En 2010 et depuis 2008, la fréquence des accidents du travail dans la zone d'emploi de Ploërmel est inférieure à la moyenne régionale.

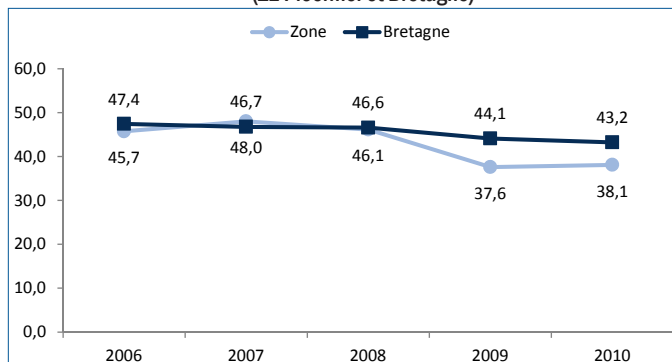
Entre 2009 et 2010, celle-ci a augmenté dans la zone (+1,3%) contrairement au niveau régional où elle a diminué (-2%). Cette évolution récente et divergente avec celle de la région implique un léger rapprochement des indicateurs locaux et régionaux.

Principaux indicateurs des accidents du travail avec arrêt (ZE Ploërmel)

	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 2009/2010 en %	
						Zone	Région
Indice de fréquence	45,7	48,0	46,1	37,6	38,1	+1,3	-2,0
Taux de fréquence	30,8	31,7	30,1	24,7	24,6	-0,3	-0,9
Taux de gravité	1,40	1,48	1,49	1,30	1,12	-13,8	-2,5

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Évolution de l'indice de fréquence des accidents du travail avec arrêt (ZE Ploërmel et Bretagne)



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Répartition par NAF

En 2010, la fréquence des accidents du travail dans la zone d'emploi de Ploërmel est inférieure à la moyenne régionale dans la quasi totalité des NAF prises en compte. Les 5 NAF les plus accidentogènes regroupent 87% de l'ensemble des accidents de la zone, dont une seule est en situation de sur accidentologie vis-à-vis des chiffres régionaux. Il s'agit de la NAF N « Activités des services administratifs et de soutien ».

Les accidents du travail par ordre décroissant du nombre d'événements selon la NAF en 2010 (ZE Ploërmel)

NIV1	Libellé abrégé NAF en 21 sections	Part des salariés	Nombre d'AT	Indice de fréquence	
				Zone	Bretagne
C	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	27%	84	38,6	52,8
N	ACTIVITÉS DE SCE ADMINISTR. & DE SOUTIEN	15%	77	65,1	59,5
F	CONSTRUCTION	10%	54	64,5	89,5
G	COMMERCE ; RÉPAR. AUTOMOBILE & MOTOCYCLE	17%	32	23,2	38,3
H	TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	5%	25	57,9	71,8
Q	SANTÉ HUMAINE ET ACTION SOCIALE	11%	21	24,5	43,4
I	HÉBERGEMENT ET RESTAURATION	4%	8	26,1	44,1
P	ENSEIGNEMENT	2%	2	nc	18,9
R	ARTS, SPECTACLES & ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES	1%	2	nc	32,1
S	AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICES	1%	2	nc	24,3
D	PRDN & DISTR. ÉLEC. GAZ VAP. & AIR COND.	0,1%	1	nc	18,5
E	GESTION EAU, DÉCHETS & DÉPOLLUTION	<1%	1	nc	56,9
K	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	2%	1	nc	9,1
O	ADMINISTRATION PUBLIQUE	3%	1	nc	9,6
A	AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET PÊCHE	<1%	-	-	73,2
B	INDUSTRIES EXTRACTIONNES	<1%	-	-	35,2
J	INFORMATION ET COMMUNICATION	<1%	-	-	6,6
L	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	<1%	-	-	17,9
M	ACT. SPÉCIALISÉE, SCIENTIFIQ. & TECHNIQ.	1%	-	-	8,4
U	ACTIVITÉS EXTRA-TERRITORIALES	-	-	-	-
TOTAL NAF21		100%	311	38,2	43,6

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

: Indice de fréquence de la zone supérieur à l'indice régional

nc : non calculé

LES ACCIDENTS DE TRAJET (TJ)

Nombre, sexe et âge

En 2010, 43 accidents de trajet ont été enregistrés dans la zone d'emploi de Ploërmel soit 1,1% de l'ensemble des accidents de trajet en Bretagne (chiffre équivalent au poids des salariés de la zone dans la région : 1%).

Entre 2009 et 2010, le nombre d'accidents de trajet s'est fortement accru dans la zone d'emploi de Ploërmel (passant de 28 à 43 accidents), soit un rythme nettement plus soutenu qu'au niveau régional (+53,6% contre +8,4%).

En 2010, les accidents de trajet concernent majoritairement des femmes. Ce sont par ailleurs ces dernières qui sont responsables de l'explosion du nombre d'accidents dans la zone entre 2009 et 2010. Chez les hommes, les personnes âgées de moins de 25 ans sont les plus touchées par les accidents de trajet alors que chez les femmes ce sont celles de 25-34 ans.

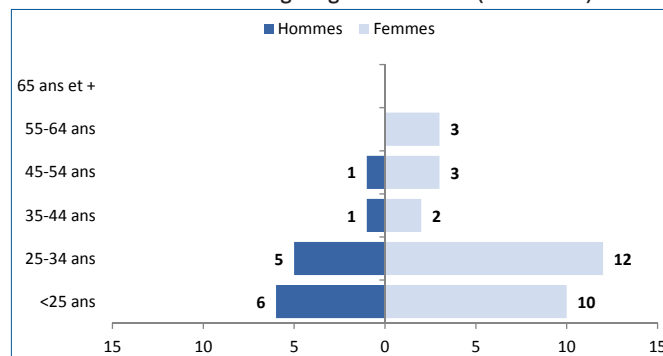
Accidents de trajet - Nombre (ZE Ploërmel)

	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 2009/2010 en %	
						Zone	Région
Nombre de TJ	24	31	21	28	43	+53,6	+8,4
Dont Hommes	5	12	10	21	13	-38,1	+5,2
Femmes	19	19	11	7	30	+328,6	+11,5
Dont TJ avec IPP>10%	1	1	1	-	1	-	-
TJ mortels	-	-	-	-	-	-	-23,8
Dont Intérimaires	8	11	3	6	9	+50,0	+10,5
Nombre d'IJ	774	1 619	1 109	1 529	2 471	+61,6	+5,5

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

IJ : Indemnités journalières

Pyramide des âges des accidents de trajet
chez les salariés du régime général en 2010 (ZE Ploërmel)



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Les principaux indicateurs

En 2010 et contrairement aux années précédentes, la fréquence des accidents de trajet dans la zone d'emploi de Ploërmel est supérieure à celle observée en Bretagne.

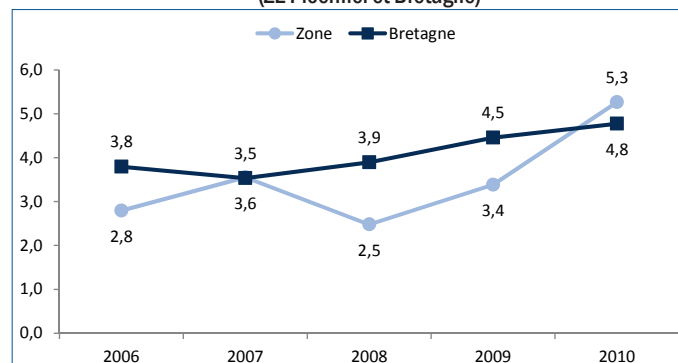
Entre 2009 et 2010, celle-ci a fortement augmenté (+55,6% contre +7,1% au niveau régional). Cette évolution récente a entraîné le dépassement du niveau régional situant désormais la zone en position défavorable par rapport à la Bretagne.

Principaux indicateurs des accidents de trajet (ZE Ploërmel)

	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 2009/2010 en %	
						Zone	Région
Indice de fréquence	2,8	3,6	2,5	3,4	5,3	+55,6	+7,1
Taux de fréquence	1,9	2,3	1,6	2,2	3,4	+53,1	+3,7
Taux de gravité	0,06	0,12	0,09	0,12	0,20	+61,1	+6,6

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Évolution de l'indice de fréquence des accidents de trajet
(ZE Ploërmel et Bretagne)



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Répartition par NAF

En 2010, la fréquence des accidents de trajet dans la zone d'emploi de Ploërmel est supérieure à la moyenne régionale dans la majorité des NAF prises en compte. Les 4 NAF les plus accidentogènes regroupent 72% de l'ensemble des accidents de trajet de la zone, dont 3 sont en situation de sur accidentologie vis-à-vis des chiffres régionaux. Il s'agit des NAF :

- N « Activités des services administratifs et de soutien »,
- G « Commerce et réparation automobile et de motocycle »,
- I « Hébergement et restauration ».

Les accidents de trajet par ordre décroissant du nombre d'événements
selon la NAF en 2010 (ZE Ploërmel)

NIV1	Libellé abrégé NAF en 21 sections	Part des salariés	Nombre de TJ	Indice de fréquence	
				Zone	Bretagne
N	ACTIVITÉS DE SCE ADMINISTR. & DE SOUTIEN	15%	13	11,0	7,6
G	COMMERCE ; RÉPAR. AUTOMOBILE & MOTOCYCLE	17%	7	5,1	4,8
C	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	27%	6	2,8	4,8
I	HÉBERGEMENT ET RESTAURATION	4%	5	16,3	9,3
Q	SANTÉ HUMAINE ET ACTION SOCIALE	11%	4	nc	6,9
S	AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICES	1%	4	nc	4,6
F	CONSTRUCTION	10%	2	nc	3,9
H	TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	5%	1	nc	4,2
R	ARTS, SPECTACLES & ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES	1%	1	nc	2,3
A	AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET PÊCHE	<1%	-	-	-
B	INDUSTRIES EXTRACTIVES	<1%	-	-	2,7
D	PRDN & DISTR. ÉLEC. GAZ VAP. & AIR COND.	<1%	-	-	1,2
E	GESTION EAU, DÉCHETS & DÉPOLLUTION	<1%	-	-	4,0
J	INFORMATION ET COMMUNICATION	<1%	-	-	2,3
K	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	2%	-	-	3,6
L	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	<1%	-	-	3,4
M	ACT. SPÉCIALISÉE, SCIENTIFIQ. & TECHNIQ.	1%	-	-	2,7
O	ADMINISTRATION PUBLIQUE	3%	-	-	2,4
P	ENSEIGNEMENT	2%	-	-	3,5
U	ACTIVITÉS EXTRA-TERRITORIALES	-	-	-	-
TOTAL NAF21		100%	43	5,3	4,8

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

nc : non calculé

■ : Indice de fréquence de la zone supérieur à l'indice régional

LES MALADIES PROFESSIONNELLES

Nombre, sexe et âge

En 2010, 29 maladies professionnelles indemnisées ont été enregistrées dans la zone d'emploi de Ploërmel, soit 0,6% de l'ensemble des maladies professionnelles dénombrées en Bretagne (chiffre légèrement inférieur au poids des salariés de la zone dans la région : 1%).

Entre 2009 et 2010, le nombre de maladies professionnelles a diminué de près de moitié dans la zone, soit une baisse nettement plus importante que celle observée au niveau régional (-2,9%).

En 2010, une majorité de maladies professionnelles concerne des femmes et la tranche d'âge la plus touchée est celle des 35-44 ans chez les hommes et celle des 45-54 ans chez les femmes.

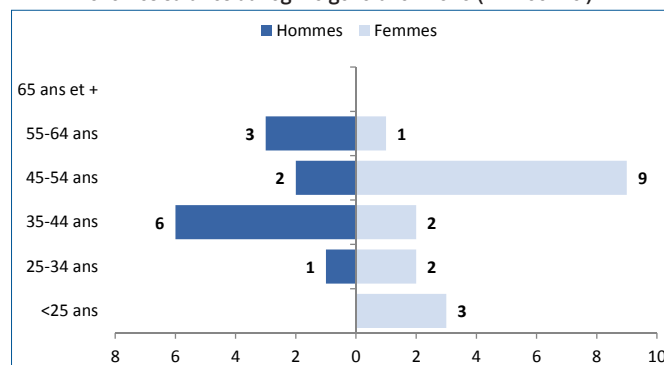
Les maladies professionnelles – Nombre (ZE Ploërmel)

	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 2009/2010 en %	
						Zone	Région
Nombre de MP	64	65	45	53	29	-45,3	-2,9
Dont Hommes	18	19	13	29	12	-58,6	-4,0
Femmes	46	46	32	24	17	-29,2	-1,9
Dont MP avec IPP>10%	18	11	8	4	4	-	+14,8
Décès	-	-	-	-	-	-	-50,0
Dont Intérimaires	7	20	9	4	3	-25,0	-10,6
Nombre d'IJ	9 972	9 280	6 183	6 999	6 603	-5,7	+3,7

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

IJ : Indemnités journalières

Pyramide des âges des maladies professionnelles chez les salariés du régime général en 2010 (ZE Ploërmel)



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Les principaux indicateurs

En 2010 et contrairement aux années précédentes, la fréquence des maladies professionnelles dans la zone d'emploi de Ploërmel est inférieure à la moyenne régionale.

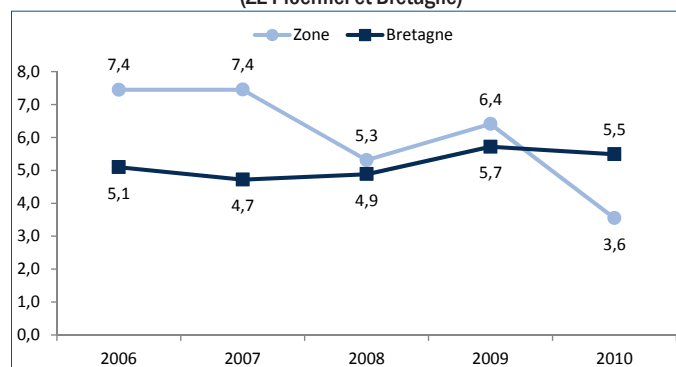
Entre 2009 et 2010, celle-ci a fortement diminué dans la zone (-44,6%), soit une baisse nettement plus importante qu'au niveau régional (-4%). Cette baisse au niveau territorial et régional fait suite à l'augmentation observée en 2009 dont l'explication résulte pour partie de la modification réglementaire impactant la comptabilisation des maladies professionnelles. Cette évolution récente implique un basculement dans la situation de la zone qui devient sous incidente par rapport à la moyenne régionale.

Principaux indicateurs des maladies professionnelles (ZE Ploërmel)

	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 2009/2010 en %	
						Zone	Région
Indice de fréquence	7,4	7,4	5,3	6,4	3,6	-44,6	-4,0
Taux de fréquence	5,0	4,9	3,5	4,2	2,3	-45,5	-4,5
Taux de gravité	0,78	0,70	0,48	0,55	0,52	-6,0	+1,9

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Évolution de l'indice de fréquence des maladies professionnelles (ZE Ploërmel et Bretagne)



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Répartition par NAF

En 2010, la fréquence des maladies professionnelles dans la zone d'emploi de Ploërmel est inférieure à la moyenne régionale dans la majorité des NAF prises en compte. 69% des maladies professionnelles de la zone se répartissent dans 3 NAF, dont une seule s'avère en situation de sur-incidence vis-à-vis des chiffres régionaux. Il s'agit de la NAF G « Commerce et réparation automobile et de motocycle ».

Les maladies professionnelles par ordre décroissant du nombre d'événements selon la NAF en 2010 (ZE Ploërmel)

NIV1	Libellé abrégé NAF en 21 sections	Part des salariés	Nombre de MP	Indice de fréquence	
				Zone	Bretagne
C	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	27%	8	3,7	12,3
G	COMMERCE ; RÉPAR. AUTOMOBILE & MOTOCYCLE	17%	7	5,1	4,8
F	CONSTRUCTION	10%	5	6,0	8,4
N	ACTIVITÉS DE SCE ADMINISTR. & DE SOUTIEN	15%	3	nc	4,9
H	TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	5%	2	nc	4,4
I	HÉBERGEMENT ET RESTAURATION	4%	2	nc	4,9
K	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	2%	1	nc	0,9
Q	SANTÉ HUMAINE ET ACTION SOCIALE	11%	1	nc	4,5
A	AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET PÊCHE	<1%	-	-	12,2
B	INDUSTRIES EXTRACTIVES	<1%	-	-	6,1
D	PRDN & DISTR. ÉLEC. GAZ VAP. & AIR COND.	<1%	-	-	1,2
E	GESTION EAU, DÉCHETS & DÉPOLLUTION	<1%	-	-	6,3
J	INFORMATION ET COMMUNICATION	<1%	-	-	0,5
L	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	<1%	-	-	1,8
M	ACT. SPÉCIALISÉE, SCIENTIFIQ. & TECHNIQ.	1%	-	-	1,1
O	ADMINISTRATION PUBLIQUE	3%	-	-	0,9
P	ENSEIGNEMENT	2%	-	-	2,2
R	ARTS, SPECTACLES & ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES	1%	-	-	0,6
S	AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICES	1%	-	-	4,1
U	ACTIVITÉS EXTRA-TERRITORIALES	-	-	-	-
TOTAL NAF21		100%	29	3,6	5,6

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

nc : non calculé

Indice de fréquence de la zone supérieur à l'indice régional

Détail des maladies professionnelles

En 2010, parmi les maladies professionnelles indemnisées dans la zone, 27 sur 29 sont des troubles ostéo-articulaires. Il s'agit pour l'essentiel d'affections périarticulaires.

Répartition des maladies professionnelles selon le type de pathologies en 2010 (ZE Ploërmel)

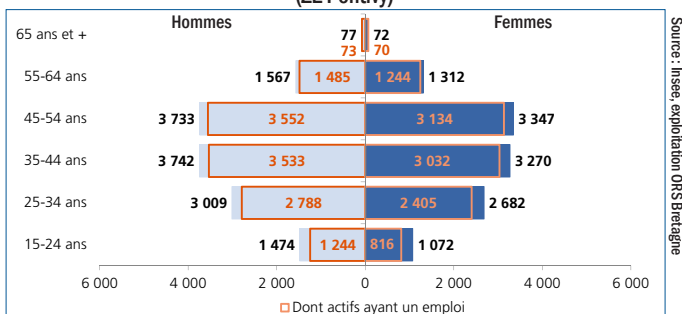
Code tableau	Libellé Tableau	Nombre	%
057A	Affections périarticulaires	22	75,9
098A	Lombalgies provoquées par la manutention	4	13,8
079A	Lésions chroniques du ménisque	1	3,4
042A	Surdité	2	6,9
Sous-total	Troubles ostéo-articulaires*	27	93,1
Total des maladies professionnelles		29	100

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

* Somme des tableaux 57, 69, 79, 97 et 98

DÉMOGRAPHIE - EMPLOI - POPULATION ACTIVE

Pyramide des âges de la population active (tous régimes confondus) en 2009 (ZE Pontivy)



Avec plus de 57 000 habitants au 1^{er} janvier 2009, la zone d'emploi de Pontivy se situe au 12^e rang parmi les zones les moins peuplées et se classe au 15^e rang des zones de faible densité.

Les indicateurs d'activité se situent au-dessus de la moyenne régionale.

La part des actifs ayant un emploi selon les secteurs d'activité témoigne d'une proportion plus importante d'emplois dans l'industrie agroalimentaire et dans le commerce vis-à-vis de la répartition régionale. En miroir, les parts de la construction et du secteur tertiaire non marchand sont plus faibles que celles observées en Bretagne.

Le taux de chômage dans la zone de Pontivy est, en 2011, inférieur à celui de la région (au 15^e rang de l'ensemble des zones d'emploi).

La part de l'intérim est supérieure à celle observée en Bretagne (au 3^e rang parmi l'ensemble des zones d'emploi).

Principaux indicateurs en matière démographique et d'emploi en 2009 (ZE Pontivy)

	Zone	Rang parmi les ZE	Bretagne
Population en 2009	57 070	12	3 175 064
Densité moyenne (hab/km ²)	54,4	15	116,7
Population active	25 027	12	1 432 668
dont chômeurs	1 975	14	132 770
dont actifs ayant un emploi	23 232	12	1 299 898
Taux d'activité en %	71,9	6	71,3
dont femmes	68,2	9	68,3
Taux d'emploi en %	66,3	6	64,7
dont femmes	62	7	61,3
Répartition des actifs ayant un emploi en %			
Agriculture	2,5	11	2,2
Industrie hors IAA	10,1	9	9,9
Industrie agroalimentaire	13,4	3	6,0
Construction	5,9	17	6,8
Commerce, transport, services divers	13,7	7	13,0
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	54,3	13	62,2
Taux de chômage au 4 ^e trimestre 2011 (provisoire)	7	15	8
Part de l'intérim	3,4	3	2,3

Source : Insee, exploitation ORS Bretagne

L'EMPLOI SALARIÉ DU RÉGIME GÉNÉRAL

En 2010, la zone d'emploi de Pontivy comprend 14 533 salariés du régime général ce qui représente 1,7% de l'ensemble de l'emploi salarié du régime général au niveau régional (au 13^e rang des zones d'emploi).

Les intérimaires sont surreprésentés dans la zone d'emploi de Pontivy (9,9% de l'ensemble des salariés du régime général de la zone contre 4,6% en Bretagne).

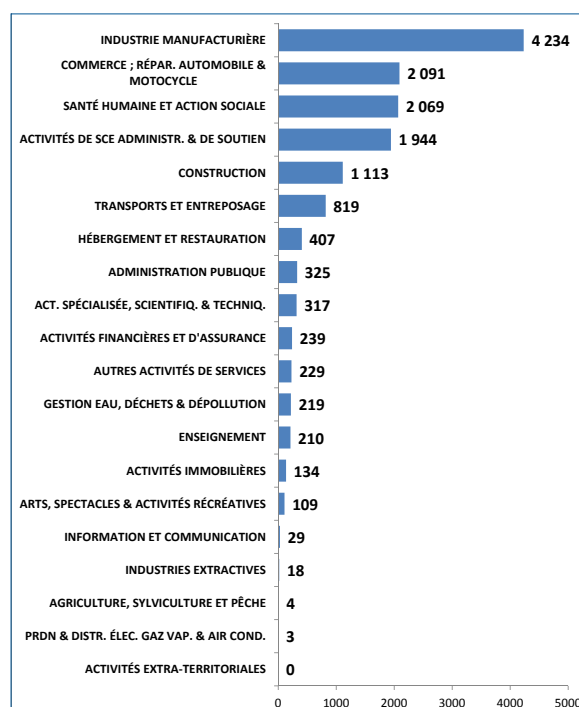
Si le nombre de salariés du régime général a peu évolué entre 2009 et 2010 (+0,4% dans la zone), on observe par contre un recul continu du nombre d'intérimaires depuis 2006 contrairement au niveau régional où les effectifs d'intérimaires se sont accrus de +8% entre 2009 et 2010.

Évolution du nombre de salariés du régime général (ZE Pontivy)

	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 2009/2010 en %	
						Zone	Région
Effectifs de salariés	14 790	15 067	14 587	14 471	14 533	+0,4	+1,2
Dont Intérimaires (en nombre)	2466	2168	1608	1443	1433	-0,7	+8,0
Dont Intérimaires (en %)	16,7	14,4	11,0	10,0	9,9	-1,1	+6,5
Heures travaillées en milliers	22 015	22 069	22 825	22 675	22 810	+0,6	+1,7

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Répartition du nombre de salariés du régime général selon la NAF en 2010 (ZE Pontivy)



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

À NOTER

Le décompte des effectifs de salariés par la Carsat tient compte de la durée mensuelle du temps de travail qui peut être de deux types : soit légale, soit conventionnelle. Chaque mois, les salariés d'une entreprise sont comptabilisés au prorata du rapport entre leur durée de travail effective et de la durée légale de travail dans l'entreprise. L'effectif annuel de salariés est le résultat de la somme des effectifs mensuels divisé par douze, il s'agit donc d'un effectif moyen en équivalent temps plein.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL (AT)

Nombre, sexe et âge

En 2010, 633 accidents du travail avec arrêt ont été enregistrés dans la zone d'emploi de Pontivy, soit 1,8% de l'ensemble des accidents du travail survenus en Bretagne (chiffre équivalent au poids des salariés de la zone dans la région : 1,7%).

Entre 2009 et 2010, le nombre d'accidents du travail dans la zone d'emploi a diminué de -1,2% alors que celui-ci est à la hausse au niveau régional (+1,2%). Cette baisse est particulièrement marquée pour les accidents avec IPP supérieure à 10%.

En 2010, 69% des accidents du travail ont concerné des hommes. La tranche d'âge la plus touchée est celle des 25-34 ans chez les hommes (30% des accidents de travail masculins) et celle des 45-54 ans chez les femmes (26% des accidents féminins).

Concernant les intérimaires (16% de l'ensemble des accidents de la zone), une augmentation est observée entre 2009 et 2010, celle-ci étant plus importante qu'en région.

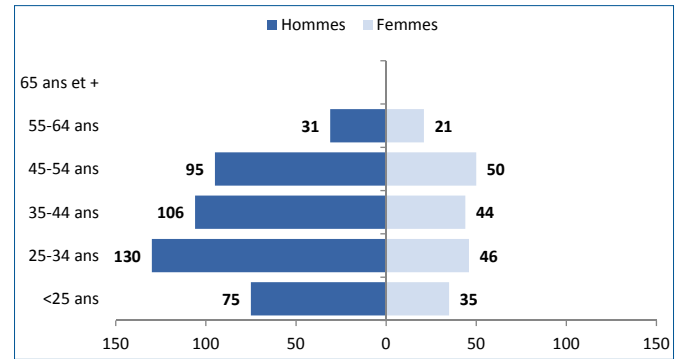
Accidents du travail avec arrêt - Nombre (ZE Pontivy)

	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 2009/2010 en %	
						Zone	Région
Nombre d'AT	740	727	645	641	633	-1,2	+1,2
Dont Hommes	534	497	458	466	437	-6,2	-2,0
Femmes	206	230	187	175	196	+12,0	+2,1
Dont AT avec IPP>10%	16	20	5	12	6	-50,0	+5,8
AT mortels	1	1	-	-	-	-	-4,7
Dont Intérimaires	119	142	129	90	99	+10,0	+6,3
Nombre d'IJ	31 492	32 495	28 821	26 265	29 646	+12,9	+0,8

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

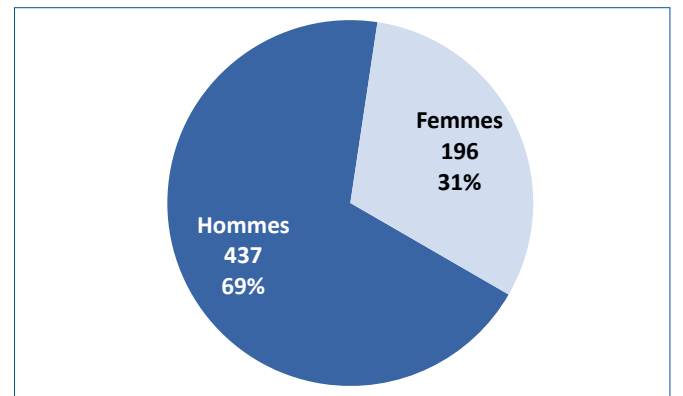
IJ : Indemnités journalières

Pyramide des âges des accidents du travail avec arrêt chez les salariés du régime général en 2010 (ZE Pontivy)



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Accidents du travail avec arrêt selon le sexe en 2010 - Nombre et % (ZE Pontivy)



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Les principaux indicateurs

En 2010 et depuis 2006, la fréquence des accidents du travail dans la zone d'emploi de Pontivy est relativement comparable à la moyenne régionale.

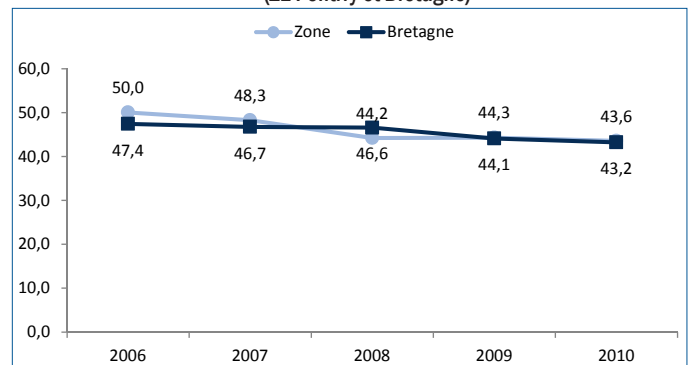
Entre 2009 et 2010, celle-ci a diminué dans la zone au même rythme qu'au niveau régional impliquant le maintien des indicateurs locaux et régionaux au même niveau.

Principaux indicateurs des accidents du travail avec arrêt (ZE Pontivy)

	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 2009/2010 en %	
						Zone	Région
Indice de fréquence	50,0	48,3	44,2	44,3	43,6	-1,7	-2,0
Taux de fréquence	33,6	32,9	28,3	28,3	27,8	-1,8	-0,9
Taux de gravité	1,43	1,47	1,26	1,16	1,30	12,2	-2,5

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Évolution de l'indice de fréquence des accidents du travail avec arrêt (ZE Pontivy et Bretagne)



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Répartition par NAF

En 2010, la fréquence des accidents du travail dans la zone d'emploi de Pontivy est inférieure à la moyenne régionale dans la moitié des NAF prises en compte. Les 5 NAF les plus accidentogènes regroupent 84% de l'ensemble des accidents de la zone, dont une seule est en situation de très légère sur accidentologie vis-à-vis des chiffres régionaux. Il s'agit de la NAF N « Activités des services administratifs et de soutien ».

Les accidents du travail par ordre décroissant du nombre d'événements selon la NAF en 2010 (ZE Pontivy)

NIV1	Libellé abrégé NAF en 21 sections	Part des salariés	Nombre d'AT	Indice de fréquence	
				Zone	Bretagne
C	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	29%	205	48,4	52,8
N	ACTIVITÉS DE SCE ADMINISTR. & DE SOUTIEN	13%	116	59,7	59,5
Q	SANTÉ HUMAINE ET ACTION SOCIALE	14%	78	37,7	43,4
F	CONSTRUCTION	8%	77	69,2	89,5
G	COMMERCE ; RÉPAR. AUTOMOBILE & MOTOCYCLE	14%	57	27,3	38,3
H	TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	6%	43	52,5	71,8
I	HÉBERGEMENT ET RESTAURATION	3%	18	44,2	44,1
E	GESTION EAU, DÉCHETS & DÉPOLLUTION	2%	16	73,1	56,9
O	ADMINISTRATION PUBLIQUE	2%	6	18,5	9,6
P	ENSEIGNEMENT	1%	6	28,6	18,9
L	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	1%	3	nc	17,9
M	ACT. SPÉCIALISÉE, SCIENTIFIQ. & TECHNIQ.	2%	2	nc	8,4
R	ARTS, SPECTACLES & ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES	1%	2	nc	32,1
A	AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET PÊCHE	<1%	1	nc	73,2
B	INDUSTRIES EXTRACTIVES	<1%	1	nc	35,2
K	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	2%	1	nc	9,1
S	AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICES	2%	1	nc	24,3
D	PRDN & DISTR. ÉLEC. GAZ VAP. & AIR COND.	<1%	-	-	18,5
J	INFORMATION ET COMMUNICATION	<1%	-	-	6,6
U	ACTIVITÉS EXTRA-TERRITORIALES	-	-	-	-
TOTAL NAF21		100%	633	43,6	43,6

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

nc : non calculé

nc : non calculé

LES ACCIDENTS DE TRAJET (TJ)

Nombre, sexe et âge

En 2010, 50 accidents de trajet ont été enregistrés dans la zone d'emploi de Pontivy soit 1,3% de l'ensemble des accidents de trajet en Bretagne (chiffre légèrement inférieur au poids des salariés de la zone dans la région : 1,7%).

Entre 2009 et 2010, le nombre d'accidents de trajet a diminué dans la zone d'emploi de Pontivy (-28,6%) alors que celui-ci a augmenté de +8,4% au niveau régional.

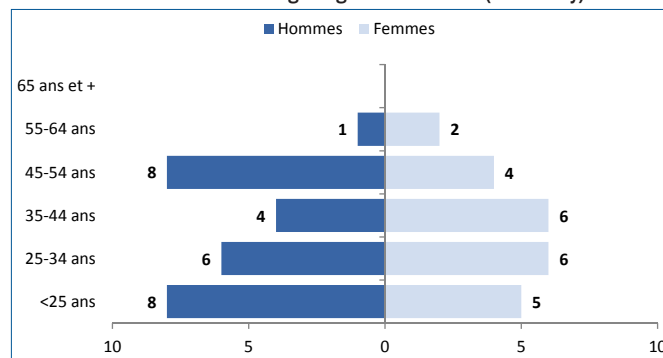
En 2010, la répartition des accidents de trajet est quasiment équivalente entre hommes et femmes. Chez les hommes, les personnes âgées de moins de 25 ans et celles de 45-54 ans sont les plus concernées par les accidents de trajet alors que chez les femmes, ce sont les personnes de 25 à 44 ans.

Accidents de trajet – Nombre (ZE Pontivy)

	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 2009/2010 en %	
						Zone	Région
Nombre de TJ	50	42	54	70	50	-28,6	+8,4
Dont Hommes	27	22	32	34	27	-20,6	+5,2
Femmes	23	20	22	36	23	-36,1	+11,5
Dont TJ avec IPP>10%	1	1	2	1	-	-100,0	-
TJ mortels	-	-	-	-	-	-	-23,8
Dont Intérimaires	9	11	13	13	12	-7,7	+10,5
Nombre d'IJ	3 038	2 532	3 187	3 308	3 038	-8,2	+5,5

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

IJ : Indemnités journalières

Pyramide des âges des accidents de trajet
chez les salariés du régime général en 2010 (ZE Pontivy)

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Les principaux indicateurs

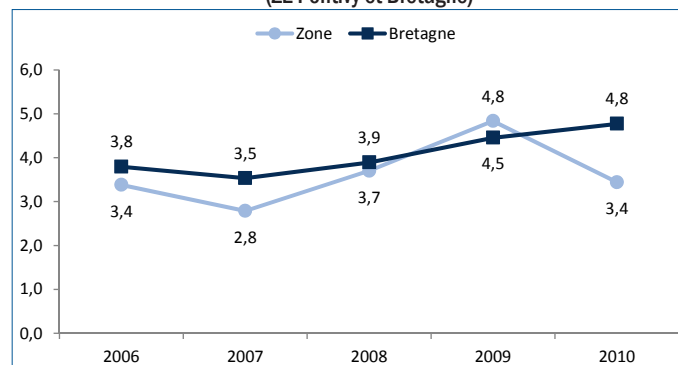
En 2010, la fréquence des accidents de trajet dans la zone d'emploi de Pontivy est nettement inférieure à celle observée en Bretagne.

Entre 2009 et 2010, celle-ci a fortement diminué dans la zone d'emploi de Pontivy (-28,9%) alors qu'une tendance à la hausse était observée depuis 2007. Cette évolution récente et divergente avec celle de la région implique un basculement de l'indicateur territorial dans une position favorable par rapport à celui de la Bretagne.

Principaux indicateurs des accidents de trajet (ZE Pontivy)

	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 2009/2010 en %	
						Zone	Région
Indice de fréquence	3,4	2,8	3,7	4,8	3,4	-28,9	+7,1
Taux de fréquence	2,3	1,9	2,4	3,1	2,2	-29,0	+3,7
Taux de gravité	0,14	0,11	0,14	0,15	0,13	-8,7	+6,6

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Évolution de l'indice de fréquence des accidents de trajet
(ZE Pontivy et Bretagne)

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Répartition par NAF

En 2010, la fréquence des accidents de trajet dans la zone d'emploi de Pontivy est inférieure à la moyenne régionale dans la majorité des NAF prises en compte. Les 5 NAF les plus accidentogènes regroupent 88% de l'ensemble des accidents de trajet de la zone, dont une seule est en situation de sur accidentologie vis-à-vis des chiffres régionaux. Il s'agit de la NAF F « Construction ».

Les accidents de trajet par ordre décroissant du nombre d'événements
selon la NAF en 2010 (ZE Pontivy)

NIV1	Libellé abrégé NAF en 21 sections	Part des salariés	Nombre de TJ	Indice de fréquence	
				Zone	Bretagne
C	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	29%	16	3,8	4,8
N	ACTIVITÉS DE SCE ADMINISTR. & DE SOUTIEN	13%	13	6,7	7,6
F	CONSTRUCTION	8%	5	4,5	3,9
G	COMMERCE ; RÉPAR. AUTOMOBILE & MOTOCYCLE	14%	5	2,4	4,8
Q	SANTÉ HUMAINE ET ACTION SOCIALE	14%	5	2,4	6,9
H	TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	6%	1	nc	4,2
I	HÉBERGEMENT ET RESTAURATION	3%	1	nc	9,3
J	INFORMATION ET COMMUNICATION	<1%	1	nc	2,3
L	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	1%	1	nc	3,4
M	ACT. SPÉCIALISÉE, SCIENTIFIQ. & TECHNIQ.	2%	1	nc	2,7
S	AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICES	2%	1	nc	4,6
A	AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET PÊCHE	<1%	-	-	-
B	INDUSTRIES EXTRACTIVES	<1%	-	-	2,7
D	PRDN & DISTR. ÉLEC. GAZ VAP. & AIR COND.	<1%	-	-	1,2
E	GESTION EAU, DÉCHETS & DÉPOLLUTION	2%	-	-	4,0
K	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	2%	-	-	3,6
O	ADMINISTRATION PUBLIQUE	2%	-	-	2,4
P	ENSEIGNEMENT	1%	-	-	3,5
R	ARTS, SPECTACLES & ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES	1%	-	-	2,3
U	ACTIVITÉS EXTRA-TERRITORIALES	-	-	-	-
TOTAL NAF21		100%	50	3,4	4,8

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

nc : non calculé

LES MALADIES PROFESSIONNELLES

Nombre, sexe et âge

En 2010, 80 maladies professionnelles indemnisées ont été enregistrées dans la zone d'emploi de Pontivy, soit 1,7% de l'ensemble des maladies professionnelles dénombrées en Bretagne (chiffre similaire au poids des salariés de la zone dans la région).

Entre 2009 et 2010, le nombre de maladies professionnelles a diminué dans la zone (-11,1%) à un rythme plus soutenu qu'au niveau régional (-2,9%). En 2010, une majorité de maladies professionnelles concerne des femmes et la tranche d'âge la plus touchée est celle des 45-54 ans (45% chez les hommes et 41% chez les femmes).

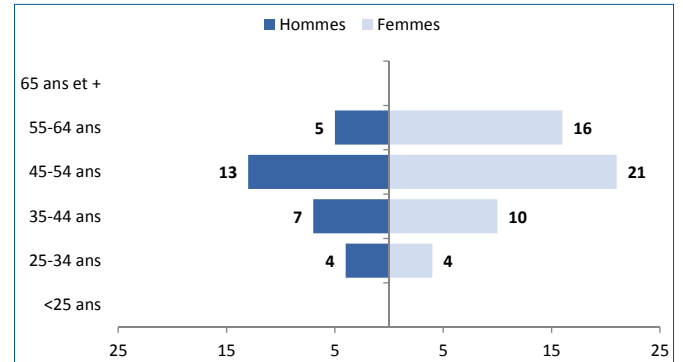
Les maladies professionnelles – Nombre (ZE Pontivy)

	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 2009/2010 en %	
						Zone	Région
Nombre de MP	111	73	85	90	80	-11,1	-2,9
Dont Hommes	47	29	33	42	29	-31,0	-4,0
Femmes	64	44	52	48	51	+6,3	-1,9
Dont MP avec IPP>10%	17	8	7	6	4	-33,3	+14,8
Décès	-	-	-	-	-	-	-50,0
Dont Intérimaires	10	13	9	16	8	-50,0	-10,6
Nombre d'IJ	14 296	11 611	14 132	13 051	13 159	+0,8	+3,7

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

IJ : Indemnités journalières

Pyramide des âges des maladies professionnelles
chez les salariés du régime général en 2010 (ZE Pontivy)



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Les principaux indicateurs

En 2010, la fréquence des maladies professionnelles dans la zone d'emploi de Pontivy est similaire à la moyenne régionale après 4 années passées en situation défavorable.

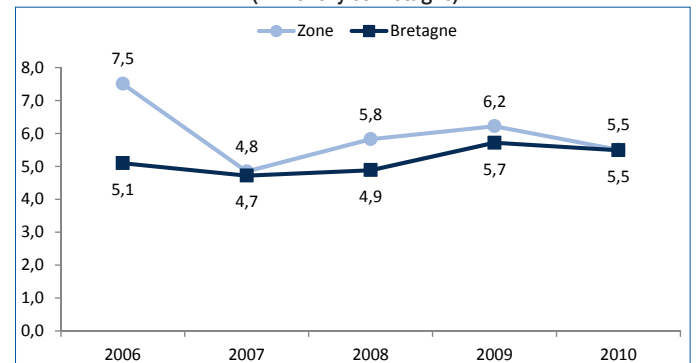
Entre 2009 et 2010, celle-ci a diminué dans la zone (-11,5%) plus fortement qu'au niveau régional (-4%). Cette baisse au niveau territorial et régional fait suite à l'augmentation observée en 2009 dont l'explication résulte pour partie de la modification réglementaire impactant la comptabilisation des maladies professionnelles. Cette évolution récente implique un alignement des indicateurs locaux et régionaux.

Principaux indicateurs des maladies professionnelles (ZE Pontivy)

	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 2009/2010 en %	
						Zone	Région
Indice de fréquence	7,5	4,8	5,8	6,2	5,5	-11,5	-4,0
Taux de fréquence	5,0	3,3	3,7	4,0	3,5	-11,6	-4,5
Taux de gravité	0,65	0,53	0,62	0,58	0,58	+0,2	+1,9

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Évolution de l'indice de fréquence des maladies professionnelles
(ZE Pontivy et Bretagne)



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Répartition par NAF

En 2010, la fréquence des maladies professionnelles dans la zone d'emploi de Pontivy est inférieure à la moyenne régionale dans la majorité des NAF prises en compte. 75% des maladies professionnelles de la zone se répartissent dans 4 NAF, dont une seule s'avère en situation de sur-incidence vis-à-vis des chiffres régionaux. Il s'agit de la NAF H « Transport et entreposage ».

Les maladies professionnelles par ordre décroissant du nombre d'événements selon la NAF en 2010 (ZE Pontivy)

NIV1	Libellé abrégé NAF en 21 sections	Part des salariés	Nombre de MP	Indice de fréquence	
				Zone	Bretagne
C	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	29%	41	9,7	12,3
N	ACTIVITÉS DE SCE ADMINISTR. & DE SOUTIEN	13%	8	4,1	4,9
H	TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	6%	6	7,3	4,4
F	CONSTRUCTION	8%	5	4,5	8,4
L	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	1%	4	nc	1,8
Q	SANTÉ HUMAINE ET ACTION SOCIALE	14%	4	nc	4,5
E	GESTION EAU, DÉCHETS & DÉPOLLUTION	2%	3	nc	6,3
G	COMMERCE ; RÉPAR. AUTOMOBILE & MOTOCYCLE	14%	3	nc	4,8
I	HÉBERGEMENT ET RESTAURATION	3%	3	nc	4,9
K	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	2%	2	nc	0,9
P	ENSEIGNEMENT	1%	1	nc	2,2
A	AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET PÊCHE	<1	-	-	12,2
B	INDUSTRIES EXTRACTIVES	<1	-	-	6,1
D	PRDN & DISTR. ÉLEC. GAZ VAP. & AIR COND.	<1	-	-	1,2
J	INFORMATION ET COMMUNICATION	<1	-	-	0,5
M	ACT. SPÉCIALISÉE, SCIENTIFIQ. & TECHNIQ.	2%	-	-	1,1
O	ADMINISTRATION PUBLIQUE	2%	-	-	0,9
R	ARTS, SPECTACLES & ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES	1%	-	-	0,6
S	AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICES	2%	-	-	4,1
U	ACTIVITÉS EXTRA-TERRITORIALES	-	-	-	-
TOTAL NAF21		100%	80	5,5	5,6

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

nc : non calculé

: Indice de fréquence de la zone supérieur à l'indice régional

Détail des maladies professionnelles

En 2010, parmi les maladies professionnelles indemnisées dans la zone, 93,8% sont des troubles ostéo-articulaires. Il s'agit pour l'essentiel d'affections périarticulaires.

Répartition des maladies professionnelles selon le type de pathologies en 2010 (ZE Pontivy)

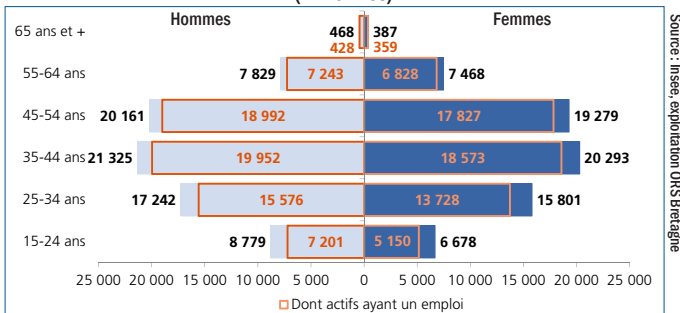
Code tableau	Libellé Tableau	Nombre	%
057A	Affections périarticulaires	75	93,8
097A	Lombalgies provoquées par des vibrations et chocs	2	2,5
098A	Lombalgies provoquées par la manutention	1	1,3
079A	Lésions chroniques du ménisque	1	1,3
042A	Surdité	1	1,3
Sous-total	Troubles ostéo-articulaires*	79	98,8
Total des maladies professionnelles		80	100

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

* Somme des tableaux 57, 69, 79, 97 et 98

DÉMOGRAPHIE - EMPLOI - POPULATION ACTIVE

Pyramide des âges de la population active (tous régimes confondus) en 2009 (ZE Vannes)



Avec près de 327 000 habitants au 1^{er} janvier 2009, la zone d'emploi de Vannes se situe au 3^e rang des zones les plus peuplées. Par contre, elle se classe au 7^e rang en termes de densité.

Les indicateurs d'activité se situent légèrement au-dessous de la moyenne régionale.

La part des actifs ayant un emploi selon les secteurs d'activité témoigne d'une proportion plus importante d'emplois dans l'industrie agroalimentaire, dans la construction et dans le secteur du commerce vis-à-vis de la répartition régionale. En miroir, les parts de l'industrie hors IAA, de l'agriculture et du secteur tertiaire non marchand sont plus faibles que celles observées en Bretagne.

Le taux de chômage dans la zone de Vannes est, en 2011, proche du taux régional (au 11^e rang parmi l'ensemble des zones d'emploi).

La part de l'intérim est inférieure à celle observée en Bretagne (au 15^e rang parmi l'ensemble des zones d'emploi).

Principaux indicateurs en matière démographique et d'emploi en 2009 (ZE Vannes)

	Zone	Rang parmi les ZE	Bretagne
Population en 2009	326 624	3	3 175 064
Densité moyenne (hab/km ²)	119,9	7	116,7
Population active	144 855	3	1 432 668
dont chômeurs	13 784	4	132 770
dont actifs ayant un emploi	131 070	3	1 299 898
Taux d'activité en %	70,9	12	71,3
dont femmes	67,6	13	68,3
Taux d'emploi en %	64,2	9	64,7
dont femmes	60,4	12	61,3
Répartition des actifs ayant un emploi en %			
Agriculture	1,8	14	2,2
Industrie hors IAA	7,3	16	9,9
Industrie agroalimentaire	7,8	9	6,0
Construction	8,3	1	6,8
Commerce, transport, services divers	13,7	8	13,0
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	61,1	7	62,2
Taux de chômage au 4 ^{ème} trimestre 2011 (provisoire)	8,1	11	8
Part de l'intérim	1,9	15	2,3

Source : Insee, exploitation ORS Bretagne

L'EMPLOI SALARIÉ DU RÉGIME GÉNÉRAL

En 2010, la zone d'emploi de Vannes comprend 77 340 salariés du régime général ce qui représente 9,3% de l'ensemble de l'emploi salarié du régime général au niveau régional (au 3^e rang des zones d'emploi).

Les intérimaires sont légèrement sous représentés dans la zone d'emploi de Vannes (3,3% de l'ensemble des salariés du régime général de la zone contre 4,6% en Bretagne).

Entre 2009 et 2010, l'évolution du nombre de salariés du régime général a été similaire dans la zone et au niveau régional, soit une croissance de +1,2%. On observe par ailleurs une forte augmentation du nombre d'intérimaires sur la même période, la hausse atteignant +14,9% dans la zone et +8% en Bretagne.

Évolution du nombre de salariés du régime général (ZE Vannes)

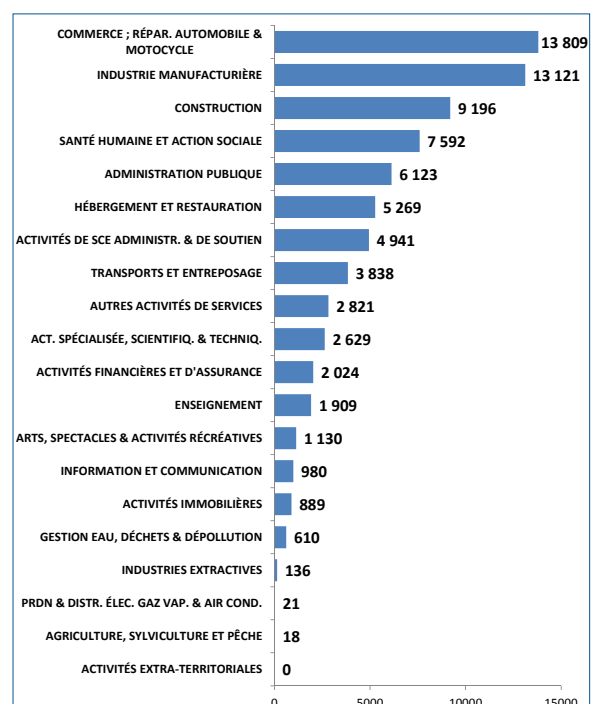
	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 2009/2010 en %	
						Zone	Région
Effectifs de salariés	74 558	77 880	79 288	76 414	77 340	+1,2	+1,2
Dont Intérimaires (en nombre)	3767	3618	2867	2193	2519	+14,9	+8,0
Dont Intérimaires (en %)	5,1	4,6	3,6	2,9	3,3	+13,5	+6,5
Heures travaillées en milliers	116 799	122 234	125 240	119 617	120 881	+1,1	+1,7

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

À NOTER

Le décompte des effectifs de salariés par la Carsat tient compte de la durée mensuelle du temps de travail qui peut être de deux types : soit légale, soit conventionnelle. Chaque mois, les salariés d'une entreprise sont comptabilisés au prorata du rapport entre leur durée de travail effective et de la durée légale de travail dans l'entreprise. L'effectif annuel de salariés est le résultat de la somme des effectifs mensuels divisé par douze, il s'agit donc d'un effectif moyen en équivalent temps plein.

Répartition du nombre de salariés du régime général selon la NAF en 2010 (ZE Vannes)



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL (AT)

Nombre, sexe et âge

En 2010, 3 257 accidents du travail avec arrêt ont été enregistrés dans la zone d'emploi de Vannes, soit 9% de l'ensemble des accidents du travail survenus en Bretagne (chiffre équivalent au poids des salariés de la zone dans la région : 9,3%).

Entre 2009 et 2010, le nombre d'accidents du travail dans la zone d'emploi a augmenté de +3,6%, soit une croissance trois fois supérieure à la hausse au niveau régional (+1,2%). Cet accroissement est particulièrement marqué pour les accidents avec IPP supérieure à 10%.

En 2010, 70% des accidents du travail ont concerné des hommes. La tranche d'âge la plus touchée est celle des 25-34 ans chez les hommes (29% des accidents de travail masculins) et celle des 35-44 ans chez les femmes (28% des accidents féminins).

Concernant les intérimaires (4% de l'ensemble des accidents de la zone), une augmentation deux fois plus forte qu'au niveau régional est observée dans la zone entre 2009 et 2010.

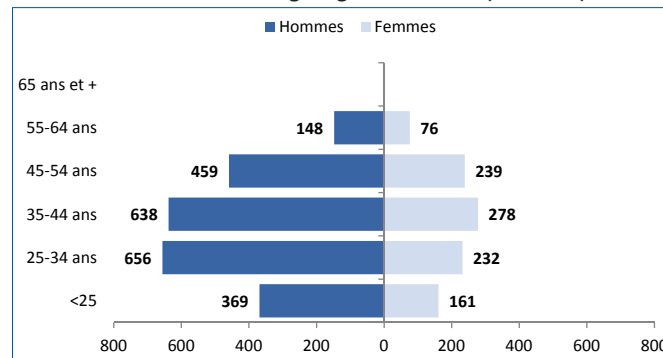
Accidents du travail avec arrêt - Nombre (ZE Vannes)

	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 2009/2010 en %	
						Zone	Région
Nombre d'AT	3 237	3 511	3 444	3 145	3 257	+3,6	+1,2
Dont Hommes	2 364	2 573	2 452	2 209	2 271	+2,8	-2,0
Femmes	873	938	992	936	986	+5,3	+2,1
Dont AT avec IPP>10%	83	77	58	58	81	+39,7	+5,8
AT mortels	2	1	1	2	2	-	-4,7
Dont Intérimaires	203	257	194	116	130	+12,1	+6,3
Nombre d'IJ	148 207	157 144	158 359	147 695	162 541	+10,1	+0,8

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

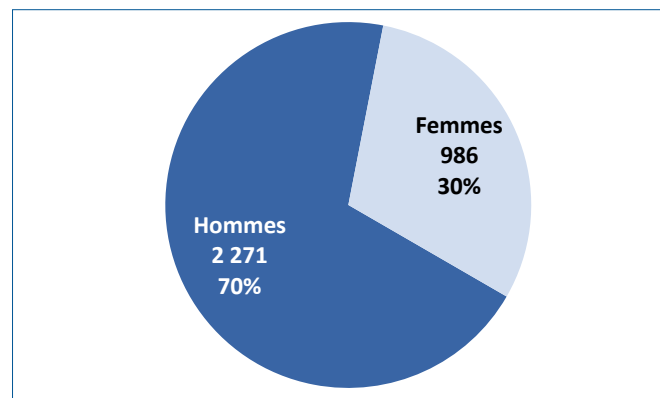
IJ : Indemnités journalières

Pyramide des âges des accidents du travail avec arrêt
chez les salariés du régime général en 2010 (ZE Vannes)



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Accidents du travail avec arrêt selon le sexe en 2010 - Nombre et % (ZE Vannes)



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Les principaux indicateurs

En 2010 et depuis 2006, la fréquence des accidents du travail dans la zone d'emploi de Vannes est légèrement et systématiquement inférieure à la moyenne régionale.

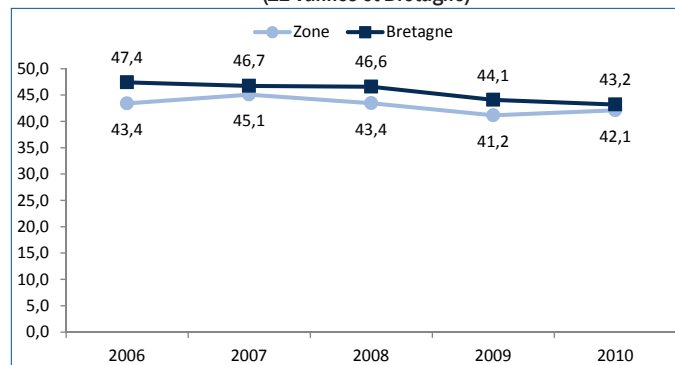
Entre 2009 et 2010, celle-ci a augmenté dans la zone (+2,3%) contrairement au niveau régional où elle a diminué (-2%). Cette évolution récente et divergente avec celle de la région implique le rapprochement des indicateurs locaux et régionaux.

Principaux indicateurs des accidents du travail avec arrêt (ZE Vannes)

	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 2009/2010 en %	
						Zone	Région
Indice de fréquence	43,4	45,1	43,4	41,2	42,1	+2,3	-2,0
Taux de fréquence	27,7	28,7	27,5	26,3	26,9	+2,5	-0,9
Taux de gravité	1,27	1,29	1,26	1,23	1,34	+8,9	-2,5

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Évolution de l'indice de fréquence des accidents du travail avec arrêt
(ZE Vannes et Bretagne)



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Répartition par NAF

En 2010, la fréquence des accidents du travail dans la zone d'emploi de Vannes est inférieure à la moyenne régionale dans la majorité des NAF prises en compte. Les 5 NAF les plus accidentogènes regroupent 77% de l'ensemble des accidents de la zone, dont 2 s'avèrent en situation de sur accidentologie vis-à-vis des chiffres régionaux. Il s'agit des NAF :

- C « Industrie manufacturière »,
- H « Transport et entreposage ».

Les accidents du travail par ordre décroissant du nombre d'événements
selon la NAF en 2010 (ZE Vannes)

NIV1	Libellé abrégé NAF en 21 sections	Part des salariés	Nombre d'AT	Indice de fréquence	
				Zone	Bretagne
C	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	17%	709	54,0	52,8
F	CONSTRUCTION	12%	709	77,1	89,5
G	COMMERCE ; RÉPAR. AUTOMOBILE & MOTOCYCLE	18%	491	35,6	38,3
H	TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	5%	345	89,9	71,8
Q	SANTÉ HUMAINE ET ACTION SOCIALE	10%	250	32,9	43,4
N	ACTIVITÉS DE SCE ADMINISTR. & DE SOUTIEN	6%	214	43,3	59,5
I	HÉBERGEMENT ET RESTAURATION	7%	212	40,2	44,1
O	ADMINISTRATION PUBLIQUE	8%	88	14,4	9,6
S	AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICES	4%	62	22,0	24,3
R	ARTS, SPECTACLES & ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES	1%	52	46,0	32,1
E	GESTION EAU, DÉCHETS & DÉPOLLUTION	1%	25	41,0	56,9
P	ENSEIGNEMENT	2%	23	12,0	18,9
K	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	3%	20	9,9	9,1
M	ACT. SPÉCIALISÉE, SCIENTIFIQ. & TECHNIQ.	3%	20	7,6	8,4
L	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	1%	14	15,7	17,9
B	INDUSTRIES EXTRACTIVES	<1%	6	44,1	35,2
J	INFORMATION ET COMMUNICATION	1%	4	nc	6,6
A	AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET PÊCHE	<1%	-	-	73,2
D	PRDN & DISTR. ÉLEC. GAZ VAP. & AIR COND.	<1%	-	-	18,5
U	ACTIVITÉS EXTRA-TERRITORIALES	-	-	-	-
TOTAL NAF21		100%	3244	42,1	43,6

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

nc : non calculé

nc : non calculé

LES ACCIDENTS DE TRAJET (TJ)

Nombre, sexe et âge

En 2010, 359 accidents de trajet ont été enregistrés dans la zone d'emploi de Vannes soit 9% de l'ensemble des accidents de trajet en Bretagne (chiffre équivalent au poids des salariés de la zone dans la région : 9,3%).

Entre 2009 et 2010, le nombre d'accidents de trajet s'est fortement accru dans la zone d'emploi de Vannes (+20,5%), soit une augmentation nettement plus importante qu'au niveau régional (+8,4%).

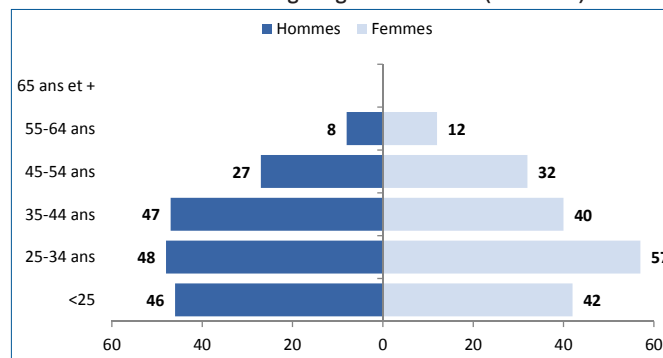
En 2010, la répartition des accidents de trajet est relativement équivalente entre hommes et femmes. Chez les hommes comme chez les femmes, les personnes âgées de 25-34 ans sont les plus concernées par les accidents de trajet. Globalement, elles représentent 29% de l'ensemble des accidents de trajet.

Accidents de trajet – Nombre (ZE Vannes)

	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 2009/2010 en %	
						Zone	Région
Nombre de TJ	227	252	269	298	359	+20,5	+8,4
Dont Hommes	102	117	133	156	176	+12,8	+5,2
Femmes	125	135	136	142	183	+28,9	+11,5
Dont TJ avec IPP>10%	7	9	7	10	6	-40,0	-
TJ mortels	1	1	1	2	-	-100,0	-23,8
Dont Intérimaires	9	10	16	16	17	+6,3	+10,5
Nombre d'IJ	13 208	15 831	18 070	17 509	19 173	+9,5	+5,5

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

IJ : Indemnités journalières

Pyramide des âges des accidents de trajet
chez les salariés du régime général en 2010 (ZE Vannes)

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Les principaux indicateurs

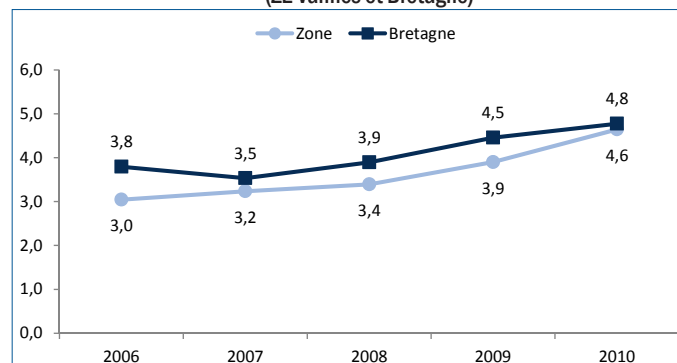
En 2010 et depuis 2006, la fréquence des accidents de trajet est systématiquement inférieure à celle observée en Bretagne.

Entre 2009 et 2010, celle-ci a fortement augmenté dans la zone d'emploi de Vannes (+19%) nettement plus qu'au niveau régional (+7,1%). Cette évolution récente implique le rapprochement des indicateurs locaux et régionaux.

Principaux indicateurs des accidents de trajet (ZE Vannes)

	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 2009/2010 en %	
						Zone	Région
Indice de fréquence	3,0	3,2	3,4	3,9	4,6	+19,0	+7,1
Taux de fréquence	1,9	2,1	2,1	2,5	3,0	+19,2	+3,7
Taux de gravité	0,11	0,13	0,14	0,15	0,16	+8,4	+6,6

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Évolution de l'indice de fréquence des accidents de trajet
(ZE Vannes et Bretagne)

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Répartition par NAF

En 2010, la fréquence des accidents de trajet dans la zone d'emploi de Vannes est inférieure à la moyenne régionale dans la majorité des NAF prises en compte. Les 5 NAF les plus accidentogènes regroupent 73% de l'ensemble des accidents de trajet de la zone, dont 3 s'avèrent en situation de sur accidentologie vis-à-vis des chiffres régionaux. Il s'agit des NAF :

- C « Industrie manufacturière »,
- I « Hébergement et restauration »,
- F « Construction ».

Les accidents de trajet par ordre décroissant du nombre d'événements
selon la NAF en 2010 (ZE Vannes)

NIV1	Libellé abrégé NAF en 21 sections	Part des salariés	Nombre de TJ	Indice de fréquence	
				Zone	Bretagne
C	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	17%	70	5,3	4,8
G	COMMERCE ; RÉPAR. AUTOMOBILE & MOTOCYCLE	18%	55	4,0	4,8
I	HÉBERGEMENT ET RESTAURATION	7%	51	9,7	9,3
Q	SANTÉ HUMAINE ET ACTION SOCIALE	10%	44	5,8	6,9
F	CONSTRUCTION	12%	39	4,2	3,9
N	ACTIVITÉS DE SCE ADMINISTR. & DE SOUTIEN	6%	36	7,3	7,6
O	ADMINISTRATION PUBLIQUE	8%	15	2,4	2,4
H	TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	5%	10	2,6	4,2
S	AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICES	4%	9	3,2	4,6
K	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	3%	8	4,0	3,6
P	ENSEIGNEMENT	2%	5	2,6	3,5
R	ARTS, SPECTACLES & ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES	1%	5	4,4	2,3
M	ACT. SPÉCIALISÉE, SCIENTIFIQ. & TECHNIQ.	3%	4	nc	2,7
E	GESTION EAU, DÉCHETS & DÉPOLLUTION	1%	2	nc	4,0
L	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	1%	2	nc	3,4
A	AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET PÊCHE	<1%	-	-	-
B	INDUSTRIES EXTRACTIONNELLES	<1%	-	-	2,7
D	PRDN & DISTR. ÉLEC. GAZ VAP. & AIR COND.	<1%	-	-	1,2
J	INFORMATION ET COMMUNICATION	1%	-	-	2,3
U	ACTIVITÉS EXTRA-TERRITORIALES	-	-	-	-
TOTAL NAF21		100%	355	4,6	4,8

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

nc : non calculé

■ : Indice de fréquence de la zone supérieur à l'indice régional

LES MALADIES PROFESSIONNELLES

Nombre, sexe et âge

En 2010, 452 maladies professionnelles indemnisées ont été enregistrées dans la zone d'emploi de Vannes, soit 9,9% de l'ensemble des maladies professionnelles dénombrées en Bretagne (chiffre proche du poids des salariés de la zone dans la région : 9,3%).

Entre 2009 et 2010, le nombre de maladies professionnelles a diminué dans la zone (-13,4%) à un rythme plus soutenu qu'au niveau régional (-2,9%). Parallèlement, les maladies ayant entraîné une incapacité permanente ont fortement baissé dans la zone d'emploi contrairement à la tendance régionale. En 2010, une majorité de maladies professionnelles concerne des femmes et la tranche d'âge la plus touchée est celle des 45-54 ans (38% chez les hommes et 39% chez les femmes).

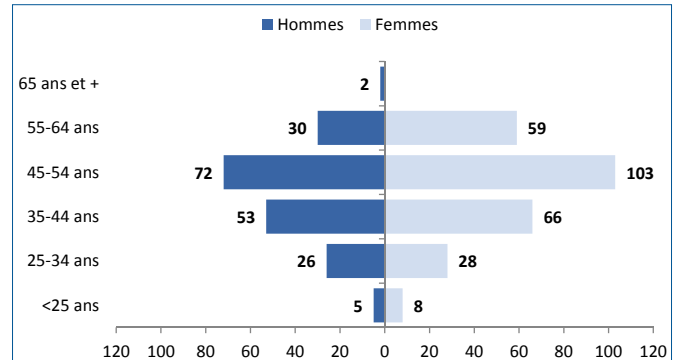
Les maladies professionnelles - Nombre (ZE Vannes)

	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution	
						2009/2010 en %	Zone Région
Nombre de MP	466	344	406	522	452	-13,4	-2,9
Dont Hommes	210	183	175	220	188	-14,5	-4,0
Femmes	256	161	231	302	264	-12,6	-1,9
Dont MP avec IPP>10%	88	40	46	55	46	-16,4	+14,8
Décès	1	1	-	-	1	-	-50,0
Dont Intérimaires	9	20	17	13	12	-7,7	-10,6
Nombre d'IJ	61 011	53 456	74 211	87 757	88 532	+0,9	+3,7

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

IJ : Indemnités journalières

Pyramide des âges des maladies professionnelles chez les salariés du régime général en 2010 (ZE Vannes)



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Les principaux indicateurs

En 2010, la fréquence des maladies professionnelles dans la zone d'emploi de Vannes est légèrement supérieure à la moyenne régionale.

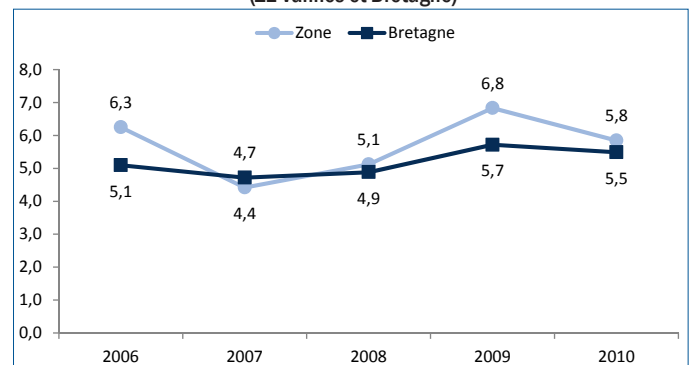
Entre 2009 et 2010, celle-ci a diminué dans la zone (-14,4%) plus fortement qu'au niveau régional (-4%). Cette baisse au niveau territorial et régional fait suite à l'augmentation observée en 2009 dont l'explication résulte pour partie de la modification réglementaire impactant la comptabilisation des maladies professionnelles. Cette évolution récente implique un rapprochement des indicateurs locaux et régionaux.

Principaux indicateurs des maladies professionnelles (ZE Vannes)

	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution	
						2009/2010 en %	Zone Région
Indice de fréquence	6,3	4,4	5,1	6,8	5,8	-14,4	-4,0
Taux de fréquence	4,0	2,8	3,2	4,4	3,7	-14,3	-4,5
Taux de gravité	0,52	0,44	0,59	0,73	0,73	-0,2	+1,9

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Évolution de l'indice de fréquence des maladies professionnelles (ZE Vannes et Bretagne)



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Répartition par NAF

En 2010, la fréquence des maladies professionnelles dans la zone d'emploi de Vannes est inférieure à la moyenne régionale dans la majorité des NAF prises en compte. 82% des maladies professionnelles de la zone se répartissent dans 5 NAF, dont une seule s'avère en situation de sur-incidence vis-à-vis des chiffres régionaux.

Les maladies professionnelles par ordre décroissant du nombre d'événements selon la NAF en 2010 (ZE Vannes)

NIV1	Libellé abrégé NAF en 21 sections	Part des salariés	Nombre de MP	Indice de fréquence	
				Zone	Bretagne
C	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	17%	200	15,2	12,3
G	COMMERCE ; RÉPAR. AUTOMOBILE & MOTOCYCLE	18%	62	4,5	4,8
F	CONSTRUCTION	12%	60	6,5	8,4
Q	SANTÉ HUMAINE ET ACTION SOCIALE	10%	25	3,3	4,5
N	ACTIVITÉS DE SCE ADMINISTR. & DE SOUTIEN	6%	23	4,7	4,9
I	HÉBERGEMENT ET RESTAURATION	7%	21	4,0	4,9
H	TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	5%	20	5,2	4,4
S	AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICES	4%	20	7,1	4,1
O	ADMINISTRATION PUBLIQUE	8%	6	1,0	0,9
E	GESTION EAU, DÉCHETS & DÉPOLLUTION	1%	4	nc	6,3
M	ACT. SPÉCIALISÉE, SCIENTIFIQ. & TECHNIQ.	3%	4	nc	1,1
P	ENSEIGNEMENT	2%	3	nc	2,2
K	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	3%	2	nc	0,9
L	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	1%	2	nc	1,8
A	AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET PÊCHE	<1%	-	-	12,2
B	INDUSTRIES EXTRACTIVES	<1%	-	-	6,1
D	PRDN & DISTR. ÉLEC. GAZ VAP. & AIR COND.	<1%	-	-	1,2
J	INFORMATION ET COMMUNICATION	1%	-	-	0,5
R	ARTS, SPECTACLES & ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES	1%	-	-	0,6
U	ACTIVITÉS EXTRA-TERRITORIALES	-	-	-	-
TOTAL NAF21		100%	452	5,9	5,6

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

nc : non calculé

: Indice de fréquence de la zone supérieur à l'indice régional

Détail des maladies professionnelles

En 2010, parmi les maladies professionnelles indemnisées dans la zone, 97,8% sont des troubles ostéo-articulaires. Il s'agit pour l'essentiel d'affections périarticulaires.

Répartition des maladies professionnelles selon le type de pathologies en 2010 (ZE Vannes)

Code tableau	Libellé Tableau	Nombre	%
057A	Affections périarticulaires	407	90,0
098A	Lombalgies provoquées par la manutention	25	5,5
065A	Lésions eczématiformes	5	1,1
097A	Lombalgies provoquées par des vibrations et chocs	5	1,1
079A	Lésions chroniques du ménisque	4	0,9
047A	Bois	3	0,7
030B	Cancer broncho_pulmonaire primitif	1	0,2
030A	Amiante	1	0,2
069A	Vibrations et chocs	1	0,2
Sous-total	Troubles ostéo-articulaires*	442	97,8
Total des maladies professionnelles		452	100

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

* Somme des tableaux 57, 69, 79, 97 et 98

4 Focus thématique sur les intérimaires du régime général

4.1 L'emploi salarié intérimaire du régime général

4.2 Les accidents du travail avec arrêt

4.3 Les accidents de trajet

4.4 Les maladies professionnelles

Remarque méthodologique

Dans les statistiques de la Carsat, les intérimaires sont identifiés grâce à un code risque qui leur est propre. Il s'agit du code 745DB. Tous les intérimaires sont affectés dans la NAF N « Activités administratives et de soutien » qui les regroupe et qui interdit de fait les analyses selon la NAF.

■ RAPPEL

Les statistiques présentées dans ce chapitre concernent uniquement les emplois salariés du régime général.

Les indicateurs utilisés :

- L'indice de fréquence représente le nombre d'événements (AT, TJ, MP) pour 1 000 salariés.
- Le taux de fréquence représente le nombre d'événements par millions d'heures travaillées.
- Le taux de gravité représente le nombre d'indemnités journalières pour 1 000 heures travaillées.

Plus de 38 000 intérimaires en Bretagne en 2010

En 2010, avec 38 344 intérimaires et près de 49,5 millions d'heures travaillées, l'intérim représente 5% de l'emploi salarié du régime général en Bretagne et 4% de l'ensemble du volume horaire régional. Depuis 2006 et jusqu'en 2009, le nombre d'intérimaires n'a cessé de décroître avant de repartir à la hausse en 2010. Parallèlement, le nombre d'heures travaillées est resté relativement stable entre 2006 et 2008 avant de fluctuer à la baisse en 2009 puis à la hausse en 2010.

Le recours à l'intérim très variable selon les zones d'emploi

En 2010, le nombre intérimaires comme le volume horaire de l'intérim varie fortement selon les zones d'emploi allant d'un minimum de 439 salariés dans la zone d'emploi de Carhaix-Plouguer à 8 508 salariés dans la zone d'emploi de Rennes, soit un rapport d'environ 1 à 20. Le volume horaire quant à lui varie d'un minimum de 574 milliers d'heures travaillées dans la zone d'emploi de Morlaix à un maximum de 10,7 millions d'heures travaillées dans la zone d'emploi de Rennes.

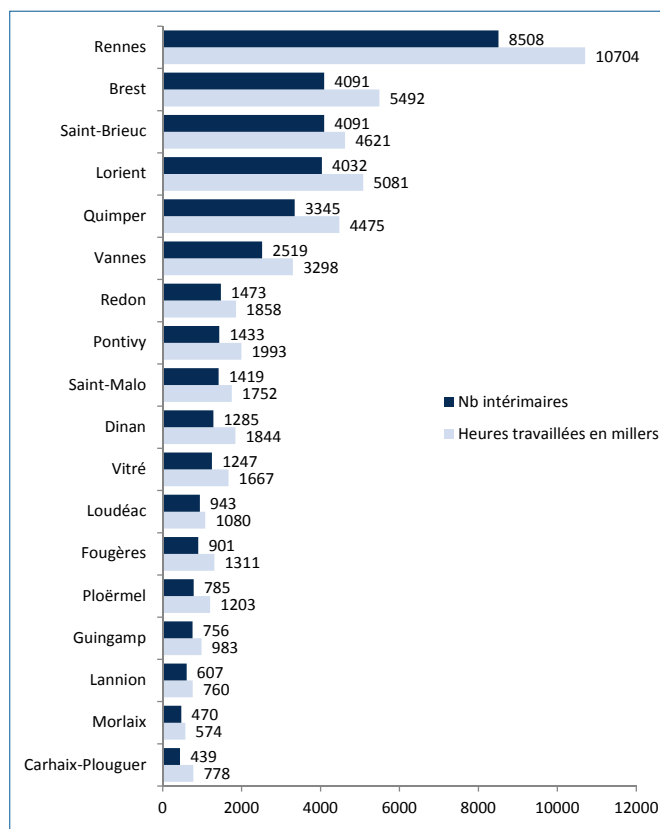
Parallèlement, le poids des intérimaires et celui des heures travaillées dans l'ensemble de l'emploi salarié du régime général témoignent là aussi de disparités importantes. En effet, dans 4 zones d'emploi, les intérimaires représentent environ 1 salarié sur 10 (Redon, Loudéac, Pontivy et Ploërmel) alors qu'ils ne représentent que 3 salariés sur 100 dans les zones d'emploi de Lannion, Rennes, Vannes et Morlaix.

Emploi salarié des intérimaires du régime général en Bretagne - Nombre

	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 2009/2010 en %
Effectifs de salariés	55 482	48 576	43 341	35 583	38 344	+7,8
Heures travaillées	56 836 713	57 042 958	56 860 328	43 479 269	49 474 541	+13,8

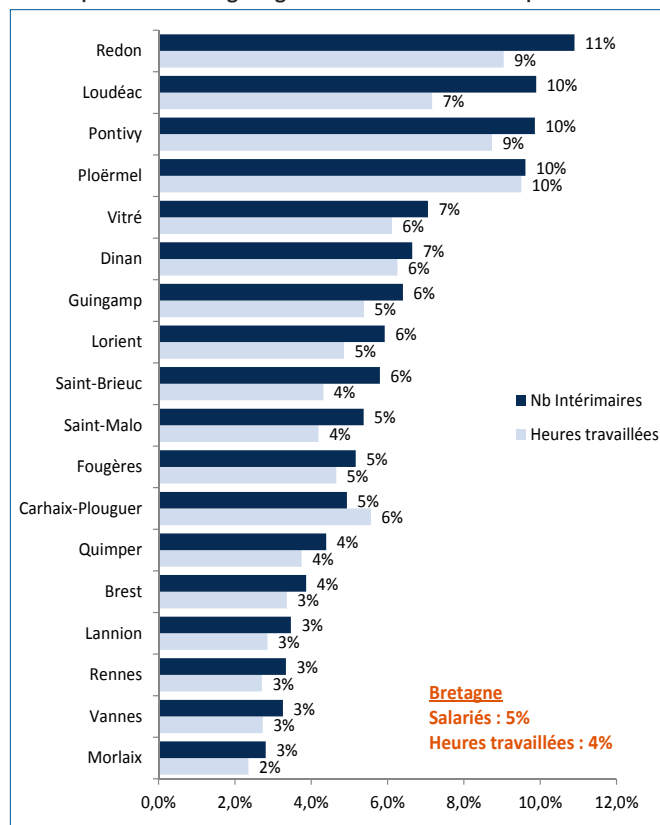
Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Répartition des effectifs intérimaires selon les zones d'emploi en 2010



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Poids des intérimaires et des heures travaillées dans l'ensemble de l'emploi salarié du régime général selon les zones d'emploi en 2010



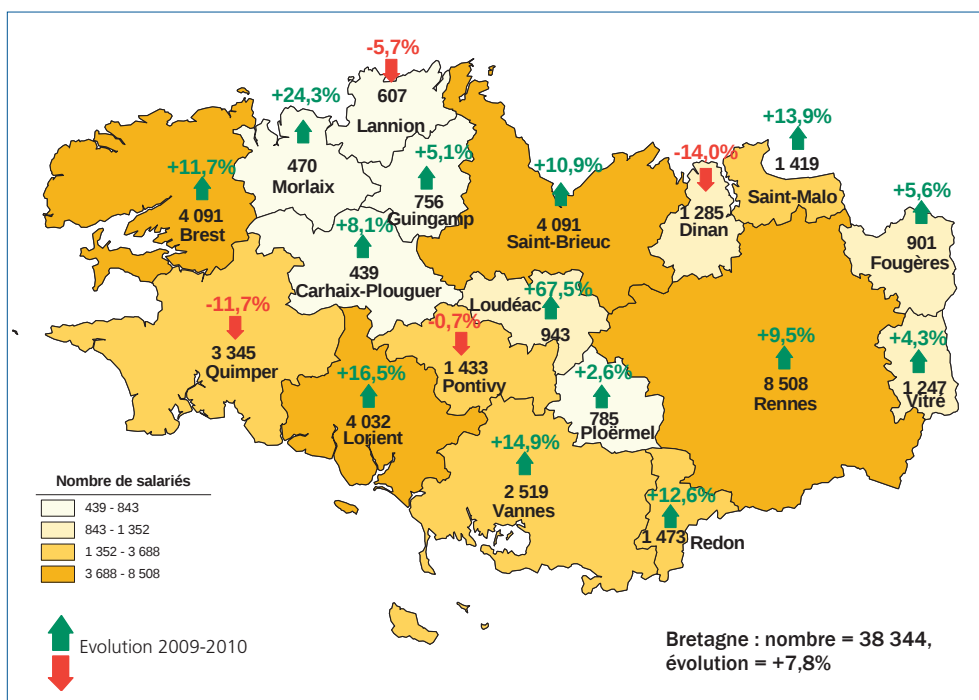
Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Une tendance à la hausse dans la majorité des zones d'emploi

Entre 2009 et 2010, une forte majorité des zones d'emploi a enregistré une hausse du nombre d'intérimaires, la plus forte hausse étant observée dans la zone d'emploi de Loudéac (+67,5%). A l'opposé, la baisse la plus importante concerne la zone d'emploi de Dinan (-14%).

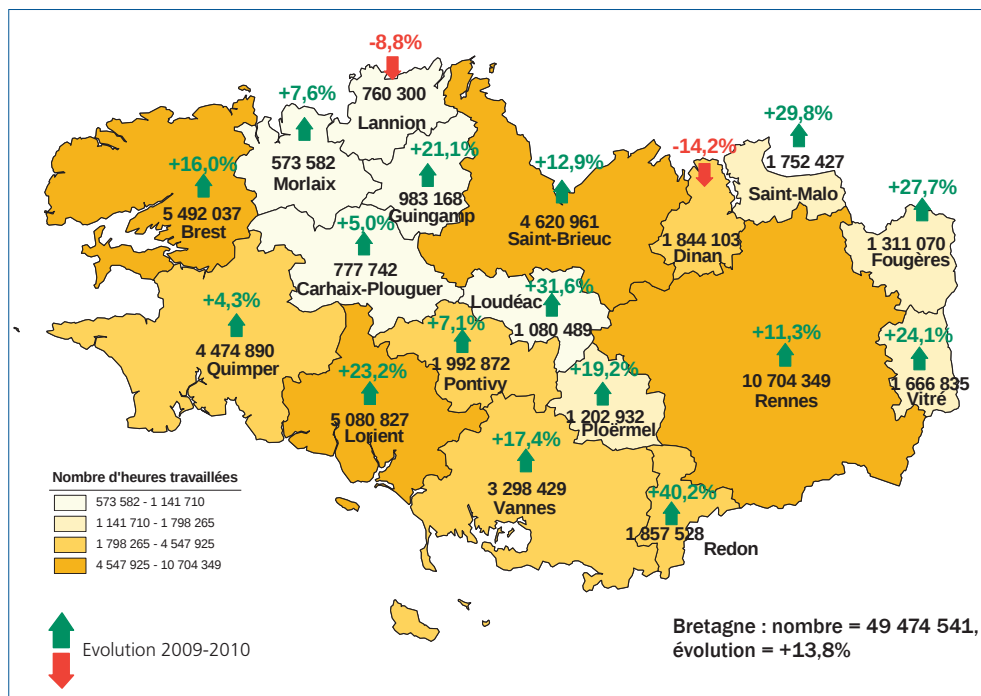
Ce constat est encore plus marqué s'agissant du nombre d'heures travaillées. A l'exception des zones d'emploi de Lannion et de Dinan, toutes les zones ont connu un accroissement du volume horaire réalisé en intérim. L'augmentation a été particulièrement remarquable dans les zones de Redon (+40,2%) et de Loudéac (+31,6%).

Nombre d'intérimaires du régime général en 2010 et évolution en % entre 2009 et 2010



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Nombre d'heures travaillées en intérim dans le régime général en 2010 et évolution en % entre 2009 et 2010



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

■ RAPPEL

Les statistiques présentées dans ce chapitre concernent uniquement les emplois salariés du régime général.

Les indicateurs utilisés :

- **L'indice de fréquence** représente le nombre d'évènements (AT, TJ, MP) pour 1 000 salariés.
- **Le taux de fréquence** représente le nombre d'évènements par millions d'heures travaillées.
- **Le taux de gravité** représente le nombre d'indemnités journalières pour 1 000 heures travaillées.

EN BRETAGNE

Plus de 2 800 accidents du travail ont concerné des intérimaires en Bretagne en 2010

En 2010, 2 850 accidents du travail avec arrêt concernant des intérimaires ont été enregistrés en Bretagne ce qui représente 8% de l'ensemble des accidents du travail avec arrêt dans la région. Cette proportion est supérieure à leur poids numérique (5% de l'ensemble des salariés du régime général).

Entre 2009 et 2010, l'accidentologie chez les intérimaires a progressé à un rythme nettement plus soutenu que celle de l'ensemble des salariés (+6,3% contre +1,2%). Cet accroissement fait suite à une baisse importante observée entre 2008 et 2009.

Une fréquence des accidents du travail nettement supérieure chez les intérimaires...

En 2010, l'indice de fréquence des accidents du travail des intérimaires s'élève à 74,3 accidents pour 1 000 salariés contre 43,2 pour l'ensemble des salariés, soit un indice supérieur de +72%. Cette plus grande fréquence des accidents du travail chez les intérimaires est encore plus marquée au regard du nombre d'heures travaillées puisque le taux de fréquence atteint 57,6 accidents par millions d'heures travaillées chez les intérimaires contre 27,9 pour l'ensemble des salariés, soit un taux plus de 2 fois supérieur (+106%) à celui observé pour l'ensemble des salariés.

...à laquelle s'associe aussi une gravité plus importante

Parallèlement à la plus grande fréquence des accidents du travail, avec 2,4 journées perdues pour 1 000 heures travaillées chez les intérimaires contre 1,3 journée perdue pour 1 000 heures travaillées pour l'ensemble des salariés, on observe aussi une gravité près de 2 fois supérieure.

Mais, des indicateurs à la baisse entre 2009 et 2010

En 2010, pour les intérimaires comme pour l'ensemble des salariés, tous les indicateurs de sinistralité sont à la baisse. La diminution de l'indice de fréquence est un peu plus modérée pour les intérimaires que celle observée chez l'ensemble des salariés (-1,4% contre -2%). Par ailleurs, proportionnellement, le taux de gravité affiche un net recul chez les intérimaires alors qu'il stagne pour l'ensemble des salariés.

Une prédominance masculine davantage prononcée chez les intérimaires

En Bretagne en 2010, plus de 8 accidents d'intérimaires sur 10 (83%) sont attribuables à des hommes. Cette prédominance est moins marquée pour l'ensemble des salariés du régime général (71%).

Près de 2 accidents du travail sur 3 concernent des intérimaires de moins de 35 ans

En Bretagne en 2010, 63% des accidents du travail ont concerné des intérimaires âgés de moins de 35 ans contre 45% pour l'ensemble des salariés du même âge. Cette sur-sinistralité selon l'âge chez les intérimaires est particulièrement remarquable chez les personnes de moins de 25 ans.

Les accidents du travail avec arrêt chez les intérimaires en Bretagne – Nombre et évolution entre 2009 et 2010

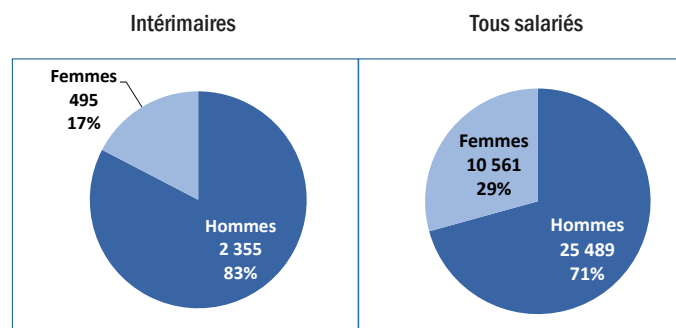
	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 2009/2010 en %	
						Intérimaires	Tous salariés
Nombre d'AT	3 816	3 995	3 967	2 681	2 850	+6,3	+1,2
Dont Hommes	3 222	3 283	3 243	2 224	2 355	+5,9	-2,0
Femmes	594	712	724	457	495	+8,3	+2,1
Dont AT avec IPP>10%	49	35	50	44	52	+18,2	+5,8
AT mortels	2	2	4	2	4	+100,0	-4,7
J AT	131 853	146 981	150 020	119 782	118 781	-0,8	+0,8

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

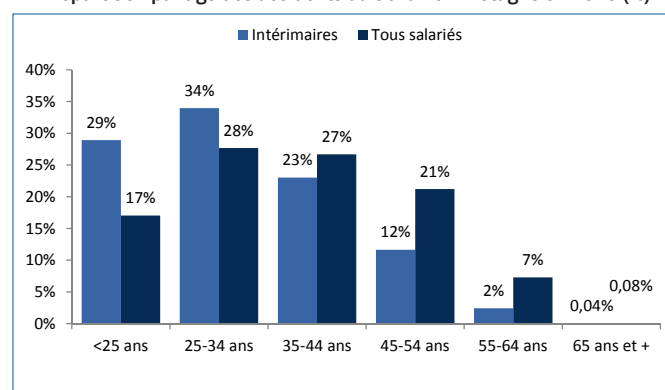
Principaux indicateurs des accidents du travail avec arrêt en Bretagne chez les intérimaires et évolution entre 2009 et 2010

	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 2009/2010 en %
Indice de fréquence						
Intérimaires	68,8	82,2	91,5	75,3	74,3	-1,4
Tous salariés	47,4	46,7	46,6	44,1	43,2	-2,0
Taux de fréquence						
Intérimaires	67,1	70,0	69,8	61,7	57,6	-6,6
Tous salariés	30,9	30,5	30,0	28,6	27,9	-2,5
Taux de gravité						
Intérimaires	2,3	2,6	2,6	2,8	2,4	-12,9
Tous salariés	1,3	1,3	1,3	1,3	1,3	-0,9

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Nombre et proportion d'accidents du travail avec arrêt selon le sexe en Bretagne en 2010


Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Répartition par âge des accidents du travail en Bretagne en 2010 (%)


Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

SELON LES ZONES D'EMPLOI

Une situation très contrastée selon les zones d'emploi et systématiquement défavorable par rapport à celle de l'ensemble des salariés : un constat préoccupant attesté par tous les indicateurs de sinistralité.

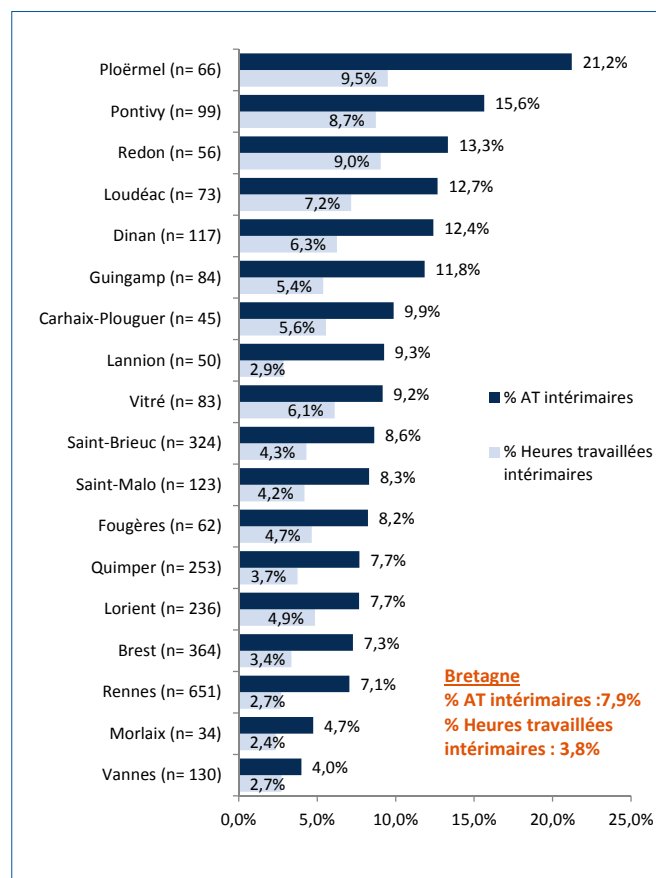
En 2010, le poids des accidents de travail chez les intérimaires dans l'ensemble des accidents du travail varie fortement selon les zones d'emploi allant d'un minimum de 4% dans la zone d'emploi de Vannes à un maximum de 21,2% dans la zone d'emploi de Ploërmel (soit dans un rapport de 1 à 5).

Par ailleurs, dans chaque zone d'emploi, le poids des accidents du travail chez les intérimaires est systématiquement supérieur à leur poids économique en termes de volume horaire.

Les zones d'emploi, où la surreprésentation des accidents du travail des intérimaires est la plus importante sont :

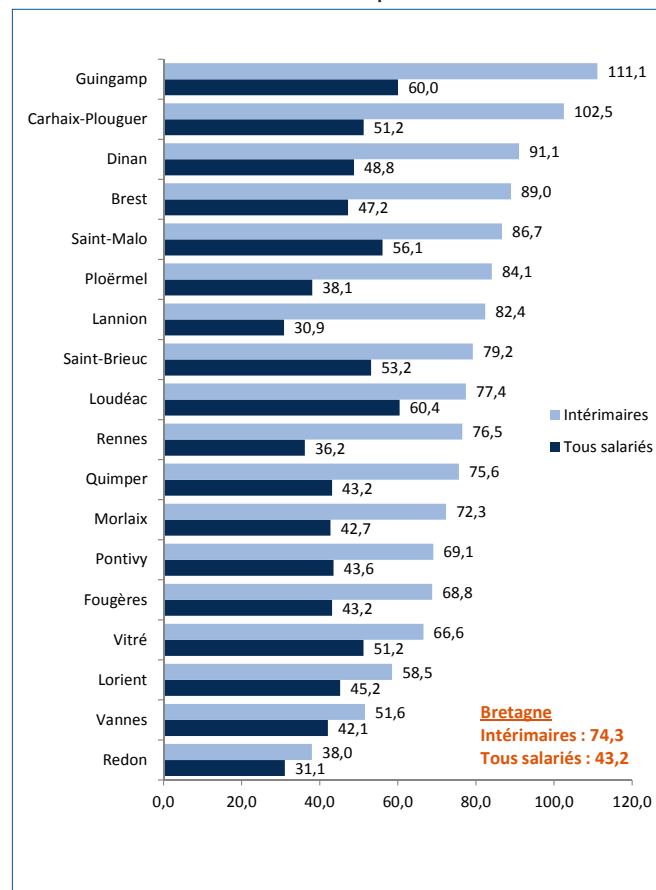
- Lannion (+224%),
- Rennes (+160%),
- Ploërmel (+123%),
- Guingamp (+120%).

Classement des zones d'emploi selon le poids des accidents du travail et des heures travaillées chez les intérimaires en 2010



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Indice de fréquence des accidents du travail avec arrêt selon les zones d'emploi en 2010



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

En 2010, l'indice de fréquence des accidents du travail varie dans une fourchette de 38 accidents pour 1 000 salariés dans la zone d'emploi de Redon à 111,1 accidents pour 1 000 salariés dans la zone d'emploi de Guingamp. Proportionnellement, les intérimaires de la zone d'emploi de Guingamp ont ainsi un risque trois fois supérieur à ceux de Redon d'être victimes d'un accident du travail.

Parallèlement, dans toutes les zones d'emploi, l'indice de fréquence des intérimaires est systématiquement supérieur à celui observé chez l'ensemble des salariés du régime général. Les écarts les plus importants concernent les zones d'emploi de :

- Lannion (+167%),
- Ploërmel (+121%),
- Rennes (+111%),
- Carhaix-Plouguer (+100%).

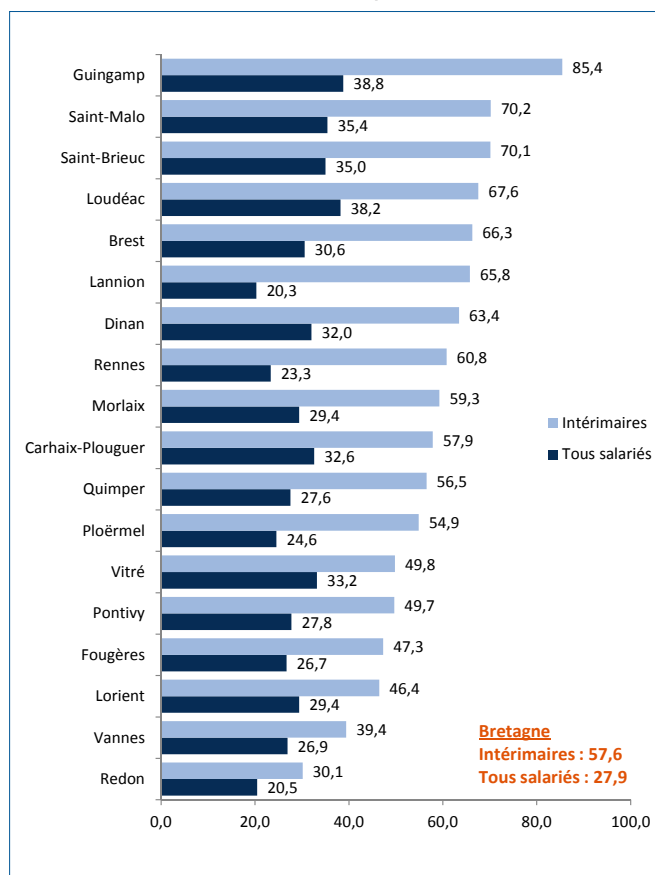
SELON LES ZONES D'EMPLOI

En 2010, le taux de fréquence des accidents du travail varie dans une fourchette de 30 accidents par million d'heures travaillées dans la zone d'emploi de Redon à 85 dans la zone d'emploi de Guingamp. Proportionnellement, les intérimaires de la zone d'emploi de Guingamp ont donc un risque trois fois supérieur à ceux de Redon d'être victime d'un accident du travail.

Comme pour l'indice de fréquence et dans toutes les zones d'emploi, on observe une sur sinistralité des intérimaires par rapport à l'ensemble des salariés. Les écarts les plus importants relevés entre les deux populations font ressortir particulièrement les zones d'emploi de :

- Lannion (+224%),
- Rennes (+160%),
- Ploërmel (+123%),
- Guingamp (+120%),
- Brest (+117%).

Taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt selon les zones d'emploi en 2010



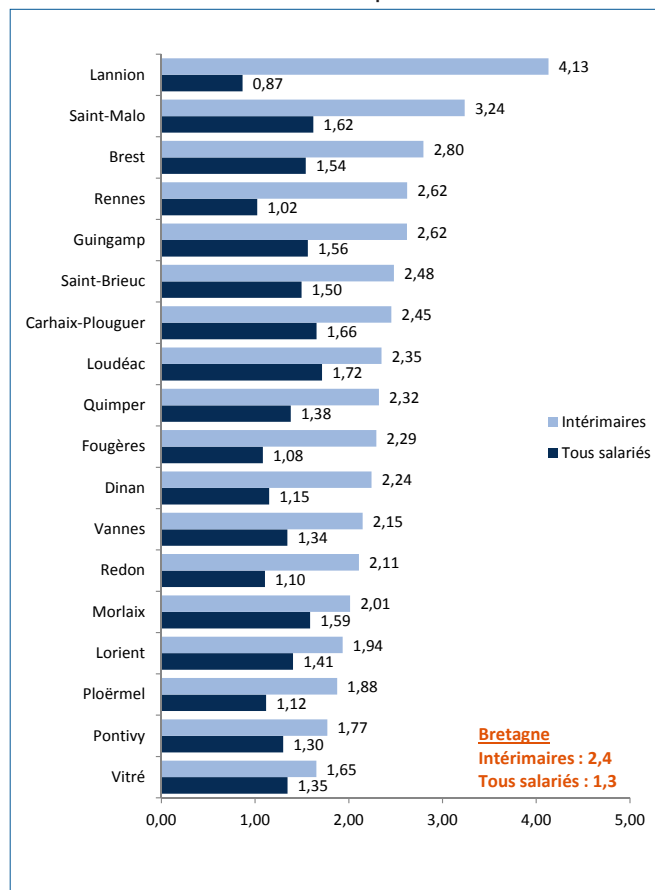
Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

En 2010, le taux de gravité des accidents du travail varie dans une fourchette de 1,65 journées perdues pour 1 000 heures travaillées dans la zone d'emploi de Vitré à 4,13 dans la zone d'emploi de Lannion. Proportionnellement, les accidents du travail chez les intérimaires de la zone d'emploi de Lannion occasionnent une perte de journées de travail près de trois fois supérieure à ceux de Redon.

En cohérence avec les deux indicateurs précédents, le taux de gravité des accidents du travail chez les intérimaires est aussi systématiquement supérieur à celui relevé pour l'ensemble des salariés dans toutes les zones d'emploi. Les écarts les plus importants relevés entre les intérimaires et l'ensemble de la population salariée du régime général font notamment ressortir les zones d'emploi de :

- Lannion (+377%),
- Rennes (+156%),
- Fougères (+112%),
- Saint-Malo (+100%).

Taux de gravité des accidents du travail avec arrêt selon les zones d'emploi en 2010



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

■ RAPPEL

Les statistiques présentées dans ce chapitre concernent uniquement les emplois salariés du régime général.

Les indicateurs utilisés :

- **L'indice de fréquence** représente le nombre d'évènements (AT, TJ, MP) pour 1 000 salariés.
- **Le taux de fréquence** représente le nombre d'évènements par millions d'heures travaillées.
- **Le taux de gravité** représente le nombre d'indemnités journalières pour 1 000 heures travaillées.

EN BRETAGNE

Plus de 300 accidents de trajet ont concerné des intérimaires en Bretagne en 2010

En 2010, 306 accidents de trajet concernant des intérimaires ont été dénombrés en Bretagne ce qui représentent 8% de l'ensemble des accidents de trajet pour les salariés du régime général. Cette proportion est supérieure à leur poids numéraire (5% de l'ensemble des salariés). Entre 2009 et 2010, les accidents de trajet chez les intérimaires ont augmenté un peu plus que pour l'ensemble des salariés (+10,5% contre +8,4%). Cette hausse du nombre d'accidents de trajet fait suite à une diminution importante relevée entre 2008 et 2009.

Une fréquence des accidents de trajet près de 2 fois supérieure chez les intérimaires

En 2010, l'indice de fréquence des accidents de trajet chez les intérimaires s'élève à 8 accidents pour 1 000 salariés contre 4,8 pour l'ensemble des salariés, soit un indice supérieur de +67%. Cette fréquence plus élevée se confirme par le taux de fréquence, celui-ci atteignant 6,2 accidents par million d'heures travaillées chez les intérimaires contre 3,1 chez l'ensemble des salariés, soit un taux supérieur de +101%. Parallèlement, on observe aussi chez les intérimaires une gravité 2 fois supérieure à celle de l'ensemble des salariés : respectivement 0,4 journée perdue pour 1 000 travaillées contre 0,2.

Des évolutions divergentes selon l'indicateur considéré

Sur la période 2006-2010, l'indice de fréquence des accidents de trajet chez les intérimaires affiche une croissance relativement continue mais celle-ci apparaît entre 2009 et 2010 trois fois moins importante chez les intérimaires que chez l'ensemble des salariés (+2,5% contre +7,1%).

S'agissant du taux de fréquence, après une relative stabilité entre 2006 et 2008, celui-ci a fortement augmenté en 2009 avant de diminuer légèrement en 2010 chez les intérimaires alors que la tendance à la hausse s'est poursuivie pour l'ensemble des salariés en 2010.

Par ailleurs, le taux de gravité est resté relativement stable sur l'ensemble de la période 2006-2010.

Prédominance masculine des accidents de trajet chez les intérimaires

En Bretagne en 2010, plus de 2 accidents de trajet sur 3 (68%) ont concerné des hommes contre 48% pour l'ensemble des salariés.

2 accidents du trajet sur 3 concernent des intérimaires âgés de moins de 35 ans

En Bretagne en 2010, 67% des accidents de trajet chez les intérimaires ont concerné des personnes de moins de 35 ans. Cette proportion est plus élevée que celle observée chez l'ensemble des salariés (56%).

**Les accidents de trajet chez les intérimaires en Bretagne
Nombre et évolution entre 2009 et 2010**

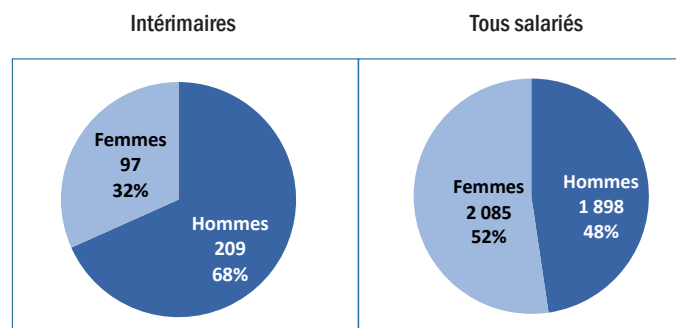
	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 2009/2010 en %	
						Intérimaires	Tous salariés
Nombre de TJ	311	308	318	277	306	+10,5	+8,4
Dont Hommes	208	205	221	182	209	+14,8	+5,2
Femmes	103	103	97	95	97	+2,1	+11,5
Dont AT avec IPP>10%	9	6	8	7	9	+28,6	-
AT mortels	5	1	0	1	3	+200,0	-23,8
J AT	17 295	17 368	17 686	18 792	17 499	-6,9	+5,5

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

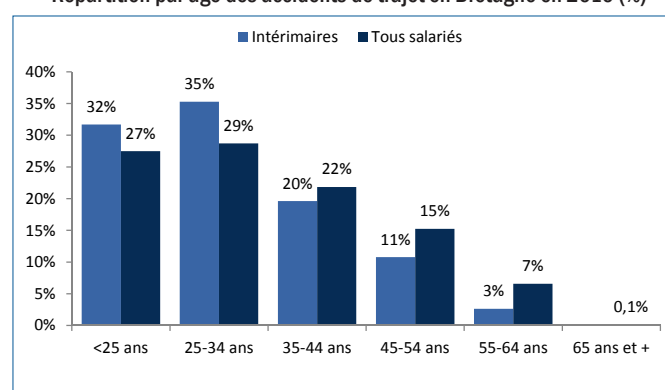
**Principaux indicateurs des accidents de trajet n Bretagne
chez les intérimaires et évolution entre 2009 et 2010**

	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 2009/2010 en %
Indice de fréquence						
Intérimaires	5,6	6,3	7,3	7,8	8,0	+2,5
Tous salariés	3,8	3,5	3,9	4,5	4,8	+7,1
Taux de fréquence						
Intérimaires	5,5	5,4	5,6	6,4	6,2	-2,9
Tous salariés	2,5	2,3	2,5	2,9	3,1	+6,6
Taux de gravité						
Intérimaires	0,3	0,3	0,3	0,4	0,4	-18,2
Tous salariés	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2	+3,7

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

**Nombre et proportion d'accidents de trajet selon le sexe
en Bretagne en 2010**

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Répartition par âge des accidents de trajet en Bretagne en 2010 (%)

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

SELON LES ZONES D'EMPLOI

Une situation très contrastée selon les zones d'emploi et systématiquement défavorable par rapport à celle de l'ensemble des salariés : un constat préoccupant attesté par tous les indicateurs de sinistralité.

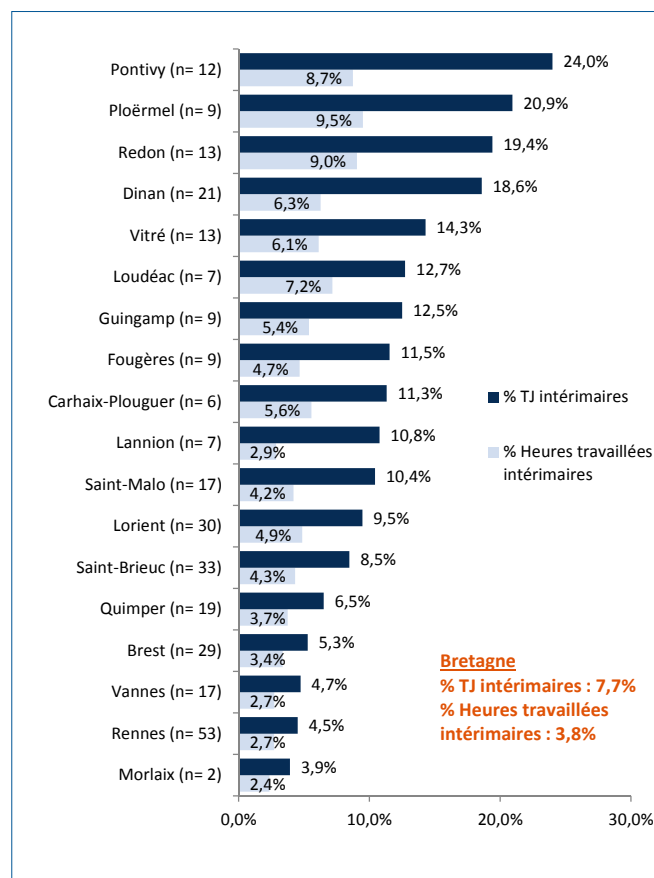
En 2010, le poids des accidents de trajet des intérimaires dans l'ensemble des accidents de trajet varie fortement selon les zones d'emploi allant d'un minimum de 3,9% dans la zone d'emploi de Morlaix à un maximum de 24% dans la zone d'emploi de Pontivy (soit dans un rapport de 1 à 6).

Par ailleurs, dans chaque zone d'emploi, le poids des accidents de trajet chez les intérimaires est systématiquement supérieur à leur poids économique en termes de volume horaire.

Les zones d'emploi où la surreprésentation des accidents de trajet des intérimaires est la plus importante sont :

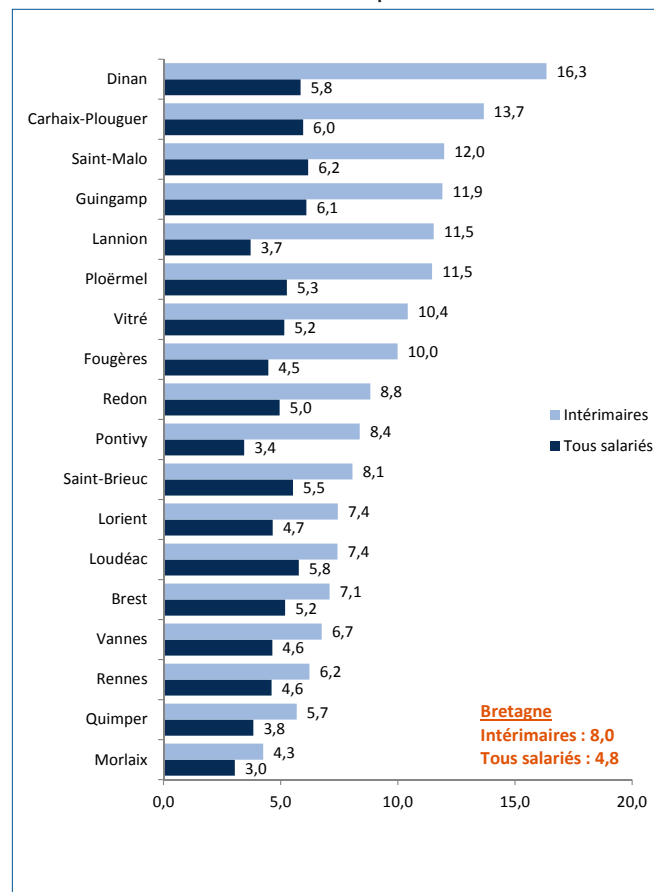
- Lannion (+277%),
- Dinan (+197%),
- Pontivy (+175%).

Classement des zones d'emploi selon le poids des accidents de trajet et des heures travaillées chez les intérimaires en 2010



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Indice de fréquence des accidents de trajet selon les zones d'emploi en 2010



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

En 2010, l'indice de fréquence des accidents de trajet varie dans une fourchette allant d'un minimum de 4,3 accidents pour 1 000 salariés dans la zone d'emploi de Morlaix à un maximum de 16,3 accidents pour 1 000 salariés dans la zone d'emploi de Dinan, soit un rapport voisin de 1 à 4 alors que pour l'ensemble des salariés, ce rapport ne varie que dans une fourchette allant de 1 à 2.

Parallèlement, dans toutes les zones d'emploi, l'indice de fréquence des accidents de trajet des intérimaires est systématiquement supérieur à celui observé pour l'ensemble des salariés du régime général. Les écarts les plus importants concernent les zones d'emploi de :

- Lannion (+210%),
- Dinan (+180%),
- Pontivy (+143%),
- Carhaix-Plouguer (+129%),
- Fougères (+123%),
- Ploërmel (+118%),
- Vitré (+102%).

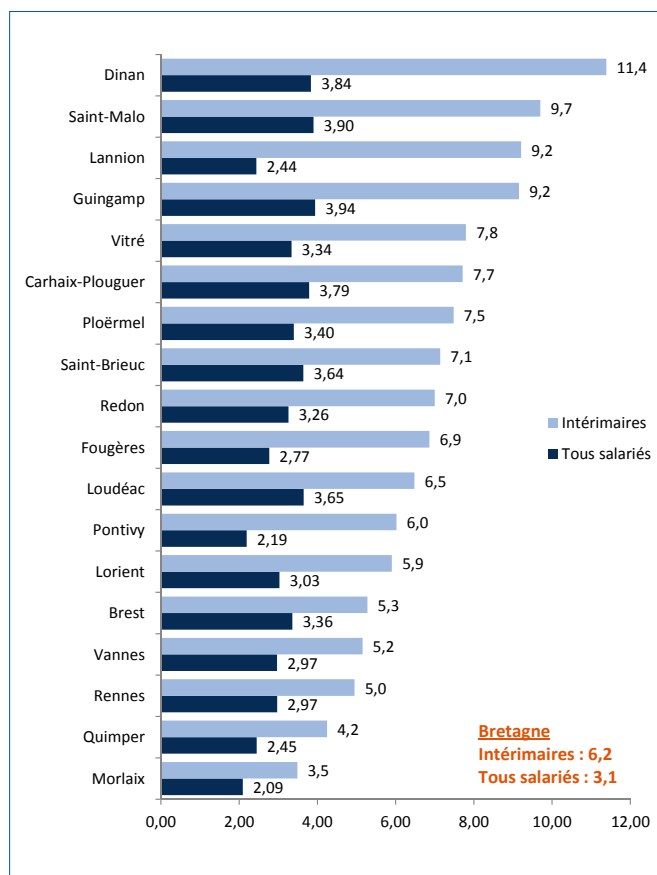
SELON LES ZONES D'EMPLOI

En 2010, le taux de fréquence des accidents de trajet varie dans une fourchette allant d'un minimum de 3,5 accidents par million d'heures travaillées dans la zone d'emploi de Morlaix à un maximum de 11,4 accidents par million d'heures travaillées dans la zone d'emploi de Dinan. Proportionnellement, les intérimaires de la zone d'emploi de Dinan ont un risque trois fois supérieur à ceux de Morlaix d'être victime d'un accident de trajet.

Comme pour l'indice de fréquence et dans toutes les zones d'emploi, on observe une sur sinistralité des intérimaires par rapport à l'ensemble des salariés. Les écarts les plus importants entre les deux populations font ressortir notamment les zones d'emploi de :

- Lannion (+277%),
- Dinan (+197%),
- Pontivy (+175%),
- Saint-Malo (+149%),
- Fougères (+148%).

Taux de fréquence des accidents de trajet selon les zones d'emploi en 2010



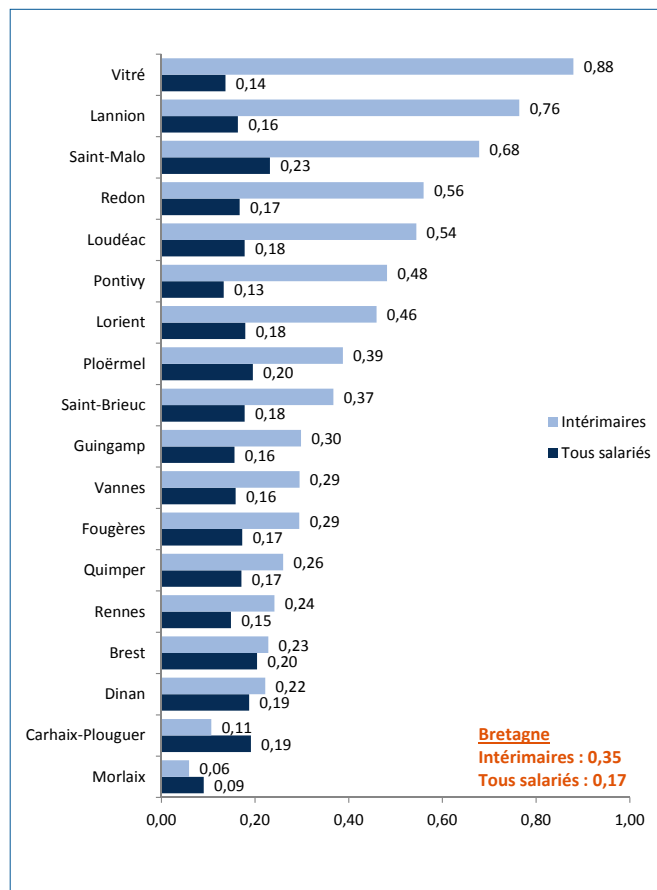
Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

En 2010, le taux de gravité des accidents de trajet varie dans une fourchette allant d'un minimum de 0,06 journée perdue pour 1 000 heures travaillées dans la zone d'emploi de Morlaix à un maximum de 0,88 journée perdue pour 1 000 heures travaillées dans la zone d'emploi de Vitré. Proportionnellement, les accidents de trajet des intérimaires de la zone d'emploi de Morlaix occasionnent une perte de journée de travail quinze fois supérieure à celle des intérimaires de la zone d'emploi de Vitré.

A l'exception de deux zones d'emploi (Carhaix-Plouguer et Morlaix), toutes les autres zones affichent un taux de gravité supérieur à celui observé pour l'ensemble des salariés. Les deux zones d'emploi présentant le taux de gravité le plus élevé (Vitré et Lannion) sont aussi celles qui affichent l'écart le plus important entre intérimaires et ensemble des salariés. Au final, les écarts les plus importants concernent les zones d'emploi de :

- Vitré (+ 543%),
- Lannion (+368%),
- Pontivy (+262%),
- Redon (+235%),
- Loudéac (+206%).

Taux de gravité des accidents de trajet selon les zones d'emploi en 2010



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

■ RAPPEL

Les statistiques présentées dans ce chapitre concernent uniquement les emplois salariés du régime général.

Les indicateurs utilisés :

- **L'indice de fréquence** représente le nombre d'évènements (AT, TJ, MP) pour 1 000 salariés.
- **Le taux de fréquence** représente le nombre d'évènements par millions d'heures travaillées.
- **Le taux de gravité** représente le nombre d'indemnités journalières pour 1 000 heures travaillées.

EN BRETAGNE

Près de 170 maladies professionnelles ont été recensées chez des intérimaires en Bretagne en 2010

En 2010, 168 maladies professionnelles indemnisées ont été enregistrées chez des intérimaires salariés du régime général en Bretagne ce qui représente 4% de l'ensemble des maladies professionnelles de la région. Cette proportion est légèrement inférieure à leur poids numérique (5% de l'ensemble des salariés).

Entre 2009 et 2010, le nombre de maladies professionnelles a diminué chez les intérimaires à un rythme plus soutenu que pour l'ensemble des salariés (-10,6% contre -2,9%). Cette baisse s'inscrit dans la continuité de la tendance à la diminution observée depuis 2007.

Une fréquence des maladies professionnelles inférieure chez les intérimaires

En 2010, l'indice de fréquence des maladies professionnelles chez les intérimaires s'élève à 4,4 maladies pour 1 000 salariés contre 5,5 pour l'ensemble des salariés, soit un indice inférieur de -20%. Cette moindre fréquence des maladies professionnelles se retrouve également au travers du taux de fréquence puisqu'il atteint 3,4 maladies par million d'heures travaillées chez les intérimaires contre 3,5 pour l'ensemble des salariés, soit un taux inférieur de -4%. Parallèlement, le taux de gravité est lui aussi moins élevé chez les intérimaires : respectivement 0,5 journée perdue pour 1 000 heures travaillée contre 0,6 pour l'ensemble des salariés du régime général, soit une gravité inférieure de -17%.

Une équirépartition des maladies professionnelles chez les intérimaires

En Bretagne en 2010, les maladies professionnelles chez les intérimaires ont concerné pour moitié des hommes et des femmes, soit 84 maladies pour chaque sexe alors qu'on observe une légère prédominance féminine pour l'ensemble des salariés.

6 maladies sur 10 ont touché des intérimaires âgés de 25-44 ans

En Bretagne en 2010, 61% des maladies professionnelles ont concerné des intérimaires âgés de 25-44 ans contre 38% pour l'ensemble des salariés du même âge. Cette sur-incidence des maladies professionnelles chez les intérimaires est particulièrement remarquable chez les personnes de 25-34 ans.

Les affections périarticulaires : 1^{ère} pathologie à l'origine des maladies professionnelles

En Bretagne en 2010, parmi les 168 maladies dénombrées, l'essentiel (n=166) correspond à des troubles ostéo-articulaires dont 95% sont des affections périarticulaires.

Les maladies professionnelles chez les intérimaires en Bretagne – Nombre et évolution entre 2009 et 2010

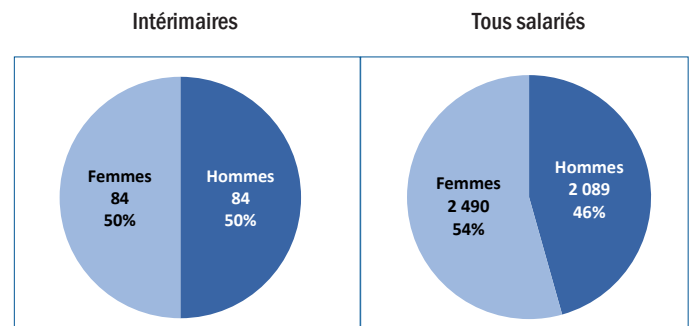
	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 2009/2010 en %	
						Intérimaires	Tous salariés
Nombre de MP	179	238	227	188	168	-10,6	-2,9
Dont Hommes	101	123	127	105	84	-20,0	-4,0
Femmes	78	115	100	83	84	+1,2	-1,9
Dont MP avec IPP>10%	14	10	15	9	10	+11,1	+14,8
Décès	-	-	-	-	-	-	-50,0
IJ MP	23 171	30 191	28 325	23 067	26 378	+14,4	+3,7

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Principaux indicateurs des maladies professionnelles en Bretagne chez les intérimaires et évolution entre 2009 et 2010

	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 2009/2010 en %
Indice de fréquence						
Intérimaires	3,2	4,9	5,2	5,3	4,4	-17,1
Tous salariés	5,1	4,7	4,9	5,7	5,5	-4,0
Taux de fréquence						
Intérimaires	3,1	4,2	4,0	4,3	3,4	-21,5
Tous salariés	3,3	3,1	3,1	3,7	3,5	-4,5
Taux de gravité						
Intérimaires	0,4	0,5	0,5	0,5	0,5	+0,5
Tous salariés	0,5	0,5	0,6	0,6	0,6	+1,9

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Nombre et proportion des maladies professionnelles selon le sexe en Bretagne en 2010

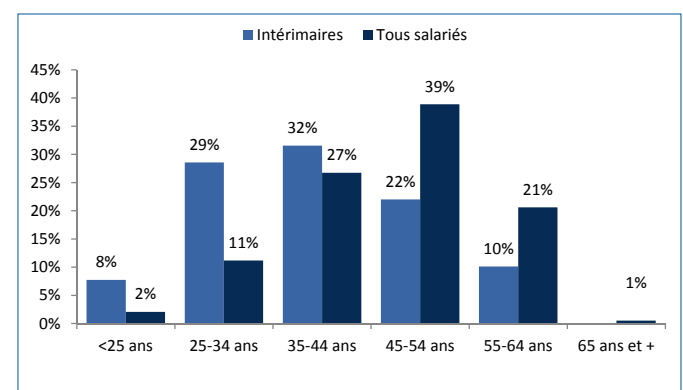
Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Détail des maladies professionnelles

Code Tableau	Libellé Tableau	2006	2007	2008	2009	2010	% en 2010
057A	Affections périarticulaires	170	227	216	182	160	95,2%
098A	Lombalgies dues à la manutention	5	8	7	6	5	3,0%
079A	Lésions chroniques du ménisque	1	1			1	0,6%
065A	Lésions eczématiformes					1	0,6%
051A	Résines époxydiques					1	0,6%
069A	Vibrations et chocs	1	1	2			-
042A	Surdité	1					-
036A	Huiles minérales de synthèse	1					-
066A	Pneumopathies d'hypersensibilité		1				-
084A	Solvants organiques liquides				1		-
095A	Mécanisme allergique provoqué par les protéines de latex				1		-
Sous-total Troubles ostéo-articulaires*		177	237	225	188	166	98,8%
TOTAL toutes maladies professionnelles		179	238	227	188	168	100%

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

* Somme des tableaux 57, 69, 79, 97 et 98

Répartition par âge des des maladies professionnelles en Bretagne en 2010 (%)

Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

SELON LES ZONES D'EMPLOI

À NOTER

En 2010, aucune maladie professionnelle n'a été recensée dans la zone d'emploi de Fougères. Toutefois, les statistiques de la Carsat restituent 101 indemnités journalières ayant entraîné un premier règlement de prestation en espèce sur l'année. De fait les indicateurs pour la zone d'emploi de Fougères n'ont pas été calculés ni présentés dans les graphiques suivants.

Une variation importante du nombre de maladies professionnelles selon les zones d'emploi...

En 2010, le poids des maladies professionnelles chez les intérimaires dans l'ensemble des maladies professionnelles varie dans une fourchette allant d'un minimum de 1% dans la zone d'emploi de Vitré à un maximum de 14% dans la zone d'emploi de Dinan. Les maladies professionnelles chez les intérimaires représentent plus d'une maladie professionnelle du régime général sur 10 dans 3 zones d'emploi : Pontivy, Ploërmel et Dinan contre seulement 1 sur 100 dans la zone d'emploi de Vitré.

...mais qui profite aux intérimaires comparativement à leur poids économique dans la majorité des zones

Comparativement au volume horaire travaillé par les intérimaires, dans la moitié des zones d'emploi, le poids des maladies professionnelles chez ces derniers dépasse le poids qu'ils représentent économiquement. Cependant, trois zones se distinguent comme les plus désavantagées : Dinan, Saint-Brieuc et Lannion. A l'inverse, les zones d'emploi les plus épargnées sont : Vitré, Redon, Brest et Saint-Malo.

Une très grande variabilité de la fréquence des maladies professionnelles selon les zones d'emploi

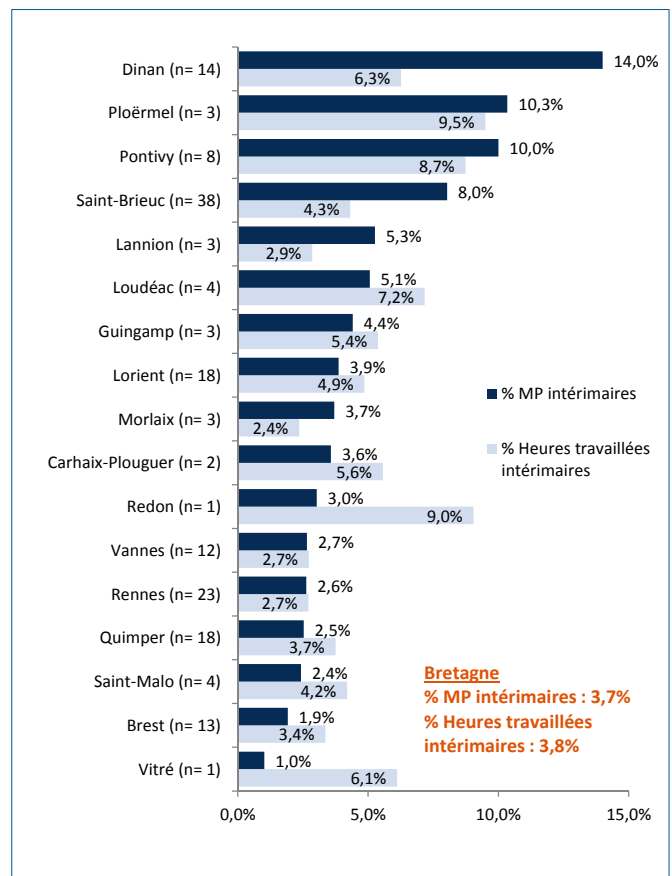
En 2010, l'indice de fréquence des maladies professionnelles varie dans une fourchette de 0,7 maladie professionnelle pour 1 000 salariés dans la zone d'emploi de Redon à 10,9 maladies professionnelles pour 1 000 salariés dans la zone d'emploi de Dinan. Proportionnellement, les maladies professionnelles sont 16 fois plus fréquentes chez les intérimaires de la zone d'emploi de Dinan que chez les intérimaires de la zone d'emploi de Redon.

Une situation plus favorable chez les intérimaires dans la majorité des zones d'emploi

Dans la majorité des zones d'emploi, on observe une fréquence moins importante des maladies professionnelles chez les intérimaires que pour l'ensemble des salariés. Les écarts les plus importants relevés entre les deux populations à l'avantage des intérimaires mettent en évidence les zones d'emploi de Redon (-72%) et de Vitré (-86%). A l'opposé, les écarts les plus importants en défaveur de la population intérimaire s'observent dans les zones d'emploi suivantes :

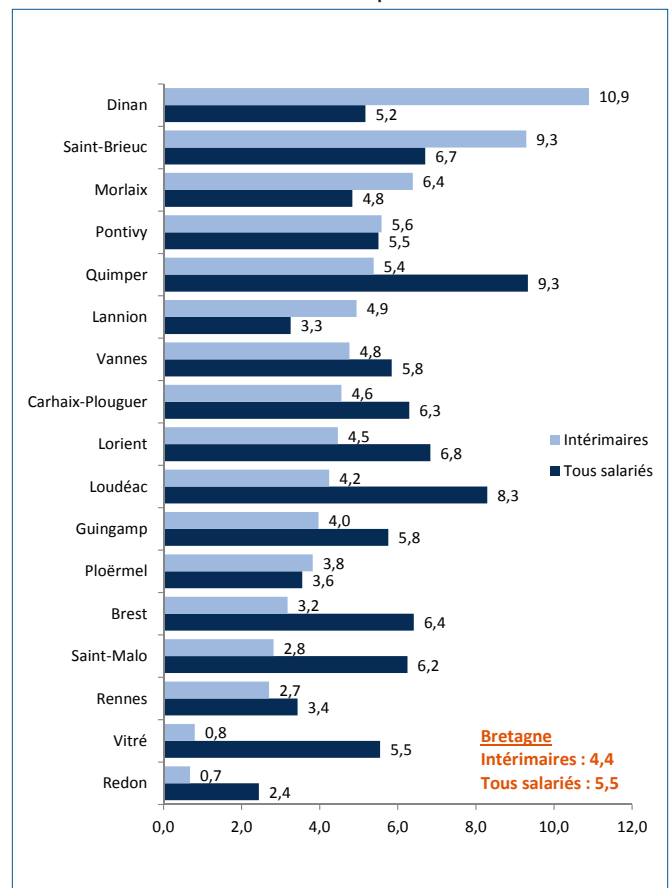
- Dinan (+111%),
- Lannion (+52%),
- Saint-Brieuc (+39%),
- Morlaix (+32%).

Classement des zones d'emploi selon le poids des maladies professionnelles et des heures travaillées chez les intérimaires en 2010



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

Indice de fréquence des maladies professionnelles selon les zones d'emploi en 2010



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

SELON LES ZONES D'EMPLOI

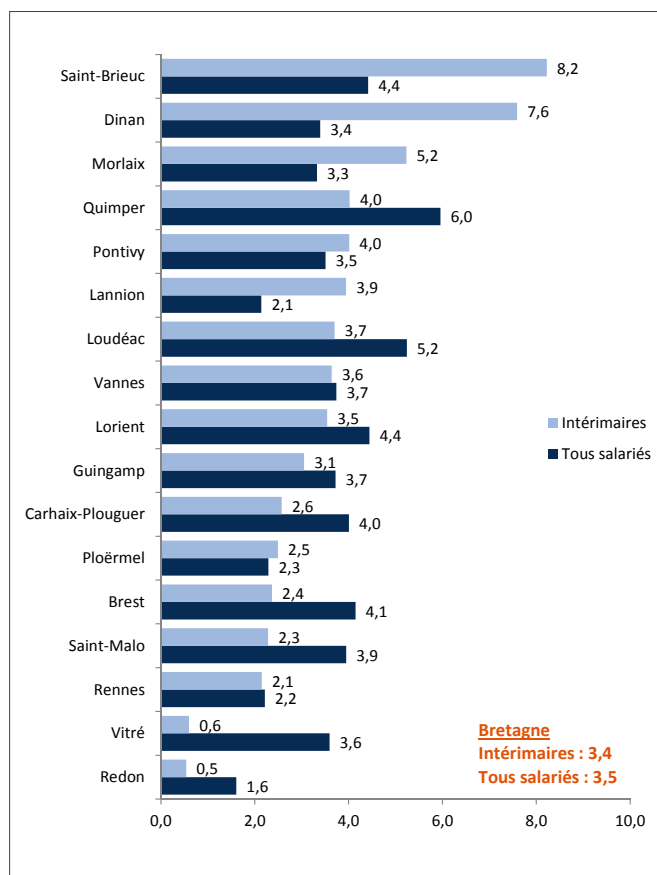
En 2010, le taux de fréquence des maladies professionnelles varie dans une fourchette allant d'un minimum de 0,5 maladie par million d'heures travaillées dans la zone d'emploi de Redon à 8,2 maladies par million d'heures travaillées dans la zone d'emploi de Saint-Brieuc. Proportionnellement, les maladies professionnelles sont 16 fois plus fréquentes chez les intérimaires de la zone d'emploi de Saint-Brieuc que chez les intérimaires de la zone d'emploi de Redon. Dans la majorité des zones d'emploi, on observe un taux de fréquence moins important des maladies professionnelles chez les intérimaires que pour l'ensemble des salariés. Le taux de fréquence pour les intérimaires est plus faible que celui de l'ensemble des salariés dans 11 zones sur 18. Les écarts les plus importants relevés entre les deux populations à l'avantage des intérimaires se retrouvent dans les zones suivantes :

- Vitré (-83%),
- Redon (-67%),
- Saint-Malo (-42%),
- Brest (-43%).

A l'opposé, les écarts les plus importants en défaveur de la population intérimaire s'observent dans les zones d'emploi suivantes :

- Dinan (+124%),
- Saint-Brieuc (+86%),
- Lannion (+84%).

Taux de fréquence des maladies professionnelles selon les zones d'emploi en 2010



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

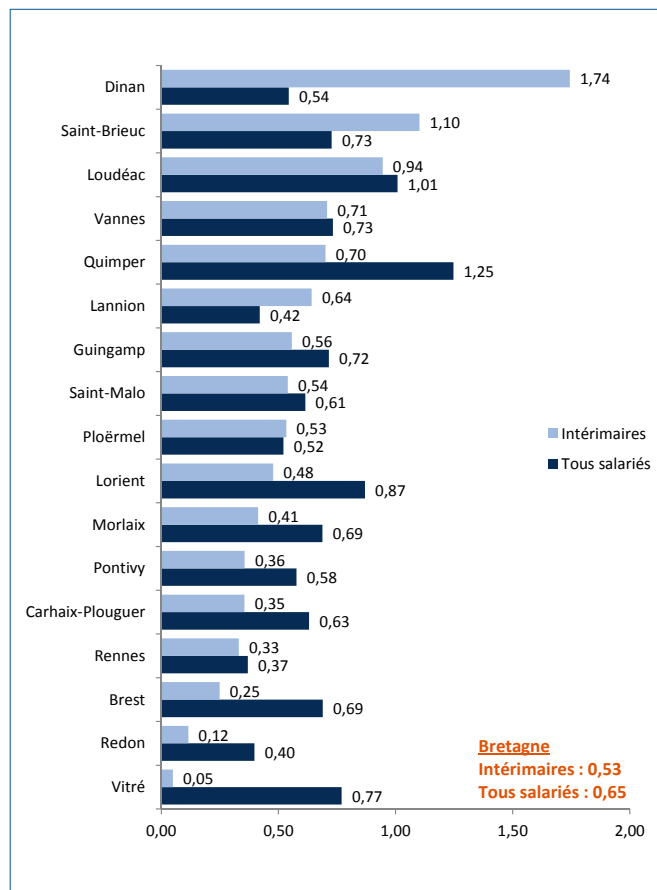
En 2010, le taux de gravité des maladies professionnelles varie dans une fourchette allant d'un minimum de 0,05 journée indemnisée pour 1 000 heures travaillées dans la zone d'emploi de Vitré à 1,74 journées indemnisées pour 1 000 heures travaillées dans la zone d'emploi de Dinan. Proportionnellement, les maladies professionnelles occasionnent 35 fois plus de journées de travail perdues pour 1 000 heures travaillées chez les intérimaires de la zone d'emploi de Vitré que chez les intérimaires de la zone d'emploi de Dinan. Dans la majorité des zones d'emploi, on observe un taux de gravité moins élevé chez les intérimaires que pour l'ensemble des salariés. Les écarts les plus importants relevés entre les deux populations à l'avantage des intérimaires se retrouvent dans les zones :

- Vitré (-94%),
- Redon (-71%),
- Brest (-64%).

A l'opposé, les écarts les plus importants en défaveur de la population intérimaire s'observent dans les 3 zones suivantes :

- Dinan (+221%),
- Saint-Brieuc (+52%),
- Lannion (+53%).

Taux de gravité des maladies professionnelles selon les zones d'emploi en 2010



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne

5 Annexes

- 5.1 Nomenclatures des activités économiques
- 5.2 Liste des tableaux des maladies professionnelles du régime général prévus à l'article R. 461-3 du Code de la sécurité sociale
- 5.3 Zones de compétences géographiques des services de santé au travail en Bretagne

NOMENCLATURE EN 21 POSTES

La nomenclature d'activités française révision 2 (NAF rév. 2, 2008) est la nomenclature statistique nationale d'activités qui s'est substituée depuis le 1er janvier 2008 à la NAF rév. 1 datant de 2003.

Niveaux d'agrégation spécifiques de la NAF en 21 sections selon les 5 grands secteurs d'activité économiques

A5	A21 (section)
Agriculture	A AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET PÊCHE
Industrie	B INDUSTRIES EXTRACTIVES
	C INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE
	D PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ, DE GAZ, DE VAPEUR ET D'AIR CONDITIONNÉ
	E PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU ; ASSAINISSEMENT, GESTION DES DÉCHETS ET DÉPOLLUTION
Construction	F CONSTRUCTION
Commerce	G COMMERCE; RÉPARATION D'AUTOMOBILES ET DE MOTOCYCLES
Services	H TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE
	I HÉBERGEMENT ET RESTAURATION
	J INFORMATION ET COMMUNICATION
	K ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE
	L ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES
	M ACTIVITÉS SPÉCIALISÉES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES
	N ACTIVITÉS DE SERVICES ADMINISTRATIFS ET DE SOUTIEN
	O ADMINISTRATION PUBLIQUE
	P ENSEIGNEMENT
	Q SANTÉ HUMAINE ET ACTION SOCIALE
	R ARTS, SPECTACLES ET ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES
	S AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICES
	T ACTIVITÉS DES MÉNAGES EN TANT QU'EMPLOYEURS ; ACTIVITÉS INDIFFÉRENCIÉES DES MÉNAGES EN TANT QUE PRODUCTEURS DE BIENS ET SERVICES POUR USAGE PROPRE
	U ACTIVITÉS EXTRA-TERRITORIALES

Source : Insee

LISTE DES TABLEAUX

RG 1	Affections dues au plomb et à ses composés
RG 2	Maladies professionnelles causées par le mercure et ses composés
RG 3	Intoxication professionnelle par le tétrachloréthane
RG 4	Hémopathies provoquées par le benzène et tous les produits en renfermant
RG 4 BIS	Affections gastro-intestinales provoquées par le benzène, le toluène, les xylènes et tous les produits en renfermant
RG 5	Affections professionnelles liées au contact avec le phosphore et le sesquisulfure de phosphore
RG 6	Affections provoquées par les rayonnements ionisants
RG 7	Tétanos professionnel
RG 8	Affections causées par les ciments (alumino-silicates de calcium)
RG 9	Affections provoquées par les dérivés halogénés des hydrocarbures aromatiques
RG 10	Ulcérations et dermites provoquées par l'acide chromique, les chromates et bichromates alcalins, le chromate de zinc et le sulfate de chrome
RG 10 BIS	Affections respiratoires provoquées par l'acide chromique, les chromates et bichromates alcalins
RG 10 TER	Affections cancéreuses causées par l'acide chromique et les chromates et bichromates alcalins ou alcalinoterreux ainsi que par le chromate de zinc
RG 11	Intoxication professionnelle par le tétrachlorure de carbone
RG 12	Affections professionnelles provoquées par les hydrocarbures aliphatiques halogénés énumérés ci-après
RG 13	Intoxications professionnelles par les dérivés nitrés et chloronitrés des hydrocarbures benzéniques
RG 14	Affections provoquées par les dérivés nitrés du phénol (dinitrophénols, dinitro-orthocrésols, dinosebe), par le pentachlorophénol, les pentachlorophénates et par les dérivés halogénés de l'hydroxybenzonitrile (bromoxynil, ioxynil)
RG 15	Affections provoquées par les amines aromatiques, leurs sels et leurs dérivés notamment hydroxylés, halogénés, nitrés, nitrosés et sulfonés
RG 15 BIS	Affections de mécanisme allergique provoquées par les amines aromatiques, leurs sels, leurs dérivés notamment hydroxylés, halogénés, nitrés, nitrosés, sulfonés et les produits qui en contiennent à l'état libre
RG 15 TER	Lésions prolifératives de la vessie provoquées par les amines aromatiques suivantes et leurs sels
RG 16	Affections cutanées ou affections des muqueuses provoquées par les goudrons de houille, les huiles de houille (comprenant les fractions de distillation dites "phénoliques", "naphtaléniques", "acénaphthéniques", "anthracéniques" et "chryséniques"), les brais de houille et les suies de combustion du charbon
RG 16 BIS	Affections cancéreuses provoquées par les goudrons de houille, les huiles de houille, les brais de houille et les suies de combustion du charbon
RG 18	Charbon
RG 19	Spirochétoses (à l'exception des tréponématoses)
RG 20	Affections professionnelles provoquées par l'arsenic et ses composés minéraux
RG 20 BIS	Cancer bronchique primitif provoqué par l'inhalation de poussières ou de vapeurs arsenicales
RG 20 TER	Cancer bronchique primitif provoqué par l'inhalation de poussières ou de vapeurs renfermant des arseno-pyrites aurifères
RG 21	Intoxication professionnelle par l'hydrogène arsénié
RG 22	Sulfocarbonisme professionnel
RG 23	Nystagmus professionnel
RG 24	Brucelloses professionnelles
RG 25	Affections consécutives à l'inhalation de poussières minérales renfermant de la silice cristalline (quartz, cristobalite, tridymite), des silicates cristallins (kaolin, talc), du graphite ou de la houille.
RG 26	Intoxication professionnelle par le bromure de méthyle
RG 27	Intoxication professionnelle par le chlorure de méthyle
RG 28	Ankylostomose professionnelle Anémie engendrée par l'ankylostome duodénal
RG 29	Lésions provoquées par des travaux effectués dans des milieux où la pression est supérieure à la pression atmosphérique
RG 30	Affections professionnelles consécutives à l'inhalation de poussières d'amianté
RG 30 BIS	Cancer broncho-pulmonaire provoqué par l'inhalation de poussières d'amianté
RG 31	Maladies professionnelles engendrées par les aminoglycosides, notamment par la streptomycine, la néomycine et leurs sels
RG 32	Affections professionnelles provoquées par le fluor, l'acide fluorhydrique et ses sels minéraux
RG 33	Maladies professionnelles dues au béryllium et à ses composés
RG 34	Affections provoquées par les phosphates, pyrophosphates et thiophosphates d'alcoyle, d'aryle ou d'alcoylaryle et autres organophosphorés anticholinestérasiques ainsi que par les phosphoramides et carbamates hétérocycliques anticholinestérasiques
RG 36	Affections provoquées par les huiles et graisses d'origine minérale ou de synthèse
RG 36 BIS	Affections cancéreuses provoquées par les dérivés suivants du pétrole : huiles minérales peu ou non raffinées et huiles minérales régénérées utilisées dans les opérations d'usinage et de traitement des métaux, extraits aromatiques, résidus de craquage, huiles moteur usagées ainsi que suies de combustion des produits pétroliers

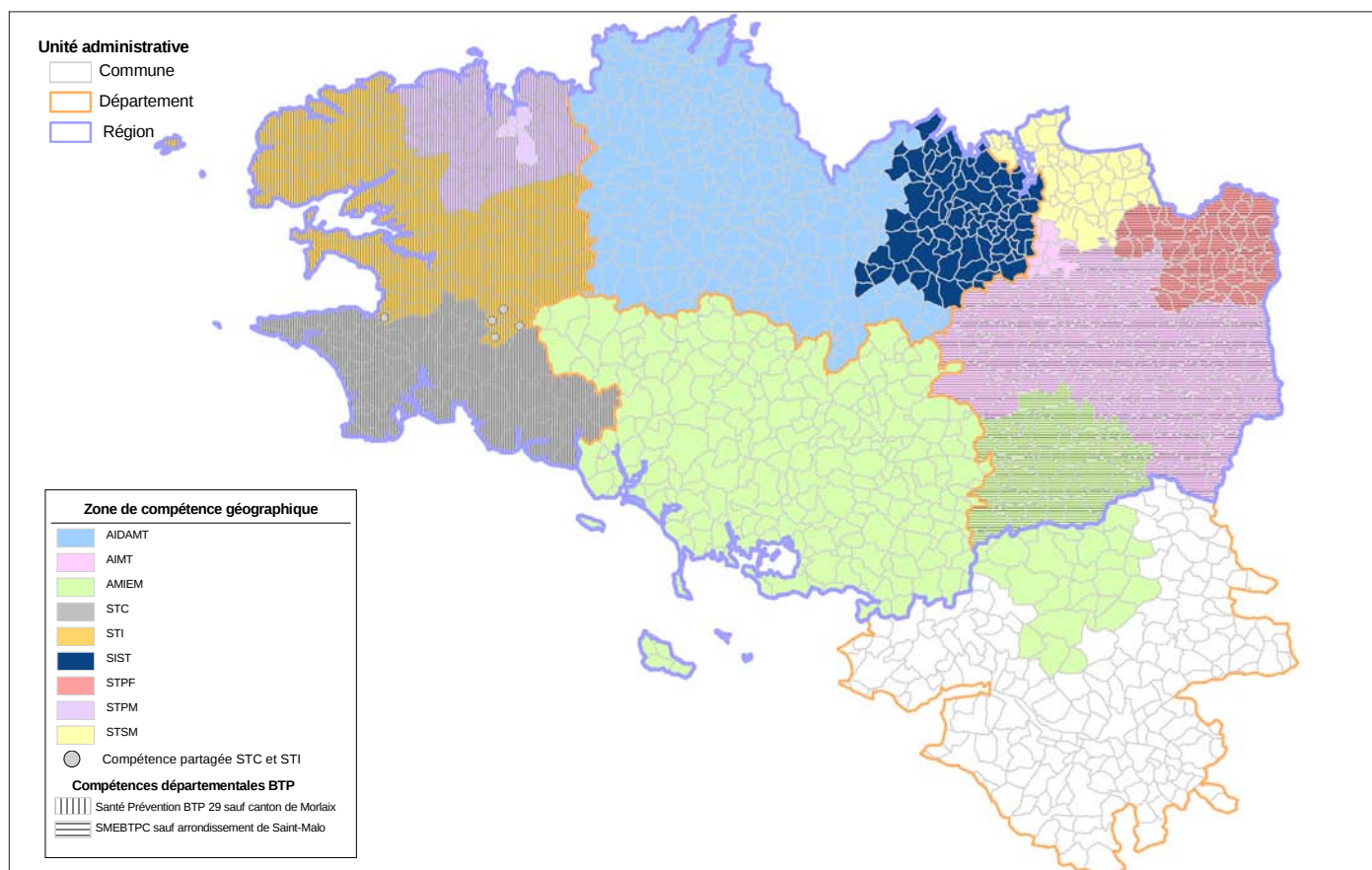
Source : <http://www.inrs-mp.fr/mp/cgi-bin/mppage.pl?state=1&acc=5&gs=&rgm=2> (consulté le 03/10/2012)

LISTE DES TABLEAUX

RG 37	Affections cutanées professionnelles causées par les oxydes et les sels de nickel
RG 37 BIS	Affections respiratoires causées par les oxydes et les sels de nickel
RG 37 TER	Cancers provoqués par les opérations de grillage des matras de nickel
RG 38	Maladies professionnelles engendrées par la chlorpromazine
RG 39	Maladies professionnelles engendrées par le bioxyde de manganèse
RG 40	Maladies dues aux bacilles tuberculeux et à certaines mycobactéries atypiques (<i>Mycobacterium avium</i> / <i>Mycobacterium intracellulare</i> , <i>Mycobacterium kansasii</i> , <i>Mycobacterium xenopi</i> , <i>Mycobacterium marinum</i> , <i>Mycobacterium fortuitum</i>)
RG 41	Maladies engendrées par bêta-lactamines (notamment pénicillines et leurs sels) et les céphalosporines
RG 42	Atteinte auditive provoquée par les bruits léSIONNELS
RG 43	Affections provoquées par l'aldéhyde formique et ses polymères
RG 43 BIS	Affections cancéreuses provoquées par l'aldéhyde formique
RG 44	Affections consécutives à l'inhalation de poussières minérales ou de fumées, contenant des particules de fer ou d'oxyde de fer
RG 44 BIS	Affections consécutives au travail au fond dans les mines de fer
RG 45	Infections d'origine professionnelle par les virus des hépatites A, B, C, D et E
RG 46	Mycoses cutanées
RG 47	Affections professionnelles provoquées par les poussières de bois
RG 49	Affections cutanées provoquées par les amines aliphatiques, aliphatiques ou les éthanolamines
RG 49 BIS	Affections respiratoires provoquées par les amines aliphatiques, les éthanolamines ou l'isophoronediamine
RG 50	Affections provoquées par la phénylhydrazine
RG 51	Maladies professionnelles provoquées par les résines époxydiques et leurs constituants (*)
RG 52	Affections provoquées par le chlorure de vinyle monomère. Durée d'exposition
RG 53	Affections dues aux rickettsies
RG 54	Poliomyélites
RG 55	Affections professionnelles dues aux amibes
RG 56	Rage professionnelle
RG 57	Affections périarticulaires provoquées par certains gestes et postures de travail
RG 58	Affections professionnelles provoquées par le travail à haute température
RG 59	Intoxications professionnelles par l'hexane
RG 61	Maladies professionnelles provoquées par le cadmium et ses composés
RG 61 BIS	Cancer broncho-pulmonaire provoqué par l'inhalation de poussières ou fumées renfermant du cadmium
RG 62	Affections professionnelles provoquées par les isocyanates organiques
RG 63	Affections provoquées par les enzymes
RG 64	Intoxication professionnelle par l'oxyde de carbone
RG 65	Lésions eczématiformes de mécanisme allergique
RG 66	Rhinites et asthmes professionnels
RG 66 BIS	Pneumopathies d'hypersensibilité
RG 67	Lésions de la cloison nasale provoquées par les poussières de chlorure de potassium dans les mines de potasse et leurs dépendances
RG 68	Tularémie
RG 69	Affections provoquées par les vibrations et chocs transmis par certaines machines-outils, outils et objets et par les chocs itératifs du talon de la main sur des éléments fixes
RG 70	Affections professionnelles provoquées par le cobalt et ses composés
RG 70 BIS	Affections respiratoires dues aux poussières de carbures métalliques frittés ou fondus contenant du cobalt
RG 70 TER	Affections cancéreuses broncho-pulmonaires primitives causées par l'inhalation de poussières de cobalt associées au carbure de tungstène avant frittage
RG 71	Affections oculaires dues au rayonnement thermique
RG 71 BIS	Affections oculaires dues au rayonnement thermique associé aux poussières
RG 72	Maladies résultant de l'exposition aux dérivés nitrés des glycols et du glycérol
RG 73	Maladies professionnelles causées par l'antimoine et ses dérivés
RG 74	Affections professionnelles provoquées par le furfural et l'alcool furfurylique
RG 75	Affections professionnelles résultant de l'exposition au sélénium et à ses dérivés minéraux
RG 76	Maladies liées à des agents infectieux ou parasitaires contractées en milieu d'hospitalisation et d'hospitalisation à domicile
RG 77	Périonyx et onyx
RG 78	Affections provoquées par le chlorure de sodium dans les mines de sel et leurs dépendances
RG 79	Lésions chroniques du ménisque
RG 80	Kératoconjunctivites virales
RG 81	Affections malignes provoquées par le bis(chlorométhyle)éther
RG 82	Affections provoquées par le méthacrylate de méthyle
RG 83	Lésions provoquées par les travaux effectués dans un milieu où la pression est inférieure à la pression atmosphérique et soumise à variations
RG 84	Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel
RG 85	Affection engendrée par l'un ou l'autre de ces produits
RG 86	Pasteurelloses
RG 87	Ornithose-psittacose
RG 88	Rouget du porc (Érysipéloïde de Baker-Rosenbach)
RG 89	Affection provoquée par l'halothane
RG 90	Affections respiratoires consécutives à l'inhalation de poussières textiles végétales
RG 91	Broncho-pneumopathie chronique obstructive du mineur de charbon
RG 92	Infections professionnelles à <i>Streptococcus suis</i>
RG 93	Lésions chroniques du segment antérieur de l'œil provoquées par l'exposition à des particules en circulation dans les puits de mine de charbon
RG 94	Broncho-pneumopathie chronique obstructive du mineur de fer
RG 95	Affections professionnelles de mécanisme allergique provoquées par les protéines du latex (ou caoutchouc naturel)
RG 96	Fièvres hémorragiques avec syndrome rénal dues aux agents infectieux du groupe hantavirus
RG 97	Affections chroniques du rachis lombaire provoquées par des vibrations de basses et moyennes fréquences transmises au corps entier
RG 98	Affections chroniques du rachis lombaire provoquées par la manutention manuelle de charges lourdes

Source : <http://www.inrs-mp.fr/mp/cgi-bin/mppage.pl?state=1&acc=5&gs=&rgm=2> (consulté le 03/10/2012)

ZONES DE COMPÉTENCES GÉOGRAPHIQUES



Source : Direccte Bretagne, exploitation ORS Bretagne

*L'AMIEM intervient également auprès des entreprises de Quimperlé et alentours qui ont leur siège social domicilié dans le Morbihan

** Le SMEBTPC pour les professions des carrières et monuments funéraires couvre la totalité du département d'Ille-et-Vilaine

147

Les coordonnées des services de santé au travail inter-entreprises

Dans les Côtes d'Armor

A.I.D.A.M.T.
Association Interprofessionnelle pour
l'Application de la Santé au Travail
2, rue Laënnec
22192 PLERIN Cedex

S.I.S.T.
Service Interentreprises de Santé au Travail
Z.I. de Dinan
Rue du Petit Pré - B.P. 91020
22101 - DINAN – QUEVERT

Dans le Morbihan

A.M.I.E.M.
Association Médicale Inter Entreprises
du Morbihan (et localités limitrophes)
Ilot 10/12, rue de la Belle Fontaine
B.P. 415
56104 - LORIENT CEDEX

Dans le Finistère

S.T.I.
Santé au Travail en Iroise
22, rue de l'Eau Blanche
29200 - BREST

S.T.C.
Santé au Travail en Cornouaille
2, rue Louison Bobet CS 12006
29018 – QUIMPER CEDEX

SANTE PREVENTION BTP
11 rue du 8 mai 1945 – CS 22921
29229- BREST cedex 2

S.T.P.M.
Santé au Travail en Pays de Morlaix
7 rue Léonard de Vinci - B.P. 97406
29674 - MORLAIX cedex

En Ille-et-Vilaine

A.I.M.T.
Association Interentreprises de Médecine
du Travail
Les Galaxies
2, square René Cassin
35700 - RENNES

S.M.E.B.T.P.C.
Service de Médecine des Entreprises
du B.T.P. et des Carrières
1, allée du Bâtiment - B.P 41609
35016 – RENNES cedex

S.T.P.F.
Santé au Travail en Pays Fougereais
9 bis, place Lariboisière
35300 - FOUGERES

S.T.S.M.
Santé au Travail Pays de Saint-Malo
4/6, rue Augustin Fresnel
B.P.154
35408 - SAINT MALO CEDEX

ISBN : 978-2-905796-80-6

OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE SANTÉ DE BRETAGNE
8 D rue Franz Heller
CS 70625 - 35 706 RENNES Cedex 7
Tél. 02 99 14 24 24 - Fax. 02 99 14 25 21
E-mail : orsb@orsbretagne.fr - <http://www.orsbretagne.fr>

